TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9167 | 28 PAGES | SAMEDI 6 JUILLET 1974

Le rapport Gruson

Quatre-vingt-quinze mesures pour lutter contre le gaspillage

LIRE PAGE 23



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Ulster responsable de lui-même ?

La Constitution nord-irlandaise de 1973 a vécu. Les espoirs qu'avait fait naître à l'époque M. Whitelaw, secrétaire d'État du gouvernement Heath, ne sont plus qu'un souvenir. Une Assemblée à majorité centriste avait été démocratiquement élue. Un exécutif mixte, composé de protestants et de catholiques modérés, avait prêté serment. Un accord était intervenu avec la République d'Irlande (du Sud) pour créer un Conseil de toute l'Irlande, première institution commune. Le terrorisme marquait le pas. Tout paraissait en place pour qu'à la déraison succède le bon sens, à l'anarchie l'équilibre politique.

N'était-ce qu'une apparence ? Les élections générales de février évincèrent des Communes les protestants modérés, les loyalistes du pasteur Paisley remportant onze des douze sièges à pourvoir. Les nouveaux élus de l'Ulster disaient non au Conseil de l'Irlande (considéré comme un *premier pas vers l'« asservissement » au Sud*), non à la participation des « agents de Dublin » (les catholiques), non à l'exécutif.

Les loyalistes s'organisèrent, conscients de représenter désormais la majorité du corps électoral. Ils réclamèrent la dissolution de l'Assemblée de l'Irlande du Nord et une consultation dont ils espéraient *qu'elle leur assurerait* un pouvoir sans partage. Ils se joignirent aux extrémistes catholiques pour demander le retrait des troupes britanniques.

Les terribles attentats commis en Irlande du Sud le 17 mai, revendiqués ensuite par une organisation protestante, renforcèrent les « gens de Dublin » dans leur conviction naissante qu'il était sage de ne pas trop se mêler des affaires du Nord. Le premier ministre républicain, M. Cosgrave, accepta de reporter aux *calendes grecques* le *projet* de Conseil de l'Irlande. En Ulster, les loyalistes lancèrent une grève politique qui connut, pour une fois, un résultat *complet* : le 28 mai, l'exécutif de M. Faulkner dut démissionner. C'était le retour au point de départ, l'annulation d'une année d'efforts.

En invitant *les Irlandais* du Nord à déterminer leur propre destin, M. Wilson vient de tirer la conclusion du dernier d'une longue série d'échecs. Ne pouvant *faire accepter une* solution octroyée, le gouvernement britannique laisse aux principaux intéressés le soin d'imaginer eux-mêmes le règlement. Une « Convention » élue dans quelques mois à la représentation proportionnelle proposera à Westminster une nouvelle Constitution. Cette décision correspond aussi à une évolution de l'opinion britannique, qui souhaite de plus en plus se débarrasser d'une « machine infernale ».

Cependant il n'est pas démontré, tant s'en faut, qu'une telle solution promette à l'Irlande du Nord un avenir paisible. Car si les électeurs de la province votent comme ils l'ont fait en *février* — et l'élection partielle du 21 juin montre *qu'ils n'ont pas changé* d'opinion, — la « Convention » qui est chargée d'élaborer le projet de règlement sera une Assemblée loyaliste, cohérente, et résolue à ne pas se laisser intimider. Comment alors réagiront le Parlement de Londres et le gouvernement de Dublin devant la volonté clairement exprimée d'une Assemblée élue au suffrage universel ?

En toute hypothèse, les deux communautés se retrouveront face à face. Qu'adviendra-t-il de la minorité catholique ? Les protestants lui donneront-*ils* le moyen d'échapper à l'alternative de la lutte sans merci ou de l'exode ? Significatives sont à cet égard les premières réactions nord-irlandaises : *les loyalistes se déclarent* dans l'ensemble satisfaits, tandis que les catholiques de l'Association pour les droit civiques accusent M. Wilson de « fuir devant *ses responsabilités* ». *Le gouvernement* travailliste entend briser la chaîne. Mais à quel prix ?

(Lire nos informations page 2.)

PAR 291 VOIX CONTRE 182

L'Assemblée nationale a adopté les projets financiers du gouvernement

Le débat a confirmé les réserves de l'U.D.R.

L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 5 juillet, à 5 heures du matin, par 291 voix contre 182, le projet de loi de finances rectificative pour 1974 (« collectif budgétaire »).

Les députés ont notamment institué une tranche supplémentaire d'imposition, au taux de 20 %, pour les cotisations excédant 100 000 F par part. Ils ont également exclu des éléments pour la taxation à partir des signes extérieurs de richesse les motocyclettes de plus de 450 centimètres cubes.

Le débat a montré que la politique économique et sociale du gouvernement continue de susciter des réserves au sein de l'U.D.R. et que des divergences subsistent entre les diverses composantes de la majorité, notamment au sujet de la planification.

La tâche était rude : pour son premier grand discours à l'Assemblée nationale, le nouveau ministre de l'économie et des finances avait deux démons à vaincre. Il devait d'abord faire oublier le souvenir de son prédécesseur, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, de débat budgétaire en discussion monétaire, était si souvent apparu comme le spécialiste incontesté et charmeur de l'économie. Technicien et déjà politique, M. Fourcade était à son affaire et ne finassa pas : à grands traits, clairement, sobrement, il décrivit la situation et commenta les mesures gouvernementales. Il n'hésita pas non plus à abandonner son texte et à regarder les députés : il réussissait ainsi son entrée dans un lieu où la « forme » compte autant, sinon plus, que le « fond ».

Le *ministre* avait aussi à convaincre une large fraction de la majorité du bien-fondé et de l'efficacité du dispositif imaginé par le gouvernement pour combattre l'inflation. Il s'agissait *notamment de séduire* l'U.D.R., qui n'a jamais caché le scepticisme que lui inspiraient les décisions du ministre des finances Giscard d'Estaing, et qui s'est si souvent inquiétée des conséquences sociales de la hausse des prix. M. Fourcade s'y employa résolument, proclamant, dans sa conclusion, qu'il n'y avait pas d'indépendance nationale dans le déficit extérieur et l'endettement, de justice sociale dans l'inflation, de construction européenne sans remise en ordre des économies de chacun des partenaires. Autant d'affirmations, voire de principes, qui ne pouvaient que satisfaire les gaullistes.

L'espoir du ministre ne devait pas être déçu : le premier député à intervenir fut M. Michel Debré, celui-là même qui critiquait si sévèrement, il y a quelques mois encore, la gestion de M. Giscard d'Estaing, à qui il reprochait, par exemple, en janvier dernier, un défaut de « rigueur » et de « fermeté ». Or, cette fois, l'ancien premier ministre du général de Gaulle apportait son soutien à un programme « *à la fois réaliste et courageux* ».

Les réserves, pourtant, n'étaient guère éloignées des compliments, et la quasi-totalité des orateurs U.D.R. émettaient des critiques proches de celles des députés de gauche. Ceux-là dénonçaient l'abandon de la planification et se défiaient des capacités gouvernementales à endiguer la hausse des prix. Ceux-ci partageaient les mêmes sentiments.

Les mesures proposées sont-elles suffisantes ? « *Le freinage ne peut tenir lieu de politique économique* », constatait M. Papon, rapporteur général de la commission des finances. « *Nous devons être prêts à ne considérer le programme proposé que comme une première étape* », annonçait M. Debré, tandis que M. Chalandon assurait qu'il faudra « *rectifier le tir* », et que M. Boulin se demandait si le « *nœud fiscal* » était celui du marin (qui « serre de plus en plus ») ou celui du magicien (qui « se défait par un tour de passe-passe »). Tous U.D.R., ils doutaient. Tous gaullistes, ils auraient souhaité une approche plus « gaullienne », les uns réclamant la mise en œuvre d'un véritable plan, les autres évoquant l'appel à la nation pour qu'elle fasse l'« *effort* » de combattre l'inflation.

On retrouvait là une U.D.R. conforme à sa « légende » et aux « humeurs » qui l'habitent, et le contraste était saisissant avec ce qui s'était passé la veille : le mercredi, dans une banlieue parisienne, des parlementaires U.D.R. faisaient fête à M. Chirac ; le jeudi, au Palais-Bourbon, les mêmes parlementaires U.D.R. critiquaient la politique mise en place sous l'autorité du même Jacques Chirac et adoptaient des amendements d'importance que M. Fourcade récusait sans toutefois demander une seconde délibération du texte en discussion.

MICHEL SCHIFRES.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Mort lente et mort subite

On comprend l'indignation générale, et particulièrement celle des États-Unis, devant la décision du gouvernement turc d'autoriser la culture du pavot.

Il s'agit en somme d'améliorer la situation générale du pays en favorisant l'exportation de la mort lente. Et c'est bien là qu'est le scandale.

On aurait compris que la Turquie, comme tous les grands pays développés, produise des armes, des bombes, voire de l'uranium ou du plutonium, et cherche son salut dans l'exploitation de la mort subite.

C'est tout de même plus propre et surtout plus immédiatement rentable, ce qui, dans notre civilisation éprise d'efficacité, revient à dire que c'est plus moral.

ROBERT ESCARPIT.

LA TROISIÈME ÉPREUVE ÉLECTORALE DE M. TRUDEAU

Toronto. — Contraint à la démission le 8 mai dernier par le refus du nouveau parti démocratique, qui l'avait soutenu jusqu'alors, de voter son projet de budget, le gouvernement libéral minoritaire de M. Trudeau se soumet lundi prochain 8 juillet au verdict des électeurs canadiens. Cette trentième élection fédérale met en lice 1 209 candidats (92 de plus qu'aux dernières élections du 30 octobre 1972) qui *se disputeront les 264 sièges* de la Chambre des communes.

Les résultats officiels du scrutin ne seront connus que dans le courant de la semaine prochaine, mais M. Trudeau devrait savoir dès lundi soir s'il disposera d'une majorité suffisante pour gouverner seul (il n'était parvenu en 1972, avec 109 sièges, qu'à 24 voix de la majorité absolue), si son cabinet restera minoritaire, ou encore s'il devra, après six ans de pouvoir, céder la place à son rival, M. Stanfield, chef du parti conservateur.

I. — Quand les Canadiens découvrent l'inflation

De notre envoyé spécial
MICHEL TATU

« *Je suis le même type charismatique, avide de pouvoir, que j'ai toujours été. Mais mes ambitions sont très modestes. Je veux simplement être un meilleur premier ministre que l'actuel.* » M. Robert Stanfield vient de faire son entrée dans le gymnase d'un école d'Oakville, dans la banlieue de Toronto, face au lac Ontario, précédé de l'habituelle cohorte de politiciens au sourire commercial, rose à la boutonnière, qui ont annoncé entre deux roulements de tambour : « *Voici le futur premier ministre du Canada.* »

En fait, « Bob » Stanfield, les deux cents fidèles réunis ici le savent, se livre à la traditionnelle « plaisanterie d'ouverture » (opening joke) des réunions à l'américaine : grand, passablement aristocratique, orateur moyen, le chef du parti curieusement nommé « progressiste conservateur » n'a pas, à soixante ans, le charisme universellement reconnu de son rival Pierre Elliott Trudeau, de cinq ans son cadet. Il ne passe pas non plus pour particulièrement assoiffé de pouvoir, bien qu'il soit, sept ans après avoir *supplanté le vieux leader* Diefenbaker à la tête du principal parti d'opposition, à sa troisième campagne fédérale contre les libéraux.

Personne ne met en cause son honnêteté ni son fair-play, même si le feu de la polémique à l'anglo-saxonne l'entraîne, comme tout le monde, fort loin des nuances.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde
PUBLIERA DEMAIN
(numéro daté 7-8 juillet)
UN SUPPLÉMENT DE DOUZE PAGES SUR
LA RÉPUBLIQUE GABONAISE

RÉFORME AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Deux directions seraient supprimées : *l'administration pénitentiaire et l'éducation surveillée*

M. Pierre Arpaillange écarté

Une vaste réforme des structures de l'administration centrale du ministère de la justice est en cours d'élaboration. Si elle est *retenue, elle sera présentée à un tout prochain conseil des ministres* et aura pour effet de ramener les six directions existantes à quatre : personnels, équipements, législation, action publique.

Si elle n'était pas retenue, il reste acquis cependant que M. Pierre Arpaillange, directeur des affaires criminelles et des grâces, et M. Georges Beljean, directeur de l'administration pénitentiaire, seront écartés de leurs postes. Le premier doit très probablement être nommé conseiller à la Cour de cassation.

« UNE CHARRETTE » ?

Par PHILIPPE BOUCHER

La justice se trouve à son tour *comprise dans le vent de réformes* qui souffle depuis un mois et demi. C'est plus précisément sa tête que l'on vise pour l'instant — la chancellerie, — mais de manière si rapide et si inopinée qu'on *pourrait la croire* aussi compliquée que l'O.R.T.F., aussi épineuse que la contraception, aussi préoccupante que nos finances.

Usagers, magistrats, avocats, *gémissaient qu'elle fût si obsolète,* on la fera moderne. Elle était de toujours, elle sera d'aujourd'hui. Elle était éparpillée. On la rassemblera. On rationalisera.

Un tout prochain conseil des ministres va être saisi d'un projet aux termes duquel les six directions actuelles (des services judiciaires, des affaires civiles et du sceau, des affaires criminelles et des grâces, de l'administration pénitentiaire, de l'administration générale et de l'équipement, de l'éducation surveillée) disparaîtraient au profit d'une toute neuve répartition des tâches.

(Lire la suite page 9.)

UN MÉDIATEUR MILITAIRE

Par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

M. Paquet a succédé à M. Pinay comme médiateur. L'institution est imparfaite. Pourtant, elle contribue à renforcer la protection des administrés contre les abus ou les erreurs.

Reste un paradoxe, qu'on pourrait appeler le paradoxe du citoyen. Selon les moments, selon les divers rôles tenus, le même individu est tantôt souverain, tantôt sujet. Souverain comme électeur, garanti comme administré, le Français devient sujet quand il est soldat ou consommateur. Là, les rapports sont trop souvent des rapports de soumission, d'aliénation.

C'est cela qu'il faut changer. L'ambition est d'éliminer l'arbitraire où qu'il se manifeste. Dans l'administration, mais aussi dans l'armée ou sur le marché. L'objectif est de protéger le citoyen où qu'il se trouve. Même sous les drapeaux. Même face aux trusts commerciaux. Quitte à s'inspirer de solutions étrangères. Quitte à instituer deux autres médiateurs.

Chaque militaire est un « *citoyen en uniforme* ». C'est la conception de l'Allemagne fédérale, après les abus du passé. L'armée doit rester liée à la nation, et il est temps d'y songer au moment où l'on envisage une réforme du service militaire. Le soldat ne doit pas se sentir retranché de la collectivité. Dans toute la mesure du possible, il doit posséder les *mêmes prérogatives qu'un civil* (droits individuels, liberté d'information, etc.). Bref, il s'agit de garantir les droits des citoyens quand ceux-ci se trouvent sous les drapeaux.

(Lire la suite page 9.)

L'AVENIR DES MAISONS DE LA CULTURE

Démocratiser pour qui ?

Temples, palais, ghettos, on leur attribue les qualificatifs les plus divers. En province, on les appelle les « macu », signe de familiarité envers les maisons de la culture. Périodiquement, elles resurgissent dans l'histoire de la politique culturelle sous forme de crises, de licenciements de personnel, ou de fermeture. Périodiquement, l'État s'interroge, les collectivités locales s'interrogent.

Ces énormes entreprises sont-elles adaptées aux besoins des région ? Comment leur fonctionnement peut-il être amélioré ? Que faire de ces équipements lourds si l'on décide de changer de stratégie, ce que propose de faire M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture ?

La Maison de la culture d'Angers (M.C.A.) va fermer avant d'avoir été construite. (*le Monde* du 4 juillet) En « préfiguration » depuis six ans, elle disparaît sur décision de la municipalité et du secrétariat d'État à la culture, qui suspendent leurs subventions. La ville met ainsi un terme à un conflit au sein de la M.C.A. Elle congédie une équipe d'animation trop encombrante et se donne les moyens de relancer ses activités culturelles selon ses aspirations. L'État, quant à lui, saisit une occasion d'appliquer sa nouvelle politique de décentralisation, qui s'appuie principalement sur des équipements légers. L'opération risque de faire toutefois des victimes, les animateurs. Mais, depuis longtemps, ils ont appris à être disgraciés sans égards.

Ce qui se passe à Angers concerne, en fait, l'ensemble de la décentralisation. Les maisons de la culture sont l'un des principaux moyens d'action des pouvoirs publics. Elles absorbent autant d'argent que d'énergie. Arrêter aujourd'hui les comptes de l'une d'entre elles revient à examiner ce qu'il reste à toutes de crédit.

LOUIS DANDREL.

(Lire la suite page 19.)

EUROPE

Allemagne fédérale

EN DÉSACCORD SUR LE MONTANT DE L'AIDE AU TIERS-MONDE

M. Eppler, ministre de la coopération économique démissionne du gouvernement

De notre correspondant

Bonn. — Moins d'un mois après sa formation, le gouvernement de M. Schmidt est secoué par une crise. M. Erhard Eppler, ministre de la coopération économique depuis 1968, a démissionné le jeudi 4 juillet, pour protester contre la diminution de l'aide ouest-allemande aux pays sous-développés. Dans sa lettre de démission, M. Eppler écrit : « *Il s'agit actuellement de décider si nous trouverons des rapports constructifs, sinon solidaires, avec les pays sous-développés, ou si un combat international douteux pour la répartition des richesses mettra en danger tous les participants.* »

Le nom le plus souvent cité pour sa succession est celui de M. Wischnewski, actuellement secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui fut déjà de 1966 à 1968 ministre de la coopération.

Depuis quelques jours, le retrait de M. Eppler paraissait difficilement évitable. En une semaine, le ministre de la coopération s'est en effet opposé deux fois au chancelier. M. Eppler avait d'abord essayé d'obtenir que la République fédérale participe au programme d'aide des Nations unies pour les pays sous-développés dépourvus d'énergie

M. Schmidt ne voulait, au contraire, faire aucune promesse avant que les autres pays industrialisés et les producteurs de pétrole n'aient annoncé leurs intentions

Le deuxième sujet de friction est apparu plus grave. M. Apel, ministre des finances, soutenu par M. Schmidt, a préparé pour 1975 un budget d'économie qui tient compte du fait que l'entrée en vigueur de la réforme fiscale, prévue pour le 1er janvier 1975, provoquera une *moins-value* de 11 milliards de deutschemarks (32 milliards de francs).

Tous les ministres, y compris celui de la défense, ont été amenés à faire des sacrifices. Pour la coopération économique, M. Apel proposait une diminution de 280 millions de deutschemarks dans un projet de budget de 3,5 milliards, mais, surtout, il exigeait que le plan de financement en quatre ans de l'aide aux pays sous-développés (18,9 milliards de deutschemarks) soit réduit de 2,1 milliards. M. Eppler s'est opposé à cette exigence, mais s'est déclaré prêt à accepter une diminution de 1,4 milliard. Le gouvernement fédéral a refusé ce compromis

Ainsi, l'aide ouest-allemande aux pays sous-développés, qui représente 0,32 % du produit national brut, restera-t-elle inférieure à la promesse que M. Schmidt, alors ministre des finances, avait faite l'année dernière à la conférence monétaire internationale de Nairobi. M. Schmidt s'était alors engagé auprès des pays du tiers-monde à augmenter l'aide jusqu'à 0,42 % du P.N.B. Aussi est-on loin de l'objectif de 0,7 % du P.N.B. recommandé par l'ONU et par la Commission de Bruxelles, sous l'impulsion notamment des Allemands.

La crise de l'énergie semble avoir transformé les conceptions de M. Schmidt ; celui-ci a été impressionné par la politique des pays producteurs de pétrole qui a renversé les « *termes de l'échange* ». Il ne fait pas de discours sans évoquer ce problème, quel que soit le cadre ou l'auditoire.

Le conflit à propos de l'aide au tiers-monde n'est cependant pas la seule raison de la démission de M. Eppler. L'ancien ministre concevait son travail comme une véritable mission, et la coopération entre les pays industrialisés et les pays sous-développés comme une nécessité autant morale que politique. Cet idéaliste, proche de MM. Brandt et Heinemann, n'avait guère sa place dans un cabinet Schmidt-Genscher. Son départ est un nouveau signe de l'évolution technocratique de la coalition.

C'est aussi un symptôme du conflit latent entre le chancelier et une grande partie de la social-démocratie. Avec M. Eppler, c'est un représentant du centre gauche du S.P.D. qui s'en va. Sans *doute les dirigeants du parti* auraient-ils souhaité éviter un éclat jugé prématuré ; mais la démission de M. Eppler, qui est par ailleurs président du S.P.D. de Bade-Wurtemberg, va accélérer une évolution perceptible dès l'arrivée de M. Schmidt à la chancellerie : le parti social-démocrate parle son propre langage, tandis que le chancelier s'exprime pour la coalition. Cette dualité risque d'être une source permanente de conflits, dont la démission de M. Eppler pourrait ne bien être que le premier.

DANIEL VERNET.

[M. Erhard Eppler est né le 2 décembre 1926 à Ulm. Il fut membre du parti populaire pan-allemand d'orientation neutraliste avant d'adhérer en 1956 au S.P.D. Il est élu au Bundestag en 1961, où il se spécialise dans les questions de politique étrangère. Appelé au *ministère de la coopération économique* en 1968, il acquiert en même temps une position importante au sein du S.P.D. Il devient membre de son comité directeur en 1970, puis préside la commission chargée de la réforme fiscale. Théoricien dont la pensée subit l'influence d'une conscience religieuse très vive, M. Eppler est lié à l'Eglise évangélique.]

Italie

M. RUMOR S'EFFORCE D'ÉVITER UN HEURT AVEC LES SYNDICATS

(De notre correspondant.)

Rome. — Une nouvelle rencontre entre le gouvernement et les syndicats s'est terminée tard dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 juillet à Rome. Des divergences se sont manifestées, mais la confrontation a été utile, déclare-t-on du côté officiel. Les secrétaires généraux des confédérations syndicales doivent se réunir ce vendredi pour tirer les conclusions de la discussion.

Le président du conseil, qui était entouré des ministres chargés des questions économiques, semble s'être mis d'accord avec ses interlocuteurs pour un rendez-vous à l'automne. M. Rumor a longuement exposé les liens entre la politique de réformes sociales et les mesures monétaires et de restriction du crédit qu'il a envisagées. Du côté syndical, on estime que les prélèvements fiscaux frappent beaucoup trop lourdement les travailleurs, du fait notamment de l'augmentation des impôts indirects et des tarifs publics. La prudence est extrême en tout cas de part et d'autre.

Un autre élément joue : le caractère confus de la situation à l'intérieur de la démocratie chrétienne. Les choses seront-elles éclaircies après la prochaine réunion du conseil national des 12 et 13 juillet ? On espère simplement qu'une solution au moins provisoire sera trouvée pour franchir le cap de l'été. Les socialistes en tout cas se refusent à participer à un cabinet qui aurait les syndicats contre lui. Le fait que la rupture ait été évitée est déjà positif en soi. Cela n'empêchera pas pour autant les dirigeants des confédérations syndicales de mettre au point un calendrier de grèves échelonnées dans le temps et à travers le pays. — J. N.

Luxembourg

M. THORN PRÉSENTE UN VASTE PROGRAMME DE RÉFORMES INTÉRIEURES

Luxembourg *(A.F.P.)*. — M. Gaston Thorn, président du gouvernement luxembourgeois et ministre des affaires étrangères, a présenté, le jeudi 4 juillet, devant le Parlement, le programme de la coalition socialiste-libérale.

Fidèle, en matière extérieure, aux orientations traditionnellement européennes et atlantistes du Grand-Duché, ce document contient une série de projets, sur le plan intérieur, qui traduisent la volonté de réformes du cabinet de centre-gauche. En effet, le programme de politique intérieure, placé sous le signe de la modernisation de la société, porte notamment sur une meilleure information du public, la création d'un « ombudsman », une nouvelle répartition des charges fiscales, la lutte contre la fraude fiscale, une libéralisation de la législation sur le divorce et l'avortement, la suppression des écoutes téléphoniques, une réforme du droit civil et pénal, une indexation de tous les salaires, une augmentation massive des allocations familiales et la gratuité progressive des transports en commun.

Grande-Bretagne

Prévues par le Livre blanc britannique

Les élections en Irlande du Nord auraient lieu à la fin de l'année ou au début de 1975

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique a rendu public, le jeudi 4 juillet, un nouveau Livre blanc sur l'avenir de l'Irlande du Nord. Le document, intitulé « La Constitution d'Irlande du Nord » et présenté à la Chambre des communes par M. Merlyn Rees, secrétaire d'Etat à l'Ulster, est *le fruit des conversations menées* par celui-ci depuis plus d'un mois à Belfast avec les représentants de toutes les tendances politiques.

Le Livre blanc prévoit l'élection à la représentation proportionnelle, par les habitants des six comtés, d'une « Convention constitutionnelle » de soixante-dix-huit membres, qui sera présidée par une personnalité d'Ulster, indépendante, nommée par la reine. *Aucune date n'est prévue* pour l'élection des membres de cette assemblée, mais on estime généralement que la consultation pourrait être organisée à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine.

En attendant, le gouvernement de Londres administrera directement la province, ce qu'il fait déjà depuis la démission du gouvernement Faulkner à la fin de mai. L'Assemblée de l'Ulster, élue en juin 1973, dans les mêmes conditions que la future Convention, continuera de siéger jusqu'à ce que la date des élections soit annoncée.

Le document accorde six mois à la Convention pour établir un rapport sur l'avenir constitutionnel de l'Ulster. Ce rapport sera ensuite soumis au Parlement de Westminster, qui devra en tirer les conséquences, sous forme d'une loi constitutionnelle. Une fois son rapport terminé, la Convention sera dissoute.

Toute liberté est laissée à la Convention pour établir ses conclusions, et le Livre blanc insiste pour qu'aucune solution ne soit rejetée *a priori*. Il est cependant conseillé aux futurs constituants de tenir compte de plusieurs éléments qui font partie de la « réalité » irlandaise.

Le concept de partage des pouvoirs entre catholiques et protestants ne peut être abandonné. La « *dimension irlandaise* » ne doit pas être négligée : la République d'Irlande est une réalité qu'il est difficile d'ignorer. La « *dimension britannique* » aussi reste essentielle. Le Livre blanc laisse clairement entendre, à cet égard, que Westminster pourrait reconsidérer les subventions accordées à l'Ulster. Ces subventions sont de l'ordre de 350 millions de livres (soit plus de 4 milliards de francs) dans le budget de 1974 contre 310 dans l'exercice précédent.

Le document invite enfin les Irlandais du Nord à « *apporter leur soutien actif à la police, ce qui permettrait à l'armée de procéder à une réduction planifiée, ordonnée et progressive de son engagement* ».

Les propositions de M. Rees, qui n'étaient pas attendues si tôt, ont été accueillies de façon mitigée par l'opposition. M. Edward Heath a mis en garde contre le risque d'un « conflit direct » entre la future Convention institutionnelle et le Parlement de Westminster et a qualifié les propositions gouvernementales « *d'extrêmement graves* ».

A Belfast, les protestants ont naturellement applaudi un document qui satisfait trois de leurs revendications essentielles : de nouvelles élections et la suppression de la Constitution de 1973 et des accords de Sunningdale. M. Harry West, l'un des chefs du « loyalisme » a promis que son parti ferait de son mieux pour établir « *une société juste et stable en Irlande du Nord* ». M. Glenn Barr, l'animateur de la grève loyaliste de mai, qui aboutit à la chute de l'exécutif, s'est déclaré dans l'ensemble satisfait.

Quant à la minorité catholique, elle s'inquiète de voir la « *dimension irlandaise* » pratiquement ignorée par le Livre blanc. L'Association pour les droits civiques a accusé le gouvernement Wilson de « *fuir devant ses responsabilités* » et de céder sur toute la ligne devant les revendications des loyalistes.

(Intérim.)

● *Le syndicat des mineurs* britanniques (NUM) a porté, le jeudi 4 juillet, un coup sévère au « contrat social » passé entre le gouvernement et le mouvement syndical en se prononçant contre toute politique de contrôle des revenus aussi longtemps que le caractère capitaliste de la société britannique demeurera inchangé.

Cette décision, adoptée contre l'avis de la direction du syndicat, représente un revirement complet par rapport à la motion modérée adoptée mardi (*le Monde* du 4 juillet). Celle-ci, recommandée par la direction du syndicat, indiquait que les mineurs modéreraient leurs revendications salariales en échange de l'abolition de la loi sur les relations du travail. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

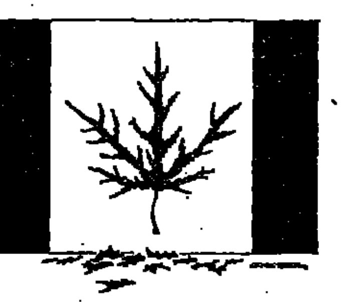
Canada

LA TROISIÈME ÉPREUVE ÉLECTORALE DE M. TRUDEAU

(Suite de la première page.)

C'est ainsi que pour lui le gouvernement de M. Trudeau, « *pilleur arrogant* », est l' « *un des plus réactionnaires de l'histoire du Canada* », tandis que pour M. Diefenbaker, sorti à soixante-quinze ans de son amère retraite, « *ce petit potentat* » a fait du Parlement « *une caricature* », a « *tenté de dégrader la reine* » et « *virtuellement émasculé nos forces armées...* ».

Pourtant, beaucoup de sympathisants se demandent si M. Stanfield n'a pas été un peu trop honnête, précisément, et pas assez « politique » en s'enfermant dans un programme de lutte contre l'inflation qui lui vaut les attaques de tous les autres partis sans exception, et qu'il défend contre vents et marées à chaque réunion. L'inflation c'est le grand thème de la campagne, même si son taux, comme *ne* manque pas de *le* faire valoir M. Trudeau, est bien loin d'atteindre ceux que connaissent les Européens : 7,6 % en 1973, 10 % environ attendus cette année. Mais l'on n'avait pas vu cela au Canada depuis vingt-trois ans. Et puis le rythme est allé s'accroissant ces derniers mois (la hausse des prix de détail a été de 1,7 % d'avril à mai). Les prix alimentaires grimpent beaucoup plus vite que les autres — de 16 à 17 % l'an dernier selon l'opposition — et, surtout, les salaires sont restés



(Dessin de CHENEZ.)

en retard : selon le chiffre officiel le revenu moyen du travail n'a augmenté que de 5,7 % en 1973. Or, d'autres statistiques viennent d'être publiées selon lesquelles les profits des entreprises industrielles ont été, au cours du *premier trimestre* de 1974, de 45,7 % supérieurs à ceux de la période correspondante de l'an dernier.

Se souvenant qu'il se veut « progressiste » autant que « conservateur », M. Stanfield ne manque donc pas de brocarder « *l'élite satisfaite* » qui « *votera pour M. Trudeau et j'aime mieux ça* », ni d'attribuer la plus grande part des responsabilités en ce qui concerne l'inflation à un gouvernement qui n'a pas craint de relever ses dépenses de 24 % en 1973, et demandait la même augmentation cette année. Toutefois, il préconise un gel total des prix et des revenus pendant quatre-vingt-dix jours, suivi d'un « *contrôle souple* » pendant les deux années suivantes : or ce plan soulève autant de questions qu'il en résout, et l'exemple fourni après l'application d'une telle mesure aux *Etats-Unis* en *1972* ne paraît guère convaincant au Canada.

M. Stanfield explique que ce gel n'empêchera pas les augmentations de salaires consenties par les conventions collectives intérieures, qu'il ne s'appliquera pas aux prix agricoles à la production — mais qui paiera la différence ? — ni aux revenus tirés de la vente des immeubles (cela exigerait un énorme appareil de contrôle) enfin que M. Trudeau lui-même avait fait étudier une mesure analogue. Mais le chef conservateur s'est trouvé acculé à la défensive, perdant ainsi l'avantage que lui donnait sa qualité de principal challenger d'un gouvernement passablement usé par six années de pouvoir.

L'enjeu et le problème

Car, de son côté, M. Trudeau ne pèche pas par excès d'imagination. Sans doute le « Kennedy canadien » n'a-t-il rien perdu, à cinquante-cinq ans, de son pouvoir d'attraction sur la foule. Le large sourire, l'éloquence mordante malgré une élocution raffinée — presque trop parfaite — en anglais comme en français, la modestie apparente masquant une assurance distante, continuent de faire merveille, d'autant plus que Mme Margaret Trudeau, qui n'a pas trente ans, fait activement campagne cette fois, et tient même seule des meetings. En même temps, le premier ministre, pour faire pièce aux accusations d' « arrogance » que lui lancent tous ses adversaires, laisse dire qu'il est devenu plus humble, après les « leçons » que lui ont administrées les électeurs en 1972 : « *S'il y a vraiment un nouveau Pierre Trudeau*, a-t-il dit le 16 juin à Ottawa, *c'en est un à qui la vie a appris des tas de choses sur la façon de gouverner un pays.* »

Aussi joue-t-il moins, aujourd'hui, de sa supériorité intellectuelle que de son expérience et des mérites acquis par l'équipe libérale à la direction des affaires : « *Ce qui est en jeu* (« the issue ») aime-t-il à dire dans cette campagne, *c'est la direction : l'inflation n'est qu'un problème.* » Ce qui a permis à M. Stanfield d'inverser la formule : « *Ce qui est en jeu, c'est l'inflation. Mais c'est la direction qui est le problème.* »

En tout cas, M. Trudeau ne propose pas de programme bien précis de lutte contre l'inflation. Il a préféré, « *pour détourner l'attention* » disent ses adversaires, égrener tout au long de sa tournée électorale à travers les provinces certaines promesses plus ou moins spectaculaires, mais parfois tardives ; 85 à 95 millions de dollars pour l'amélioration des retraites — alors que le budget déposé en mai ne prévoyait pas d'efforts particuliers en ce domaine — plus d'un milliard de dollars pour l'amélioration des transports en commun et la prise en charge par l'Etat fédéral des transports ferroviaires de province entre les villes ; 258 millions de dollars en dix ans pour un programme de reconstitution des bancs de saumons dans le Pacifique, etc. Les Canadiens enregistrent ces promesses avec scepticisme. Beaucoup d'entre eux ne semblent pas aussi résolus à faire confiance à M. Trudeau pour enrayer l'inflation.

Les « bigots »

Il est frappant et finalement réconfortant que le thème de l'inflation ait éclipsé tous les autres dans cette campagne, y compris celui du bilinguisme, et les autres aspects de la « question nationale ». Du moins dans l'Ontario et dans les provinces de l'Ouest, c'est-à-dire dans l'immense majorité du Canada anglais. Le mérite en revient d'abord au chef des grands partis. M. Stanfield aurait pu facilement exploiter auprès des anglophones la « loi 22 » du Québec faisant du français la seule langue officielle de la Belle Province. Bien qu'il ne soit pas favorable à ce projet, il ne l'a pas fait. Tout au contraire, il a retiré son investiture à M. Leonard Jones, maire conservateur de la ville de Moncton, dans le Nouveau-Brunswick, qui faisait campagne contre le bilinguisme, et cela au risque de perdre un siège pour son parti.

Il est vrai que lorsque le chef conservateur se met, au prix d'efforts méritoires, à parler français dans des réunions tenues hors du Québec, certains de ceux que les Anglais appellent des « bigots » n'hésitent pas à siffler ou à lui crier : « *Oublie cela !* » Cependant, la presse le soutient dans ses efforts. Après un incident de ce genre survenu dans une localité huppée du nord de Vancouver, un chroniqueur du *Vancouver Sun* écrivait : « *Si même ces gens-là ne connaissent pas le fait bilinguiste sur lequel ce pays est fondé, s'ils ignorent que le Québec est à peu près la seule chose qui nous retienne d'être des Yankees, qui le saura ?* »

Comme tout le monde, M. Stanfield admet qu'il est « *malsain* » que l'essentiel du vote libéral soit concentré au Québec et que les conservateurs y soient aussi peu implantés. Ceux-ci ont obtenu deux sièges en tout et pour tout dans la Belle Province en 1972, contre cinquante-six aux libéraux. En fait, ce décalage est moins sensible si l'on tient compte non plus des sièges mais du nombre des suffrages : si les libéraux ont été devancés par *les conservateurs* il y a deux ans, dans toutes les provinces, à la seule exception du Québec, M. Trudeau n'en a pas moins recueilli les deux tiers de ses voix dans le Canada anglais, et l'écart entre les suffrages obtenus par les deux grands partis n'a été très important que dans une seule autre province : l'Alberta, où l'on a compté 1 électeur libéral pour 2,5 électeurs conservateurs. Partout ailleurs les chiffres se tiennent de près, surtout dans l'Ontario, où les conservateurs ne l'ont emporté que de 33 000 voix environ sur 4 600 000 électeurs.

Aussi bien est-ce dans cette province, notamment à Toronto et dans la région intensément peuplée du Fer-à-Cheval qui borde l'extrémité occidentale du lac Ontario, que la décision se fera. En 1972, neuf sièges avaient été enlevés dans la province avec moins de mille voix d'écart, le record étant détenu par la circonscription d'Ontario, où un libéral ne l'avait emporté sur son rival que de quatre voix. Dans le Grand-Toronto, aucun mandat n'avait été conquis avec une marge supérieure à 3 600 voix sur quelque 50 000 électeurs inscrits en moyenne par circonscription. Il suffira donc d'un faible glissement de voix dans cette province, qui fournit à elle seule le tiers des membres de la Chambre des communes, pour faire pencher la balance.

MICHEL TATU.

Prochain article :

UN SCRUTIN TOUS LES DEUX ANS

De l' « énumération » à la « déclaration »

Tout citoyen canadien âgé de dix-huit ans dispose du droit de vote aux élections fédérales, même s'il n'a cet âge que le jour du scrutin. Il lui suffit pour cela de se faire inscrire sur les listes électorales, au cours de l'opération dite de l' « énumération », qui commence dès la septième semaine précédant le vote, lequel a toujours lieu un lundi. Encore n'est-il même pas nécessaire, dans les régions rurales, d'être inscrit sur les listes, le témoignage d'un électeur inscrit suffisant. Le vote par procuration est autorisé, mais le vote par correspondance est remplacé par une procédure de vote anticipé, qui a lieu dans un bureau spécial, soit le second samedi, soit le lundi précédant le jour officiel du scrutin : il suffit pour y participer d'indiquer que l'on devra s'absenter ce jour-là.

Par une survivance qui prendra fin en 1975, tout citoyen britannique résidant en permanence au Canada depuis 1967 au moins, et ayant au moins vingt ans à cette date, peut participer au vote. En revanche, ne peuvent voter, en dehors des condamnés de droit commun, les « directeurs de scrutin », fonctionnaires désignés pour surveiller la marche des opérations dans chaque circonscription. Ceux-ci ne retrouvent leur droit de vote que lorsqu'il leur faut départager deux candidats ayant obtenu un nombre égal de suffrages, auquel cas ils emportent la décision.

La « présentation » des candidats équivaut au dépôt des candidatures ; elle doit avoir lieu avant le vingt et unième jour qui précède le scrutin, sauf dans quelques circonscriptions particulièrement étendues, où elle doit avoir lieu avant le vingt-huitième jour. Enfin, ce n'est que sept jours après la proclamation de l' « addition officielle des résultats » que le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix est « déclaré », autrement dit proclamé élu. Après le scrutin du 30 octobre 1972, il avait fallu attendre le 12 décembre suivant pour voir proclamé le dernier résultat officiel.

Etats-Unis

PENDANT SON VOYAGE AU PROCHE-ORIENT M. NIXON A SOUFFERT D'UNE PHLÉBITE

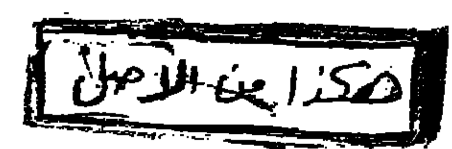
New-York (A.F.P., Reuter). — Le président Nixon « risquait sa vie » en faisant ses voyages au Proche-Orient et en Union soviétique, alors qu'il souffrait d'une phlébite, a déclaré, le jeudi 4 juillet, son médecin personnel, le docteur Walter Tkach, *au journal « Daily News »* de New-York.

Le docteur Tkach a souligné que le caillot de sang formé dans la jambe gauche du chef de l'Etat au moment où il se préparait à se rendre au Proche-Orient aurait pu parvenir jusqu'aux poumons et provoquer une embolie pulmonaire. « M. Nixon connaissait la gravité de la situation, a ajouté son médecin. Il a pris un risque calculé. Cela aurait pu le tuer. » Le médecin *a d'autre part indiqué que M. Nixon* ne l'avait mis au courant de sa maladie que deux jours après l'apparition des premiers symptômes. Le président était alors à Salzbourg, en Autriche, prêt à poursuivre son voyage vers le Proche-Orient. Un porte-parole de la Maison Blanche a confirmé jeudi la déclaration du docteur Tkach, tout en minimisant les dangers encourus par le président. Il a affirmé que l'affection était maintenant complètement guérie.

Bolivie

● LE COLONEL JUAN PEREDA, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, a déclaré, le jeudi 4 juillet, que deux anciens présidents de la République, les généraux Juan José Torres et Alfredo Ovando, organisaient, avec l'aide de l'écrivain français M. Régis Debray — qui demeura emprisonné trois ans et demi à Camiri, — un mouvement de guérilla en *Bolivie*. — *(A.F.P.)*.

● *L'hommage de Paris à Miguel Angel Asturias.* — La grande médaille de la Ville de Paris, qui avait été attribuée avant sa mort à Miguel Angel Asturias, alors ambassadeur en France, a été remise, le 4 juillet, à l'Hôtel de Ville, à la veuve de l'écrivain guatémaltèque par M. Yves Milhoud, président du Conseil de Paris.



AMÉRIQUES

Uruguay

UN PROJET DE LOI PRÉVOIT LA « LIMITATION DES EXCÈS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION »

Montevideo (A.F.P.). — Un projet de loi sur la presse prévoyant des peines de trois ans de prison pour *« la divulgation préméditée de fausses nouvelles »* a été présenté le jeudi 3 juillet au Conseil d'État uruguayen, un organisme suppléant le Parlement dissous l'an dernier.

Le nouveau projet de loi reprend les termes de la loi de défense de la sûreté promulguée en 1972. Il précise que *« sera considéré comme délit de presse et puni de six mois à trois ans de prison la divulgation préméditée de fausses nouvelles susceptibles de troubler l'ordre public, de causer un préjudice aux intérêts économiques de l'État et au crédit extérieur ou intérieur de la nation »*.

Le projet de loi a également pour objet de *« limiter les excès de la liberté d'expression »* et établit les normes du droit de réponse. Le gouvernement uruguayen a ordonné récemment, dans le cadre de mesures de sécurité extraordinaires, l'interdiction de *« la presse marxiste »* et l'interruption temporaire d'autres publications de l'opposition qui ont fini par disparaître. Les agences d'information internationales sont d'autre part tenues par décret de fournir au gouvernement la copie des dépêches qu'elles ont transmises.

● LE VENEZUELA A DE NOUVEAU LEGEREMENT REDUIT SA PRODUCTION PETROLIERE. — Celle-ci est actuellement de 3,1 millions de barils par jour, contre 3,4 millions il y a un an.

LES 6 ET 7 JUILLET A PARIS

La conférence paneuropéenne de solidarité avec le Chili va réclamer la fin de la répression et des tortures

La quasi-totalité des partis communistes, socialistes, sociaux-démocrates et radicaux, et des syndicats de dix-huit pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Est seront représentés, les 6 et 7 juillet, à la conférence paneuropéenne de solidarité avec le Chili, qui aura lieu au Palais des congrès, porte Maillot à Paris. A cette réunion, convoquée à l'initiative du bureau du « Collectif national solidarité - Chili » français, composé de quatre partis de gauche (P.C., P.S., radicaux de gauche, P.S.U.) et de trois syndicats (C.F.D.T., C.G.T. et Fédération de l'éducation nationale), participeront également des organisations de jeunesse européennes et des personnalités du monde ecclésiastique. Les leaders des sept formations invitantes seront présents. M. Sicco Mansholt représentera l'Internationale socialiste dont il est le vice-président.

Cette conférence, tout d'abord, revêt une grande signification au plan européen. Elle a lieu, en effet, alors que les négociations menées à Genève, au niveau des gouvernements, pour promouvoir la paix et la sécurité en Europe piétinent visiblement. Elle démontre, d'autre part, que les réflexes antifacistes des organisations de gauche demeurent très vifs dans tout le continent trente ans après la chute du nazisme. Néanmoins, il a été convenu que les travaux de la conférence seront uniquement consacrés à la situation chilienne, excluant donc les discussions publiques sur les relations européennes.

L'objet de cette réunion est ainsi d'exercer une pression morale sur le gouvernement chilien pour *« que cessent l'état de guerre interne, les arrestations arbitraires, les tortures, les jugements sommaires »* et que *« soient respectés au Chili la dignité, les droits de l'homme et les libertés élémentaires, civiques, démocratiques et syndicales »*. Selon le porte-parole du Collectif, la résistance chilienne sera représentée à cette réunion *« au plus haut niveau »*, ce qui laisse prévoir la présence, en particulier, de M. Carlos Altamirano.

Aucune exclusive, d'autre part, n'a été lancée contre l'un quelconque des mouvements s'opposant à la junte, quelle qu'ait été son attitude lorsque l'Unité populaire était au pouvoir. Le MIR, en particulier (Mouvement de la gauche révolutionnaire), devait participer à la conférence.

C'est M. Edgardo Enriquez, l'un des principaux dirigeants du MIR, qui représentera ce mouvement à la conférence de Paris. M. Edgardo Enriquez vient de Cuba où il a été envoyé en mission par le MIR, mais il doit retourner au Chili. M. Enriquez a fait état lors de son passage à La Havane de *« l'urgence dramatique »* d'une union de toutes les forces opposées à la junte. Cette union doit, selon lui, regrouper les chrétiens progressistes du parti démocrate chrétien.

La réunion qui a été retardée par l'élection présidentielle française intervient, de ce point de vue, à un moment favorable. Les formations politiques ayant participé à l'Unité populaire chilienne sous le président Allende se sont, en effet, récemment entendues pour rédiger, dans la *clandestinité*, un appel commun à la formation d'un front antifasciste. Ce texte circule « sous le manteau » depuis le 1er mai au Chili (*le Monde* du 18 juin).

D'autres informations confirment, d'autre part, qu'une résistance intérieure à la junte commence à se structurer : non pas, naturellement, une résistance armée, mais une résistance que l'on pourrait qualifier de « quotidienne ». Ainsi une sorte de « chronique des événements courants » — trois ou quatre feuillets ronéotypés chaque mois — circule clandestinement au Chili depuis le mois de mars, fait état d'une quarantaine de grèves pendant les premiers mois de 1974, notamment parmi les dockers de Puerto Montt, les mineurs du gisement ferrifère d'Algarrobo (Vallenar) et les ouvriers d'une usine de chaussures de Santiago. Une forme de grève perlée a également eu lieu dans les mines de cuivre de El Teniente et de Chuquicamata.

Une résistance spontanée

Dans un numéro de juin de l'hebdomadaire espagnol *Triunfo*, d'autre part, le journaliste Eric Nepomuceno raconte l'entrevue clandestine qu'il a eue à Santiago avec M. Jaime Gazmuri, secrétaire général du Mouvement d'action populaire unifié — ouvriers et paysans (M.A.P.U.-O.C.). M. Gazmuri est, avec M. Miguel Henriquez, du M.I.R., l'un des très rares dirigeants de gauche de premier plan qui aient réussi à échapper à la répression et à poursuivre la lutte au Chili même.

« Nous sommes, déclare M. Gazmuri, *dans une phase qui se caractérise par la réorganisation des partis et leur adaptation organique aux conditions de travail imposées par la clandestinité et par la mise en œuvre d'un front politique, qui implique un processus d'organisation et de développement d'un vaste front populaire correspondant à la situation du pays. Ce mouvement irait bien au-delà de la simple reconstitution de l'Unité populaire... Outre l'U.P., il faut y inclure le MIR, la démocratie chrétienne, ainsi que tous les éléments démocratiques du Chili. Nous estimons que ce front élargi est réalisable, car la dictature en crée les conditions objectives à travers presque tout le pays. »*

Argentine

APRÈS LES OBSÈQUES DU GÉNÉRAL PERON

Dirigeants politiques et syndicaux tentent de rassurer une opinion déconcertée

Les obsèques du général Peron, le jeudi 4 juillet à Buenos-Aires, ont été l'occasion, pour les responsables politiques, militaires, syndicaux et économiques argentins, de réaffirmer leur attachement aux institutions, symbolisées par la nouvelle présidente de la République, Mme Peron. MM. Lopez Rega et Ricardo Balbin : le plus proche conseiller de la présidente et le dirigeant du parti radical, paraissent bien, aujourd'hui, être au centre des spéculations. Des contacts ont eu lieu entre M. Balbin et les responsables du justicialisme, de la C.G.T. et du patronat, en vue d'approfondir certaines « coïncidences » entre leurs objectifs, et ceci afin de « préserver l'unité nationale ».

Dans une publicité payée, parue le 5 juillet dans un journal de la capitale, les Montoneros, jeunes péronistes de gauche, ont indiqué qu'ils reprendraient le « combat dans les villes » « si un accord formel et immédiat n'est pas conclu entre les forces politiques et sociales intéressées à la libération nationale » *et* « si les idéaux de Peron et les droits des travailleurs ne sont pas garantis ».

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Raide dans son simple habit de deuil, la silhouette encore amincie, les traits tirés, Mme Peron est apparue plus fragile et désemparée que jamais lors de l'éloge funèbre prononcé devant la dépouille mortelle du général, dans l'enceinte de la Chambre des députés. La salle était comble : parlementaires, ministres, représentants des gouvernements étrangers, toute l'assistance, vivement émue, retenait son souffle pour écouter les orateurs rendre hommage au chef d'État disparu et à la jeune femme qui, non sans une évidente appréhension, assume la lourde charge de le remplacer. Peron est mort, vive Peron : « *On veut voir Isabel* », criait la foule massée aux alentours du Congrès.

L'éloge, dans la bouche des partisans, tourna souvent au panégyrique du « *géant américain* », de l' « *architecte du tiers-monde* », du « *leader universel* ». Mais ce fut l'ancien adversaire, M. Ricardo Balbin, le seul des douze orateurs à improviser son discours, qui parvint à tirer des larmes de l'auditoire. Parlant au nom de l'Union civique radicale, qu'il dirige depuis de longues années, et de toutes les forces politiques d'opposition, M. Balbin évoqua avec une poignante conviction « *les vieilles luttes* » de 1945 à 1955 et « *la relation nouvelle inespérée* » après le retour d'exil en 1972. « *C'est*, dit-il, *d'un ami que le vieil adversaire prend congé. Et maintenant, l'avenir : parce qu'il est venu mourir ici, en Argentine, je vous dis, Mme la présidente de la République, les partis se trouveront à vos côtés au nom de l'époux mort pour servir la permanence des institutions qu'en cette heure vous symbolisez.* »

La cérémonie qui tenait lieu de funérailles a dépassé le cadre de l'hommage. Si le vieux dirigeant radical, aujourd'hui au centre de toute l'activité politique, a voulu témoigner solennellement sa solidarité à la frêle Isabelle, d'autres orateurs ont également saisi l'occasion pour se prononcer et lever le voile sur un futur incertain. Représentant les forces armées, loquaces en ces jours de drame — pour mieux rester muettes à l'avenir ? — le général Anaya a honoré la mémoire d'un « *camarade, le plus ancien membre de l'armée en activité* », et réitéré l'engagement des militaires au pouvoir de 1966 à 1973 de garantir les institutions. *La* promesse n'est jamais superflue dans un pays où l'on voit encore avec suspicion des uniformes et des véhicules kaki dans les rues.

Au nom du parti justicialiste, M. Duilio Brunello a évoqué « *le chef triomphant* » pour inviter ses partisans désunis à reporter leur admiration et leur ferveur sur celle qui porte « *le nom du géant* ». M. Adelino Romero, secrétaire général de la C.G.T., successeur de M. José Rucci, assassiné en septembre dernier, a voulu rendre grâce au président défunt pour « *la paix qu'il a su instaurer* », et il a lancé un appel à la « *solidarité* » en un moment où les syndicalistes doivent précisément s'en inspirer. La centrale ouvrière, où les luttes de factions se sont accrues depuis la mort de Peron, tiendra son congrès la semaine prochaine afin d'élire ses nouveaux dirigeants. Quant à M. Julio Broner, principal responsable du patronat de la C.G.E. (Confédération générale économique), il a été encore plus concret, insistant sur l' « *obligation de donner une nouvelle impulsion aux objectifs économiques et sociaux du plan de reconstruction et de libération nationale* » mis en vigueur par Peron.

Les dirigeants politiques et syndicaux du pays ont, d'évidence, besoin du réconfort de ces paroles, cent fois répétées mais toujours nécessaires, alors que le pays commence à sentir avec une certaine angoisse le vide que laisse Peron. Un vide qui, jeudi, déjà, se peuplait de rumeurs de mauvaise augure, comme celle de l'assassinat de M. Hector Campora, ancien président de la République, qui, avant de démissionner en juillet 1973, fut l'idole des jeunes péronistes, l'aile gauche du parti majoritaire. Le pessimisme règne. « *Comment Isabelita pourrait-elle réussir là où Peron lui-même a échoué ?* » remarquait devant nous un des hommes qui eut longtemps la confiance du défunt président. « *Ce dernier*, ajoute-t-il, *était las, et les menaces qu'il proférait de temps à autre de tout abandonner, et même le pays, n'étaient pas feintes. A la fuite devant ses responsabilités, que l'histoire aurait certainement condamnées, il a préféré, oui, la fuite dans la mort, qui lui épargnera les jugements sévères de ses contemporains et des générations à venir.* »

En contemplant la pluie qui tombait sans cesse jeudi, sur les centaines de milliers de personnes massées au passage du cortège funèbre, les plus pessimistes soupiraient : « *Après moi, le déluge...* »

L'opinion publique exige d'être rassurée sur le futur immédiat. Les dirigeants politiques s'affairent, multipliant les réunions. Dès après l'éloge funèbre, et pour bien démontrer qu'ils n'en restaient pas aux mots, MM. Brunello, Balbin, Romero et Broner, ont eu un entretien. Dans un communiqué conjoint, publié par la suite, ils se réfèrent aux « *coïncidences programmatiques* [des partis et des organisations syndicales] *atteintes avant les élections et mises en œuvre après par le truchement du pacte social* » et conviennent d' « *approfondir ces coïncidences et de réaliser les ajustements nécessaires afin de préserver l'unité nationale dans le cadre de la légalité constitutionnelle : on resserre les rangs pour ne pas perdre le contrôle d'une situation instable* ».

PHILIPPE LABREVEUX.

A travers le monde

Bulgarie

● RECTIFICATIF. — C'est pour des raisons d' « *opportunité* » et non pour « *opportunisme* », comme il avait été précédemment annoncé sur la foi de dépêches d'agences (*le Monde* du 5 juillet), que plusieurs dirigeants du parti communiste bulgare viennent d'être limogés.

Finlande

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, M. Urho Kekkonen, âgé de soixante-treize ans, a subi le jeudi 4 juillet, à l'hôpital universitaire central de Helsinki, une opération de la prostate. — *(Corresp.)*

Pakistan

● M. ZULFIKAR ALI BHUTTO, premier ministre pakistanais, doit avoir des entretiens avec les dirigeants soviétiques, les 8 et 9 juillet à Moscou, apprend-on de source officielle.

DIPLOMATIE

Devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée

M. Sauvagnargues définit la politique française : FERMETÉ DANS LES DESSEINS SOUPLESSE DANS LA DÉMARCHE

« Le gouvernement souhaite que la politique française soit marquée par la fermeté et l'ambition dans ses desseins et par la souplesse dans sa démarche », a déclaré M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, jeudi 4 juillet, en comparaissant pour la première fois devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. La France, a-t-il dit, présentera un *« visage libéral »* et défendra les droits individuels et l'autodétermination des peuples. Dans son exposé et ses réponses le ministre a notamment traité les points suivants :

Relations atlantiques : M. Sauvagnargues a déclaré que la *« controverse atlantique »* avait été réglée par la déclaration dite d'Ottawa, que le gouvernement juge équilibrée et dont les engagements ne dépassent pas ceux pris en 1949 dans le pacte atlantique. La déclaration d'Ottawa, a souligné M. Sauvagnargues, reconnaît la valeur dissuasive de la force nucléaire française et ne prévoit que des consultations interalliées non obligatoires et portant sur des sujets qui touchent aux intérêts de l'alliance. La France a rappelé au conseil atlantique d'Ottawa, a dit le ministre, qu'elle n'avait pas l'intention de rentrer dans l'organisation militaire intégrée. Interrogé sur une éventuelle participation à l'Eurogroupe, organe de l'OTAN, dont les membres souhaitent l'entrée de la France pour coopérer dans le domaine des armements, M. Sauvagnargues a répondu : *« La coopération en matière d'armements doit avoir un caractère européen et ne se pose pas en termes de participation ou non à l'Eurogroupe. »*

Communauté européenne : le ministre a déclaré que la France, qui exerce la présidence du conseil des ministres de la Communauté pendant le semestre en cours, *« dans des conditions que la conjoncture rend difficiles »*, désire toujours atteindre l'objectif de l'union européenne en 1980.

Mais, a-t-il dit, *« la priorité des priorités est d'éviter la désintégration du Marché commun »*. En réponse à une question, il a répété la même formule. *« Ni la perspective de 1980 ni une fuite en avant dans le domaine institutionnel ne peuvent se substituer à la nécessité d'apporter une solution aux problèmes économiques immédiats auxquels la Communauté est confrontée »*, a-t-il ajouté.

L'intention du président de la République, a précisé M. Sauvagnargues, est bien de convoquer un « sommet » européen avant la fin de l'année si nos partenaires en sont d'accord et si la conjoncture politique et économique le permet. Dans l'immédiat, la France cherchera d'abord à améliorer les conditions de travail du conseil des ministres de la Communauté et incitera la Communauté à examiner le problème de l'énergie *« dans les meilleurs délais »*.

Dialogue euro-arabe : le ministre a indiqué que la France, en tant que président de la Communauté, attend sous peu que les pays arabes désignent un délégation pour discuter avec elle la procédure du dialogue. Ce dialogue, a-t-il dit, *« a comme objet le développement de la coopération à long terme, ce qui lui donnera une dimension politique »*.

Energie : Comme on lui demandait ce que ferait la France dans le cas où le *« groupe de coordination énergétique »* (créé par les États-Unis en février et qu'elle boycotte) s'intégrerait à l'O.C.D.E., M. Sauvagnargues a répondu : *« Tout ce qui se fera dans le cadre de l'O.C.D.E. nous convient. »*

Détente : « La défense et la détente sont complémentaires, a dit le ministre. *C'est ainsi qu'on les conçoit aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest. »*

● PRECISION. — Dans le communiqué des entretiens Nixon-Brejnev (*le Monde* du 5 juillet), le paragraphe consacré à une éventuelle réunion « au sommet » pour conclure la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (« sommet » souhaité par l'U.R.S.S. et qui soulève des réticences dans la Communauté européenne) déclare exactement : « *Les deux parties se placent dans l'hypothèse* (« *assumption* ») (et non « *les deux parties estiment* ») *que les résultats de la négociation permettent de conclure la conférence au plus haut niveau.* »

La Cour de La Haye a repris ses audiences sur les essais nucléaires français

Amsterdam. — La Cour internationale de justice a repris, jeudi 4 juillet, ses audiences dans l'affaire des essais nucléaires qui oppose Paris à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.

La Cour doit d'abord déterminer si elle est compétente avant de pouvoir se prononcer sur la recevabilité des plaintes. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont déposé, le 9 mai 1973, des requêtes, en demandant à la Cour de juger si les explosions nucléaires dans l'atmosphère sont compatibles ou non avec le droit international, et d'ordonner que le gouvernement français cesse les essais. L'absence de représentants français n'a surpris personne, la France ne reconnaissant pas la juridiction de la Cour en la matière.

Le représentant australien, M. Murphy, estimait, jeudi, que la Cour pouvait très bien se déclarer compétente, étant donné qu'aussi bien son pays que la France ont signé en 1928 l'Acte général de la Société des nations, dans lequel les signataires s'engageaient à régler les différends de façon pacifique, en faisant appel éventuellement à une instance telle que la Cour de La Haye. Cependant la France, comme beaucoup d'autres pays, a exclu de cette procédure les différends « *concernant des activités se rapportant à la défense nationale* ». C'est là-dessus qu'elle s'appuie pour refuser la Cour internationale.

Dans la plaidoirie qu'il a prononcée jeudi, M. Murphy a d'abord souligné que si la France a annoncé qu'elle ferait, à partir de 1975, des essais souterrains, cela ne signifiait pas qu'elle renonçait aux essais atmosphériques. Le ministre australien s'est inscrit en faux contre l'interprétation française d'un rapport de la commission scientifique des Nations unies, selon lequel les essais nucléaires français seraient inoffensifs.

« *Cette assertion*, a-t-il dit, *n'est pas correcte. La commission scientifique des Nations unies n'a jamais, je le répète, jamais confirmé le caractère inoffensif d'aucun essai nucléaire dans l'atmosphère.* »

[Dans son rapport de 1969 et plus nettement dans celui de 1972, le comité scientifique des Nations unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, a indiqué que les apports de contamination radioactive dus aux essais nucléaires atmosphériques actuels étaient faibles et ne modifiaient pas, de façon significative, la situation créée par les expérimentations antérieures. Il a demandé à être déchargé, jusqu'en 1975, de l'obligation de communiquer chaque année ses conclusions à l'O.N.U.]

ASIE

Japon

GRACE A D'IMMENSES RESSOURCES FINANCIÈRES

Le parti gouvernemental devrait conserver la majorité aux prochaines élections à la Chambre haute

De notre correspondant

Tokyo. — Au début de l'année, la gauche japonaise voyait venir avec les élections à la Chambre haute, qui vont avoir lieu le 7 juillet, sa plus belle chance depuis plus de vingt-cinq ans. Il est clair aujourd'hui qu'elle n'a pas su la saisir : la partie semble maintenant perdue d'avance pour elle. Tel est du moins le pronostic à peu près unanime des milieux politiques et de l'opinion publique à l'approche du scrutin.

Il y a quelques mois encore, la droite, c'est-à-dire le parti libéral-démocrate qui est au pouvoir et le cabinet Tanaka qui en est l'émanation, avait un véritable cauchemar, celui de perdre la majorité à la Chambre haute. Sa marge de supériorité y est en effet fort étroite.

Si donc la gauche savait profiter de la détérioration de la situation économique et politique — impopularité croissante du cabinet, mécontentement du public devant la hausse galopante des prix et les profits scandaleux de certains milieux d'affaires, difficultés de toutes sortes dans la vie quotidienne, etc. — elle pourrait, pensait-on, faire subir à la droite au moins le léger recul qui suffirait à renverser la majorité. Pour la première fois depuis la dernière guerre, on verrait alors sinon la fin du règne ininterrompu des conservateurs, du moins la fin de leur monopole du pouvoir.

Mais les espoirs de l'opposition ont été déçus. En quelques mois la droite a réussi à redresser la situation à son profit, et les porte-parole du gouvernement considèrent qu'une défaite du parti de M. Tanaka est maintenant inconcevable.

Il s'agit, avec ces élections, de renouveler, comme tous les trois ans, la moitié des 252 sièges de la Chambre haute, soit 126 sièges, et de pourvoir 4 sièges vacants. Le parti libéral-démocrate détient 135 sièges, dont 71 sont à renouveler. Il suffirait qu'il en perde 9 pour se retrouver au-dessous des 126 sièges qui forment la moitié du total. Mais il espère maintenant non seulement conserver ses 71 sièges mais aller jusqu'à 75 ou davantage.

Cette remontée aura été due essentiellement à deux facteurs : l'éternelle discorde de la gauche japonaise, et l'intensité de la campagne du parti gouvernemental, plus précisément l'intensité de l' *« arrosage électoral »* auquel il se livre avec les milliards qu'il a réunis pour soutenir ses candidats.

Les quatre partis d'opposition se sont montrés incapables de faire l'union sur des candidats communs — qui leur eût pourtant assuré une victoire certaine — et, plus encore, sur un programme commun. Une élection témoin, au printemps, celle du gouverneur-maire de Kyoto, gagnée par les communistes, a brouillé au départ le parti socialiste et le parti communiste, le premier voyant dans le second un rival en train de saper ses positions. Même méfiance contre le communisme dans le Komeito, parti d'inspiration bouddhiste, et plus encore dans le petit parti démocrate-socialiste, situé au centre gauche.

Sur quarante-sept circonscriptions locales, six seulement ont vu l'opposition former des alliances électorales, dont quatre entre socialistes et Komeito, une seulement entre socialistes et communistes.

Le parti socialiste, dirigé par des chefs qui depuis des années n'arrivent à rien, est par surcroît rongé par des querelles internes de factions.

Devant le danger qui le menaçait au début de l'année, le parti gouvernemental a réagi avec beaucoup de vigueur sous l'impulsion du dynamique M. Tanaka. Et, suivant le style imprimé par celui-ci à la politique japonaise, il a jeté dans la bataille les ressources financières d'un énorme trésor fébrilement réuni pour les élections.

Ce sont, écrit le grand journal *Yomiuri*, les élections les plus malpropres de toute l'histoire japonaise. Un candidat du parti compte que, pour être élu, il doit dépenser de 5 à 8 millions de francs, sinon davantage, et le parti les lui procure. Légalement, pourtant, il n'a pas le droit de dépenser plus de 150 000 francs s'il se présente sur la liste nationale, un peu moins sur une liste locale (les deux catégories de candidatures étant prévues). La loi est outrageusement violée mais personne ne proteste. On dit, dans les milieux politiques, que le parti libéral-démocrate a au moins 20 milliards de yens à dépenser pour cette bataille, soit environ 340 millions de francs.

D'où vient l'argent ? Evidemment de la grosse industrie, des banques, du commerce et des affaires.

Le parti, invoquant l'état de crise et la défense des libertés, a taxé les grosses sociétés plus lourdement que dans aucune autre élection passée. Les cotisations sont telles qu'il y a eu des protestations publiques dans les milieux d'affaires. L'argent va aux diverses factions du parti et, de là, à leurs candidats. Certaines factions bénéficieraient en outre de leurs propres sources de fonds politiques.

« Candidats maison »

L'énormité des dépenses s'expliquerait, disent les intéressés, par l'entretien d'un vaste réseau d'agents électoraux, les frais d'une publicité employant des moyens très modernes, enfin le coût des faveurs faites aux organisations et aux personnes qui peuvent mobiliser ou commander un nombre important de votes.

Nouveauté ou « invention » sans précédent de ces élections-ci, les grosses sociétés, en plus de leurs subventions financières, se sont vu demander par le parti d'adopter chacune au moins un candidat de la liste nationale et de faire campagne pour lui. C'est ainsi, par exemple, que le groupe Mitsubishi a son candidat, et a mis à sa disposition son immense réseau dans le pays, quelque trois cent mille employés ou un million de personnes en comptant les familles. Mille huit cents sociétés auraient été sollicitées par le parti pour faire de même. Une société ira-t-elle jusqu'à faire voter obligatoirement ses salariés pour le candidat maison ? Ce serait une forme nouvelle et inquiétante du paternalisme japonais et de la collusion entre l'État et le capital.

ROBERT GUILLAIN.

Thaïlande

DEUX JOURNÉES D'ÉMEUTES TRADUISENT LE CLIMAT DE VIOLENCE ET D'ANARCHIE RÉGNANT A BANGKOK

(De notre correspondant.)

Bangkok. — Le quartier chinois de Bangkok vient d'être le théâtre de deux nuits d'émeutes, qui auraient fait, selon certaines sources, une vingtaine de tués et de nombreux blessés. La police a ouvert le feu sur des manifestants, souvent jeunes et parfois armés, et le gouvernement a décrété l'état d'urgence dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 juillet.

Tout était rentré dans l'ordre jeudi. Cependant des centaines de curieux, profitant d'une journée fériée, sont venus sur les lieux voir les dégâts causés la nuit précédente. C'est lorsque la police a donné l'ordre à cette foule de se disperser que les choses ont de nouveau tourné à l'aigre et qu'une petite guerre de rue a commencé à s'étendre, tandis que le feu était mis à des autocars. Cette fois, il semble que les jeunes manifestants — *« terroristes »*, dira la police — étaient mieux armés que ceux de la veille. Des soldats ont été dépêchés sur place pour prêter main forte aux policiers.

Le général Kris Sivara, commandant en chef de l'armée de terre et responsable du maintien de l'ordre, a alors déclenché l'alerte générale, tandis que le gouvernement déclarait l'état d'urgence à Bangkok.

A première vue, ces événements ne font que traduire le climat de violence endémique qui règne de plus en plus à Bangkok. Il faut croire également que, dans cette capitale assez chaotique, les forces de l'ordre n'ont pas bonne presse et que tout incident peut rapidement se retourner contre elles. Les dirigeants étudiants, intervenus la première nuit pour calmer la foule et lui demander de se disperser, n'ont pas réussi à se faire entendre.

Il reste qu'une situation de fait s'est imposée. Nombreux sont ceux, à Bangkok, qui réclament des mesures d'ordre sévères et qui se plaignent de l' *« anarchie »* qui se développe depuis quelques mois. — J.-C. P.

AFRIQUE

Éthiopie

L'empereur Hailé Sélassié multiplie les concessions à l'armée pour sauvegarder son trône

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — *« Ethiopia tekedem »* — l'Ethiopie avant tout — tel est le nom adopté par le comité des forces armées, qui semble détenir une large part du pouvoir en Ethiopie.

Dans un communiqué lu en amharique à la radio locale, dans la soirée du jeudi 4 juillet, les militaires ont apporté les précisions suivantes.

L'empereur a demandé à toutes les personnes qui doivent être arrêtées de se soumettre. D'autre part, les commandants de la garde impériale ont réaffirmé leur entière solidarité avec le mouvement, et approuvent toutes ses actions, à condition que la personne de l'empereur ne soit pas touchée. Les forces aériennes, quant à elles, ont affirmé n'avoir jamais eu l'intention de bombarder le palais impérial. Seule la défense contre les ennemis extérieurs au pays les préoccupe.

Enfin, le comité annonce la dissolution du soi-disant comité de coordination (comité de militaires modérés, qui était intervenu contre les grèves et contre les syndicats en avril dernier). A l'avenir, ajoute le communiqué, les forces armées n'interviendront en aucun cas dans les conflits entre employeurs et employés.

Ainsi, les militaires progressistes — en position de force actuellement dans l'armée comme dans le pays — ont obtenu satisfaction. Une fois encore, le vieil empereur a sauvegardé son trône. Mais son pouvoir paraît fortement érodé.

Après six jours de crise, la vie politique éthiopienne va-t-elle continuer comme avant, comme si rien ne s'était passé ? La rencontre, mercredi, entre l'empereur et deux représentants du comité des forces armées — un lieutenant-colonel et un capitaine — permet d'en douter.

Plus politique qu'en février et en avril, et sans doute d'une composition différente, le comité des forces armées s'est peut-être aperçu qu'il ne pouvait s'attaquer à la personne de l'empereur sans provoquer de vives tensions entre la garde impériale et l'armée et sans risquer un soulèvement populaire.

L'armée a même tenu à faire entériner par Hailé Sélassié toutes les décisions qui lui importent. Réclame-t-elle la libération de tous les détenus politiques, civils et militaires ? *« Il faut,* répond l'empereur, *que l'affaire soit étudiée au plus tôt pour que nous leur pardonnions. »* Ainsi pourront être libérés les aviateurs emprisonnés il y a quelques mois parce qu'ils étaient tenus pour responsables d'un complot contre le palais.

Pour les autres problèmes, plus politiques, le Roi des rois a renvoyé les représentants du comité des forces armées au premier ministre, non sans avoir ordonné au Parlement, comme le réclamaient les militaires, que la session soit poursuivie jusqu'à l'adoption d'une nouvelle Constitution et de divers projets de loi.

Sur ce problème l'empereur a *« ordonné au premier ministre de prendre les dispositions nécessaires »*, comme il a autorisé le comité à prendre contact avec les différents responsables du gouvernement pour l'exécution d'une politique progressiste, *« qu'il a toujours préconisée »*.

Le premier ministre, M. Makonnen, paraît, quant à lui, incapable de faire face à la situation depuis quatre mois qu'il est au pouvoir. *« Il est,* explique un jeune fonctionnaire, *comme un pompier qui cherche à éteindre plusieurs feux à la fois et qui est partout débordé. »*

L'accusation portée contre le gouvernement d'avoir vendu du grain à l'étranger, à un moment où sévit une famine terrible, qui atteint maintenant neuf provinces, et qui a provoqué la mort dans les régions les plus touchées de 20 % de la population et de 95 % du cheptel, a particulièrement discrédité cette équipe.

En liberté politique surveillée, le gouvernement paraît n'avoir plus qu'un rôle de façade pour des militaires masqués qui ne veulent pas se découvrir. Nous sommes dirigés par un junte à la portugaise, estime un autre fonctionnaire.

Ce pouvoir renforcé des militaires va-t-il leur permettre de promouvoir les réformes indispensables au pays ? Le comité de révision de la Constitution a pratiquement terminé ses travaux. Mais, après examen par le souverain, le gouvernement, puis le Parlement, que restera-t-il de ce projet de monarchie constitutionnelle ? Réalisera-t-on surtout cette réforme agraire, « serpent de mer » de l'administration impériale, qui heurte tant d'intérêts ? Il ne suffit pas d'emprisonner quelque *ras* — les grands féodaux — pour que tous les obstacles soient levés. Mais le bruit sourd des mouvements de la ville se répercute dans les campagnes. Y trouvera-t-il un écho ?

BRUNO DETHOMAS.

PROCHE-ORIENT

ANCIEN GRAND MUFTI DE JÉRUSALEM

HAJ AMINE EL-HUSSEINI EST MORT

L'ancien grand mufti de Jérusalem, Haj Amine El-Husseini, est décédé jeudi 4 juillet à Beyrouth, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à la suite d'une crise cardiaque.

De notre correspondant

Beyrouth. — Né en 1897 à Jérusalem, Haj Amine El-Husseini était l'un des représentants les plus authentiques, mais aussi les plus contestés, de la Palestine arabe de l'époque qui précéda la création de l'Etat d'Israël. En 1948, ex-grand mufti de Jérusalem avait déjà passé trente années de sa vie à lutter contre le mandat anglais et l'implantation de colons juifs venus d'Europe. Il avait pris la tête des sept soulèvements. Le premier, en 1920, lui avait valu une condamnation par contumace à dix années de travaux forcés ; le dernier, en 1936, l'avait obligé à se réfugier au Liban. Pourchassé par la police de la puissance mandataire, se cachant dans les souterrains de la mosquée El Aqsa des mois durant, arrêté à plusieurs reprises, il avait bénéficié de non-lieux ou, quand il était condamné, de mesures de grâce. La puissance mandataire était contrainte de ménager un homme qui détenait un double pouvoir : temporel, puisque les masses voyaient en lui le leader du mouvement de libération nationale, et spirituel, en sa qualité de la plus haute autorité religieuse du pays.

C'est en 1922 qu'il avait succédé à son frère, Sayed Mohamed Kamel El-Husseini, comme grand mufti de Jérusalem. Diplômé de l'université islamique d'El Azhar, au Caire, il était très versé dans les questions de religion. Mais il ne s'intéressait pas moins au métier des armes. Ayant suivi des cours à l'académie militaire d'Istanbul, il devait servir comme officier dans les rangs de la 46e brigade ottomane, en garnison à Izmir, pendant la première guerre mondiale. Dans toutes les phases de la longue lutte du peuple palestinien, jusqu'en 1948, on le retrouvera tantôt à la tête de délégations en mission à travers le monde — notamment à Londres en 1934, quand il fut chargé de négocier l'indépendance de la Palestine arabe, — tantôt à la tête des manifestations de rue qui ne tardaient pas à dégénérer en émeutes.

Au lendemain du déclenchement de la dernière guerre mondiale, les Anglais demandent à la France, puissance mandataire au Liban, de leur livrer le mufti de Jérusalem, qui se trouvait alors à Beyrouth. Le leader palestinien s'enfuit en Irak et, de là, après le coup d'Etat pro-allemand avorté de Rachid Gailani, en Iran. La Turquie refuse de l'accueillir, et sa tête est mise à prix par les alliés : 20 000 livres sterling à qui fournirait des renseignements sur le refuge du « Haj », lequel, entre-temps, avait fini par gagner l'Allemagne hitlérienne.

Ce dernier épisode de sa vie est passé sous silence dans la biographie officielle de l'ex-mufti distribuée le 4 juillet à la presse de Beyrouth. Pourtant, le leader palestinien est surtout connu à l'étranger pour cette phase, très controversée, de sa carrière politique. Dans quelle mesure a-t-il collaboré avec les nazis ? Nous lui avons posé la question en 1968 : *« J'ai bien rencontré Eichmann,* nous répond-il ; *c'était pendant une nuit d'hiver de l'année 1944, au palais Rothschild à Budapest. Le bruit avait couru alors avec persistance d'un accord possible entre le Reich et l'agence juive portant sur le « rapatriement » en Palestine d'un premier contingent de 1 500 juifs hongrois. J'ai vite réagi et demandé au chef S.S. de renoncer à une telle transaction. Je lui ai dit : « Songez que tout juif qui se rend » en Palestine devient automati- » quement un militant au service » de l'impérialisme britannique. » Il semble que mon entrevue avec Eichmann ait compromis les démarches déployées à l'époque auprès du Führer pour arrêter le génocide des juifs. Les Allemands envisageaient la possibilité de troquer des juifs contre des camions. Il ne me restait plus qu'à jouer la carte du Reich. Je n'ai pas été plus pro-nazi que Pino Ginsburg, par exemple, un juif de Palestine qui, en 1938, s'était présenté au quartier général de la Gestapo à Berlin pour conclure un pacte avec le diable. Ginsburg collaborait alors avec les nazis pour venir en aide aux juifs allemands. Il en a sauvé plusieurs millions. Moi aussi, j'ai eu recours aux Allemands pour essayer de sauver ma patrie, la Palestine. »*

C'est dans le secteur de l'Allemagne occupée par les Français que l'ex-mufti a été appréhendé au lendemain de la guerre. Interné en France, il réussit à s'évader au cours de l'été 1946 pour se réfugier en Egypte.

Depuis 1948, Haj Amine El-Husseini vivait dans une modeste maison de la banlieue de Beyrouth, un peu en marge des événements, même s'il continuait à présider aux activité du Haut Comité arabe de Palestine, formation qu'il avait créée en 1936, et qui lui permettait de recueillir des fonds dans les pays islamiques d'Asie et d'Afrique.

Les organisations de la résistance palestinienne lui reprochaient son passé *« assez trouble »*, ses origines grand-bourgeoises, ses liens avec les « féodaux » et sa qualité de chef religieux traditionnel.

Il n'en demeure pas moins que, dans son bulletin qui annonce le décès du mufti, l'agence d'information des fedayin, Wafa, a rendu un dernier hommage *« au grand leader disparu, qui a consacré sa vie à lutter pour la cause du peuple palestinien et celle de la nation arabe »*.

EDOUARD SAAB.

Israël a l'intention de créer vingt-cinq nouvelles colonies dans les territoires occupés

Quarante-quatre nouvelles colonies agricoles seront implantées par Israël dans les cinq prochaines années, dont vingt-cinq dans les territoires occupés, annonce l'Agence juive à Tel-Aviv.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Le conseil national du mouvement des kibboutzim du parti Mapam a décidé, pour la première fois depuis la guerre de six jours, d'installer un kibboutz dans les territoires occupés. La motion, adoptée par deux cents voix contre cent, constitue une victoire pour l'aile droite du parti, dirigée par M. Yaakov Hazan. Elle prévoit la création immédiate de la colonie agricole au sud du plateau du Golan, conformément à une résolution prise avant la guerre d'octobre, selon laquelle *« la frontière de paix d'Israël passera sur le Golan »*.

Les membres du Mapam hostiles à ce projet ont fait valoir que le conflit d'octobre 1973 avait profondément modifié la situation. Il est apparu, ajoutent-ils, que le maintien de l'occupation de territoires avait poussé les Arabes à la guerre et que les dix-sept agglomérations israéliennes sur le Golan n'ont pu jouer aucun rôle militaire pendant la guerre. Au contraire, elles ont constitué un fardeau pour l'armée, qui a dû recourir à la force pour évacuer, sous le feu de l'artillerie et de l'aviation syriennes, les habitants de ces agglomérations.

Les deux tendances se sont d'abord affrontées dans les colonnes de l'organe du parti, *Al-Hamishmar*. La question a ensuite été débattue dans tous les kibboutzim du Mapam. Le résultat a été surprenant : quarante-quatre kibboutzim ont voté contre l'installation d'une colonie dans le Golan, tandis que vingt-quatre ont voté en faveur de l'aile droite du parti. Cette dernière n'a cependant pas renoncé à son projet et, ayant obtenu la convocation du conseil national du mouvement des kibboutzim, elle s'est assurée la majorité requise.

(Intérim.)

LA TENSION ENTRE JÉRUSALEM ET BEYROUTH

LE GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN POURRAIT RECONSIDÉRER SA POLITIQUE DE REPRÉSAILLES CONTRE LE LIBAN

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Le gouvernement israélien se réunit ce vendredi 5 juillet en séance extraordinaire pour examiner certains problèmes ayant trait à la question palestinienne. On croit savoir que deux points essentiels seront au centre des débats : les résolutions du conseil arabe de défense du Caire, et le communiqué commun publié à l'issue de la rencontre « au sommet » soviéto-américaine de Moscou. On sait que ce document prend en considération *« les intérêts légitimes du peuple palestinien »*, et se réfère à une éventuelle participation de représentants palestiniens à la conférence de Genève qui, semble-t-il, se réunira à l'automne prochain.

Après les appels réitérés des Etats-Unis à Israël lui demandant de ne pas riposter massivement contre le Liban, le gouvernement de Jérusalem pourrait reconsidérer sa politique de représailles classiques. Entre-temps, un grand effort est déployé pour colmater, par divers moyens techniques, les brèches qui existent encore le long de la frontière libanaise, qui s'étend sur quelques dizaines de kilomètres.

En ce qui concerne le fond du problème, la tendance générale qui prévaut au sein du cabinet semble être la suivante : pas de négociations avec l'O.L.P. ; pas de création d'un Etat palestinien distinct de la Jordanie. De ce point de vue, il n'y a pas de différence entre le gouvernement Rabin et le gouvernement Meir. Cependant, compte tenu du désir des deux Super-Grands de voir des représentants palestiniens prendre part à la conférence de Genève, Israël doit dès maintenant arrêter son attitude sur ce problème délicat. On croit savoir, de source proche du gouvernement, que celui-ci serait d'accord pour une participation, au sein de la délégation jordanienne, de représentants des territoires occupés. Or, depuis la guerre d'octobre, les représentants cisjordaniens, même les plus modérés, comme le cheikh Al Jaabari, maire de la ville de Hebron, soutiennent que l'O.L.P. est seule habilitée à parler au nom des Palestiniens dans la phase actuelle.

Il n'était pas exclu que le rapport de la commission d'enquête sur l'affaire de Maalot (*le Monde* du 3 juillet) soit également discuté au conseil des ministres de vendredi matin.

(Intérim.)

LE CONSEIL DE DÉFENSE ARABE A ADOPTÉ UNE SÉRIE DE DÉCISIONS EN VUE D'ASSURER LA SÉCURITÉ DU LIBAN

Le Caire (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.). — « Une série de décisions destinées à assurer la défense du Liban et à soutenir le peuple palestinien dans sa lutte légitime pour la restauration de ses droits nationaux ont été prises jeudi 4 juillet par le Conseil de défense arabe, réuni au Caire, au cours de sa séance de clôture », a annoncé M. Mahmoud Riad, secrétaire général, mais sans révéler le contenu de ces décisions. Il s'est contenté de dire que celles-ci avaient pour but d'affirmer la solidarité de tous les pays arabes avec le Liban « pour la défense de ses terres et de son intégrité nationale ». M. Riad a ajouté que l'examen de ces problèmes serait repris à la conférence arabe « au sommet », qui doit se tenir en septembre à Rabat.

De son côté, M. Takieddine Solh, premier ministre libanais, qui a pris part à la conférence, s'est félicité jeudi soir des résultats obtenus. Il a indiqué que les discussions avaient porté essentiellement sur le plan de défense mis au point par les autorités libanaises et sur la contribution que pourraient apporter les pays arabes. Enfin, M. Zoheir Mohsen, l'un des dirigeants de l'O.L.P., a déclaré que la délégation palestinienne avait présenté un projet en vue de renforcer la défense des camps des Palestiniens, notamment sur le plan aérien.

POLITIQUE

AU CHATEAU DE BAGATELLE

« Quand on supprime le protocole... »

« M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, serait heureux de vous accueillir au château de Bagatelle pour vous remercier du soutien que vous lui avez apporté lors de la campagne présidentielle » : les quelques milliers de personnes qui avaient répondu jeudi 4 juillet, en fin d'après-midi, à cette invitation étaient venues, les unes de Neuilly et du seizième tout proches — élégantes en capelines blanches ou roses, messieurs bien mis et *jeunes gens distingués.* — les autres des banlieues rouges et des provinces lointaines — militants énergiques et bruyants, familles ardentes.

Le président de la République devait, selon son entourage, aller de groupe en groupe, bavarder avec l'un, deviser avec l'autre, entre amis de bonne compagnie, sur la pelouse — interdite en temps ordinaire, — où plusieurs buffets étaient dressés. Mais le cocktail mondain devait bientôt tourner au meeting populaire. *« C'est une manifestation »,* s'écriait, émue, une *invitée.*

Pendant plus d'une heure, en effet, M. Giscard d'Estaing se frayait un difficile chemin à travers une foule empressée. Bousculé, ballotté, serré de toutes parts, traînant après lui des grappes de « supporters » tenaces et passionnés, agrippé par les uns, étreint par les autres, au milieu d'une marée humaine dont émergeaient quelques chaussures de femmes, abandonnées ou arrachées, dans les cris, les vivats, les appels, le président de la République gardait le sourire, saluant un proche, reconnaissant un ami, prenant le temps de répondre à chacun ou de contempler une photo qu'on lui tendait.

Mme Giscard d'Estaing, rapidement, renonçait à suivre le cortège. M. Roger Chinaud, secrétaire général des républicains indépendants, était, à son tour, lâché. Seul M. Michel Poniatowski, le visage ruisselant, continuait avec vaillance d'assurer la protection du chef de l'Etat. Celui-ci semblait prendre plaisir à ce bain de foule. *« Cela suffit, on s'en va »,* lançait le ministre de l'intérieur, au sortir d'une mêlée particulièrement dense. *« Non, on y retourne »,* répondait, grisé ou malicieux, le président de la République.

Les responsables du comité de soutien de la Seine-Saint-Denis lui montrent une photographie de leur local. *« Les résultats ont été très bons là-bas »,* commente le chef de l'Etat. *« La permanence est fermée maintenant »,* reconnaît son interlocuteur. *« Pourquoi ?* répond M. Giscard d'Estaing, *je ne veux pas un soutien à éclipses, il faut continuer.*

M. Max Lejeune, nouveau président du groupe des « réformateurs, centristes et démocrates sociaux » de l'Assemblée nationale, s'approche de M. Giscard d'Estaing, qui le félicite de son élection. On n'aperçoit aucun parlementaire U.D.R. Mireille Mathieu essaie de parler au chef de l'Etat. Elle y parvient enfin. *« Vous savez,* lui dit celui-ci, *on a dit que j'avais chanté faux « la Marseillaise » à la porte de Versailles, c'est qu'en réalité j'étais grippé et je ne pouvais pas m'entendre. Dommage que vous n'ayez pas chanté à ma place. »* Le président félicite Danielle Gilbert pour la façon dont elle a présenté le meeting de la porte de Versailles. Il ajoute : *« Sur quelle chaîne de télévision allez-vous travailler ? Vous n'avez que l'embarras du choix. »*

D'autres vedettes repartiront sans avoir parlé à M. Giscard d'Estaing : Johnny Hallyday accompagné de Sylvie Vartan, Alice Sapritch, en boa de renard argent et turban lamé or, Charles Trenet, Henri Salvador, et bien d'autres.

Plusieurs invités regrettent ce désordre et cette cohue. *« Ils sont complètement dingues »,* s'écrie une jeune femme bronzée en robe de mousseline. *« C'est la foule enthousiaste,* lui répond son compagnon, résigné. *Quand on supprime le protocole... »*

THOMAS FERENCZI.

Le défilé du 14 juillet

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PASSERA LES TROUPES EN REVUE A BORD D'UN « COMMAND-CAR »

M. Giscard d'Estaing a bien retenu la leçon des ethnologues qui voient dans les fêtes le moyen de refaire à intervalles réguliers l'unité de la nation, mise en péril par les divisions de la société et par les secousses de l'histoire. C'est sans doute pour conjurer cette double menace que le président de la République a décidé d'insister sur le caractère à la fois populaire et historique de la cérémonie du 14 juillet.

A l'Elysée, on souligne en effet que le nouveau parcours choisi cette année pour le défilé militaire (et qui, précise-t-on, n'engage pas le choix des années suivantes) permettra aux troupes de traverser des quartiers populaires et habités, de la Bastille à la République et au-delà, après que le défilé aura éclaté en trois branches.

L'absence d'engins blindés et d'unités motorisées doit traduire, indique-t-on, outre un louable souci d'économie, la volonté de mettre l'accent sur les hommes (plus nombreux qu'à l'accoutumée : 13 800 auxquels s'ajouteront 800 musiciens), plus que sur le matériel. Toutefois, conformément à la tradition, les avions de la Patrouille de France ouvriront le défilé à 9 h. 30. De plus, douze bombardiers Mirage-IV représentant la force nucléaire stratégique et douze Jaguar participeront au défilé aérien.

Le chef de l'Etat, dans un souci de simplicité, passera les troupes en revue à bord d'un *« command car »,* et non pas dans l'habituelle DS-Maserati des présidents.

Autre innovation : un groupe folklorique d'un village alsacien accueillera les quelque mille cinq cents invités du chef de l'Etat à la réception de l'Elysée qui suivra le défilé. La Jaquette sera bannie. M. Valéry Giscard d'Estaing veut créer, dit-on, « une atmosphère chaleureuse ». Paris, comme d'habitude, sera pavoisé et illuminé, tandis que des bals publics seront organisés les 13 et 14 juillet.

Quant à l'aspect historique de la manifestation, M. Giscard d'Estaing ne l'oublie pas : puisque le 14 juillet commémore la prise de la Bastille, le choix du nouvel itinéraire ne doit évidemment pas surprendre. En outre, le président de la République déposera une gerbe au pied de la colonne qui rappelle la révolution de juillet 1830 et que surmonte le Génie de la Liberté.

T. F.

En Lozère

M. GISCARD D'ESTAING PRONONCERA DEUX ALLOCUTIONS

M. Giscard d'Estaing prononcera deux allocutions samedi 6 juillet, à La Canourgue (Lozère) : l'une sera sans doute consacrée aux problèmes économiques de la région du Gévaudan, l'autre pourrait porter sur les problèmes des handicapés.

Le chef de l'Etat profite, en effet, de sa présence en Lozère, où il assiste, au château de La Baume, au mariage de sa nièce, fille de sa sœur Sylvie, comtesse de Las Cases, pour inaugurer, à la demande de M. Jacques Blanc, député (rép. ind.) du département et maire de La Canourgue, le centre médical Pierre-Blanc, centre de soins spécialisé pour accueillir et traiter des adultes polyhandicapés moteurs et intellectuels. M. Jacques Blanc, qui a donné à ce centre le nom de son père, est lui-même neuropsychiatre.

Accueilli à l'hôtel de ville de La Canourgue, où il répondra au discours de bienvenue de M. Blanc, le chef de l'Etat se rendra ensuite au domaine de Booz, où il visitera le centre médical et prononcera sa deuxième allocution. Il sera accompagné notamment de M. René Lenoir, *secrétaire d'Etat à l'action sociale.*

M. PONIATOWSKI : les républicains indépendants doivent être à l'image du chef de l'État.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a déclaré, jeudi 4 juillet à Paris, devant l'assemblée générale des Clubs Perspectives et Réalités (fondés en 1966 par M. Valéry Giscard d'Estaing) : *« Dans la majorité nouvelle, la place des républicains indépendants et de toutes leurs organisations : Fédération des républicains indépendants, Clubs Perspectives et Réalités, Jeunes Républicains indépendants, comités de soutien au président de la République, etc., doit être à l'image du président de la République : ils doivent avoir une attitude d'ouverture, de rénovation, de modernisation, et à ce titre être les interlocuteurs privilégiés des treize millions de Français qui lui ont fait confiance.*

» Il est singulier de constater que beaucoup de formations politiques autres que la nôtre s'ingénient à définir quelle doit être notre place sur l'échiquier politique : les unes nous situent à droite ; d'autres, à gauche ; d'autres, enfin, au centre. Remercions-les de leur bienveillance et du souci qu'elles prennent de notre avenir. Mais ces définitions ne correspondent pas à la réalité. (...)

» Nous sommes d'abord le parti du président de la République, et nous sommes aussi ce qu'a voulu que nous devenions une majorité de Français. Notre action, dans les années qui viennent, sera de le soutenir sans relâche dans l'effort qu'il a entrepris de changement, de développement et de modernisation de la France. »

LES ASSISES NATIONALES DU SOCIALISME SE DÉROULERONT LES 12 ET 13 OCTOBRE.

Le groupe de travail, chargé de préparer les assises nationales du socialisme, s'est réuni pour la première fois mercredi 3 juillet. Il a fixé les dates des assises aux 12 et 13 octobre et arrêté les thèmes des travaux : *« Quel projet de société socialiste ? »* et *« Que signifie aujourd'hui militer pour le socialisme ? »*

Les assises doivent en principe regrouper mille cinq cents à deux mille participants et se dérouleront à Paris. La prochaine réunion de travail est prévue pour le 10 juillet.

LE PREMIER MINISTRE A REÇU A DINER LE BUREAU DU SÉNAT

M. Chirac a reçu le 4 juillet, à dîner, le bureau du Sénat, comme il l'avait fait la semaine précédente pour le bureau de l'Assemblée nationale. A sa sortie de l'hôtel Matignon, M. Alain Poher, président de la Haute Assemblée, a souligné « qu'en présence des représentants de tous les partis, y compris ceux de l'opposition, tous les grands sujets avaient été abordés avec le premier ministre ».

LES SÉNATEURS ADOPTENT LE PROJET INSTITUANT UNE ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE LAITIÈRE

Le Sénat a adopté, le 4 juillet, dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, le projet relatif à la création de corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce texte, qui devient donc la loi, répond, a indiqué le rapporteur, M. FOSSET (Union centr.), au vœu des populations. Conformément au précédent polynésien, le recrutement sera, en priorité, de caractère local.

Les sénateurs ont ensuite voté (également sans modifications) le projet de loi réorganisant l'interprofession laitière. M. SORDEL (ind.), rapporteur de la commission des affaires économiques, a souligné l'importance de cette réforme qui intéresse huit cent *mille exploitations agricoles* (sur un million cinq cent mille). Une association interprofessionnelle laitière est créée. Ses dirigeants auront autorité pour prendre toute décision, *« sous réserve d'homologation par un arrêté conjoint des ministres de l'agriculture et de l'économie et des finances ».* Ce texte, a indiqué M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'agriculture, vise d'abord à garantir un *« prix minimum rendu usine »* défini par référence au prix indicatif communautaire. Il institue ensuite des structures interprofessionnelles pour une action commune économique et technique en vue de rationaliser la production laitière. Ces actions seront financées paritairement. Les cotisations demandées représenteront 1 à 2 millions du produit partagé.

Les suppléants contestataires ont été reçus par M. Edgar Faure

Une délégation des suppléants qui refusent de se démettre de leur *mandat de député* a été reçue jeudi 4 juillet par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale. Cette délégation a renouvelé sa demande d'un « statut politique et matériel » des suppléants qui assurerait à ceux-ci certaines garanties et certains pouvoirs. *« Nous voulons être considérés comme des associés et non pas comme des accessoires »,* a dit l'un d'eux.

Bien que la liste des contestataires n'ait pas été rendue publique, plusieurs témoignages permettent d'établir que cette prise de position a été approuvée par les vingt députés *suivants :*

MM. Guy Antoune (suppléant de M. Aymar Achille-Fould), René Blas (suppléant de M. Robert Poujade), André Brillouet (suppléant de M. Jean de Lipkowski), Charles Ceyrac (suppléant de M. Jean Charbonnel), Jean Chassagne (suppléant de M. Jean Royer), Jean Crenn (suppléant de Mme Suzanne Ploux), Claude Dhinnin (suppléant de M. Pierre Billecocq), Louis Donnadieu (suppléant de M. Jacques Limouzy), André Glon (suppléant de Mme Marie-Madeleine Dienesch), Pierre Grandcolas (suppléant de M. Henri Torre), Paul Graziani (suppléant de M. Georges Gorse), Jean Grimaud (suppléant de M. Raymond Marcellin), Maurice Jarrige (suppléant de M. Pierre Messmer), Jean Lovato (suppléant de M. Yves Guéna), René Metayer (suppléant de M. Pierre Vertadier), Henri Moine (suppléant de M. Jean-Philippe Lecat), *Marcel Papet (suppléant* de M. Paul Dijoud), Etienne Pinte (suppléant de M. Alain Peyrefitte), Michel Rabreau (suppléant de M. Olivier Guichard) Jean Turco (suppléant de M. Hubert Germain)

M. Jobert : je refuse de me situer dans le débat majorité-opposition

Interrogé par Europe 1, jeudi 4 juillet, M. Michel Jobert a confirmé qu'il créerait en septembre ou en octobre un comité d'organisation du mouvement politique qu'il veut fonder. Il a ajouté : *« J'aurai un bulletin de liaison entre tous ceux qui sont intéressés par cette initiative. Je créerai également une structure de réflexion. Enfin, il me faudra ouvrir partout des comités qui animeront sur place l'action que nous entendrons mener. »*

L'ancien ministre des affaires étrangères se sent encouragé dans cette voie par les concours qu'il reçoit *« de tous les coins de France, concours souvent anonymes et concours plus prestigieux que je ne me hâte pas de mettre en avant parce que je souhaite un dialogue des Français entre eux ».*

Ne se présentant pas en concurrent de l'U.D.R. avec laquelle, dit-il, il est *« en bons termes ».* M. Jobert n'envisage pourtant pas de la rejoindre pour le moment.

Interrogé sur ses sentiments à l'égard de la gauche, l'ancien ministre a répondu :

« Je suis toujours prêt à soutenir des idées avec tout le monde. Je me refuse de me situer dans le débat majorité-opposition. Je crois que ce débat est dépassé. Les vrais problèmes sont économiques. »

Insistant particulièrement sur l'indépendance nationale, il a ajouté : *« C'est une notion qu'il faut savoir défendre. Sur ce thème-là, je ne vois pas pourquoi je récuserais les voix de tel ou tel parti, qu'il s'agisse du parti communiste, du parti socialiste, des républicains indépendants, de l'U.D.R. Je n'ai à récuser personne à partir du moment où on fait la politique de l'indépendance nationale. »*

Questionné sur le document atlantique signé par la France à Bruxelles, l'ancien ministre des affaires étrangères a répondu :

« Je sais très bien qu'il ne suffit pas de réunir un « sommet » à Paris pour que tout s'arrange. Il y a d'abord les relations entre l'Union soviétique, les Etats-Unis, l'Europe. A cet égard, je note qu'on vient de signer un document à Bruxelles, et Bruxelles a été une étape technique dans un voyage que le président Nixon faisait entre Washington et Moscou, et ceci à un sens. Personnellement, je n'aurais pas signé le même document et je crois que M. Pompidou se serait arrangé pour que la signature ne soit pas, justement, faite à l'occasion d'une escale technique. »

PRESSE

LA C.G.T. DEMANDE LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE SUR LA HAUSSE DU PRIX DU PAPIER

La hausse du prix du papier et les difficultés d'approvisionnement, en particulier pour la presse, incitent l'Union des fédérations C.G.T. des travailleurs du Livre et des industries papetières à intervenir auprès des pouvoirs publics et des organisations intéressées pour que se tienne *« dans les meilleurs délais »* une conférence qui déterminerait des mesures susceptibles de résoudre les problèmes posés par la crise.

Cette conférence, dont le projet avait déjà été lancé par les deux fédérations devant la presse, en mars dernier, regrouperait les pouvoirs publics, les représentants de la presse et de l'industrie du papier, ainsi que les organisations syndicales des travailleurs du Livre et du papier, indique l'Union dans un communiqué.

« L'augmentation de plus de 70 % en sept mois, selon ces syndicats, *rend plus pressantes les menaces qui pèsent de ce fait sur l'emploi des travailleurs concernés des professions du Livre et du papier »* et sur *« la liberté d'expression ».*

M. FAJON ESTIME QUE « L'HUMANITÉ » EST VICTIME DE DISCRIMINATIONS EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ D'ÉTAT.

M. Etienne Fajon, député de la Seine-Saint-Denis, directeur du quotidien communiste *l'Humanité* attire, dans une question écrite, *« l'attention du premier ministre sur les discriminations dont est victime en matière de publicité d'Etat la presse communiste et, notamment,* l'Humanité.

Il *« lui signale notamment que les journaux concernés ne reçoivent, contrairement à d'autres journaux d'opinion, aucune publicité de la part des services dépendant du ministre des finances (emprunts d'Etat et Loterie nationale) ».*

Aussi lui demande-t-il *« les dispositions qu'il compte prendre afin que soit mis un terme à ces discriminations et que la publicité d'Etat soit accordée équitablement à l'ensemble des journaux, qu'ils soutiennent le gouvernement ou qu'ils combattent sa politique ».*

● *Le statut des journalistes-pigistes.* — Commentant l'adoption, à l'unanimité, par l'Assemblée nationale et le Sénat de la proposition de loi Cressard normalisant le statut des journalistes-pigistes, l'Union nationale des syndicats de journalistes estime, dans un communiqué, que *« ce texte répare une injustice qui, depuis quarante-quatre ans, faisait du pigiste un paria ».*

NOMINATIONS INDIVIDUELLES AU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres a adopté, au cours de sa réunion du mercredi 3 juillet, les mesures individuelles suivantes :

M. Jacques Lenoir, préfet hors classe, hors cadre, radié du corps des préfets à compter du 8 mai 1974, est nommé conseiller-maître à la Cour des comptes.

M. Jean Vassalo, radié du corps des préfets à compter du 1er juillet 1974, est nommé trésorier-payeur général de la Creuse.

M. Roger Bonnaud-Delamare, préfet en service détaché, est réintégré dans le corps des préfets à compter du 22 juin et admis à la retraite.

MM. Michel Grollemund, préfet hors classe, *Michel Lamoriette,* préfet, et *Jean Laporte,* préfet hors classe, sont admis à la retraite.

● *M. Georges Marchais,* secrétaire général du parti communiste français, a rendu récemment visite à M. Olof Palme, premier ministre de Suède, président du parti social-démocrate, à Gotland, où celui-ci passe ses vacances. *« Leur entretien, de caractère informel et amical, a porté essentiellement sur les questions internationales »,* indique le P.C.F.

● *Au cabinet de Mme Hélène Dorlhac,* secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, chargé de la condition pénitentiaire, sont nommés : chef de cabinet, *M. Philippe Chemithe,* substitut à l'administration centrale du ministère de la justice ; conseiller technique, M. Charles Lajou, premier juge au tribunal de grande instance de Paris.

L'examen et le vote du collectif budgétaire

L'inflation en France est due autant à des facteurs internes

L'Assemblée nationale a siégé, de jeudi 15 heures à vendredi 5 heures, pour examiner et voter le projet de loi de finances rectificative (collectif budgétaire), pièce essentielle de l'ordre du jour de la session extraordinaire. Avant de se prononcer, souvent contre l'avis du gouvernement, sur les dispositions de ce texte, les députés et le ministre de l'économie et des finances ont ouvert un débat sur les causes de l'inflation et les moyens d'y remédier. Ainsi est-il apparu que les analyses de la majorité et de l'opposition de gauche, si elles restent divergentes, ont notablement évolué depuis la campagne présidentielle.

Rapporteur général de la commission des finances, M. PAPON (U.D.R., Cher) estime, au début de son exposé, jeudi après-midi : *« Le plan contre l'inflation adopté par le gouvernement est cohérent dans ses principes. Il prête, dans la pratique, à un certain nombre de critiques et pose quelques interrogations. »* Il observe que le plan proposé *« comporte des actions de freinage sur le mécanisme de la consommation et des actions correctives sur les effets de l'inflation ».*

Le rapporteur présente alors les propositions gouvernementales aussi bien en ce qui concerne les particuliers que les entreprises ainsi que les mesures destinées à réduire la consommation publique (mesures concernant le budget et l'énergie) *« La loi de finances rectificative, équilibrée en recettes et en dépenses, ne comporte pas d'effet inflationniste »*, souligne-t-il, avant de décrire les décisions prises pour réduire la consommation des produits énergétiques et les mesures sociales arrêtées par le gouvernement. Mesures sociales dont il note qu'elles sont *« les bienvenues, encore qu'elles constituent pour partie un rattrapage »*. Mais, poursuit M. Papon, *« elles imposent que soit maîtrisé le problème des prix pour que leur effet bénéfique ne se trouve pas annulé à terme ».*

Le député en vient ensuite aux critiques qui peuvent être formulées à l'égard de ce plan. Il remarque d'abord que ce programme *« arrive après une très longue période d'atermoiements »*. L'explication de cette inaction, ajoute-t-il, réside apparemment dans *« la préférence délibérément donnée au maintien de l'emploi plutôt qu'à la lutte contre l'inflation »*. A propos du déficit extérieur, il remarque : *« Des trois utilisations du produit de la croissance (consommation, investissement et exportation) le transfert en faveur de l'exportation est prioritaire. Mais, comme le maintien de l'investissement est nécessaire au progrès d'exportation et au maintien de l'emploi, le prélèvement ne peut être opéré que sur la consommation. Cela ne veut pas dire « baisse du niveau de vie ». Cela veut dire « une moindre progression du niveau de vie », donc une croissance à la fois atténuée et amputée. Cela veut dire, en termes concrets, des changements dans les habitudes suivies depuis plusieurs années dans un climat de facilité et d'effets inflationnistes. Le reste est illusion ou tromperie ».*

M. PAPON : le freinage ne peut tenir lieu de politique économique

Aussi le rapporteur s'interroge-t-il sur les mesures de freinage proposées. *« Le prélèvement fiscal*, note-t-il en particulier, *s'opère au détriment des revenus les mieux connus et, par conséquent, les plus strictement imposés. Sans doute, il n'eût pas été réaliste d'espérer que ce collectif soit accompagné d'une réforme fiscale. Mais n'était-ce pas le seul et vrai moyen de faire participer à l'effort ceux qui peuvent s'y soustraire en raison des imperfections du régime fiscal actuel ? »* Au sujet des décisions concernant les entreprises, il remarque : *« On peut se poser la question de savoir pourquoi l'action de la réduction de la demande ne s'accompagne d'aucune action de relèvement du niveau de l'offre. C'est pourquoi, on aurait souhaité que les mesures fussent plus sélectives et le transfert vers l'exportation plus réaliste. »*

M. Papon évoque enfin *« les chances de ce plan »*. *« Telles que les ponctions fiscales sont aménagées*, dit-il, *leur effet mécanique doit effectivement aboutir à des effets positifs. Mais le freinage ne peut tenir lieu de politique économique. (...) Qui ne voit que le moyen d'articuler des actions conjoncturelles nécessaires dans l'immédiat et des actions à plus long terme dont dépend notre avenir est et demeure un minimum de planification qui seul permet de définir les priorités nationales, d'ordonner autour les actions à entreprendre, d'y subordonner les moyens disponibles, de conjuguer les efforts des agents économiques à l'intérieur d'une discipline nationale, d'engager les réformes propres à éliminer les éléments permanents de consommation française ? »* Au total, pour le député, *« les mesures intégrées dans ce plan représentent une action de première urgence ».*

Rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. BRIANE (réf., Aveyron) analyse l'article 14 du projet créant une allocation de rentrée scolaire. Tout en notant que *« les caractéristiques de cette nouvelle allocation continuent de refléter les orientations d'une certaine politique familiale »*, il en regrette les limites (notamment *« un nombre restreint de familles en bénéficieront »*) et estime : *« Cette mesure fragmentaire n'est pas à la dimension des problèmes généraux de la Sécurité sociale et plus particulièrement d'une véritable compensation des charges familiales. »*

Rapporteur de la commission de la défense nationale, M. D'AILLIERES (rép. ind., Sarthe) s'élève contre l'insuffisance des crédits destinés aux carburants des forces armées et s'interroge sur l'opportunité, en ce qui concerne la mise au point de l'armement nucléaire, de la suppression d'un tir nucléaire ainsi que sur les conséquences à long terme de la réduction de certains crédits d'étude.

M. ICART : un bon pilote plutôt qu'un plan de vol trop rigide

M. ICART (rép. ind., Alpes-Maritimes), président de la commission des finances, juge que *« la thérapeutique prescrite par le gouvernement paraît répondre convenablement aux symptômes du mal »*. Il réclame qu'une *« priorité absolue »* soit accordée aux problèmes des personnes âgées et souhaite la création d'une structure administrative ou politique (délégation ou commissariat) spécialisée dans les questions intéressant le troisième âge. Il insiste tout particulièrement sur la situation des rentiers viagers qui subissent, dit-il, *« dans les pires conditions »* les conséquences de l'inflation. Aussi souhaite-t-il *« une revalorisation contractuelle périodique des arrérages servis »* ainsi qu'une amélioration *« raisonnable »* du pouvoir d'achat des prestations familiales. Mais pour tout le reste, pour toutes les rémunérations, poursuit-il, *« il faut savoir que pour un temps l'heure de la rigueur a sonné ».*

Devant le risque de faillite qui, explique M. Icart, menace beaucoup de petites et moyennes entreprises, peut-être faudra-t-il mettre en place un mécanisme de rattrapage permettant à ces entreprises, souvent localement importantes sur le plan de l'emploi, de passer le cap de la période difficile actuelle. Enfin le président de la commission des finances déclare : *« Je crois que les incertitudes sur un environnement international qui nous échappe totalement doivent mettre un frein aux ardeurs planificatrices. Si pilotage à vue il y a je dirai que quand on ignore la météo il vaut mieux avoir un bon pilote qu'un plan de vol trop rigide. »*

M. FOURCADE, ministre de l'économie et des finances, remarque tout d'abord que *« la politique économique suivie depuis la fin de l'année dernière a permis d'atténuer les difficultés nées du bouleversement de nos conditions d'approvisionnement. Elle a préservé*, ajoute-t-il, *la croissance de l'économie et maintenu des conditions d'emploi satisfaisantes. Mais en raison des circonstances et de la gravité du choc subi elle n'a pu éviter l'accélération de l'inflation et le déséquilibre de notre balance commerciale. »* Il rappelle aussi que depuis le vote du budget de 1974 le gouvernement a agi dans quatre directions : une politique budgétaire et monétaire pour modérer la progression de la demande ; une politique de contrôle des prix ; une politique d'encouragement à l'exportation ; une politique du franc visant à protéger la France des conséquences de la désorganisation du système monétaire international.

Sur le premier point, le ministre remarque que la politique budgétaire et monétaire a contenu la progression de la demande. *« Toutefois*, précise le ministre, *malgré cette politique, la demande demeure forte et même excessive (...). Après cinq ans de croissance rapide — le produit national brut français a augmenté de 34 % contre 24 % pour nos principaux partenaires européens, — notre économie n'a pratiquement plus de réserves. Les pénuries de main-d'œuvre se sont faites progressivement plus aiguës dans tout le secteur industriel (...). L'excès de la demande est dû surtout à la concurrence entre la demande des entreprises et les demandes étrangères (...) L'importance simultanée de toutes les composantes de la demande — exportation, investissement, consommation — ne se traduit plus par une production supplémentaire mais par une concurrence entre débouchés intérieurs et extérieurs, concurrence génératrice d'inflation et de déficit commercial. »*

Le ministre remarque que la moitié environ de la hausse des prix de détail est imputable au pétrole et aux matières premières, le reste étant dû à des causes internes. *« C'est parce qu'elle est due autant à des facteurs internes qu'à des facteurs internationaux*, dit-il, *que l'inflation est maintenant supérieure en France à ce qu'elle est à l'étranger. Une politique de développement des exportations perd en effet son efficacité quand la demande intérieure est forte ou les prix trop élevés. »* Puis M. Fourcade démontre que *« toutes les conditions nécessaires au développement de nos exportations ont déjà été réunies »*, mais considère que *« vouloir aller plus loin constituerait une rupture de nos engagements internationaux — que le gouvernement français est décidé à respecter — et risquerait d'être inefficace. Le développement de nos exportations est, en effet, déjà rapide. Il n'est freiné que par la pression de la demande intérieure ».*

M. FOURCADE : il n'est pas trop tard pour redresser notre situation

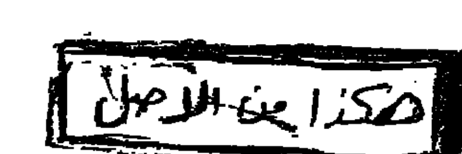
Le ministre de l'économie et des finances, traitant ensuite de la situation du franc, juge que la politique d'emprunt en devises suivie par la France *« ne peut prendre un caractère durable sans mettre en danger notre indépendance nationale »*. Aussi affirme-t-il que c'est sur la cause même des différents déséquilibres qu'il faut agir. En ce sens, le dispositif arrêté par le gouvernement a trois objectifs : *« Rétablir l'équilibre de la balance commerciale ; réduire l'inflation ; ne pas compromettre l'emploi et la croissance. »*

Le ministre détaille les principaux objectifs du gouvernement : rythme de hausse des prix inférieur à 1 % par mois avant la fin du second semestre et ce afin d'atteindre 0,5 % par mois dans un an ; progression modérée de l'ensemble des revenus (le pouvoir d'achat des salariés pourrait s'accroître en moyenne de 0,5 % par trimestre) ; réduction du déficit extérieur actuel de moitié avant un an. *« Ces objectifs ambitieux*, déclare-t-il, *je suis convaincu qu'ils sont à notre portée si les responsables de notre vie économique et sociale acceptent un minimum de modération. Grâce à la politique suivie par les gouvernements précédents, il n'est pas trop tard pour redresser notre situation. Encore faut-il que tous les Français comprennent que le succès des mesures adoptées dépend de leur bonne volonté et de leur participation à l'effort de redressement. Pour atteindre ces objectifs et associer le redressement économique à la transformation de notre société, le gouvernement fonde son action sur trois principes : rigueur, efficacité, justice. »*

« Cette rigueur caractérisera, annonce M. Fourcade, *le budget 1975. Il sera non seulement en équilibre, mais il comportera une progression des dépenses du même ordre que celle de la production intérieure brute en valeur. »* Efficacité ensuite et ce par deux moyens : la réduction de la demande (l'action du gouvernement s'exercera aussi bien sur le plan fiscal que sur le plan monétaire) et la modification des attitudes en matière de prix et de revenus. Sur ces points, le ministre rappelle également les décisions prises par le gouvernement. Il affirme notamment : *« J'entends en particulier que la baisse des matières premières soit intégralement répercutée et qu'elle profite aux consommateurs. Je souhaite aussi que les marges commerciales deviennent plus normales. J'ai demandé au comité national des prix, qui comprend des représentants des organisations professionnelles, des syndicats et des associations de consommateurs, d'examiner les conditions d'application des accords de programmation. Les deux réunions qui doivent se tenir dès le mois de juillet et qui seront consacrées à quatre secteurs de l'économie permettront déjà de mieux comprendre les raisons des augmentations de prix. »*

Précisant encore divers points des dispositions gouvernementales, le ministre annonce que *« pour faciliter la tâche des collectivités locales »* le gouvernement a décidé d'avancer le versement du solde, c'est-à-dire 1 151 millions de francs, dû au titre du verse-





MÉDECINE

INQUIÈTE DU DÉVELOPPEMENT DES CLINIQUES PRIVÉES

La Fédération hospitalière de France affirme : un service public ne se galvaude pas

En termes très vifs, parfois violents, la Fédération hospitalière de France (F.H.F.) (1) vient de mettre le nouveau gouvernement face à ses responsabilités et à ses promesses vis-à-vis des hôpitaux publics. Dans un mémorandum qu'elle vient d'adresser à Mme Simone Veil, ministre de la santé, cette organisation déclare, en effet, d'entrée de jeu : « *Un service public ne se galvaude pas. Il doit être à l'abri des risques de compromis découlant de la recherche du profit. L'Etat doit être garant de cette protection.* » Le seul moyen d'y parvenir, estime la Fédération hospitalière, est que l'Etat assure « *une priorité nationale impérative* » au service public hospitalier comme il le fait pour l'éducation nationale ou pour la justice et que ce « *privilège naturel* » ne souffre d'exception qu' « *à travers des compléments d'activités privées à but non lucratif de préférence* ».

La Fédération hospitalière ne mâche pas ses mots et déclare à ce propos : « *La concession d'un service public à une entreprise à finalité commerciale, fondée sur un capitalisme financier, ne peut être admise moralement.* » L'attaque est précise, il s'agit, selon les auteurs du mémorandum, du danger que présente pour le service public hospitalier l'entrée en son sein de cliniques privées, à but lucratif, qui, répondant à un certain nombre de normes rigoureuses, pourront, comme l'a prévu la loi de réforme hospitalière du 31 décembre 1970, passer des contrats de concession avec le secteur public (*le Monde* du 22 mai).

La Fédération hospitalière s'en prend, ensuite, à la façon dont le gouvernement réalise les investissements hospitaliers. Ceux-ci reposent, depuis peu, sur une carte sanitaire dont l'un des buts est de faire ressortir les besoins en ce domaine. « *Il appartient à la puissance publique de faire face en priorité à la réalisation des investissements apparus nécessaires. Toute autre éventualité résulte de la carence des pouvoirs publics soit à l'échelon local, soit à l'échelon régional, soit au niveau de l'Etat. Elle entraîne, alors, de façon presque certaine, l'intervention de l'initiative privée.* » La carte sanitaire, estime la F.H.F. est donc, à la fois, « *contraignante et dynamique* », mais, en tout état de cause, c'est « *d'abord le gouvernement et le ministre qui en sont les promoteurs et les signataires qui doivent en respecter les données* ».

Dans le même ordre d'idées, la F.H.F. affirme que pour ce qui concerne « *les besoins quantitatifs en lits* » destinés à traiter les affections aiguës, l' « *équipement hospitalier français est suffisant* ». Cependant, abordant les questions de crédits à débloquer, à l'avenir, pour les investissements du secteur public, elle déclare qu'il reste encore à construire huit hôpitaux universitaires, cinquante centres hospitaliers généraux, de « *multiples* » équipements sectoriels pour la lutte contre les maladies mentales, et soixante-dix centres de soins pour les personnes âgées.

Au total, la F.H.F. demande à l'Etat de prendre chaque année à sa charge, de 1975 à 1980, d'une part 1,4 milliard au minimum (1,6 milliard de préférence) en francs constants, pour réaliser le plan d'équipement hospitalier, d'autre part, 1,6 milliard au minimum « *pour honorer la promesse de faire disparaître les salles communes d'ici à 1980* ». A ces sommes doivent s'ajouter 2 milliards par an, si l'on tient compte notamment « *de la nécessité de constructions intermédiaires et de l'évolution monétaire* ».

Le mémorandum contient encore tout un programme d'« *investissements humains* ». Il y est notamment précisé qu'il manque actuellement, pour les seuls hôpitaux publics, cinq cents cadres de direction, deux cents ingénieurs, mille monitrices d'école, mille cinq cents surveillantes de services médicaux, dix mille infirmières et dix mille aides-soignantes. Quant aux médecins, les auteurs du document estiment qu'il en manque cinq mille dans les hôpitaux publics, dont mille deux cents anesthésiologistes et autant de psychiatres. Enfin, la F.H.F. déplore que, depuis le 31 décembre 1970, date de la promulgation de la loi de réforme hospitalière, les « *gouvernements successifs* » ne soient pas parvenus à mettre en œuvre les mesures qui prévoyaient de transformer, enfin, un système de gestion comptable et financière en vigueur depuis vingt ans et dépassé aujourd'hui.

Dans la conclusion de son mémorandum, la F.H.F. justifie sa démarche en soulignant que le secteur public hospitalier a été « *trop abandonné* » par l'opinion et les pouvoirs publics depuis la fin de la première guerre mondiale.

A. Rd.

(1) Créée en 1924, la F.H.F. groupe la quasi-totalité des établissements hospitaliers publics de France (environ deux mille). Son siège est installé 83-87, avenue d'Italie, 75013 Paris, tél 588-58-47

DÉFENSE

Après l'article du commandant Chavanat dans « le Monde »

Prison dorée pour un jeune officier supérieur

Critiquer publiquement le mandarinat dans les armées, qui « réserve l'élaboration et l'expression de la doctrine à une minorité de technocrates isolés au sommet de la hiérarchie » *et être invité, en retour, à participer aux études et aux travaux de réflexion menés par le haut commandement militaire : telle est l'étrange aventure qui vient d'arriver au chef d'escadrons Dominique Chavanat.*

Auteur d'un article dans le Monde *du 2 juillet, qui incitait ses lecteurs, et d'abord les responsables dans les états-majors,* « à remettre en question, à s'informer, à critiquer, à imaginer, à inventer et à proposer », *le chef d'escadrons Dominique Chavanat, quarante - trois ans, commandant en second le 1er régiment de hussards à Tarbes (Hautes-Pyrénées), a été convoqué, trente-six heures après la parution de son article, par le général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées, qui lui a demandé de mettre en pratique ses bonnes intentions et d'être, avec d'autres officiers, l'un de ces* « hommes à idées » *chargés de stimuler ou de rajeunir une réflexion militaire* « pour un nouveau style de défense ».

Quand on se souvient du sort réservé au capitaine Gérard Delas (soixante jours de prison), qui avait lancé dans le Monde *du 1er décembre 1973 une violente diatribe contre le haut commandement et la politique officielle de défense, on se prend à croire que la discipline dans les armées a heureusement évolué depuis quelques mois, ou bien que le commandant Chavanat a su intéresser la hiérarchie par la modération, la rigueur et l'habileté* « constructive » *de ses arguments.*

Il faut avoir sans doute l'esprit sceptique de nombreux officiers pour conclure que le commandant Chavanat est tombé dans un piège. Distingué certes par le chef d'état-major des armées, il est mis au pied du mur pour réaliser les réformes qu'il propose. Mais cette chance ou cet honneur, il devra vraisemblablement les payer. S'il ne décline pas l'offre du général Maurin, il sera dans l'obligation d'amputer d'une année son temps de troupe pour fréquenter les bureaux ou les couloirs de l'état-major... une prison dorée.

Saint-cyrien, chef d'escadrons, il avait entamé son temps de passage dans la troupe, nécessaire à tout officier supérieur avant de prendre le commandement d'un régiment. Ce temps dans la troupe est de deux ans, et le commandant Chavanat était à mi-parcours avant de pouvoir espérer le commandement d'un corps avec le grade de lieutenant-colonel. Un « profil » *de carrière, en l'occurrence, normal mais prometteur dans le cas présent.*

En servant à l'état-major des armées avec le même grade, le chef d'escadrons Chavanat marquera le pas. Mais surtout il interrompra son temps de passage dans la troupe à Tarbes, au risque de retarder le cours de sa carrière et de devoir à nouveau servir dans un régiment à l'issue de son séjour à Paris si le haut commandement ne peut lui faire grâce de cette nécessaire étape, comme il y a tout lieu de le penser.

Ainsi donc, la proposition du général Maurin apparaît pleine d'embûches et ambiguë, comme une sanction déguisée contre un officier supérieur qui a témoigné, malgré son angoisse profonde, de son désir de continuer à servir l'Etat. — J. I

SOCIÉTÉ

Au congrès de sexologie de Paris

Les mères célibataires : des parias ou des femmes à part entière ?

En Grèce, la virginité avant le mariage est une question de « *vie ou de mort* », et la mère célibataire en conséquence est une « *condamnée en sursis* ». En Italie, et dans la plupart des pays européens méditerranéens, d'obédience catholique, la virginité est une valeur sans égale, l'avortement est interdit et les mères célibataires des parias.

Au Danemark, en Suède, c'est tout le contraire, si l'on en croit M. H. Hoffmeyer, qui, au congrès de sexologie de Paris participait, en tant que modérateur, jeudi 4 juillet, à une « table ronde » sur les mères célibataires. Dans les pays scandinaves, celles-ci ont un statut, des droits reconnus, et les relations sexuelles prémaritales sont à ce point établies depuis près d'un siècle qu'à la limite la grossesse de la jeune fille est un gage de fertilité, presque une condition pour le mariage.

Cela dit, les mères célibataires ont été considérées comme des victimes et des rebuts de la société. C'est encore, certainement, le cas pour nombre d'entre elles. Il faut savoir cependant que, dans les pays dits socialement avancés comme la Suède — où le nombre des naissances illégitimes a pu être abaissé sous l'effet des mesures sociales et des législations favorisant l'avortement et la contraception. — le nombre des mères célibataires n'a pas diminué, montrant du même coup que les motivations pouvaient être ailleurs.

Ces motivations, conscientes et inconscientes, le docteur Béatrice Marbeau-Cleirens (Paris), psychanalyste, a tenté de les définir pour une catégorie particulière de mères célibataires : celles dont les enfants n'ont pas été reconnus par le père et qui ne vivent pas maritalement avec un autre homme.

Le désir d'un enfant sans père, dit-elle, peut être la satisfaction d'un désir œdipien réveillé par un événement (grossesse d'une sœur, mariage du père, etc.). « *Ces jeunes filles n'ont pas fait le projet délibéré d'attendre un enfant, bien au contraire, mais elles agissent d'une telle manière que cela devient le résultat inévitable de leur conduite. Elles oublient de prendre la pilule ou elles choisissent un homme qui ne reconnaîtra pas l'enfant, soit en raison de son caractère, soit parce qu'elles ignorent même l'adresse de l'homme avec lequel elles ont eu une aventure de passage. Ainsi, le rôle de l'homme est réduit le plus possible pour laisser la place dans l'imaginaire à un père fantastique qui est leur propre père, dont l'enfant portera le nom.* »

Le désir de toute-puissance, les liens prégénitaux avec la mère, la réaction consécutive à la perte d'un objet d'amour ou le désir de répondre aux besoins masochistes peuvent aussi expliquer la grossesse d'une mère célibataire.

Si, dans les pays scandinaves, les trois quarts des mères célibataires refusent la pension ou la reconnaissance de l'enfant par le père, il faut bien reconnaître que dans la plupart des autres pays les jeunes filles peu soutenues sont placées dans une situation de détresse financière, morale et psychologique.

L'expérience de Mme Elda Scarzella Mazzocchi, présidente du Village de la mère et de l'enfant » à Milan, est significative : elle vise à la prise en charge matérielle et psychologique de ces jeunes femmes défavorisées de façon à transformer leur « culpabilité » en « responsabilité ». Le film qu'elle a présenté et commenté à ce propos était lourd de sous-entendus : en 1959, deux groupes de mères célibataires ont été étudiés. Les premières vivaient selon les normes ordinaires de l'aide sociale en Italie, les secondes étaient totalement prises en charge, y compris pour la psychothérapie, dès le début de la grossesse. Dans le premier cas, les enfants, peu souriants, anorexiques, ont montré fréquemment des retards psychomoteurs. Revus quinze ans après, nombre d'entre eux étaient placés en hôpital psychiatrique ou étaient déjà traduits devant le tribunal d'enfants. Les autres, soignés, aimés par une mère qui apprenait le sens des responsabilités, ont eu un développement normal.

Ce sont sans doute les réflexions du docteur Myriam de Senarclens qui auront peut-être retenu le plus l'attention. Professeur à la faculté de médecine de Genève, consultant de gynécologie psychosomatique au centre psycho-social universitaire, Mme de Senarclens estime avoir beaucoup changé d'attitude en douze ans d'assistance aux mères célibataires. Au départ, elle ne crut qu'à des motivations sociales, puis elle rechercha des motivations psychologiques. Dernièrement, son équipe entreprit d'étudier une « problématique d'ensemble », Mme de Senarclens en vient maintenant à se demander s'il existe un problème particulier des mères célibataires et si celles-ci ne sont pas seulement la conjonction de deux crises très générales aujourd'hui, le problème de la jeunesse en réaction contre le monde des adultes et le problème de la grossesse « *des femmes en général* ».

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

SCIENCES

LES SOVIÉTIQUES ONT RÉUSSI LEUR ARRIMAGE

Le vaisseau soviétique Soyouz-14, lancé le mercredi 3 juillet avec deux cosmonautes à bord, Pavel Popovitch et Youri Artioukhine, s'est arrimé le vendredi 5 juillet au matin avec la station orbitale Saliout-3.

C'est la première fois depuis trois ans que les Soviétiques réalisent un arrimage dans l'espace ; le dernier avait été fait par Soyouz-11, qui, en avril 1971, avait rejoint Saliout-1. Les trois cosmonautes de Soyouz-11 ont péri lors du retour sur la Terre, après trois semaines à bord de la station.

EDUCATION

Examens à la chaîne à « l'usine » d'Arcueil

Dans le grand bâtiment vert et métallique de la Maison des examens d'Arcueil (Val-de-Marne), la saison bat son plein. Période de tension, où les sujets de grogne et d'inquiétude ne manquent pas : candidats « traumatisés », *correcteurs surmenés, parents anxieux... Mais, cette année, une autre catégorie de mécontents s'est manifestée : le personnel administratif.* « Examens en hausse : plus de 600 en 1974. Candidats en hausse : plus de 500 000. Personnel en baisse : 25 licenciés » : *les calicots des manifestants posent clairement le problème. Sur les deux cents employés de la Division des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles, vingt-cinq vacataires ont été* « *remerciés* » *il y a quinze jours — au plus fort de la période des examens. Ce licenciement a fait sortir de leurs gonds les grands oubliés des examens et concours : ceux qui sont chargés de les organiser pour ceux qui les passent ou ceux qui les corrigent.*

Lourde tâche : « Un examen, pour nous, ça dure un an. Il nous revient de l'organiser de A à Z. » *Cela peut inclure les opérations préliminaires de demande et d'envoi des sujets, d'instruction des dossiers d'inscription* — « 30 % arrivent incomplets... », — *d'expédition des convocations, d'établissement des listes de candidats. Le jour de l'examen, il faut préparer les salles, veiller au bon déroulement des épreuves. Et, lorsque les candidats sont délivrés, le service des examens s'affaire toujours : convocation des correcteurs, répartition des copies, relevés des notes, composition des jurys pour les oraux, affichage des résultats, envoi des attestations de réussite, calligraphie des* « peaux d'âne »...

La Maison des examens d'Arcueil, siège du service des examens de la région parisienne, est aussi la plus grande « usine à plancher » *de France, et la première du genre. Edifiée en 1970, elle peut abriter jusqu'à quatre mille six cents candidats en même temps, et l'on y* « phosphore » *à longueur d'année.* « Il y règne une ambiance unique, *raconte un agrégatif qui en est à son quatrième passage à Arcueil ;* on y sent de façon presque tangible toute cette matière grise en ébullition sur six étages autour de soi. »

« Des nerfs d'acier »

Pour le personnel, « la tension nerveuse est permanente. Croyez bien que, nous non plus, nous ne dormons pas la veille des examens ! Nous vivons dans la hantise qu'une épreuve doive être annulée à la suite d'une défaillance. Ainsi, l'autre jour, dans un lycée parisien où se passait le bac de techniciens, un sujet prévu pour le lendemain a été ouvert par erreur. Ici, il nous a fallu lancer le sujet de secours et l'expédier dans plus de cent centres de la région parisienne ».

On ne nie pas, au rectorat de Paris, la conscience professionnelle du personnel de la Maison des examens non plus que les exigences particulières au service : « Il faut avoir des nerfs d'acier pour travailler à la division des examens et concours. »

Mais on voit au mouvement en cours parmi le personnel une explication : « Arcueil, c'est le heurt du fonctionnel et du psychologique. Les conditions de travail y sont bien supérieures à celles des vieux centres. Mais il s'y développe une fermentation en vase clos comparable à celle qui peut naître sur des campus universitaires. La construction d'un bâtiment regroupant tous les services du rectorat résoudrait le problème. »

Le personnel d'Arcueil a des revendications plus immédiates. La surcharge de travail a pour effet de l'astreindre à des heures supplémentaires chroniques : « Jusqu'à quatre-vingts par semaine en période de surchauffe. » « Il nous faudrait soixante-dix postes budgétaires supplémentaires, correspondant à soixante-dix titularisations nouvelles », *estiment les employés. Le rectorat en a promis une dizaine à la rentrée prochaine. Mais en attendant,* « désarmé devant le peu d'enthousiasme des personnels titulaires », *il y affecte des auxiliaires. Ceux-ci représentent aujourd'hui plus de la moitié des employés du* « service des examens ». *Ils sont recrutés sur des postes de surveillants d'externat ou de maîtres-auxiliaires et affectés pour ordre dans un établissement, mais exercent en fait au rectorat.*

Ainsi, Michel L., titulaire d'une maîtrise de philosophie depuis trois ans : « Je ne suis pas parvenu à me caser dans l'enseignement. J'ai été engagé comme maître-auxiliaire dans un lycée de Versailles où je n'ai jamais mis les pieds, et détaché à Arcueil. En fait d'enseignement, je mets des sujets d'examen sous pli. Et dans les conditions de travail qui sont les nôtres, pas question de penser au CAPES ou à l'agrégation : ceux qui sont chargés d'organiser les examens et concours sont les derniers à pouvoir s'y préparer. »

L. C.

● ERRATUM. — Dans la liste des élèves admis à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses et publiée dans les éditions du *Monde* datées du 5 juillet, il faut ajouter les noms de Mmes et Mlles Clermont, Rauch, Halpern et Dorrizzi (option mathématiques).

JUSTICE

« UNE CHARRETTE » ?

(Suite de la première page.)

L'administration pénitentiaire fait trop parler d'elle et de ses détenus (ceux qui montent sur les toits pour réclamer d'être jugés ceux qui ne peuvent plus attendre et se pendent), on la dissout. L'éducation surveillée, si elle n'est pas encore trop soumise aux critiques publiques, porte en elle tous les germes des troubles les plus graves : on la dissout. La direction des affaires criminelles et des grâces est créditée de trop de puissance : on la morcelle.

Quatre directions sont envisagées :

● LA PREMIERE aurait pour tâche de gérer tous les personnels relevant du ministère de la justice : magistrats et greffiers, ce qui est déjà le cas, mais aussi les surveillants de prison, les éducateurs et peut-être les « professions à statuts » (tels les avocats, les notaires, *etc.*).

● LA DEUXIEME — centrée sur l'équipement et les budgets — assurerait la gestion et les investissements de toutes les autres : palais de justice, établissements pénitentiaires, mobiliers de tous ordres...

● LA TROISIEME direction, greffée sur l'actuelle direction civile, serait consacrée à une mission dite de « conception et de législation » et se verrait rattacher le service de législation pénale, dépendant jusqu'à présent de la direction criminelle.

● LA QUATRIEME, reprenant une partie de cette dernière mais qui présenterait alors un peu l'aspect d'un fourre-tout, serait centrée sur l'action publique et comprendrait notamment l'exécution des peines et les grâces. On parle, pour en être le titulaire, de M. Christian Le Gunehec, actuellement premier collaborateur de M. Pierre Arpaillange, directeur des affaires criminelles.

Le principe d'une telle réforme n'est pas *a priori* à récuser. Il est vrai que, chaque jour, de multiples chevauchements étaient constatés entre les six directions. Est-ce à dire que le projet actuel, s'il est retenu, y mettra fin ? Pas plus que par le passé, les directions chargées apparemment de définir une politique (« conception et législation », action publique) ne disposeront des moyens propres à la faire aboutir. L'existence d'une coordination souple et rapide ne paraît pas plus en germe aujourd'hui qu'elle ne l'était hier dans la réalité. De sorte que l'on paraît fondé à se demander si, quelle que soit la recherche d'une plus grande efficacité, il n'y a pas derrière ces schémas des arrière-pensées plus troubles.

Le geste psychologique d'abord : bien qu'il n'ait plus de « correspondant » à l'Elysée, qu'il ait à Matignon un sous-préfet pour interlocuteur, le ministère de la justice n'est pas oublié, puisqu'on réforme son administration centrale.

Un gêneur

Franchement moins noble est évidemment le goût du règlement de compte que remarquent tous les observateurs. Tous tombent d'accord que l'effet certain et premier de cette refonte sera d'éliminer M. Pierre Arpaillange, que l'on dit voué à l'obscur confort, à l'étouffante honorabilité d'un conseiller à la Cour de cassation. Car il est un gêneur. Il le fut pour M. René Pleven, ancien garde des sceaux, dont la politique hésitante fut quelquefois mise en cause par les rapports que signait son directeur des affaires criminelles. Il l'est encore plus pour l'équipe qui entoure à présent l'actuel ministre de la justice, M. Jean Lecanuet, et qui ne se sent pas les mains libres en ayant trop près d'elle l'ancien directeur de cabinet du précédent ministre, alors qu'il fait figure de statue du commandeur, de gardien des libertés, de diseur des bons projets. L'expression « rapport Arpaillange » — il y en eut plusieurs et encore un récemment — ne résonnait pas agréablement aux oreilles de tous.

Que M. Georges Beljean ait été nommé directeur de l'administration pénitentiaire, voici seulement un an, sur sa recommandation, aura-t-il suffi pour condamner un homme que sa loyauté avait fait surnommer Saint-Just par les syndicats de surveillants, dont le *fair-play* avait permis de rénover, au moins partiellement, vis-à-vis de l'opinion l'image jusqu'alors passablement détériorée du système pénitentiaire ? Non qu'on ait pu — en un an ! — faire beaucoup, mais nul ne doutait qu'il voulait faire des prisons, pour les gardés comme pour les gardiens, quelque chose de moins inacceptable que cela n'est.

Cette réforme prétendue, qui ne manquera pas de susciter de vives réactions de tous les personnels et de leurs syndicats, prend donc ainsi l'allure d'une « charrette ».

D'autant que, renoncerait-on même à ce grand chambardement, le départ de M. Arpaillange et de M. Beljean est présentement chose acquise : que des candidats-successeurs se manifestent déjà au cas où les structures de l'administration centrale ne seraient finalement pas modifiées. Pour les affaires criminelles, M. Paul-André Sadon, directeur des services judiciaires, est en concurrence avec Mme Simone Rozès, dont on ne saurait en toute circonstance se séparer puisqu'elle est « la » femme directeur du ministère. Et M. Le Gunehec se verrait assez bien à l'administration pénitentiaire.

La direction des affaires civiles serait à la recherche d'un titulaire, si M. Jacques Baudouin se voyait offrir au Conseil d'Etat le poste qu'il convoite. De même qu'il faudra pourvoir au remplacement, à la tête de l'administration générale, de M. Victor Silvera, décédé récemment.

Si, enfin, il fallait découvrir une preuve que le projet n'est pas toute pureté, comme on le prétendra, on la trouverait par le seul fait que tous les intéressés, ceux qui sont d'ores et déjà éliminés et aussi ceux qui ignorent s'ils seront décorés ou dégradés, promus ou limogés, ont été maintenus à l'écart de cette tentative de réforme dont ils n'ont eu que très partiellement connaissance lors du dernier week-end.

PHILIPPE BOUCHER.

Un médiateur militaire

(Suite de la première page.)

C'est, depuis 1956, la fonction du commissaire parlementaire à la défense *(Wehrbeauftragter des Bundestags)*. Elu pour cinq ans par le Bundestag, ce délégué aide celui-ci à contrôler l'armée et sauvegarde les « *droits fondamentaux* » des soldats. Il rappelle donc l'*ombudsman* militaire qui existait en Suède de 1915 à 1968, ou son homologue norvégien, institué en 1952.

Le commissaire à la défense procède par voie d'enquêtes et d'inspections. Il agit de son propre chef ou sur plainte. Tout militaire peut s'adresser directement à lui, sans passer par la voie hiérarchique. Ainsi, en 1969, sept mille plaintes environ ont été déposées. Elles ont entraîné une vingtaine de sanctions pénales ou disciplinaires et plus de quatre cents « *mesures diverses* » (suspensions d'ordres donnés, modifications de règlements, etc.). En outre, ce commissaire soumet au Bundestag un rapport annuel qui indique le résultat de ses investigations et de ses démarches et qui apporte des informations précieuses sur l'état d'esprit de l'armée.

Citoyen-consommateur

Voilà pour la société militaire. Reste la société de consommation. Là aussi, on risque d'empiéter sur la liberté du citoyen, livré aux abus et aux trucages, que dénoncent Ralph Nader et d'autres champion du « *consumerism* » : produits peu sûrs ou peu sains, publicité mensongère, pratiques abusives. Là aussi, face aux trusts commerciaux, le consommateur-sujet doit devenir un consommateur-citoyen.

Une fois encore, l'exemple vient de Suède. Depuis janvier 1971, il y existe un « *ombudsman pour les consommateurs* ». Nommé par le gouvernement, ce délégué fait respecter deux lois promulguées au même moment et conçues pour la *défense des consommateurs.*

La « *loi sur le marketing* » prohibe *toute* publicité trompeuse ou toute autre forme indue de diffusion commerciale. L'idée est saine. La publicité est utile à l'information même du consommateur. Comme son nom l'indique, elle porte à la connaissance du public des éléments d'appréciation et de choix. Il faut donc éliminer toute forme de publicité abusive, voire mensongère : renseignements inexacts sur les prix ou les qualités, promesses fallacieuses, réclames pour des produits de santé miracles et autres « potions magiques », etc.

L'objectif, c'est de réduire l'écart entre les mots et les choses. Le résultat, c'est un assainissement général du marché publicitaire. Depuis 1971, la presse suédoise contient des annonces beaucoup plus « informatives ». La mythologie y perd. La vérité y gagne. Et, avec elle, la grande majorité des publicitaires.

Le second texte est la « loi sur les clauses contractuelles ». Elle protège les consommateurs contre les dispositions abusives de certains « contrats-types », imprimés à l'avance. Ces contrats d'adhésion sont fréquents pour la vente de biens d'équipement (automobiles, appareils ménagers, postes de télévision) ou de services (voyages organisés, etc.).

L' « ombudsman » pour les consommateurs agit soit de sa propre initiative, soit sur plainte. Dès 1971, deux mille cinq cents cas environ étaient soumis à son examen. N'importe qui peut le saisir, en joignant à sa requête le document, l'annonce ou l'emballage litigieux. Quand il constate l'existence d'une mesure de marketing ou d'une clause contractuelle abusives, l' « ombudsman » s'efforce d'obtenir à l'amiable sa rectification ou sa suppression. Si cette négociation n'aboutit pas, il peut saisir la cour du marché pour qu'elle interdise à l'entreprise fautive de continuer ses errements. Cette juridiction spéciale compte neuf membres : trois sont des magistrats, trois représentent la vie économique (industriels, commerçants et artisans), trois représentent les assocations de consommateurs.

Dans les affaires d'importance mineure, l' « ombudsman » peut prononcer lui-même une mesure d'interdiction, en utilisant une procédure sommaire. Enfin, en cas d'infractions graves (publicité intentionnellement trompeuse, etc.), il peut saisir le parquet en vue de poursuivre l'auteur devant la juridiction pénale ordinaire.

Nouvelle frontière

Ces exemples étrangers pourraient être imités avec profit. En instituant deux nouveaux médiateurs : un médiateur militaire et un médiateur des consommateurs. L'un et l'autre gagneraient en autorité — et en indépendance — s'ils étaient désignés par le Parlement plutôt que par le gouvernement. Le premier parmi des personnalités civiles ou militaires connues pour leur attachement aux libertés. Le second parmi des syndicalistes ou des économistes, avertis des problèmes du « consumerism ».

Le délégué à la défense ferait respecter un statut démocratique du soldat. Il garantirait les droits fondamentaux (liberté d'opinion, d'information, etc.) des appelés et des personnels de carrière. Tout militaire pourrait le saisir, sans passer par la voie hiérarchique. Et lui-même pourrait agir d'office.

Ainsi, certaines anomalies (atteintes aux droits individuels, méconnaissances du règlement, etc.), d'ailleurs rares, seraient évitées. Les casernes doivent être, elles aussi, une zone de liberté et de dignité pour chacun. Plus que jamais, les jeunes appelés supportent mal certaines entraves — inutiles — de la condition militaire. Pourquoi, ici et là, jouer encore Courteline ou le brave Schveik ?

Quant au délégué à la consommation, il pourrait, comme en Suède, contribuer à moraliser la « société de consommation ». En combattant les pratiques publicitaires ou commerciales abusives, qui privent l'acheteur de sa liberté de choix.

Bref, il s'agit d'étendre les droits de chacun. En faisant des militaires et des consommateurs des citoyens et non plus des sujets. Ce qu'ils sont trop souvent aujourd'hui. En République, la liberté n'a pas de bornes. Elle ne peut s'arrêter aux grilles des casernes, aux portes des supermarchés. Il faut, au contraire, l'étendre à de nouveaux territoires, lui proposer une « nouvelle frontière », toujours reculée.

A leur rang, même modeste, ces médiateurs seraient des agents de la liberté. Leurs bureaux agiraient comme des lobbies d'intérêt général. Au service des citoyens. Au service du public.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

O.R.T.F.

Après l'éclatement de l'Office

LE PARTI COMMUNISTE : un coup très grave à la liberté d'expression.

Le parti communiste a publié la déclaration suivante :

« *Une fois de plus, une décision considérable est prise sans consultation du Parlement ni des organes prétendument constitués à cet effet : délégation parlementaire consultative, haut conseil de l'audio-visuel, ni même le conseil d'administration de l'Office. Ce qui subsistait de démocratie à l'O.R.T.F. est devenu insupportable au pouvoir actuel. Ce faisant, celui-ci porte un coup très grave à une liberté décisive à notre époque, la liberté d'expression, le droit à l'information et à la culture.*

» *Ces mesures auront pour conséquences immédiates un nouvel appauvrissement des programmes, une atteinte aux droits des personnels, l'augmentation de la redevance ; la tutelle de l'Etat, par la création de nouvelles structures, sera alourdie en même temps que la pénétration des capitaux privés sera favorisée...* »

AU PROCÈS DES FAUSSES FACTURES DE LYON

Pour faire face à la concurrence

Lyon. — Des cent soixante-six dirigeants représentant cent vingt-cinq sociétés ou entreprises impliquées dans le procès des fausses factures, moins de dix auront plaidé coupable et, en général, il s'agissait toujours de firmes modestes. Une exception : la société anonyme Compagnie des freins et signaux Westinghouse, dont le siège social pour la France est à Sevran (Seine-Saint-Denis). Producteur de déchets non ferreux, elle avait trouvé au début de 1968 un débouché à la société anonyme Usine de Bruyères, à Bruyères-sur-Oise (Val-d'Oise), par l'intermédiaire d'un commerçant d'origine lyonnaise, M. Robert Ruchon, qui bénéficiait pour cela d'une exclusivité.

Or, si pendant les premiers mois de ce négoce M. Ruchon factura bien à la société Usines de Bruyères la totalité des marchandises enlevées par celle-ci chez Westinghouse, à partir du printemps 1969, M. Ruchon continua de facturer régulièrement une partie des livraisons, mais, pour le reste, il eut recours à Récupérama, d'abord, à M. Dagand, ensuite. La société Westinghouse pratiqua, dès lors, des ventes sans factures, M. Ruchon donnant à la société Usines de Bruyères des factures Récupérama et Dagand, dont le montant se trouvait ensuite récupéré par Westinghouse, déduction faite de ce que l'opération rapportait à M. Ruchon (20 %) et à Récupérama ou ensuite à M. Dagand (5 %).

Du côté Westinghouse, on confesse tout. M. Félix Le Norcy, qui en était alors le président-directeur général, comme M. Henri Potet, directeur général adjoint, l'admettent : il y avait dans leur entreprise « *une caisse un peu particulière* », c'est-à-dire une caisse noire, selon le président Robin, qui aime appeler les choses par leur nom.

Certes, M. Le Norcy ne connaissait pas le détail des opérations servant à l'alimenter. Mais il s'est lancé. « *On pouvait faire des cadeaux, des petits présents avec une certaine discrétion à des gens, pour la réalisation plus rapide de commandes dans les périodes difficiles.* »

Voulait-on en savoir davantage ? M. Le Norcy a rappelé que Westinghouse est une société internationale américaine « mère », qui a, en Europe, « *ses filiales sœurs* ». « *Or*, a indiqué M. Le Norcy, *notre position en France était difficile. Nos chiffres, nos exportations, apparaissaient insuffisants et j'éprouvais une certaine anxiété pour notre personnel. Je craignais que le meilleur rendement de la « sœur » allemande n'entraîne, vis-à-vis de nous, un revirement de la société « mère ». C'est qu'en effet les méthodes allemandes, en matière d'exportation, sont bien plus agressives que les nôtres.*

Bref, M. Le Norcy a voulu disposer de sommes pour amadouer dans certains pays du Proche-Orient, d'Afrique ou même d'Europe des gens pouvant hâter la conclusion d'un marché.

« L'argent, pour faciliter les démarches »

M. Truche, le procureur adjoint, a écouté avec intérêt. Il lui paraît pourtant que les factures Dagand et Récupérama retenues dans cette affaire n'ont représenté que 97 000 francs, ce qui, compte tenu des prélèvements opérés au passage par MM. Ruchon, Lièvre et Dagand, s'est traduit par une entrée réelle dans la caisse noire de Westinghouse de guère plus de 75 000 francs, que c'est bien peu pour combattre la concurrence.

« *Car à l'instruction*, rappelle-t-il, *vous avez déclaré que vous donniez de l'argent pour satisfaire les exigences de certains services publics, pour faciliter des démarche auprès des administrations. Je ne vous demande pas de livrer des noms, car je sais bien que vous ne les livreriez pas, mais j'aimerais bien savoir en quoi il vous était nécessaire de donner de l'argent à des services d'Etat.*

— *Pour vaincre des réticences* », a dit seulement M. Le Norcy.

Voilà donc pour les dirigeants de Westinghouse.

Plus complexe apparaît le cas de ceux de la société anonyme Usines de Bruyères, MM. Léon Lazar, président-directeur général, Christian Billet, directeur général adjoint, et Georges Marx représentant. Quelle connaissance chacun d'entre eux, à leur niveau respectif, eurent-ils de ce trafic demandé par Westinghouse à M. Ruchon ?

Si M. Ruchon a dit et répété que la société anonyme Usines de Bruyères ne tira aucun profit de l'opération — si ce n'est, suggérera M. Truche celui de conserver le marché Westinghouse — il est formel, en revanche, quand il affirme avoir bel et bien informé M. Marx de la façon dont il lui demandait d'opérer du côté de Westinghouse, c'est-à-dire de recourir pour partie à de fausses factures. Et, ajoute M. Ruchon, « *j'ai demandé à M. Marx d'en avertir M. Billet, le directeur général adjoint* ».

La discussion a été longue, ardente, brutale même. Si M. Marx reconnaît que M. Ruchon lui a bien dit que désormais certains enlèvements de marchandises effectués chez Westinghouse seraient facturés par d'autres que M. Ruchon, il assure qu'aucun nom ne lui fut indiqué.

Qui croire ? M. Ruchon, quand il assure qu'il n'aurait rien pu faire sans l'accord de la société Usines de Bruyères ou M. Lazar, le P.-D.G. de cette société, pour qui M. Ruchon « *a pris des initiatives dans notre dos* ».

C'est à l'aide de ces éléments divers, parfois contradictoires, que la défense a plaidé, demandant, avec Mᵉ Max Boiteau la relaxe des dirigeants de la société anonyme Usines de Bruyères et soutenant, avec Mᵉˢ Rambaud et Jolibois, que pour ceux de la société Westinghouse, s'il devait y avoir condamnation pour ventes sans factures, il convenait en revanche de ne pas retenir l'abus de biens sociaux et pas davantage la complicité d'usage de faux.

Mais ce qui a aussi paru beaucoup intéresser le tribunal, c'est de savoir avec quelle rapidité M. Ruchon, lorsqu'il lui fut demandé de trouver des facturiers, s'est adressé à MM. Lièvre et Dagand, comme si leur réputation n'était depuis longtemps plus à faire.

Contre ceux-ci, qu'on finit parfois par oublier, M. Truche, en fin de journée, devait requérir des peines longues et fermes. Au contraire, pour Mᵉ Breysse, avocat de M. Dagand et de M. Mauge, si ses clients doivent être punis, ils doivent l'être moins sévèrement que ceux qui ont bénéficié des factures qu'ils établissaient.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

TÉMOIGNAGE

IL A FALLU L'AFFAIRE ARANDA...

Notre directeur a reçu la lettre suivante de M. Jacques Charrière :

Mon fils a été tué dans la catastrophe de Val d'Isère, en 1970, et trophe de Val-d'Isère, en 1970, et que nous avions engagé contre l'Etat et la commune.

Je tiens à vous remercier, en mon nom personnel, pour l'aide et le soutien que vous nous avez apportés. En effet, c'est grâce à votre journal, et à quelques autres, que nous avons pu briser la force d'inertie qui nous était opposée. Par votre courage et votre rigueur, les arguments et les faits ont été exposés publiquement et cela a pesé. Cet effort vers la vérité et la justice vous a d'ailleurs valu, comme seule récompense officielle, une condamnation en diffamation.

Mais, au-delà de l'aide si efficace que vous avez apportée à cette cause, j'ai à vous remercier aussi pour votre soutien moral. Si je n'ai pas complètement désespéré de mon pays, c'est parce qu'on y trouve des hommes tels que vous, courageux et fraternels. J'ai particulièrement apprécié votre présence personnelle pendant toute cette journée pénible du procès Aranda.

Dans cette affaire, qui illustre bien les méfaits d'une organisation soi-disant « libérale » de la société, en réalité jungle où les plus puissants et impitoyables font la loi, on a vu comment on fuit ses responsabilités quand la course au profit connaît un accident de parcours. C'est d'ailleurs, notamment, parce que je pensais que notre procès, en éclairant ces manœuvres, contribuerait peut-être à sauver quelques vies dans l'avenir, que j'avais considéré devoir à la mémoire de mon fils de le mener jusqu'au bout.

Mais il a fallu l'affaire Aranda et le courage de quelques journaux, dont le vôtre, pour que nous puissions aboutir.

* *

Il n'est pas dans la tradition du Monde *de publier les lettres de félicitations ou de remerciements qu'il reçoit, à côté d'autres qui le critiquent.*

Si nous faisons une exception aujourd'hui, c'est que la lettre de ce père constitue un témoignage émouvant et instructif sur la difficulté que les victimes d'erreurs des pouvoirs publics ont d'obtenir gain de cause des tribunaux.

C'est aussi parce que le Monde *a été condamné pour avoir publié une lettre de M. Aranda, qui, critiquable dans la forme, sortait de l'oubli les responsabilités encourues dans le drame de Val-d'Isère et que le procès a permis d'établir.*

Parmi les changements tant prônés, il en est un qui améliorerait et détendrait les rapports des citoyens et de l'Etat : que ceux-ci obtiennent rapidement justice et réparation et que les fonctionnaires d'autorité soient contraints d'exécuter les décisions des tribunaux, administratifs ou non. — J. F.

FAITS DIVERS

Deux collisions ferroviaires : un mort, soixante blessés

Deux collisions ferroviaires, qui au total ont fait un mort et une soixantaine de blessés, se sont produites, le jeudi 4 juillet, dans le Pas-de-Calais et la Nièvre. Le dernier accident grave avait eu lieu à Saint-Pierre-du-Vauvray, près de Rouen, le 25 septembre 1973. Il y avait eu un mort et dix blessés.

● **Près d'Hesdin.**

Un mort et quarante et un blessés, dont trois gravement atteints : tel est le bilan de la collision de chemin de fer qui s'est produite, le jeudi 4 juillet, en fin de matinée, à proximité d'Hesdin (Pas-de-Calais). Les circonstances exactes de l'accident ne sont pas encore clairement établies. Il semblerait néanmoins qu'une panne de la motrice du train Lille-Boulogne soit à l'origine de la collision.

Ce train venait de passer la gare d'Hesdin lorsque à quelques kilomètres de là il s'arrêta après une courbe, peu après le passage à niveau de Boin-Plumoison. Le chauffeur descendit du convoi « en catastrophe », se précipita au téléphone du garde-barrière pour prévenir la gare d'Hesdin, sachant que l'autorail Arras-Boulogne le suivant de près. Trop tard, l'autorail était déjà parti. Il se précipita alors à l'arrière de son convoi pour tenter un ultime avertissement, mais il était caché par la courbe. L'autorail arriva et vint tamponner l'arrière du train.

● **Près de Nevers.**

Une autre collision ferroviaire s'est produite, le jeudi 4 juillet, en fin de journée, sur la ligne Nevers-Saincaize (Nièvre) ; elle a fait une vingtaine de blessés légèrement atteints. Gêné par le soleil, le conducteur d'un convoi de marchandises a percuté l'arrière d'un autorail tractant trois voitures. L'accident a eu lieu dans une large courbe, à Challuy, à une dizaine de kilomètres de Nevers.

● *Une soixantaine de personnes ont été blessées* lors d'un accident de chemin de fer qui s'est produit, le jeudi 4 juillet, à Las Rozas, à une douzaine de kilomètres de Madrid. — *(A.F.P.)*

La fusillade du Crescendo

LES MOBILES PRÉCIS DES DEUX MEURTRES N'ONT PAS ÉTÉ FORMELLEMENT ÉTABLIS

L'enquête de la brigade criminelle sur la fusillade qui a éclaté, le 4 juillet vers 3 h. 30, au cabaret le Crescendo, 40, rue du Colisée, à Paris (8ᵉ) (*le Monde* du 5 juillet), n'a pas encore permis d'établir dans quelles circonstances et pour quelles raisons précises les deux victimes — MM. Joseph et Antoine Fiamma — ont été tuées.

Le directeur de l'établissement, M. Lucien Merger, a déclaré aux policiers qu'il avait agi en état de légitime défense après avoir été frappé à coups de nerf de bœuf par les deux hommes qui voulaient le rançonner. Mais une première reconstitution a prouvé que si M. Joseph Fiamma a bien été tué dans le bar, près de la caisse, son frère Antoine, en revanche, a été poursuivi jusqu'à la sortie et mortellement blessé sur le trottoir, devant la porte.

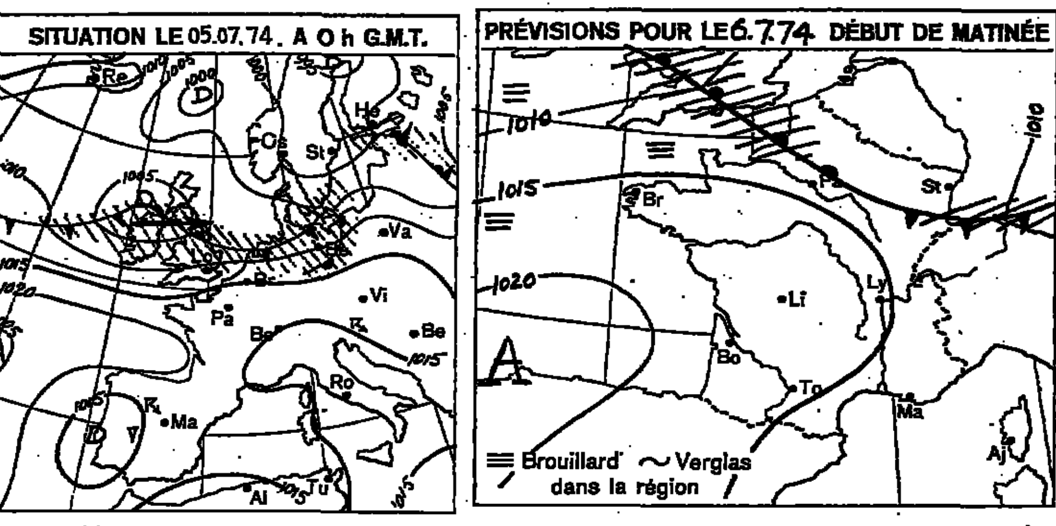
D'autre part, des renseignements assez favorables ont été recueillis sur les antécédents des deux victimes. M. Lucien Merger, qui est encore gardé à vue, doit de nouveau être entendu, ce vendredi, par les policiers de la brigade criminelle.

POLICE

● *Un gardien de la paix décoré de la Légion d'honneur.* — Sur proposition de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, le président de la République a décerné la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Jean-Claude Brizet, gardien de la paix à la préfecture de police, qui avait été grièvement blessé, le 31 janvier dernier, vers 20 heures, au carrefour de la rue des Abesses et de la rue Lepic à Paris, par des malfaiteurs qu'il tentait d'appréhender. Atteint à la poitrine et à la colonne vertébrale, M. Brizet est toujours en traitement à l'hôpital de Garches.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie cu neige ∇ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 5 juillet à 0 heure et le samedi 6 juillet à 24 heures :

Les hautes pressions qui recouvraient la France vendredi matin vont s'affaiblir un peu, en liaison d'une part avec le passage des perturbations du courant atlantique sur les îles Britanniques et l'Allemagne, d'autre part avec la lente extension de la zone orageuse d'Espagne vers nos régions du Sud-Ouest.

Samedi 6 juillet, au nord de la Loire et dans le Nord-Est, le temps sera souvent nuageux, et il pleuvra un peu près de la Manche, dans le Nord et le Nord-Est. Les vents d'ouest seront modérés et irréguliers. Les températures maximales varieront peu par rapport a celles de la veille.

Sur le reste de la France, il fera beau et chaud, mais quelques orages isolés éclateront, principalement dans le Centre et le Sud-Ouest. Les vents seront faibles et variables et le mistral cessera.

Vendredi 5 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 016 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Biarritz, 20 et 12 degrés ; Bordeaux, 24 et 8 ; Brest, 17 et 14 ; Caen, 19 et 15 ; Cherbourg, 16 et 13 ; Clermont-Ferrand, 22 et 8 ; Dijon, 21 et 9 ; Grenoble, 21 et 8 ; Lille, 17 et 14 ; Lyon, 22 et 10 ; Marseille, 26 et 16 ; Nancy, 18 et 9 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 28 et 14 ; Rennes, 20 et 12 ; Strasbourg, 20 et 9 ; Tours, 22 et 9 ; Toulouse, 23 et 10 ; Ajaccio, 24 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 17 et 13 degrés ; Athènes, 28 et 21 ; Bonn, 18 et 13 ; Bruxelles, 17 et 13 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 20 et 8 ; Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 16 et 14 ; Madrid, 33 et 17 ; Moscou, 22 et 12 ; New-York, 34 et 34

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 886

HORIZONTALEMENT

I. Peut commencer par une petite démangeaison pour, finalement, se terminer par la rage ; Sifflent dans une cage. — II. Le fait qu'elle n'ait pas de culotte peut décontenancer certains de ses clients ; Effets de causes déterminées. — III. Y compris l'emballage ; Supprime bien des obstacles ; Sel ; Désigne un chef. — IV. Petit mot latin ; Résument un bilan négatif ; Hommage fleuri. — V. Ajouta encore à l'éclat de Napoléon ; Pas livrés ; Rend soucieux. — VI. Ne désignait pas n'importe qui ; Abréviation ; Désigne un Grand de ce monde. — VII. Trotte en Chine ; Note ; Voit parfois le jour au pied d'une fontaine. — VIII. Rendit moins nu ; Où blanchissent rapidement des femmes encore très jeunes ; Symbole chimique. — IX. Dans une défense ; Lointain royaume ; Utiliseras. — X. Marquer quelque mépris ; N'est qu'en apparence détachée de la terre. — XI. En Belgique ; Rendions plus flatteur. — XII. Peu réceptif ; Impétueuse manifestation. — XIII. Pour prouver son amour, un latiniste avait quand même l'obligation de le... conjuguer ; Coule en Normandie ; Prénom étranger. — XIV. Donnent des éclaircissements ; Piliers. — XV. Pour les éteindre, il faut vraiment souffler fort ! ; Saluera peut-être.

VERTICALEMENT

1. Ce que l'on boit en mangeant de la galette ; C'est ce que l'on entend par derrière. — 2. Voie à grande circulation ; Terrible, chez Jupiter ; Est haïssable. — 3. Font des tentatives en vue d'obtenir un changement de direction ; Font sauter le caisson. — 4. Mettre à un niveau inférieur (épelé) ; Secourut ; Avait peut-être trois beaux bœufs dans son étable. — 5. Pieuse inscription ; Grecque ; Il aime tout ce qui est neuf ; Lettres de créance. — 6. Unique quand elle est plate ; Canton de France ; Tranches d'histoire. — 7. Désinence verbale ; D'un auxiliaire ; Voix des ondes. — 8. Ont une chambre à air ; Ornements de tête. — 9. Baie (épelé) ; Monnaie étrangère ; Pronom ; Elle met un fluide en mouvement (épelé). — 10. Circule en Chine ; Eclaire un visage heureux. — 11. Promis aux flammes ; Consultée par de futurs mariés ; Conjonction ; Inflammation. — 12. Quand il est là depuis longtemps, il est difficile de ne pas s'en apercevoir ; Ne déteste pas du tout ; Gaz. — 13. Le long de la Volga ; Prisèrent (épelé) ; Réclamée avec insistance par une jeune maman. — 14. Participent à une mise au point ; S'ouvre avec grâce ; Préfixe. — 15. Sont tellement unies qu'une séparation les déchirerait ; Franchis le Rubicon.

Solution du problème n° 885

HORIZONTALEMENT

I. Brûle-tout. — II. Oasis. — III. Urne ; Sem. — IV. Losse ; Epi. — V. An ; Main. — VI. Nébuleuse. — VII. Grâces. — VIII. Eacées ; OT. — IX. Ri ; Etna. — X. Eté ; Usine. — XI. Tir ; Cal.

VERTICALEMENT

1. Boulangères. — 2. Ramonerait. — 3. Usés ; Bac ; Et. — 4. Li ; Sauces. — 5. Esse ; Lee ; Ur. — 6. Messes. — 7. Ormeau ; Tic. — 8. Pistonna. — 9. Traine ; Tael.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	68 F	122 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	136 F	198 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 5 JUILLET

● CHAINE I

16 h. 50 Tour de France cycliste.
20 h. 15 Tour de France cycliste.
20 h. 35 Série : Mission impossible. « Kidnapping ».
21 h. 20 Magazine : Les Français savent-ils recevoir ?

● CHAINE II (couleur)

14 h. 45 Tennis : Championnats de Wimbledon. *(Finales simple dames, double messieurs).*
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Fiction : Messieurs les jurés, d'A. Franck. « L'affaire Savigné-Montory ». Réal. P. Nivollet.
Un hold-up préparé par deux adolescents les conduit en cour d'assises.
22 h. 30 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France cycliste.
20 h. 10 Pour les jeunes : La courte échelle.
20 h. 30 Film : « la Stratégie de l'araignée », de B. Bertolucci (1969), avec G. Brogi et A. Valli.
Athos Magnani, fils d'un antifasciste assassiné en 1936 par les « chemises noires » de Mussolini, revient dans sa ville natale et mène une enquête sur la mort de son père. Les ambiguïtés du passé et des mythes historiques. L'utilisation politique de l'histoire.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent Pierre Seghers, Maurice Clavel. — 21 h., Deuxième festival d'arts contemporains de La Rochelle. En direct de la salle des sports. Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct. G. Amy, avec le concours de l'ensemble vocal de Pau, chef des chœurs, G. Maneveau ; S. Palm, violoncelle : « Catastrophe ultraviolette pour chœurs d'hommes, orchestre et trois bandes magnétiques » (J. Antunes), « Ausa » (D. Anzaghi), en création mondiale ; « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Lutoslawski), création française ; « Cinq pièces opus 16, petite version » (Schoenberg) ; à l'entracte, entretien avec P. Barbizet. — 23 h., Littéraire. — 23 h. 15, Le concert du bibliophile. A propos du livre de Marcel Carrières sur la musique occitane. — 23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Dîner-concert (J.-F. Fasch, Ch. Graupner). — 21 h. (S.), Aix. En direct du parvis Saint-Sauveur. Ensemble instrumental de Grenoble, direct. S. Cardon, avec le concours d'E. Krivine, violoniste ; « Sylla et Glaucus » (Leclair), « Concerto en ré » (Tartini), « Concerto en mi » (Bach), « Cinq pièces pour cordes » (Hindemith), « Lumine » (L. Malec) ;
Dans cette œuvre pour cordes et bande magnétique, Malec étudie les rapports entre la musique instrumentale et la musique de la machine.
23 h., Incognito. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques (Bach, Mozart, Beethoven, F. Schmitt). — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS
EUROPE 1 : 19 h. 20, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

SAMEDI 6 JUILLET

● CHAINE I

20 h. 15 Tour de France cycliste.
20 h. 30 Dramatique : « Un jeune homme seul », de Roger Vailland. Adapt. et réal. J. Mailland. Avec R. Rimbaud, A. Prucnal, P. Meyrand.
Comment, pendant la guerre, un homme de quarante ans est sorti de sa torpeur et de son isolement pour sauver et soutenir sa femme qui appartient à un réseau de Résistance.
22 h. Portrait : Hannah Arendt, de R. Errera. Réal. J.-Cl. Lubtchansky.
Née en Allemagne, Hannah Arendt est professeur de philosophie politique à New-York. Une discussion sur l'évolution politique des sociétés contemporaines.
22 h. 50 Championnat du monde des cavalières à La Baule (finale).

● CHAINE II (couleur)

14 h. 45 Tennis. Championnats de Wimbledon. *(Finales simples messieurs double dames).*
15 h. 50 Coupe du monde de football : Brésil-Pologne.
17 h. 50 Tennis (suite).
20 h. 35 Variétés : Top à Maxime Le Forestier.
21 h. 35 Série : Kung Fu. « Le Vieux guerrier ».
22 h. 25 Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Tour de France cycliste.
20 h. 10 Pour les jeunes : La courte échelle.
20 h. 30 Journées hippiques de La Baule : Grand Prix des Nations.
21 h. 05 Dramatique : « Comédie pour un homme qui dort », de B. Mazeas. Mise en scène J. Le Lamer. Avec J. Le Lamer, G. Mingeaud, R. Martin.
La transposition de la passion, une pièce écrite en trois parties : « l'Homme de San-Juan », « la Marche sur Springville », « les Grilles du désert ».

● FRANCE-CULTURE

13 h. 30, L'âge d'or de Saint-Germain-des-Prés, par J. Duchâteau et M. Sonnier. — 20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun. « Première déclinaison », d'A. Gatti (réal. J.-P. Colas). — 22 h., Sciences humaines. Aspects du sacré dans le monde moderne. — 22 h. 30, « Le chant de la dance », de Béjart. — 23 h. 15, Bureau de poésie. — 23 h. 35, Poème en liberté, de Maurice Regnault à Andrée Chedid.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h., Le tour du monde des auditeurs : Troyes (Purcell, Berlioz). — 20 h. 30 (S.), France-Musique dans la rue. En direct de l'Ecole des arts et métiers à Aix-en-Provence. Ensemble pupitre 14, direct. E. Rosenfeld : « Trio pour cor, violon et piano » (Brahms), « Brachiana » et « Brasileira n° 6, pour flûte et basson » (Villa-Lobos), « States of silence » (Vieru), « Introduction de la fantaisie, opus 7 » (Sor), « Sérénade » (Roussel). — 23 h., Musique légère. — 24 h., La musique française au vingtième siècle. En compagnie d'Olivier Messiaen. — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 7 JUILLET

● CHAINE I

14 h. 50 Tour de France cycliste.
15 h. 50 Coupe du monde de football (finale) : République fédérale d'Allemagne - Pays-Bas.
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser : Léo Ferré.
20 h. 45 Film : « Qui a peur de Virginia Wolf ? », de M. Nichols (1966), avec E. Taylor et R. Burton.
Un homme et une femme mariés depuis vingt ans et qui transforment complaisamment leur foyer en enfer se livrent avec une totale impudeur à leurs règlements de comptes devant un jeune couple invité. Deux grands acteurs dans une version de la pièce d'Edward Albee.

● CHAINE II (couleur)

13 h. 30 Grand Prix de France automobile.
14 h. Reportage : Les mass media aux Etats-Unis (3), de M. Anthonioz, I. Barrère et J. Kébadian.
Une réflexion sur l'information à propos d'un film produit par C.B.S., une des trois chaînes qui couvrent l'ensemble des Etats-Unis.
15 h. 55 Film : « Au mépris des lois », de G. Sherman (1950), avec J. Lund et J. Chandler.
En 1863, un aventurier qui veut s'approprier des gisements de cuivre provoque de graves dissensions entre la cavalerie américaine et les Indiens dans les territoires apaches de l'Ouest.
20 h. 35 Coupe du monde de football (finale retransmise en différé).
22 h. 20 Ciné-club : « Lolita », de St. Kubrick (1962), avec J. Mason et S. Lyon (N.).
L'obsession sexuelle d'un écrivain quinquagénaire à l'égard d'une adolescente le mène à la déchéance. D'après le roman à succès de Vladimir Nabokov.

● CHAINE III (couleur)

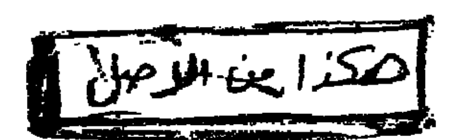
19 h. 40 Tour de France cycliste.
20 h. 10 Reportage : Un sommet pour 1 million. Réal. J. Ertaud.
A la conquête du mont Taboche, situé dans le massif de l'Everest.
20 h. 35 Nouvelles, de Somerset Maugham. « Au fond de l'au-delà ».
L'histoire de deux couples inséparables.
21 h. 35 Essai. — Mains et merveilles, de D. Sanders.

● FRANCE-CULTURE

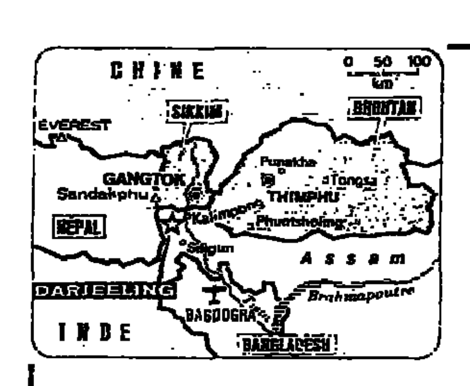
14 h. 15, « Meurtre dans la cathédrale », de T. S. Elliot, interprété par les comédiens-français, adapt. H. Fleuchère (réal. J. Reynier). — 20 h., « la Somnambule », opéra en deux actes de Bellini. — 22 h. 30, Libre parcours variétés. — 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Dostoïevski.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Fantaisie pour piano, Wanderer en ut mineur », de Schubert. — 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques (Mozart, Poulenc, Auric). — 21 h. (S.), En direct de la place d'Albertas à Aix-en-Provence. Orchestre de chambre de Rouen, direct. J.-C. Bernède : « Concertino à quatre » (Pergolèse), « Divertimento » (Bartok), « Aroura » (Xénakis). — 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui. — 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. — 1 h. 30 (S.), Sérénades.



Le Monde DU TOURISME ET DES LOISIRS



L'HIMALAYA AU BALCON

POUR qui n'a pas peur d'être secoué en land-rover sur des routes creusées à flanc de précipices et ne craint pas de perdre sa patience dans les arcanes de la bureaucratie indienne, le Bhoutan, le Sikkim et les « Hills », la région des collines autour de Darjeeling — la capitale du thé, — le long des contreforts de l'Himalaya, valent assurément le voyage. Seule Darjeeling, qui doit son origine à un sanatorium établi par les Britanniques, il y a plus d'un siècle, offre actuellement un équipement hôtelier et touristique consistant, bien que souvent vieilli. Mais les autres régions, jusqu'à présent plus ou moins fermées au visiteur étranger, n'ont pas encore subi les ravages des « tours » organisés et des avions géants. C'est qu'il faut du temps, que les communications sont longues et difficiles, qu'il n'existe qu'un seul véritable aéroport civil dans la région, Bagdogra, desservi seulement une fois par jour de Calcutta.

Darjeeling, bâtie le long de crêtes entre 1 800 et 2 800 mètres d'altitude, domine collines plantées de théiers et vallées encaissées. En saison — du 15 septembre à décembre et de mars au début juin, — quand nuages et brumes n'enveloppent pas la ville ou les montagnes, on peut voir clairement la chaîne de l'Himalaya, le mont Everest et plusieurs autres « 8 000 » — en particulier, au lever du soleil, le « Tiger Hill ». De longues promenades à pied, du « trekking », des excursions en jepp, permettent de s'éloigner de l'agglomération et de s'enfoncer dans une forêt qui n'est pas si lointaine : en quelques heures — ou en deux jours, selon le moyen de locomotion choisi, — on sera à Sandakphu (3 636 mètres), au pied de l'Himalaya, non loin de la frontière du Népal et du Sikkim. Des bungalows (« rest houses ») appartenant à diverses administrations peuvent être loués par les visiteurs, dans la limite des places disponibles (se renseigner au Tourist Bureau de Darjeeling). Ce dernier dispose aussi de bungalows confortables — les « tourist lodges » — vieillots comme tout paraît l'être dans cette station, qui semble ne pas s'être réveillée depuis le départ des Anglais. Malgré la déclivité du sol, on y a installé terrains de football et de cricket, et même, dit-on ici avec fierté, le champ de courses « le plus petit et le plus élevé du monde » (plus de 1 800 mètres) ; des petits chevaux originaires du Manipour y courent en saison et parfois, l'un d'eux, emporté par la vitesse, quitte la piste pour chuter dans la pente boisée. Des « bookmakers » y prennent les paris, tout comme en Grande-Bretagne. Les habitudes coloniales ont la vie dure...

A 10 à l'heure

Outre l'hôtel Mount Everest (appartenant à la chaîne indienne des Oberoi), reconnaissable par ses clochetons et son prix élevé, on trouve, près du Mall, un hôtel plus petit et avec plus d'atmosphère, le Windamere, et la « tourist lodge » ; tous offrent une vue superbe. Sinon, pensions de tout genre et de tout prix abondent.

Un petit train à voie étroite permet de monter à la station : mais sa vitesse dépasse à peine les 10 kilomètres à l'heure, et mieux vaut, comme partout dans la région, trouver une place dans un taxi land-rover. Il n'est pas nécessaire de réserver toute la voiture, comme on le propose souvent, car c'est évidemment beaucoup plus cher, et un siège suffit à une personne normale.

A deux heures et demie ou trois heures de Darjeeling, de l'autre côté de la rivière Tista, à 1 250 mètres d'altitude seulement, se trouve Kalimpong, petite ville calme — en dépit de son importante garnison, — noyée dans la verdure et les fleurs. Si, pour se rendre à Darjeeling, on peut obtenir l'obligatoire permis à l'ambassade de l'Inde à Paris — il faut le faire notifier sur le passeport, — il est indispensable de demander à Darjeeling (au Foreign Registration Office) l'autorisation de visiter Kalimpong. On l'obtient généralement pour un à trois jours, à charge de la faire renouveler sur place. Mais ce n'est pas une plaisanterie : au pont enjambant la Tista, une hutte abrite un fonctionnaire tatillon, qui inscrit dans son grand registre tous les voyageurs étrangers et tamponne scrupuleusement leurs permis.

Malgré tout, Kalimpong vaut le voyage, ne serait-ce que par les extraordinaires mélanges de populations que l'on y rencontre — Tibétains, Népalais, Chinois et Bengalis, Lepchas et Bhotias du Sikkim, Bhoutanais, — en particulier au marché, et par un tout petit hôtel, bien calme, à proximité de l'agglomération, l'Himalayan Hotel. Pour un prix dérisoire, dans une atmosphère feutrée, au milieu de superbes *tankas* — peintures religieuses tibétaines, — deux vieilles Anglo-Indiennes, qui connaissent tout le monde dans la région depuis des décennies, accueillent les rares visiteurs comme des amis.

A une heure de voiture, le long d'une route en réfection, poussiéreuse et cahoteuse, se trouve le Sikkim, qui reste presque un pays interdit. Protectorat indien contrôlant des passes stratégiques qui mènent au Tibet chinois, il est jalousement protégé des étrangers par un ministère indien des affaires étrangères qui fait traîner des mois les demandes pour l'obligatoire « inner line permit ». L'infrastructure hôtelière de la capitale, Gangtok, est limitée et l'« hôtel » de la ville — le Nor-Khill — est très cher et fort médiocre. Il faut des journées de car pour visiter les vieux monastères de l'ouest du pays, comme celui de Pemayangtse, sans même être sûr de trouver un gîte. Pas question de chercher à voir les montagnes du Nord : c'est une zone militaire. Dommage, car le Sikkim, pour le peu que l'on peut en voir, est un beau pays.

Pour voyageurs éclairés

Reste donc le Bhoutan, l'autre petit pays himalayen, indépendant celui-là. Mais, pour y aller, il faut aussi l'indispensable « inner line permit » délivré par New-Delhi. Ce permis est même requis pour visiter, sur la route, la réserve de Jaldapara (bungalow pour touristes), célèbre pour ses éléphants, ses rhinocéros à une corne et, si l'on a de la chance, ses tigres. C'est grotesque car, pour deux autres réserves situées dans l'Etat voisin de l'Assam — Manas et Kaziranga — une autorisation de l'ambassade indienne suffit. Certains animaux auraient-ils une importance stratégique ? Cette bureaucratie agace les responsables touristiques de la région. Certains remarquent que le nombre de touristes étrangers pendant la saison d'hiver aurait diminué par rapport à il y a une quinzaine d'années, et ils s'en prennent à l'incompréhension des responsables de New-Delhi.

Qui veut se rendre au Bhoutan doit donc s'y prendre au moins deux mois à l'avance. Il faut d'abord écrire au ministère bhoutanais des affaires étrangères *(Ministry of external affairs, Tashishodzong, Thimphu, Bhoutan)* pour faire une demande accompagnée de tous les renseignements nécessaires (âge, références du passeport...) et demander en même temps si l'on doit se charger soi-même de l'obtention de l'« inner line permit » auprès de l'ambassade indienne. Si les Bhoutanais peuvent s'en charger, c'est préférable, et surtout plus rapide, car les Indiens ne semblent guère apprécier que les étrangers visitent ce petit royaume.

Muni de toutes les autorisations, il faut se rendre à Siliguri, ville voisine de l'aéroport de Bagdora, et prendre un autocar au siège local de la compagnie bhoutanaise de transport. Après quatre heures de route, on arrive à la ville frontière de Phuntsholing (Kharbendi Guest house tout neuf à flanc de colline à 3 kilomètres de la localité). Le lendemain, des autobus, ou des taxis collectifs franchissent les 179 kilomètres d'une extraordinaire route de montagne construite par les Indiens, longeant les collines, accrochée aux falaises. Thimphu, la capitale, a cette absence de charme typique des villes nouvelles. Mais le palais royal, le Tashishodzong, massive construction en pierre blanche abritant l'administration civile et religieuse, est impressionnant. Les cérémonies du couronnement du nouveau roi, Jigme Singye Wangchuk, en juin, ont permis la construction ou l'amélioration du Bhoutan Hotel, d'un superbe et luxueux *guest-house*, le Motithang, et d'un autre, plus simple, le Limithang, près d'une rivière qui abonde en truites. Lors des cérémonies, ces hôtels ont fonctionné grâce à la mobilisation de centaines d'écoliers, spécialement requis : il est donc difficile de connaître et la qualité du futur service, et même les prix.

De toute manière, le gouvernement bhoutanais a décidé d'ouvrir ses frontières aux touristes étrangers à partir de 1975. Il ne s'agira pas de grands groupes qui écumeront le pays, mais de petits groupes de « *voyageurs éclairés* », comme l'a déclaré une personnalité officielle, et qui ne pourront voir que la capitale et la ville voisine de Paro. Cette dernière est située au fond d'une très belle vallée et est célèbre par son ancien *dzong* et par une imposante tour de guet transformée en musée. A quelques kilomètres de là, un sentier pour mules conduit à l'« antre du tigre » (Tiger's den), ensemble de petits monastères construits à même la falaise.

Les autres villes, comme l'ancienne capitale, Punakha, ou celle dont est originaire la famille royale, Tongsa, demeureront encore longtemps, sans doute, du domaine du rêve, sauf pour quelques visiteurs « amis » de la famille royale. De même pour les régions montagneuses du nord, trop proches de la Chine. Malgré tout, le Bhoutan, avec ses habitants qui portent toujours le costume traditionnel, ses sports, ses danses et ses monuments mérite assurément un voyage... avant que ses traditions ne se perdent.

PATRICE DE BEER.

A SUIVRE... Les oubliés

BONNES nouvelles des premiers vacanciers de l'été : ils se sont moins tués sur les routes. Cent quatre-vingt-quinze morts du 27 juin au 1er juillet, c'est encore beaucoup et trop, mais moins que l'an dernier à la même époque, où deux cent huit automobilistes étaient morts sur le chemin des vacances.

Ces vacances auxquelles rien, ni la crainte du danger, ni le plan d'austérité, ni le mauvais temps, n'ont conduit les Français à renoncer, même s'ils sont, semble-t-il, partis plus tard, le temps de liquider les affaires retardées par les élections présidentielles.

* * *

LE nouveau gouvernement — en particulier le ministre de la qualité de la vie et son secrétaire d'Etat au tourisme n'ont fait qu'entrouvrir le dossier des vacances. C'est dommage ; c'est un dossier d'actualité dans tous les sens du terme, notamment, si l'on peut dire, dans sa partie « négative ».

Les statisticiens calculent qu'un Français sur deux ou presque part en vacances. Cela veut dire aussi qu'un Français sur deux, ou un peu plus, ne part pas. Parfois, parce qu'il ne le veut pas ; souvent, parce qu'il ne le peut pas. Il faudrait penser à ces oubliés, dont le nombre au moins montre qu'ils ne peuvent être considérés comme des marginaux.

* * *

LES personnes âgées, par exemple. Les plus de soixante-cinq ans représentaient 13,1 % de la population totale en 1973 : ils en représenteront 14,2 % en 1980, mais c'est parmi elles que l'on trouve une des plus faibles proportions de départs en vacances.

Une question d'âge bien sûr mais aussi de goûts et de moyens. Les marchands de soleil et de neige commencent à s'intéresser à cette nouvelle clientèle (elle présente l'incomparable avantage de pouvoir partir hors saison) ; les transporteurs aussi : elle peut voyager en dehors des périodes et des heures de pointe. La carte Vermeil permet aux « anciens » de prendre le train avec une réduction de 30 %. L'avantage n'est pas négligeable, bien qu'inférieur à celui que consentent les chemins de fer allemands, dans la « campagne » qu'ils viennent de lancer : 40 % de ristourne sur les premiers allers-retours supérieurs à 51 kilomètres. Mais pourquoi obliger à acheter la carte qui ouvre le droit à la réduction ? Il en coûte aujourd'hui 22 F. On demande ainsi aux personnes âgées de faire une avance qui peut gêner certaines et dont elles ne sont pas sûrs de profiter. Sainte paperasserie...

* * *

LES jeunes après les anciens. Plusieurs associations laïques groupées autour de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente ont, le mois dernier, tiré la sonnette d'alarme. « *Si 1 300 000 enfants et jeunes seulement fréquentent les centres de vacances alors que 8 500 000 ne partent pas, c'est essentiellement pour des raisons financières.* » La Ligue demande donc de l'argent pour les vacances des jeunes ; ce n'est pas inattendu. Ce qui l'est davantage, c'est l'accent mis sur les activités éducatives. Les vacances, pour les jeunes surtout — mais pour bien d'autres aussi, — ce n'est pas seulement un lit et une table mais également des jeux, des rencontres et des découvertes. Le calcul a été fait. En moyenne, un prix de journée en centre de vacances se décompose comme suit : 70 % pour l'hébergement et la nourriture ; 30 % pour l'éducation entendue dans son sens large. De l'argent bien placé...

* * *

IL y a beaucoup de stations de vacances inconnues, connues ou célèbres. Il y en a une qu'on oublie toujours et c'est pourtant la plus grande : Paris. Après tout, pourquoi ne pourrait-on — même si on l'habite — passer des vacances ou une partie des vacances, dans la capitale ? Elle abrite quelques-uns des plus beaux monuments et des meilleurs musées du monde, souvent plus connus des provinciaux que des Parisiens.

Des musées : elle en aurait même trop, comme le note avec beaucoup d'à-propos Emmanuel Berl dans son dernier livre *A venir.*

« *De Pierre le Grand à Staline,* écrit-il, *les maîtres de la Russie, pour commémorer leurs victoires, ajoutaient à Moscou un nouveau parc. J'espérais que le général de Gaulle suivrait cet exemple et créerait, sur l'emplacement des Halles, un grand jardin, avec orchidées et colibris, s'il se voulait munificent.*

» *On a préféré bâtir un nouveau musée d'art moderne sur le plateau Beaubourg — qui datait de 1936, — sans compter les musées Picasso, les musées Chagall — et d'autres, dont la Provence est parsemée. Les agronomes n'ont pu défendre la forêt de Fontainebleau contre les menaces que les autoroutes font peser sur elle. Mais on fera sans doute un musée à Barbizon, quand Millet reviendra à la mode. Depuis le jardin japonais d'Albert Kahn, et la roseraie de Bagatelle, due à Richard Wallace, Paris n'a rien fait pour ses fleurs.* »

* * *

PARIS n'a rien fait pour ses fleurs et, à vrai dire, Paris ne fait pas grand-chose pour les Parisiens ceux du moins qui souhaiteraient découvrir ses rues et ses places autrement qu'en passant et derrière la vitre sale d'une automobile. Il faut rendre Paris aux piétons, comme vient de le proposer le Touring-Club de France fort opportunément et avec beaucoup d'ambition.

Son projet, baptisé « Mois d'août, splendeur de Paris », ne vise à rien de moins qu'à rendre aux promeneurs à pied et dans les trois ans qui viennent quelques-uns de ses sites les plus célèbres : les allées des Champs-Elysées, les abords de Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Séverin, les îles, le Marais, la place des Vosges, le centre de la place de la Concorde... Vaste programme.

Dans l'immédiat le Touring-Club rétrécit la cible et voudrait que, le 15 août prochain, la cour du Louvre soit débarrassée des autocars de tourisme et des voitures (notamment celles du ministère des finances) qui l'encombrent.

Suggérons lui une autre action ponctuelle et théoriquement facile : débarrasser le fond de la place de la Concorde, à l'entrée du parc des Tuileries, du parc de stationnement qui la déshonore et paraît ces mois derniers avoir gagné quelques mètres carrés supplémentaires. Il n'y a pas de petites victoires dans ce long combat pour le retour au bon sens et au bien-être.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

tourisme

FIN DE CHOMAGE DANS LE CHAUME

« LE chaume, le chaume... On entend que ça. La maison en est pleine ! *Epouse et mère de « chaumier » on pourrait entendre d'abord qu'elle trouve sa maison par trop encombrée de ce qui, normalement, devrait s'en tenir au toit. Pas du tout. Au contraire. Elle est heureuse dans le chaume jusqu'au cou parce que son mari et ses fils, dans ce métier,* « se sont épanouis ».

Les deux « grands » — 28 et 24 ans — rentrent de leur journée sur les toits « épuisés, vannés », *recuits par le soleil ou mordus par le froid, mais toujours contents* « d'avoir fait quelque chose : *une chose belle.*

« Donner un toit ». *C'est en soi déjà bien satisfaisant. On est de plain-pied, là-dedans, avec les plus essentiels, les plus vieux besoins des hommes. Surtout, bien sûr, quand il s'agit de chaumes et de chaumières.*

Mais il y a toit et toit. La morne tôle abrite aussi. Le chaume, lui, répond à l'autre besoin : la beauté. Ce métier réunit l'art et la nécessité. « Ils font à la fois de la couture et du modelage », *dit madame mère. On ne s'y attendait pas. Il y faut quelques explications. M. Gervois senior les donne. Il faut savoir d'abord que le matériau utilisé — hier la paille de seigle, aujourd'hui le roseau qui plie et ne rompt pas — offre une souplesse que ne saurait avoir la tuile ou l'ardoise. En fait — après avoir dessiné le modèle, chaque fois différent — on habille la charpente comme le fait un couturier d'un corps féminin : pas d'angles, pas de ruptures ni de heurts. On drape. C'est pourquoi on voit aux toits de chaume ces formes souples, rondes, modelées.*

L'outil lui-même évoque la couture. Il y a l'aiguille à chas et l'aiguille creuse. La première pénètre, la seconde introduit le fil (galvanisé) qu'on tire ensuite. La botte de roseau — « battée » au préalable pour lui faire épouser les arrondis les plus audacieux

MÉTIERS D'AUTREFOIS

— se trouve ainsi cousue aux liteaux. Haute couture sur un toit glissant, l'exercice exige l'habileté de la main mais aussi celle des genoux, qui s'accrochent... faute de quoi le couturier se retrouverait vite installé au rez-de-chaussée.

Au total il faut être dessinateur, artiste, artisan, athlète et acrobate. C'est dur. « Mais voilà... On aime ou on n'aime pas — osons le mot — *créer.* »

Au vrai ce métier d'autrefois est un métier d'aujourd'hui. Jadis le paysan normand ou breton faisait le travail lui-même, à la saison creuse, avec sa propre paille de seigle. C'était plus fruste, mais non sans élégance. (Seuls les gardians de Camargue utilisaient déjà pour leurs cabanes le roseau de leurs marais.) Quelques artisans locaux, toutefois, travaillaient pour la commune, au plus pour le canton. L'apparition de la tôle et de la tuile mécanique leur porta un coup sévère. Ils allaient disparaître, quand vint le temps de la résidence secondaire Et les voilà, de nouveau, en voie de développement. Toutefois, dans l'intervalle, le métier a changé. Les Hollandais spécialistes du roseau, ont contribué à la disparition de la paille, moins chère mais plus fragile. On se mit à l'apprentissage de leur technique éprouvée. La demande augmentait, portée par la mode, mais aussi par une double découverte des « usagers » : un toit de roseau reste valable pour cinquante ans au moins et son prix ne dépasse pas celui d'une belle couverture d'ardoise ou de tuile de qualité, tenant compte d'un « mouvement » à donner au toit.

Aujourd'hui, les artisans chaumiers sont une vingtaine en France : anciens de la paille, convertis sur place, et quelques nouveaux — dont les Gervois — qui depuis une dizaine d'années n'hésitent pas à courir les chantiers de Normandie ou de Vendée, de Bretagne ou d'Auvergne. Encore une exigence de ce métier, en pleine évolution... « On n'est pas souvent chez soi. Mais quoi... Ce qui importe ce n'est pas d'avoir deux frigidaires au lieu d'un, mais de faire ce qu'on aime. »

Ils aiment. D'autres aimeraient. Il suffit pour s'en convaincre de voir le cercle de curieux réjouis qui entourent aussitôt les chaumiers à cheval sur leur toit. Or si la profession, en expansion, a besoin d'apprentis, il n'existe pas d'école pour les jeunes tentés par cette vie de plein air et par le plaisir de « voir quelque chose sortir de ses propres mains ». *Pourquoi cette carence ? C'est une autre histoire.*

Dont il faudra bien reparler.

JEAN RAMBAUD.

★ **Métiers d'autrefois : « Siège chez le canneur » (« le Monde » du 18 mai) ; « La fibre de coco pour l'huile d'olive » (« le Monde » du 25 mai) ; « Vieux cuir et jeune talent » (« le Monde » du 15 juin) et « La bonne humeur sous les pieds d'un cheval » (« le Monde » du 22 juin).**

Plus de refuges A GROIX

LA BRUYÈRE A LA CRIÉE

LE conseil municipal de Groix, dans le Morbihan, sera prochainement appelé à se prononcer sur le plan d'occupation des sols de l'île. Aider à la renaissance agricole ? Favoriser l'essor touristique ? Comment réussir le « décollage économique » de cette terre océane sans compromettre sa personnalité ? « *L'équilibre est difficile à tenir entre le besoin d'investir et le souci de préserver* », affirmait M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, lors de la récente assemblée générale de l'association pour la promotion et la protection des îles du ponant (*le Monde* du 2 juillet).

Le travail de la terre, c'était alors l'affaire des femmes. Les hommes passaient en mer le plus clair de leur temps : dix mois sur douze. Il fallait bien veiller au grain pendant que les maris sur l'*Angélus du soir* ou la *Vague sauvage*, Dieu sait où, « filaient » le thon.

Par le jeu des héritages, l'île — 1 770 hectares, — au début du siècle, ne comptait pas moins de cinquante mille parcelles. On évaluait sa richesse en sillons. Une agriculture à la japonaise. Les Groisillonnes battaient le blé au fléau. Chaque année, les cent quarante-huit chevaux — en général, un pour quatre familles — passaient le conseil de révision sur la place du bourg : ils seraient appelés à traîner les canons si, un jour, guerre il y avait.

Les femmes avaient le coup de bêche heureux. La pomme de terre locale — la « rouge de Groix » — faisait fureur sur le continent. Un vieux dicton affirmait même que, sous l'Ancien Régime, « *le blé de Groix allait sur la table du roi* ». Pas de terres en jachère ; les sillons au ras des flots.

La machine

La machine à vapeur apparaît entre les deux guerres. Les Groisillons n'avaient ni le goût ni les moyens de convertir leur flotte de thoniers à voile — trois cents unités, — la plus belle de la côte Atlantique. Ils commencèrent alors à émigrer de l'autre côté de l'eau, à Lorient, qui se lançait sans vergogne dans la pêche industrielle. La ville, le confort : les femmes suivirent, et les landiers, timidement, se mirent à gagner le terroir.

Puis le bruit des bottes : l'occupant transforma l'île en réduit. Les champs minés. Une prime aux herbes folles. La paix revenue, Groix continua de se dépeupler. Les allocations familiales et le salaire de l'homme permettaient désormais de s'en tirer sans avoir à manier la bine.

Groix, si bien tenue dans le passé, s'habilla en négligé, d'aubépines, de bruyères et de genêts, ce qui, au moins, plut aux amateurs de nature sauvage. Le remembrement achevé en 1951 et le nombre des parcelles ramené à deux mille, le grossiste en vins de l'île poussa un de ses employés, originaire du continent, à s'en aller aux champs, puisque aucun Groisillon — c'eût été déchoir pour un marin — ne consentirait jamais à piloter un tracteur, à devenir un « chtou », un paysan.

Son exemple fit école. Cinq Bretons du continent, comme lui, décidèrent de tenter leur chance à Groix. L'administration encouragea ces initiatives. Elle incita même un jeune technicien agricole des environs de Pontivy à s'installer sur l'île et lui obtint un crédit de 23 000 francs pour démarrer l'exploitation. Au départ, des tâches ingrates : le débroussaillage. « *J'ai tué six tracteurs neufs en douze ans.* » Puis des expériences malheureuses : l'élevage. « *Le climat était trop sec, le coût du transport trop élevé.* »

Mieux valait concentrer ses efforts. Il acquit en location une centaine d'hectares et misa tout — ou presque — sur l'orge. L'an dernier, une récolte de 420 tonnes et un rendement de 50 quintaux à l'hectare. La réussite ! A l'affût « *des céréales qui crachent le plus* », il vient de découvrir, grâce à un ami anglais, et de mettre à l'essai une variété d'orge — l'escourgeon — qui risque de faire des malheurs : 70 quintaux à l'hectare. Pour ce « colon » méticuleux, qui, chaque année, analyse ses terres de façon à leur donner la fumure adéquate, « *Il suffit maintenant de laisser tourner la boutique* ». Et les vieilles Groisillonnes en béguin sont toutes chavirées de l'apercevoir aux commandes de sa moissonneuse-batteuse, elles qui, jadis, se partageaient à plusieurs les services d'un pauvre baudet.

Aux enchères

Mais voilà ! Les îliens, qui, faute de mieux, avaient confié leur patrimoine à ces agriculteurs « du dehors », commencent à faire leurs comptes. Ne serait-il pas plus profitable de le céder aux estivants ? Le terrain se vend, aujourd'hui, entre 5 F et 40 F le mètre carré, selon les relations de bon voisinage qu'il entretient avec la mer. Une occasion à saisir.

Du coup, l'inquiétude s'empare des six cultivateurs de l'île qui, pour l'essentiel, travaillent des terres prêtées : environ 300 hectares. « *Nous n'avons pas les moyens*, disent-ils, *de les acheter au cours actuel ; elles nous seront un jour inévitablement retirées par leur propriétaire pour un meilleur usage.* » Leur seule planche de salut reste le plan d'occupation des sols. Saura-t-on faire la part du feu, délimiter une zone agricole et une zone touristique ? Surtout, saura-t-on le faire respecter ?

Les Groisillons aspirent à réaliser, séance tenante, leur capital sans s'embarrasser de telles subtilités. Ils ne croiront jamais que le prix d'un hectare en zone agricole et en zone touristique puisse être indifféremment le même. Un exemple ? « *Les cultivateurs à qui nous prêtons nos terres ne nous versent souvent aucun loyer et ne nous font même pas l'aumône de la moindre charretée de fumier. Nous n'avons contre eux aucun recours ; nous avons refusé, il est vrai, de signer un bail, de façon à pouvoir, du jour au lendemain, récupérer notre avoir si des estivants s'y intéressent.* »

Il reste encore à défricher 400 hectares sur la côte sauvage. Une entreprise vouée à l'échec ? Qui, de l'aubépine ou de l'orge, aura le dernier mot ? Dépossédés pour dépossédés, puisque, dans l'un et l'autre cas de figure — l'agriculture et le tourisme, — ils ont perdu la maîtrise des opérations, les Groisillons songent à en terminer au plus vite, à se vendre au meilleur prix. Cette population âgée souhaite simplement finir ses jours en paix, à l'abri du besoin, repliée sur ses souvenirs. Pour oublier peut-être l'amertume des temps qui s'annoncent.

JACQUES DE BARRIN.

Dans

POUR PASSER PAR LA LORRAINE

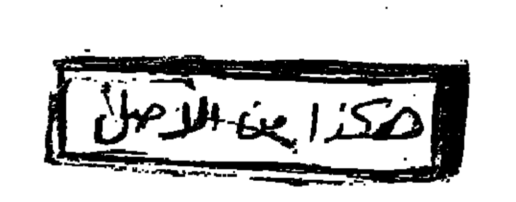
Même si, « *avec sa montagne à l'est, son plateau à l'ouest et la diversité de ses terroirs* », la Lorraine n'est cohérente « *ni géographiquement ni historiquement* », comme l'écrit Jean Vartier en tête de son livre, cette province s'impose pourtant « *comme une entité sentimentale* ». Journaliste depuis plus de vingt ans à *l'Est républicain*, Jean Vartier connaît bien son sujet et nous l'avait déjà montré, notamment avec une *Histoire de notre Lorraine* (Editions France-Empire) et des *Histoires et légendes de la Lorraine mystérieuse* (Tchou, édit.).

Dans son nouvel ouvrage, il s'est attaché à rassembler des souvenirs, puis à reconstituer ce « puzzle » lorrain où se côtoient des montreurs de saints, des flotteurs de bois, des luthiers, des bergers et des sages-femmes. Mais il y montre aussi qu'il s'est passé quelque chose dans ces villes « où l'on dit qu'il ne se passe rien », Bar-le-Duc, Plombières-les-Bains, Verdun, Metz, Nancy, Pont-à-Mousson...

Un bel hommage à la Lorraine, par un Lorrain qui, « *s'il rêve de palmiers toute l'année* », avoue ne se sentir à l'aise « *qu'à l'altitude des sapins noirs de la montagne natale* ».

J.-M. D.-S.

★ « La Vie quotidienne en Lorraine au dix-neuvième siècle », par Jean Vartier. Hachette - Littérature, un volume. Prix : 26 F.





tourisme

pour les Robinsons de l'été A PORT-CROS

RUÉE SUR LA RÉSERVE

PORT-CROS : un rocher de 640 hectares couvert de forêts sauvages ; un parc national plein de senteurs et de chants d'oiseaux ; de vieux forts patinés par le mistral et le soleil ; trois criques bordées de sable blond et, tout autour, des jardins sous-marins interdits aux harponneurs.

Quel lecteur de *Robinson Crusoé* ne rêverait de débarquer dans ce paradis ? Rêve facile à satisfaire : l'île est à une heure de la Côte d'Azur. Il suffit de prendre son billet : en été, vingt-cinq vedettes par jour proposent l'aller et retour. Aussi, en 1973, soixante mille personnes se sont-elles laissé tenter par cet Eden à bon marché.

Qu'ont-elles vu de Port-Cros, parc national ? Un petit port rose et vert, charmant mais aussi encombré qu'un parking. L'estacade, qui crache ses giclées d'arrivants comme un couloir de métro, une demi-heure de marche obligatoire pour la plage la plus proche, un sentier de bord de mer enfoui dans un maquis exhubérant, quelques mètres carrés de sable où l'on s'entasse comme ailleurs. Les animaux ? Des rats noirs qui galopent partout dans les fourrés, des goélands criards engraissés par les dépôts d'ordures du continent. Il est interdit de fumer, de cueillir des fleurs, de chasser en plongée, de camper, de faire du feu. Le seul hôtel, un manoir au charme désuet, n'a que vingt-cinq chambres retenues d'avance et fort chères. Alors, à 4 heures, après la trempette, les pique-niqueurs plient bagages pour reprendre leur bus-marin.

Ils ne sauront jamais que c'est en dehors des heures chaudes que l'île se révèle. Les gambades des lapins à l'aube, le récital des rossignols sous la lune, le coucher des rookeries de goélands dans les falaises, le vol furtif du merle bleu, les rêveries du faucon pèlerin sur les murailles des forts, rien de tout cela n'est pour eux. Car il faut avoir le privilège de coucher à Port-Cros, le courage d'y marcher sac au dos et la patience de flâner, l'œil aux aguets.

Quarante kilomètres de filets

Comme s'ils le sentaient vaguement ceux qui rembarquent jettent un coup d'œil d'envie aux propriétaires de yacht qui peuvent passer la nuit, au mouillage, dans les criques. Mais ils sont des centaines, tous grappins mêlés, avec vue imprenable sur le carré du voisin. Et ces plaisanciers venus explorer le premier et le seul parc marin d'Europe sont surpris. Sur 600 mètres de large, tout autout de l'île, la chasse sous-marine est interdite. Mais la pêche à la ligne, la pose de casiers et de filets ne l'est point. Professionnels et amateurs accourent donc du continent, espérant trouver dans la « réserve » plus de rascasses et de langoustes qu'ailleurs. Résultat : il y a 40 kilomètres de filets autour de Port-Cros et l'on y capture plus d'une tonne de poissons par jour au mois d'août.

Bien sûr il reste le paysage, intact, la brise salée, les joies du bronzage et de l'excursion nautique, mais ceux qu'attirait un parce national qu'on dit unique en son genre restent sur leur faim. Au débarcadère de Port-Cros les gardes distribuaient autrefois un dépliant « touristique ». Un bien médiocre document qui incitait d'ailleurs les visiteurs à ramasser les champignons alors que c'est interdit. M. René Ravetta, le nouveau directeur du parc (1), a préféré le retirer de la circulation. Reste un guide, en vente dans les boutiques du port, rédigé par on ne sait qui. Il consacre une ligne au classement de l'île et indique, à l'encontre du règlement, que *« le botaniste peut recueillir une ample moisson de plantes intéressantes »*.

La seule étude sérieuse consacrée à Port-Cros a été éditée par l'Union des associations de sauvegarde de la Côte d'Azur (2). Des privés, aidés il est vrai par le ministère de l'environnement. Mais il faut être dans la confidence pour dénicher leur travail. Restent les vieux forts dont les vastes casernements pouvaient abriter des salles d'exposition, des classes nature, des sessions d'initiation à l'écologie. Ils sont occupés en été par un centre d'étude politique patronné par les jésuites. Il n'est même pas certain qu'on y dise un seul mot de la protection de la nature et de l'environnement.

L'obsession du mégot

Le personnel du parc ne manque pas d'excuses. Le budget est mince : 1 200 000 francs en 1974. Les effectifs modestes : huit personnes à temps complet, renforcées par huit supplétifs en été. Avec cela il faut parer au plus pressé : protéger l'île et la faire vivre. Tout est compliqué à Port-Cros. L'eau est fournie par une mini-usine de dessalement, l'électricité par une micro-centrale équipée de diesels. Les deux tonnes d'ordures quotidiennes abandonnées par les visiteurs doivent être collectées par bateau de crique en crique et transportées à l'île du Levant pour incinération. Une station d'épuration devient nécessaire. Les risques d'incendie constituent l'obsession : un mégot, et tout flamberait en quelques heures. D'où les rondes, la jeep de pompiers en alerte, le réseau radio spécial, les réservoirs disséminés dans la forêt. On n'a pas le temps de révéler aux touristes les splendeurs cachées de la forêt.

Leur déception fait la joie secrète des protectionnistes absolus. Le flot des curieux va peut-être se tarir, se disent-ils. Mauvais calcul. C'est l'image de marque des parcs nationaux qui en réalité se dégrade. Que le premier parc marin d'Europe soit la galéjade de tous les pêcheurs du Midi parce qu'on n'a pas voulu, au départ, interdire toute prise n'est une bonne affaire pour personne. Elle démoralise ceux qui, ailleurs, envisagent sagement la protection des fonds marins.

Que les responsables du parc n'aient pas compris jusqu'ici leur rôle pédagogique est une erreur politique. Quand on a la chance d'avoir 60 000 visiteurs par an, disponibles, curieux, sensibilisés par l'enlaidissement du littoral dont ils viennent, on en profite. Car Port-Cros est une leçon de choses.

La Provence brûle chaque été, les parasites dévastent ses forêts de pins, le béton des grands travaux, les hideurs des villas font le reste. Port-Cros connait aussi des alertes incendie : les foyers sont immédiatement étouffés. La forêt méditerranéenne à base de chênes verts, aux sous-bois humides, qui s'y reconstitue sous nos yeux, paraît être la meilleure défense contre le feu. Retrouvant ses équilibres d'antan, elle se défend fort bien, aussi, contre les attaques des insectes.

Apprendre à lire

On ne construit plus ici, mais on restaure ce qui existe. Les travaux indispensables sont exécutés avec soin, en employant le schiste local. L'île appartient encore, en bonne partie, à des propriétaires privés, mais aucune barrière n'arrête les pas du promeneur. On n'est *chez soi* nulle part, mais 640 hectares de sauvagerie vous sont livrés.

Encore faudrait-il l'expliquer aux visiteurs, leur apprendre à lire dans le livre de la nature, leur faire sentir la nécessité de sa préservation.

M. René Ravetta, le jeune directeur du parc, est décidé à s'engager dans cette voie. Les forts de l'Estissac et de Port-Man — qui datent de Richelieu — vont être restaurés : ils serviront à l'accueil et à l'information du public. D'anciennes batteries réservées aux clubs nature deviendront autant de centres d'observation. M. Ravetta rêve d'une école de plongée à Port-Cros. Mais aussi de bateaux à fonds transparents pour « offrir » les jardins sous-marins à ceux qui ne plongent pas.

Il était temps. Le parc national de Port-Cros a été créé, il y a déjà dix ans. Soumis à une intense pression touristique, il est devenu contre son gré une sorte de laboratoire. Tous les autres parcs nationaux français connaîtront demain le même envahissement. Entre le Luna-Park et la réserve fermée au public il n'y aura pour eux qu'une voie possible : devenir des écoles de nature. C'est à Port-Cros qu'il est le plus facile — et le plus urgent — d'explorer cette voie.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Direction du parc : parc Lefèvre, 83400 Hyères, tél.: (94) 65-40-13.

(2) Port-Cros, numéro spécial de *S.O.S. vie nature*, janvier 1973, 10 F, éditée par l'U.R.V.N., le Moulin des Serres, 83 Le Muy, tél.: (94) 44-41-19.



la boîte à gants

L'AUBE ET SES MYSTÈRES

Monuments mégalithiques, vieux moulins, bornages et limites, châteaux, sans compter des trésors cachés et des souterrains « sombres et terrifiants », des trous d'eau et des fontaines « engloutissantes » : oui, si l'on en croit l'abbé J. Durand, curé de Villy-en-Trodes, *« la Champagne reste une vraie terre de légende »*.

Il propose à son lecteur des « sorties » par bois et coteaux, forêts et plaines. Quarante promenades auto-pédestres avec des marches variant entre 2 et 11 kilomètres, des cartes, des gravures, un index et une table analytique font de ce guide un ouvrage bien attachant, où fleurit l'anecdote toujours teintée d'une érudition de bon aloi.

★ « Guide de l'Aube mystérieuse », par J. Durand. En librairie : 25 F ou chez l'auteur (10 Villy-en-Trodes), 27 F franco.

MIEUX CONNAITRE SA CARAVANE

Comment devenir caravanier, comment choisir sa première maison roulante, où se parquer, de quelle manière s'assurer, savoir vivre à bord avec un maximum de confort et en toutes saisons, comment préparer ses déplacements et passer les frontières ? Autant de questions dont *le Caravaning* détient les réponses.

Près de trois cents pages divisées en dix grands chapitres, où Serge Bénard a su rassembler la somme des connaissances actuelles en la matière, et où l'utilisateur puisera presque à volonté. De nombreux renseignements pratiques (adresses des clubs et de la fédération, liste des offices de tourisme, textes officiels, etc.) complètent ce guide du parfait nomade.

★ « Le Caravaning », par Serge Bénard. Le Livre de poche, série « pratique », n° 3874. Un volume. Prix : 6,50 F.

JEUX DE CARTES

A l'intention des vacanciers, l'Institut géographique national (I.G.N.) a commencé à publier, en 1969, des séries de cartes touristiques de la France (1). Ces cartes sont faites, bien sûr, à partir des séries déjà existantes au 1/100 000e et au 1/250 000e, mais elles couvrent des régions plus étendues et portent de nombreux renseignements supplémentaires.

Les informations portées sur les cartes touristiques permettent en effet de guider les pas vers les attractions les plus variées. L'amateur de vieilles choses pourra choisir entre les musées, les châteaux, les églises, les spectacles « Son et Lumière » ou les illuminations. L'amoureux de la nature repérera les curiosités naturelles, points de vue, sentiers de grande randonnée.

Actuellement, les quinze cartes au 1/250 000e et cinquante-six sur soixante-quatorze des cartes au 1/100 000e sont parues. Il existe aussi des cartes spéciales pour certaines grandes forêts de la France du Nord, pour les îles, pour les parcs nationaux ou régionaux, ainsi que pour la région et le massif du Mont Blanc.

Pour ceux qui sortent de la France métropolitaine, l'I.G.N. a publié des cartes touristiques de la Martinique, de la Guadeloupe, de La Réunion et de Tahiti-Mooréa, de la Grèce, des cartes routières ou touristiques de plusieurs pays de l'Afrique francophone, de Madagascar et de l'île Maurice.

On peut se procurer ces cartes au magasin de l'I.G.N., 107, rue La Boétie, Paris-8e, mais aussi dans l'une des quatre mille librairies ou boutiques qui les vendent.

Y. R.

(1) Selon les séries, le prix des cartes varie de 5 F à 18 F.

plaisirs de la table

TRANSPLANTATIONS

LES Toulousains ont de la chance. Certes, deux grands hôtels viennent de fermer chez eux, le Mapotel Tivollier et les Comtes de Toulouse, qui seront vendus par appartements. Mais Vanel s'est installé dans la ville rose et c'est enfin pour elle une couronne au Kleber, la promesse d'un trois étoiles au Michelin.

Lucien Vanel était à Lacapelle-Marival, un trop petit village pour attirer, l'hiver, une clientèle digne de sa classe. Le voici donc à Toulouse (22, rue Fonvieille, téléph. : 21-51-82, fermé dimanche et en août), où il « explose » littéralement.

Avec un menu à 30 francs net (sans le vin) et une carte éblouissante où je relève, entre dix autres tentations, la terrine de rascasse au citron (8 F), la compote de lapin aux pruneaux (8 F), la baudroie aux 40 gousses d'ail (23 F), la terrine de joue de bœuf (8 F), les tripes aux haricots (23 F), le civet de coq et pieds de porc au cahors (18 F), et, après, les cabecous du Lot ou le saint-nectaire fermier, le gâteau aux noix (8 F), le diplomate (10 F), les poires au vin rouge (8 F).

Très gentille carte des vins proposant la « bouteille du mois » (un morgon à 19 F et, en blanc, un graves, château-lagence, à 16 F), les cafés sélectionnés arabica, hawaii et kenya et, bien entendu, de prestigieux bas-armagnacs. Un humidificateur pour les cigares. Il faut aller Chez Vanel.

***

Pendant que Lucien Vanel s'installait à Toulouse, le bon Garin, lui, je l'ai indiqué il y a quinze jours, quittait Paris et s'imposait dans le Var.

J'ai voulu connaître la carte de ce Lingousto (téléph. : 28-90-26 à Solliès-Toucas).

A son style habituel, à ce foie gras frais « maison » que l'on connaissait déjà rue Lagrange, à ce gratin de queues d'écrevisses et l'un peu bien sophistiqué cœur de filet au foie gras, truffes et cèpes, Garin ajoute une interprétation personnelle des plats de Provence.

Une superbe soupe de poissons aux moules (20 F), les omelettes froides de la tradition (18 F), les sardines farcies et les courgettes et tomates confites, la daube de bœuf en gelée (18 F), les gaufres aux purées d'aulx et d'olives (15 F), la langouste rôtie au beurre d'anchois. Au dessert une mousse glacée de framboises (12 F) et les sorbets aux fruits.

On se prend à rêver, devant ces deux cartes : combien de mets originaux nous proposent-elles, je veux dire combien de plats que l'on n'a pas ou plus l'habitude de rencontrer au coin des menus ? Et pourtant simples, faciles à concevoir ! Non loin de Garin, à Gémenos, un château-hôtel annonce les filets de sole Beau-Manoir, tandis que proche Toulouse, à La Flânerie, relais de campagne, je trouve indiqué pour spécialité : « Boissons chaudes complètes » ?

Non, décidément, il faut s'illusionner grandement pour croire que l'hôtellerie française est en progrès !

LA REYNIÈRE.

Échos gourmands

★ « Du côté de chez Snob », à signaler, du nouveau : « le Bistrot du caviar » (rue Mabillon). Dans un décor d'une laideur à la mode, on sert ce pauvre béluga à toutes les sauces, y compris avec les tagliatelles. Les prix sont en proportion et la selle d'agneau pour deux est à 82 francs !

Un avantage ! C'est en contrebas et l'on peut dîner dehors, à la hauteur des pieds des passants hirsutes à la mode du coin !

Après le « Béluga » (des Champs-Elysées), hola ! mais après « le Bistrot du caviar », bizarre !

★ « La Ferme Saint-Hubert » (21, rue Vignon) propose des fromages fermiers à très faible teneur en matières grasses, peu de sel et peu de calories ainsi que des fromages sans sel (le caillé de ferme normand à 0 % de matières grasses) et des yaourts de ferme en pots de verre également à 0 %.

La bouteille du mois

FULGENCE VESSELLE fut une figure de la Champagne. Un maître de chais renommé. Un vigneron récoltant à Bouzy, dans cette région de la côte d'Ambonnay où l'on fait encore du vin rouge. Ceux de Bouzy sont réputés délicats, légers, spiritueux et bouquetés. Ils faisaient la joie de mon cher Galtier-Boissière, qui en arrosait ses huîtres portugaises, ses préférées (elles ne venaient pas, alors, du Japon !). M. Jean Vesselle a succédé à son père.

Comme lui, il s'attache à une vinification de qualité. Mais, également, il « retrouve ». N'oublions point, en effet, que le champagne a d'abord été un vin tranquille. Et souvent rouge.

Un traité de 1752 sur la façon de gouverner la vigne en Champagne signale quatre sortes de vin couramment admis : le vin gris (correspondant au blanc nature d'aujourd'hui), le vin gris mousseux de la rivière Marne (sic) (le champagne d'aujourd'hui), le vin rouge et le vin paillé, très prisé à l'époque.

Jean Vesselle s'est attaché à faire quelques hectolitres de ce vin, dont l'auteur du traité dit encore qu'il est « plus difficile que le vin gris et le rouge, qu'il devient couleur de pelure d'oignon, et qu'il est l'espèce meilleure de toutes ». Il a bien dit !

J'ai goûté (on en peut trouver chez Paul Chêne, 123, rue Lauriston, tél. : 727-63-17) ce vin léger, acidulé (un arrière-goût de groseilles), riche et spirituel. Et j'espère bien que M. Vesselle en fera, les prochaines années, en plus grande quantité. Comme déjà il fait son bouzy (le rouge 1970 est parfait) et des blancs de noirs 1969 brut 1969 100 %, c'est-à-dire sans liqueur d'expédition.

Ce champagne-là surprendra son monde. Peut-être même, n'aura-t-il pas l'audience qu'il mérite. Alors, à ceux qui ont l'habitude du champagne habituel, je conseille le brut réserve de Vesselle, assemblage 80 % 1969 et 20 % 1968 dosé à 1,25 % de liqueur. C'est là un bel échantillonnage de ce que peut obtenir un viticulteur propriétaire-récoltant, aimant son métier, connaissant sa vigne et ayant l'esprit de recherche. Mais, croyez-moi, ce bouzy rosé, on en reparlera !

L. R.

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIERS

ALÉSIA

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, VAU. 74-91. 12 spéc. poissons. Park. Du 1er au 31 juillet.
CLOS DU MOULIN, 34 bis, rue des Plantes, 734-31-31 De 15 à 150 cts.

ALMA

MARTIN ALMA, 44, rue J.-Goujon, 359-28-25. Couscous. Pastilla. Livraison à domicile.

AUTEUIL

LE MURAT, 1, bd Murat, 288-33-17. Huîtres. Coquill. Poissons. Gibiers. Fermé le samedi au mois d'août.

AVRON

RIBATEJO, 6, r. Planchat-20e. F/ma 370-41-03. Din.-spect. Spéc. portug.

BAC

LA PETITE CHAISE, 36, r. Grenelle 222-13-35. Tl.j. Men. 17 F vin comp.

BASTILLE

ENCLOS DE NINON, 21, bd Beaumarchais, ARC. 22-51. Fermé mardi Fermé en août.

CHAMPS-ÉLYSÉES

LES GRANDS HOTELS

HOTEL CLARIDGE, 74, Ch.-Elysées, 359-33-01. Sa formule au bar 23 F. boisson et service compr Restaur., 37 F + carte.

RESTAURANTS

ALEXANDRE, 53, avenue George-V, 720-17-82. Bar, grill-room Rendez-vous très parisien.
LE 3 LIMOUSINS, 8, rue de Berri, 256-35-97. Spéc. de viande de bœuf Du 2 août au 3 septembre.
LE NAPOLEON, G.-P Baumann ds son excell. restaur. renommé pr ses repas d'affaires, présente son exceptionnelle carte de poissons, gage de satisfaction pour vos invités. T.l.j. 227-99-50, 38, avenue Friedland. Ouvert en juillet et en août.
ELYSEES MANDARIN, 5, r. Colisée, 225-49-73. Entrée Ciné Paramount, 1er étage. Tous les jours.
TONG YEN, 1 bis, rue J.-Mermoz, 225-04-23. Cuisine de grande classe.
YAR, 2, rue R.-Estienne, 225-31-21 Cuisine russe et orientale.

Rue Pierre-Charron

N° 56 JOSEPH, 359-63-25. Cuisine française traditionnelle. Du 1er au 31 août.
N° 60 WESTERN STEAK, Self de très grd standing où vous pouvez inviter votre P.D.G. Menu 18.80 TC.

Avenue des Champs-Elysées

N° 39 L'ALSACE, 359-44-24 Ses choucroutes et spécialités région.
N° 63 NEW STORE, 225-96-16. Grillades de 9 à 17 F Bar belge et ses 20 bières.
N° 79 CERCLE FRANCE-OUTRE-MER, 225-07-36. Direction GOUILLY. T.l.j. Du 1er juillet au 22 septembre.
N° 144 LA PERGOLA. Grande Salle ELY. 70-52. Grill 1er étage. ELY 63-69.

Rond-Point des Champs-Elysées

ELYSEES BRETAGNE, 4, av. Fr.-Roosevelt, 359-20-63. Crêpes, huîtres, coquillag., crustacés, poissons.

Avenue Franklin-Roosevelt

N° 8 R. PLEGAT (ex-Westphalie), 359-91-20. Spéc. Rouergue, Périgord.
N° 63, LES TROIS MOUTONS, 225-26-95. Mouton et Agneau. Menus 55, 65 F., vin serv. compr. F. dim.

Rue Marbeuf

N° 15 LA PETITE DUCHESSE, 359-78-69. Ses poiss. Banc huît. F/dim. Fermé en août.

Avenue Matignon

N° 7 LE BERKELEY, 225-47-49. Ts les jrs. Ouvert jusqu'à 2 h. du mat.

CHERCHE-MIDI

TAVERNE BASQUE, 45, r. Ch.-Midi (6e), 222-51-07. Menu spécial Ttorro 28 F. Fermé lundi. Du 6 au 19 août inclus.

DAUMESNIL

LE CASTEL, 136, aven. Daumesnil, 343-04-22. Sp. basco-béarn., landais.

ÉTOILE

FRERE JACQUES, 4, r Gl-Lanrezac, F. dim. ETO. 13-91. St-Pierre à l'oseille. Foie gras Maison, ris de veau aux girolles, vins de propriété. Du 27 juillet au 1er septembre incl.
LA SALLE A MANGER, 11, r. Montenotte (17e). ETO 20-52. Ouv. dim

FAUBOURG MONTMARTRE

Rue du Faubourg-Montmartre

N° 1 LE SIMPLON, 824-51-10. T.l.j Très spéc. italiennes et coquillages.
N° 12 AUBERGE DE RIQUEWIHR. 770-93-80. Déjeuners. Dîners. Soup.

GARE DE L'EST

ARMES DE COLMAR, 13, r. 8-Mai-1945, 208-94-50 Spécial. alsaciennes
CAFE DE L'EST, 7, rue 8-Mai-1945, NOR. 00-94 Spécialités alsaciennes

GARE DE LYON

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière, 343-14-96 Spéc F dim

GARE DU NORD

TERMINUS NORD, 23, rue Dunkerque, 824-48-72. Spécial. alsaciennes.

GOBELINS

LA MODELE, 83, bd St-Marcel, 707-13-07. Spécialités poissons grillés. Bouillabaisse. Ouvert tous les jours.

GRANDS BOULEVARDS

FLO, 63, fg St-Denis, 770-13-59. T.l.j. jusqu. 2 h. mat. Foie gras frais 15 F. du 14 juillet au 1er sept. inclus.
LA COTRIADE, 233-57-08, 5, r. Lune. Spéc. breton. On sert jusqu'à 23 h.

LES HALLES

LE GALION'S, 5, rue Coq-Héron, 508-94-70. Sce continu 11 h 30 à 22 h.
JARDIN DE THEOPHILE, 139, rue St-Honoré. 260-23-80 Spéc. grecques.

Rue Etienne-Marcel

N° 19 Chez PIERROT (ex-Monteil) même cuisine. 508-17-64. F. du 1er au 28 juillet inclus.

Rue Coquillière

N° 13 ALSACE AUX HALLES, CEN. 74-34. Jour et nuit. Spéc. rég.

Rue du Pont-Neuf

N° 3 CHIEN QUI FUME, 236-07-42.

ILE SAINT-LOUIS

TASSEE DU CHAPITRE, 633-56-09. Dîner aux chandelles. Feu de bois Du 14 juillet au 2 septembre.

LOUVRE

CREPERIE BRETONNE, Repas, crêpes et galettes, 14, rue J.-J.-Rousseau (1er). 508-50-01.

MABILLON

LA FOUX, 2, r. Clément (6e) Fermé dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.

MADELEINE

LE MAZAGRAN, 6, r. Ch.-Lagarde, 265-74-38. Vieille cuis. fr. Cadre él.

MARAIS

GRILLE DU MARAIS, 13, rue Turenne. 272-02-49. Cuis. patr. F. dim.

MONTMARTRE

AUBERGE DU CLOU, 30, av Trudaine 878-22-48. Spéc. Bordelaises
L'ASSOMMOIR, 12, r Girardon. Déj Dîners. 076-55-01 Spéc Françaises.

MONTPARNASSE

CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin. 548-95-41 Gde brasserie alsacienne.
CHEZ PIERRE, 117, rue Vaugirard. 734-96-12. F.D. Jeune patr. en cuis.

Boulevard du Montparnasse

N° 9 FLOTOUR, 734-68-45. T.l.jrs. Cuisine chinoise authentique — Cadre oriental — Parking assuré.
N° 9 bis ATOSSA. SEG. 68-63. Méchoui rôti charbon de bois dans la salle.

MUETTE

LA ROTONDE DE LA MUETTE, 12, chauss. de la Muette-16e 288-20-95.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE

JEAN L'AUVERGNAT, 52, r. Lamartine (9e). 878-62-73. Ses spéc auvergnates.

CARREFOUR ODÉON

RELAIS LOUIS XIII, 8, rue des Grands-Augustins. DAN. 75-96.

ODÉON

AU SAVOYARD, 16, rue 4-Vents. 326-20-30 M. Cochet, propr. Sp. rég.
MENANDIERE, 12, r. Eperon, Carrefour Odéon. 033-44-30. Déjeuners. Dîners. Spécialités. Poissons.

OPÉRA

RESTAURANTS

DRUGSTORE OPERA, 6, bd Capucines. OPE. 08-60. 5 restaurants, 15 boutiques. De 9 h. 30 à 2 h. du mat.
LE CINTRA, 5, sq. Opéra. 073-74-14. Bar, déj., din., soupers. Ouv. août.
LE PAILLARD, 38, bd des Italiens. 824-49-61. T.l.j. Ses Huîtres et Poiss.

PASSY - AUTEUIL

AUB. MOUTON BLANC, 40, r. Auteuil. 288-02-21 Poissons. Spécialit.
AU CHARBON DE BOIS, 10, rue Guichard. AUT 77-49 La grillade devient de la gastronomie. Du 10 août au 1er septembre.
SULLY D'AUTEUIL, André Dassary, 78, rue d'Auteuil. 325-62-42 T.L.J Déjeuners d'aff. Dîners spectacles.
MORS AUX DENTS, 8, bd Delessert. 870-72-82 Terrasse ouv. Crust. Grill

PLACE PEREIRE

N° 6 JEAN-PIERRE, ETO. 01-41 T.l.j. Viandes, poissons, feu de bois.
N° 9 DESSIRIER, Maître écailler Jusqu'à 1 h. du matin. 754-74-14 T.l.j. Poissons, grillades, ses spécial.

Boulevard Pereire

N° 116 SAINT-SIMON, 754-47-30 F dim et fêtes Cagouilles charentaises. loup aux barbes. Cadre Louis XVI.

PLAISANCE

GASTHAUS DU MOULIN, 70, r. de Vouillé, 15e. 820-61-61. Spéc allem

PORTE MAILLOT

TIMGAD, 21, r. Brunel-17e, 380-23-70 Spécialités d'Afrique du Nord.

PORTE DE SAINT-CLOUD

BRASSERIE DES SPORTS, 5, place Pte-St-Cloud (16e), 527-38-63. Fruits de mer, tripoux du Rouergue. Ouv. jour et nuit

PONT-NEUF

AU VILLAGE BULGARE, 8, rue Nevers (Pt-Neuf), 325-08-75 Ouv. t.l.j.

SAINT-AUGUSTIN

LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 522-23-62 Cassoulet 20 F, confit 22 F.

SAINT-GEORGES

Rue Saint-Georges

N° 45 AUB. BOURBONNAISE, TRU. 40-30. F. sam. soir, dim. Patr. cuis.
N° 35 TY COZ, 878-42-95. Seul restaurant sans viande. Tous poissons.

Rue Saint-Lazare

N° 11 RELAIS BASQUE. Spécialités du pays. 878-29-27 Fermé dimanche.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

GUY, 6, rue Mabillon. ODE. 87-61 Brésilien, Feijoada - Churrascos - Batidas. De 20 h à 2 h. du matin. Du 31 juillet au 6 septembre.
LE DECAMERON, 3, rue de Montalembert, 222-58-19 Cuisine raffinée. 35 à 40 francs
LES COPAINS, 44, rue de Verneuil. LIT. 49-91. Patron aux fourneaux
AU CHARBON DE BOIS, 16, rue du Dragon, 548-57-04. La grillade devient de la gastronomie. Du 10 août au 1er septembre.

SAINT-LAZARE

GARNIER, 111, rue Saint-Lazare Le nouveau restaurant de la mer. Huîtres et poissons Tél 387-50-40 Du 28 juillet au 29 août.

SAINT-MICHEL

GRANDE SEVERINE, 7, r. St-Séverin (5e), 325-50-00. Salons pr Banquets. Rôtisserie. Menus : 13,50, 16, 17 F + carte.
EL DJAZAIR, 27, r. Huchette (5e), 326-36-79 Menu 50 F. Orch. Attractions. Cadre et cuisine orientaux.

SÈVRES-BABYLONE

LE BORGHESE, 43 boul. Raspail. Tous les jours. Téléph. : 548-44-10.

STRASBOURG-SAINT-DENIS

TOUR SAINT-DENIS, 1, bd de Strasbourg, 10e. 770-73-31. Ses plats du jour « Grand Maman ». Ouvert après minuit.

TERNES

L'ETOILE IMPERIALE, 100, av. des Ternes, 380-55-02. Le vrai restaurant chinois. T.l.j

VAUGIRARD

TY COZ, 33, r. Vaugirard-15e. 828-42-69. Cuis. bretonne et coquillages. Du 3 au 19 août inclus, à partir du 20 août fermé sam., dim. et lundi.

VICTOR-HUGO

BRASSERIE STELLA, 133, avenue V.-Hugo, 727-60-54. F jeudi. Ouv. jusqu'à 2 h. du matin. Huîtres, coquillages. Cuisine bourgeoise.

VILLIERS

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. F mardi soir. Mer. banq jusqu'à 100 couv. Paella, zarzuela. Fermé en août.

Environs de Paris

HALLES DE RUNGIS

ALBAN DUPONT, 726-93-78. Fruits mer. Pièce bœuf. Soup chandelles.
GRAND PAVILLON, 686-98-84. Pois. crust. fr. mer. Ouv. J.-N. F. dim. Fermé soir du 29 juill. au 29 août

NEUILLY

EL TORO, 10, av. Madrid, Neuilly. 624-05-30 Huîtres. cuis franç. spéc

LA GENEVRAYE (77)

AUB. GENEVRAYE, 424-83-99. Cadr rustiq., tranqu., patron aux fourn. Fermé en février.

PROVINCE

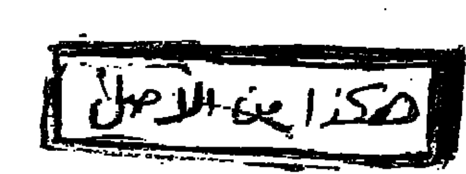
TOULOUSE

LE BELVEDERE, Panoramiq., 11, bd Récollets. 52-63-73. Cuis. occitane.

FERMETURE ANNUELLE 1974

Les DATES DE FERMETURE sont signalées sur une ligne supplémentaire en fin de citation.

Les restaurants restant OUVERTS (ou ne nous ayant pas informés de leur fermeture) : aucune mention n'est indiquée.



mode

DE LARGE EN LONG



BELLE JARDINIERE : costume en jean bleu, non doublé, en mélange de coton et de synthétique. 425 F.

ELYSEES-SOIERIES : veste et pantalon en Térital et coton beige, à deux fentes dans le dos. 530 F.

BERDY : veste en laine, polyester et soie à grands carreaux bleus ou rouges sur fond beige, pantalon beige uni. A partir de 350 F et 145 F, selon les tailles, et jusqu'au 60.

CAPEL : costume beige à surpiqûres en polyester et laine à pantalon droit. Existe jusqu'au 62. De 700 F à 825 F.

AMBRE : ensemble en Arnel uni rose vif ou vert acide sur une jupe imprimée de grandes fleurs, 195 F et 295 F.

(Croquis de Marcq.)

DANS le domaine des grandes tailles, les hommes sont nettement avantagés, par rapport aux femmes, dans les magasins spécialisés qui offrent des gammes de gabarit étendues en prêt-à-porter, notamment en costumes poids plume lavables. Les vestes, ou les blazers et les pantalons, y sont aussi faciles à choisir.

Les coupes suivent les tendances actuelles : veste droite à deux boutons, avec une ou deux fentes, poches plaquées et pantalon droit, le plus souvent sans revers. Les coloris sont bons, avec une dominante de beige, de marron ou de bleu, mais j'ai trouvé plusieurs variantes du costume en « jean », très en vogue cette saison. Les fabricants et les spécialistes, Belle Jardinière, Berdy, Capel, Latreille ou John Rapel, ont compris l'erreur de se cantonner dans les tons trop neutres. Aussi offrent-ils des rayures, des carreaux et d'autres dessins géométriques, qui ressortent... avec discrétion.

Les prix restent stables jusqu'à la taille 50, avec une augmentation de quelque 20 F par taille au-dessus. Ces barèmes s'appliquent également aux chemises et aux maillots de bain.

L'image « femme forte », vieux jeu et désuète, continue à prévaloir chez les spécialistes pour femmes, quoiqu'on nous annonce du changement pour l'automne. En effet, la chaîne Sogédir, du groupe Prénatal, se lance dans la mêlée avec des boutiques « Ambre », dont la première s'est discrètement ouverte avenue du Général-Leclerc. Attendons la suite.

NATHALIE MONT-SERVAN.

ADRESSES :

TAILLEURS DE QUALITE : Berceville, 4, bd Malesherbes; Buntley, 29, rue de Marignan ; Courtes, 33, rue Marbeuf ; Cambourakis, 97, bd Raspail; Déodato, 49, rue de Rome ; Francotte, 141, bd Pereire ; A.-L. Guériot, 17, rue de Choiseul ; Lorys, 33, av. Pierre-Ier-de-Serbie ; Quin, 2, pl. des Victoires; A. Schleret, 7, rue d'Artois; Talon, 62, avenue Bosquet.

GRANDS TAILLEURS DE PARIS : A. Bardot, 19, av. de la Grande-Armée ; A. Cristiani, 2, rue de la Paix ; Larsen, 346, rue Saint-Honoré; Opelka, Cumberland, Debacker, 26 av. Kléber; Paul Portes, 194, rue de Rivoli; Paul Vauclair O'Rossen, 10, rue Royale; Henri Urban, 8, rue Marbeuf ; Claude-Dominique Rousseau, 279, rue Saint-Honoré

AUTRES ADRESSES : Dorian Guy, 36, avenue George-V; Burton, 71, rue de Passy, 14-18, bd Poissonnière, 48, avenue du Général-Leclerc et 118, rue de Rivoli; Armand Thiery-Sigrand, 15-17, rue Auber ; Henry Thiery, 17 bis, rue Auber; Belle Jardinière, Pont-Neuf; Berdy, 79, av. des Ternes; Capel, 74, bd de Sébastopol; Latreille, 62, rue Saint-André-des-Arts; John Rapel, 40, av. République; Elysées-Soieries, 65, Champs-Elysées; Ambre, 83, av. du Maréchal-Leclerc.

APPELLATIONS MESURÉES

En matière de mode masculine, les appellations diffèrent selon les marques. Mais en fait elles relèvent de trois types de conception.

● *Le prêt-à-porter* : comporte quelques retouches minimes et l'ajustement de la longueur du pantalon. Il existe dans toute la gamme des prix, de 390 F aux modèles de Chester Barrie, chez Dorian Guy, coupés dans des tissus exclusifs, qui oscillent de 1 600 F à 2 000 F.

● *La mesure industrielle* : costume coupé selon un patronage assez spécial, exécuté aux mesures dans une draperie à sélectionner. C'est la méthode de Burton, Armand Thiery-Sigrand et Henry Thiery, entre autres. Un grand choix de gabarits de base permet l'essayage d'un modèle sur lequel on porte les particularités. Le costume est coupé à la pièce et monté en chaîne. Il se vend entre 500 et 1 200 F.

● *Le costume sur mesure* : prévoit, selon le processus artisanal classique, deux essayages et un extraordinaire travail à la main. Son prix peut commencer autour de 1 000 F chez un tailleur de quartier, à partir de 2 000 F chez les membres du groupement des tailleurs de qualité et au-dessus de 3 000 F chez les grands tailleurs de Paris.

N. M.-S.

Vu à Londres

A Londres, il y a Trafalgar Square, Birmingham Palace, le British Museum et... Biba ! Inutile de connaître l'adresse, dire Biba et le taxi vous dépose devant ce palace de plusieurs étages, temple érigé à la gloire du mythe 30.

On va chez Biba pour trouver des modèles, mais aussi pour humer l'atmosphère luxuriante de ce passé nostalgique, participer à des jeux de miroirs à la Lalique, découvrir poudres et fards évanescents disposés dans des écrins parfumés, empanachés de plumes d'autruche, s'engloutir dans ces vasques sombres où sont exposés tee-shirts scintillants, variant du pêche au noir ébène, brodés de motifs argentés (oiseaux de feu, poissons volants) ou numérotés de trente à quarante de paillettes or ; s'alanguir dans cette salle d'eau où dans une savante obscurité miroitent lingeries et déshabillés évaporés.

On confond un instant telle vendeuse avec Jean Harlow, s'excusant d'avoir accaparé son temps précieux — quelle vision !

On butine, dans un parfum de miel et d'encens, allant des ensembles de plage bayadère, aux tons indéfinissables, aux costumes légers safran, gris perle, violine, ou aux longues robes décadentes. Just Fantastic !

EVELITA MOOD.

Prix raisonnables : tee-shirts, 3 à 5 livres ; robes, 6 à 30 livres; ensembles, 15 à 40 livres.
(1 £ = 11,50 F environ).

maison

LE BLANC D'ÉTÉ

DE la couleur, souvent vive, et une grande facilité d'entretien, tels sont les critères de choix pour le linge utilisé pendant les vacances. Dans les collections des fabricants, nous avons choisi des nouveautés pour l'été.

Pour la chambre : une parure en coton imprimé de clochettes blanches sur fond marron (Bassetti, à la Ville du Puy, 36, rue Tronchet, 75008 Paris) ; une parure en coton d'Amérique imprimé de vigoureuses lignes géométriques noire, orange et bronze (« Tamerlan », Anne de Solène) ; une parure en coton entièrement imprimé de motifs pied-de-coq marron sur fond blanc (Blangil-Nid d'Or), et un drap imitant le blue-jean, avec parement imprimé « Denim calico », Springmaid).

Des draps illustrés

Un drap de dessus, à grosses fleurs stylisées blanches sur fond rouge, et un drap de dessous, à mêmes fleurs mais miniaturisées, sont réalisés en tergal et coton, traités pour éviter le repassage (« Smyrna », Zucchi Marmara). Une parure en tergal est entièrement parsemée de fleurs aux coloris estompés (« Justine », boutique L.M., 25, rue Bayard, 75008 Paris). Pour les jeunes, des draps en polyester et coton sont imprimés des aventures de Lucky Lukeet, pour les enfants, d'un alphabet en images, avec les mots écrits en anglais (chez Tim, 57, rue Bonaparte, 75006 Paris).

Pour la table : une nappe ronde, en pur coton mercerisé, étale une fleur géante, multicolore, sur fond brun (« Soleil », Linvosges-Gérardmer). Nappe ronde également, de 1,80 m. de diamètre, en polyester et coton, imprimée de bandes concentriques de couleurs vives (« Girotondo », Zucchi Marmara).

Comme un jardin anglais

En voile de tergal et lin, infroissable, une nappe est imprimée de fleurs dans des cercles (Meunier). Comme un jardin anglais, une nappe ronde reproduit les tons du gazon et des fleurs, sur un tergal léger (« Mayfair », Anne de Solène). Recommandées pour les repas au jardin, les nappes plastifiées se nettoient d'un coup d'éponge : rondes, à mille cœurs marron, orange ou vert, allant du plus petit au plus grand (boutique L. M.), ou une harmonie de diagonales de fleurs plates en brun ou vert, nappe vendue au mètre, en 140 cm. (« Buffalo », Nydel). Des nouveautés dans les « non-tissés » : une grande nappe ronde, de 1,75 m. de diamètre, à impressions géométriques asymétriques (L. M.), une nappe rectangulaire à graphisme de bateaux, en marine et rouge (Nydel) et une nouvelle collection de nappes rectangulaires de grandes dimensions, 1,60 m. × 2 m., en plusieurs compositions très colorées (« Jolie nappe », distribuée par Albal).

Pour la plage et la piscine, les longues serviettes éponge « bain de soleil » se parent de dessins figuratifs colorés : bateau, dauphin (Nouvelles Galeries), baigneuses ou soleil (Socoponge-Blangil) ; de motifs stylisés (Porthault, à la Ville du Puy) ou géométriques (Witte-Lietaer). Conçue pour les jeunes sportifs, pratiquant la natation, le tennis ou la bicyclette, une serviette éponge poids plume est imprimée de panneaux de la prévention routière et se glisse dans un sac (Florex, chez Trium).

JANY AUJAME.

Dormir à la scandinave

La couette de grand-mère déguisée en « couchage à la scandinave », est en vogue cet été. Un édredon de duvet, glissé dans une enveloppe en tissu imprimé et lavable, remplace le drap de dessus et la couverture. Les lits sont ainsi vite faits, avec un confort suffisant pour les vacances et dans un style décontracté et coloré convenant à une maison de campagne ou de bord de mer. Dans ce genre, nous avons trouvé :

— Un édredon garni de pur duvet d'oie et son enveloppe en coton à rayures ou à grosses fleurs, avec taie assortie (La Redoute, catalogue printemps-été, 325 F l'édredon d'une personne, 114 F l'enveloppe).

— Une couette 3/4 duvet ou 100 % polyester, avec enveloppe matelassée en percale fleurie à l'ancienne (Lestra-design, 330 F la couette duvet et 210 F l'enveloppe, pour une personne, chez Janie Pradier, 5, rue de Tournon, 75006 Paris).

— Une couette garnie de fibres acryliques et une enveloppe en coton imprimé de damiers (160 F pour une personne) avec taie et drap de dessous assortis et un « couche-partout », nouveau style de sac de couchage pour la maison, dans le même imprimé (Trois-Quartiers à Paris et Dames de France en province).

— Une couette en duvet d'oie et canard avec sa housse en tergal imprimé (Laplaud, 250 F et 200 F, aux Galeries Lafayette).

— Deux housses, l'une en coton, à dessins bouquets (« Galfa style », 90 F pour une personne) et l'autre en tergal à dessin madras (« Galfa 2000 »), 130 F), en exclusivité aux Galeries Lafayette.

J. A.

brocante

EN NOIR ET EN COULEUR

CHAQUE année, les touristes du monde entier expédient des millions de cartes postales dûment affranchies. D'autres, collectionneurs passionnés, achètent les cartes postales pour les conserver. Certains les classent dans des boîtes à chaussures bourrées à craquer; d'autres, plus raffinés, les fixent dans des albums. Il y a ceux qui retiennent uniquement les cartes vierges et ceux qui s'intéressent aussi au verso, leur passion rejoignant à la fois la philatélie et la graphologie. Les cartophiles sont plus de vingt mille en France. Certains retiennent surtout le caractère historique ou anecdotique des cartes. D'autres, après en avoir amassé plusieurs milliers, choisissent une spécialisation : compagnonnage, franc-maçonnerie, vie militaire, sourires de femmes 1900, locomotives, couchers de soleil, manifestations sportives, folklore, reproductions d'affiches, transports urbains, aéronautique, automobile, dessins humoristiques de plumes célèbres comme Robida, Guillaume, Forain. Certains choisissent une région ou un pays, d'autres une période précise ; d'autres encore la fantaisie. Il y a les « maximaphilistes », qui sélectionnent uniquement les cartes postales éditées à l'occasion de manifestations commémoratives et dont le timbre reproduit l'illustration, les « ferroviaires », qui reconstituent, carte par carte, une ligne complète de chemin de fer.

La grande époque de la carte postale va de 1900 à 1925. La production a été considérable. Les échanges, entre amis ou membres d'une même association, facilitent la tâche des amateurs. Certains veulent posséder toutes les cartes de la série choisie, et cela devient une chasse difficile. Il existe beaucoup de clubs de cartophiles. En France, les deux principales associations sont sans doute le Cercle des collectionneurs de cartes postales, 117, boulevard Saint-Germain, Paris-6e, qui publie chaque trimestre un bulletin d'une vingtaine de pages intitulé le Cartophile, *et le Cercle de la librairie cartophile, 33, boulevard Kellermann, Paris-13e, dont la revue est bimestrielle.*

Les prix, qui ont beaucoup augmenté ces dernières années, varient entre 1 F et 3 F, quelquefois 5 F. Il est évident que des cartes très rares, notamment celles du début de l'aviation ou celles envoyées par ballon, peuvent atteindre des sommes sensiblement plus importantes.

Contrairement à une opinion souvent répandue, la carte postale intéresse au moins autant les jeunes que les personnes plus âgées. Relativement peu coûteuse et peu encombrante, une telle collection est un moyen de reconstituer de façon pittoresque l'histoire d'une période récente, la vie quotidienne et les événements importants qui marquèrent les hommes du premier quart de ce siècle. De l'assassinat d'Alexandre de Yougoslavie à l'arrestation de la bande à Bonnot en passant par les premiers vols de Lilienthal ou de Blériot, la carte postale peut aussi être une façon amusante d'apprendre l'histoire. A condition de prendre quelques mesures d'hygiène indispensables, une telle collection peut être conseillée aux enfants.

Tous les brocanteurs vendent, pour quelques francs, des lots de cartes. Mais il existe aussi des spécialistes (1), chez qui l'amateur peut trouver, classée, numérotée, protégée sous cellophane, la carte de ses rêves, celle qui complètera une collection constituée au fil des ans, au nom d'une certaine nostalgie du passé.

ELVIRE VALOIS.

★ Prochains marchés, foires et expositions : Honfleur, 5 au 7 juillet ; Seillans, 6 au 8 juillet ; Méounes, 13 au 15 juillet ; Apt, 27 au 30 juillet ; Romenay, 28 juillet ; Snape, (Grande-Bretagne), 10 au 13 juillet.

(1) A Paris : A B C, 36, rue Richard-Lenoir ; La Boîte à disques, 58 bis, rue du Louvre ; Au jardin des collectionneurs, 130, boulevard Murat, et Capia, 26, galerie Véro-Dodat, qui essaie de se spécialiser dans la carte postale de charme représentant Cupidons et Amours.

UN GUIDE DES SALLES DE VENTE

LES tableaux, les meubles et les objets anciens semblent être, dans la conjoncture internationale actuelle, les valeurs de placement les plus rassurantes. Encore faut-il savoir acheter. L'achat en salle de ventes reste une des opérations les plus délicates et les plus incertaines de la « chine », même pour des amateurs avertis.

Guy Loudmer, commissaire-priseur depuis 1965, et Jean Bedel, journaliste depuis trente ans, rédacteur en chef de *l'Estampille*, revue spécialisée dans les antiquités, et chroniqueur à France Inter, viennent de publier un guide des salles de ventes qui se veut avant tout un ouvrage pratique. Il permet de mieux connaître non seulement les critères qui évitent les erreurs, mais aussi le mécanisme des ventes publiques et les risques que l'on y court. Il propose une série de renseignements sur une foule d'objets, de l'affiche à l'icône, en passant par les bijoux, les faïences, les meubles, les tableaux, les boutons, l'argenterie, les armes... Un index bibliographique et muséographique complète ce guide, qui sera fort utile au chineur débutant comme à l'amateur averti. — E.V.

★ Stock éd., 38 F.

philatélie

N° 1336

COTE-D'IVOIRE : « Pont sur le Sassandra »

Deux timbres « poste aérienne » représentant, d'après le dessin et la gravure de Claude Durrens, le pont sur le Sassandra.

100 francs C.F.A., sépia et vert clair ;

500 francs C.F.A., brun foncé et vert-noir.

Impression taille-douce : Atelier du timbre de France.

DAHOMEY : Des anniversaires.

Trois valeurs « poste aérienne » ont souligné divers anniversaires :

— Cinquantenaire de la mort de Lénine :

50 francs, lilas et fuchsia.

— Quarantenaire de la mort de Marie Curie :

125 francs, bistre rouge et sépia.



— Centenaire de la naissance de Winston Churchill :

150 francs, bleu-vert et lilas.

Gravées par Jacques Combet, d'après les maquettes d'Andréotto.

Imprimées en taille-douce dans les Ateliers du timbre de France.

MALI : « U.P.U. »

Une série de trois valeurs « poste » célèbre le centenaire de la création de l'Union postale universelle, d'après les dessins et gravures de Michel Monvoisin.

80 francs maliens, lilas, violet prune et brun foncé ; navires.



90 francs maliens, orange persan, gris ardoise et bleu oriental; avions;



270 francs maliens, lilas, vert olive et vert tilleul ; locomotives.

Taille-douce; Atelier du timbre de France.

Bureaux temporaires

⊙ 40490 Mont-de-Marsan (enceinte de la Base aérienne 118), le 20 juillet. — Journée « Portes ouvertes ».

⊙ 46400 Saint-Céré (maison des J.C.), les 20 et 21 juillet. — Hommage à Bourseul, inventeur français du téléphone.

● *A SAINT-CERE, les 20 et 21 juillet, le Club philatélique de la M.J.C. organise une exposition en l'honneur de Bourseul, inventeur français (méconnu et oublié) du téléphone. — Rens. M.J.C., 46400 Saint-Céré.*

ADALBERT VITALYOS.

bridge

Nº 557

ÉTOUFFEMENT POUR UN CONTRE

L'expert anglais Terence Reese a estimé que le contrat de «4 piques» contré aurait dû être réussi par les déclarants qui l'ont joué au tournoi du *Sunday Times*.

♠ A 10 5
♥ D V 10 5 2
♦ D 8 5
♣ A R

Ouest		Est
♠ D V 8 4 2	N	♠ —
♥ A R 8	O E	♥ 9 7 6 3
♦ 10 4 3	S	♦ A V 9 7 6 2
♣ V 9		♣ 7 5 3

♠ R 9 7 6 3
♥ 4
♦ R
♣ D 10 9 8 6 4 2

Ouest entame le roi de cœur et contre-attaque le 3 de carreau pour l'as d'Est qui rejoue cœur. *Comment Schapiro, en Sud, doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Si l'on estime que Ouest a pu contrer avec cinq atouts, Sud ne doit pas donner un seul coup d'atout, et il doit essayer de réaliser dix levées avec un carreau, deux ou trois trèfles et six ou sept atouts.

Après avoir coupé le second tour à cœur, Sud monte au mort à trèfle, tire la dame de carreau, coupe un carreau, remonte au mort à trèfle et coupe un cœur !

♠ A 10 5 ♥ D V

♠ D V 8 4 2

♠ R 9 ♣ D 10 8

Sud joue la dame de trèfle et ne concède qu'*une* seule levée !

1er cas : *Ouest coupe petit* et est surcoupé (par le 5). Ensuite, le déclarant joue la dame de cœur qu'il coupe avec le roi de pique, puis il rejoue trèfle et, si Ouest coupe gros, le mort défausse cœur pour faire les deux dernières levées avec as, 10 de pique.

2e cas : *Ouest coupe avec le valet de pique*, le mort défausse un cœur ! Ouest doit rejouer atout, pour le 9 de pique du déclarant, qui fait le reste en double coupe, tandis que Ouest étouffe sous ses atouts...

Une des difficultés du coup est de bien reconstituer la main d'Ouest. Si par exemple l'as de cœur Ouest tombe à la première coupe à cœur, il faut décider qu'Ouest a un cœur de moins et un trèfle de plus. Alors il ne faudra pas couper un second cœur, mais espérer qu'Ouest a trois cartes à trèfle et jouer la dame de trèfle (après avoir tiré as, roi de trèfle et coupé un carreau). De même, si Est avait ouvert de 3 carreaux (doubleton en Ouest), il ne faudrait pas couper de carreau...

BASCULE LAWRENCE ?

Après avoir fait partie pendant plusieurs années de l'équipe des «As de Dallas», Mike Lawrence a repris son indépendance et il n'a pas participé au récent championnat du monde de Venise, que les Italiens ont remporté.

♠ R V 2
♥ A D 10 8 4
♦ V 5 3
♣ A 9

Ouest		Est
♠ 5 4 3	N	♠ 10 9 7 6
♥ R V 7 2	O E	♥ 9 5 3
♦ 8	S	♦ A D 10 7 4
♣ V 8 7 5 3		♣ 10

♠ A D 8
♥ 6
♦ R 9 6 2
♣ R D 6 4 2

Contre 3 SA, Ouest a entamé le 5 de trèfle pour le 9 et le 10. Le déclarant a pris avec la dame de trèfle et a réussi l'impasse au valet de cœur. Il a ensuite tiré l'as de trèfle sur lequel Est a défaussé un pique, puis il a joué le valet de carreau du mort. Est, ayant décidé (à tort) de laisser passer, le déclarant a continué carreau. Est a pris de l'as et a rejoué la dame de carreau pour le roi, tandis qu'Ouest défaussait deux fois pique. *Comment Lawrence a-t-il fait ONZE levées* (deux de mieux) à 3 SA contre toute défense ?

Note sur les enchères.

Les enchères pourraient se dérouler ainsi :

Sud	*Nord*
1 ♣	1 ♥
2 ♣	2 ♠
2 SA	3 SA

Sur la réponse de «1 cœur», Sud n'est pas assez fort pour faire une inversée à «2 carreaux» et il préfère répéter ses trèfles plutôt que de dire «1 pique» avec trois cartes seulement.

Nord, lui aussi, a un problème difficile au second tour, une fois qu'il a renoncé à faire un saut à «2 cœurs» sur l'ouverture de «1 trèfle». Il pourrait sur «2 trèfles» sauter à «3 SA», mais il n'a pas d'arrêt suffisant à carreau et il préfère dire «2 piques», un changement de couleur inversé qui est évidemment forcing. Sur cette annonce de «2 piques» Sud a un choix entre «2 SA» ou «3 carreaux»...

PHILIPPE BRUGNON.

échecs

Nº 562

UN COURS DE STRATÉGIE

(XXIe Jeux olympiques de Nice, juin 1974.)

Blancs : Karpov (U.R.S.S.).
Noirs : Kavalek (U.S.A.).

Défense sicilienne.

1.	ç4	ç5	24.	Rd3	f5
2.	Cf3	g6	25.	Ff3	h5(o)
3.	d4	ç×d4	26.	g4!(p)	b×ç4+
4.	C×d4	Cç6	27.	T×ç4!(q)	T×ç4
5.	é4(a)	Cf6(b)	28.	b×ç4	Cç5+(r)
6.	Cç3	d6	29.	F×ç5	T×ç5
7.	Fé2	C×d4(c)	30.	h6	Ff8(s)
8.	D×d4	Fg7	31.	Rç3!(t)	f×g4(u)
9.	Fg5(d)	0-0	32.	F×g4	Rf7
10.	Dd2	Fé6	33.	Fé6+	Rf6
11.	Tç1	Da5	34.	Fg8	Tç7(v)
12.	f3	Tf-ç8	35.	F×h7	é6
13.	b3	a6(é)	36.	Fg8	é×d5
14.	Ca4!!(f)	D×d2+(g)	37.	h7!	Fg7(w)
15.	R×d2	Tç6(h)	38.	F×d5	Fh8
16.	Cç3!(i)	Ta-ç8	39.	Rd3	Rf5
17.	Cd5!!(j)	Rf8	40.	Ré3	Té7+
18.	Fé3(k)	Cd7	41.	Rf3	a5
19.	h4!!(l)	F×d5(m)	42.	a4	Tç7
20.	é×d5	Tç6-ç7	43.	Fé4+	Rf6
21.	h5	Rg8	44.	Th6	Tg7
22.	f4(n)	Cç5	45.	Rg4!	abandon (x).
23.	Fg4	Cé4+			

NOTES

a) Par interversion de coups, l'ouverture s'est transformée, passant de la «Partie anglaise» en une «défense sicilienne» dans laquelle les Blancs, face au «système Simaguine», ont adopté la solide formation de Maroczy.

b) Après 5..., Ff7 ; 6. Fé3, Cf6 ; 7. Cç3, Cg4 ; 8. D×g4, C×d4 ; 9. Dd1, é5 les Blancs peuvent poursuivre par 10. Cb5 (Mednis-Capece, Reggio-Emilia, 1974) ou par 10. Dd2, 0-0 ; 11. Fd3 !, d6 ; 12. 0-0, Fé6 ; 13. Tç1, Tç8 ; 14. b3, a6 comme dans la partie Tahl-Partosch (Nice, 1974) qui se déroula superbement : 15. f3, Da5 ; 16. Tf-d1, f5 ; 17. é×f5, C×f5 ; 18. Fé4 !, Tf7 ; 19. Dé2 !, Ff8 ; 20. Ff2 !, b5 ; 21. Cd5 !, b×ç4 ; 22. Cb6, Td8 ; 23. Fd5 !, F×d5 ; 24. T×d5, Da3 ; 25. T×ç4, Cé7 ; 26. Dd2 !!, C×d5 ; 27. C×d5, Fh6 (forcé pour sauver la D) ; 28. D×h6, D×a2 ; 29. Fh4, Da5 ; 30. h3, abandon.

c) La manœuvre 7..., Fg7 ; 8. Fé3, Cg4 échoue après 9. F×g4, F×g4 ; 10. C×ç6 ou après 9..., C×d4 ; 10. F×ç8.

d) Ou 9. Fé3, 0-0 ; 10. Dd2, Da5 ; 11. Tç1, Fé6 ; 12. b3, a6 ! ; 13. f3, Tf-ç8 ; 14. 0-0, b5 ; 15. Cb1, b4 avec un bon jeu pour les Noirs. Une autre possibilité consiste en 9. 0-0, 0-0 ; 10. Dé3 (Petrossian-Browne, Nice 1974), Fé6 ; 11. Fd2, Db6 ; 12. b3 et, après l'échange des D, 12..., D×é3 ; 13. F×é3, Petrossian endormit joliment son adversaire : 13..., Fd7 ; 14. Ta-ç1, Tf-ç8 ; 15. Tf-d1, Fé6 ; 16. f3, a5 ; 17. Rf2, Cd7 ; 18. Tç2, Tç7 ; 19. Td-d2 !, Ta-ç8 ; 20. Rf1, Rf8 ; 21. Ré1, b5 (?) ; 22. Cd5 !, F×d5 ; 23. T×d5, b×ç4 ; 24. T×a5 !, ç3 ; 25. b4, Tb8 ; 26. a3, é6 ; 27. Fd3, Cé5 ; 28. Ré2, Cç6 ; 29. Ta6, Ré7 ; 30. b5, Cd4+ ; 31. F×d4, F×d4 ; 32. a4, Tç-b7 ; 33. Fç4 !, f5 ; 34. Rd3, Fé5 ; 35. h3, Rf6 ; 36. a5 !, T×b5 ; 37. F×b5, T×b5 ; 38. Ta2, d5 ; 39. é×f5, R×f5 ; 40. Tb6, Tç5 ; 41. a6, abandon.

e) Les Noirs ont une position légèrement serrée et doivent se dégager par la contre-attaque traditionnelle b7-b5.

f) On comprend la raison pour laquelle les Blancs ont retardé leur roque, l'échange des D leur assurant, outre leur avantage spatial, une nette supériorité. Ce magnifique saut de C, «à la Petrossian» est naturellement supérieur à la suite 14. Cd5, D×d2+ ; 15. R×d2, F×d5 ; 16. é×d5, b5 !

g) 14..., Dd8 ne sera pas réjouissant pour les Noirs.

h) Pare 16. Cb6.

i) Sa mission remplie, le C-D revient surveiller les cases b5 et d5.

j) Quel beau travail positionnel ! L'installation du C sur la case dominante pose aux Noirs d'énormes problèmes : ce C insupportable devra être échangé tôt ou tard, laissant les T noirs (après la reprise é×d5) sans activité, la contre-attaque b7-b5 restant impossible. Au contraire, les Blancs pourront tranquillement renforcer leur pression et attaquer à leur guise l'aile R via h4-h5.

k) 18. C×f6, F×f6 ; 19. F×f6, é×f6 laisserait aux Noirs un pion faible sur d6 mais facilement défendable.

l) Un beau cours de stratégie.

m) Perdant leur sang-froid, les Noirs commettent une faute positionnelle grave au lieu de se défendre par 19..., h6.

n) Otant au C la case é5.

o) Enfin, les Noirs parviennent à réaliser leur thème et à obtenir en apparence du contre-jeu. En fait, la centralisation du R blanc est trop avantageuse : la situation des Noirs reste précaire.

p) Et non 26. ç×b5 ?, Tç3+ ! ; 27. Ré2, Cg3+ suivi de 28..., C×h1 et les Noirs gagnent. 26. F×é4, f×é4+ ; 27. R×é4 est également insuffisant à cause de 27..., b×ç4.

q) L'échange d'une T élimine tout contre-jeu des Noirs sur l'aile D.

r) Si 28..., Tb8 ; 29. F×é4, f×é4+ ; 30. R×é4, Tb2 ; 31. h6 !, Ff8 ; 32. g5 et les Noirs ont pratiquement un F en moins.

s) Si 30..., Ff6 ; 31. g5, Fh2 ; 32. Tb1, Fh8 ; 33. Tb8+. A noter la belle variante après 30..., Fh8 ; 31. Tb1, Rf7 ; 32. Tb8, Fa1 ; 33. g×f5, g×f5 ; 34. Fh5+, Rf6 ; 35. Tf8 mat !

t) La sûreté de Karpov. Ainsi est parée la menace 31..., Ta5 et 32..., Ta3+.

u) Afin d'empêcher 32. g5 suivi de 33. Tb1 et de 34. Tb8.

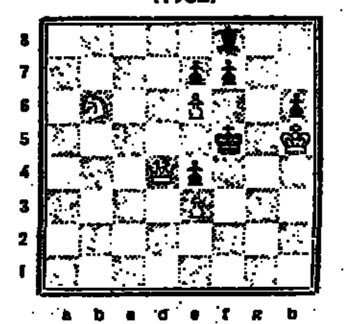
v) Si 34..., g5 ; 35. F×h7, g×f4 ; 36. Fé4 suivi de h7.

w) Si 37..., T×ç4+ ; 38. Rd3, Fg7 ; 39. h8=D, F×h8 ; 40. T×h8, Rg7 ; 41. F×d5, Tç5 ; 42. Tg8+, Rf6 ; 43. Fb3 ou 40..., T×f4 ; 41. F×d5.

x) Zugzwang. Si 45..., Rf7 ; 46. Rg5, Ré7 ; 47. Th1 !, Rf7 ; 48. Fd5+, Rf8 ; 49. Tb1 !, T×h7 ; 50. Tb8+, Rg7 (si 50..., Ré7 ; 51. Tb7+ suivi de 52. T×h7) ; 51. Tg8 mat !

PROBLEME

I. GAEKIMON (1962)



BLANCS (5) : Rh5, Dd4, Cb6, Pé3 et é6.
NOIRS (6) : Rf5, Ff8, Pé7, é4, f7 et h6.

Les blancs jouent et font mat en quatre coups.

Solution de l'étude nº 561. Y. Fritz.

(Blancs : Rf6, Cf4 et h1, Tf7, Ph7. Noirs : Rh6, Td8, Cf8 et g5.)

1. h8=D+, Cf8-h7+ ! ; 2. Rf5!!, T×h8 ; 3. Cf2!! (menace 4. Cg4 mat), C×f7 (si 3..., Cf6 ; 4. T×f6+, Rg7 ; 5. R×g5) ; 4. Cg4+, Rg7 ; 5. Cé6+, Rg8 ; 6. Rf4!! suivi du mat.

CLAUDE LEMOINE.

hippisme

LA PERCÉE DES TROUPES FRAICHES

POUR gagner une grande course, suffit-il, cette année, de n'en pas avoir gagné une autre auparavant ?

Caracolero avait remporté le Jockey-Club après avoir d'abord limité ses ambitions à deux petits prix de série, à Evry.

Sagaro décroche les galons du Grand Prix de Paris sans avoir fait ses classes dans les poules de produits.

L'un et l'autre étant sous la férule du même entraîneur, il doit y avoir là plus qu'une coïncidence. Ledit entraîneur, François Boutin — qui, par parenthèse, est déjà assuré de la première place au classement annuel de la profession, où il a distancé Ange Penna, — en convient :

« La fraîcheur, voilà le secret », déclare-t-il.

Se souvenant des revers de la merveilleuse *La Lagune*, qui, elle — excessif enthousiasme de jeunesse. — n'avait probablement pas été assez ménagée, il évite désormais à ses meilleurs pensionnaires les bancs d'épreuve (épuisants) des premières courses de sélection. Plus de séjour au conservatoire. On passe directement de la leçon de solfège à l'opéra. Ainsi, on est certain de ne pas perdre sa voix en cours de route. Le problème est de savoir si, éclatante à la première représentation, ladite voix, à qui il manque les ressources d'une formation progressive, ne s'éraille pas, ensuite, très vite.

Caracolero, samedi, a émis un « couac » dans le derby d'Irlande, où il n'a été que sixième, à plus de dix longueurs du premier ténor du jour, *English Prince*. Attendons de voir *Sagaro* dans une autre œuvre du répertoire...

Pour l'heure, il fait impression. La façon dont il a jailli du peloton à 250 mètres de l'arrivée, sous la poigne d'un Piggott inspiré, qui voyait enfin se dessiner une grande victoire, est celle d'un bon cheval. Le énième à porter, en France, les couleurs anglo-helvétiques de G.-A. Oldham. Ce jeune propriétaire est un de ceux dont la réussite est le plus constante. Avec un effectif moyen d'une vingtaine de sujets, il vient d'avoir, en quelques années, cinq grands vainqueurs — dont l'un au moins, le premier de la liste, était un champion, et en engendrera un quelque jour : *Salvo, Espresso, Stintino, Intermezzo* et aujourd'hui *Sagaro*. Comme son entraîneur, il a une formule : un bon cheval de course ne peut, selon lui, être issu que d'une jument de vitesse ou, du moins, d'une famille maternelle s'étant illustrée par la vitesse. Il a donc constitué une partie de sa jumenterie avec des descendantes de *Grey Sovereign*, le numéro un des sprinters anglais du dernier quart de siècle. La mère de *Stintino* était une fille de *Grey Sovereign*. La grand-mère maternelle de *Sagaro* était également une *fille du champion* (de surcroît, sœur de mère de *Sovereign Path*, ce qui ne gâte rien).

Sagaro ayant recueilli l'estime, il restait à *Allez France* à susciter l'admiration. Elle l'a fait dans la course suivante, en rattrapant 50 mètres (plus une longueur : celle de la victoire) au cours des 400 mètres de la ligne droite de Longchamp. Que, *cependant*, elle veuille bien nous excuser : nous ne sommes pas de ceux qui considèrent qu'elle a accompli là le chef-d'œuvre de sa carrière. Son envolée dans le prix Ganay nous avait paru plus époustouflante encore — et plus péremptoire si l'on compare la qualité moyenne de l'opposition dans les deux cas. Il y avait alors 2 100 mètres, et 1 850 dimanche. Ceci explique cela : devenue grande fille, *Allez France* s'accommode moins bien des parcours en dessous de 2 000 mètres, au long desquels ses jambes ont tout juste le temps de trouver leur rythme. Elle l'a bien fait voir dimanche. Au passage du poteau, elle a paru toute surprise que son jockey cesse de la « monter ». Elle a tourné la tête vers lui, comme pour lui demander ce qui se passait (car il y a aussi de l'intelligence chez cette jument-là). Elle ne comprenait pas que ce fût fini alors que, à ses yeux — *ou plutôt à ses jambes*, — les choses sérieuses ne faisaient que commencer.

L'explication que son jockey ne lui *a pas donnée est la suivante*. Le programme européen des courses offrait deux possibilités à *Allez France* à cette époque de l'année : ce prix d'Ispahan et, dimanche prochain, le Grand Prix de Saint-Cloud. Si le premier était un peu court, le second, avec 2 500 mètres, était un peu long. Surtout, il comportait deux virages à gauche, alors qu'*Allez France* a accompli toute sa carrière sur des parcours corde à droite. Daniel Wildenstein, qui avoue volontiers avoir commis des erreurs l'an passé en fourvoyant sa pouliche vers le prix Lupin puis vers le Derby d'Epsom, est devenu circonspect lorsqu'il s'agit d'elle. Il avait écarté l'inconnu, c'est-à-dire les virages à gauche et le Grand Prix de Saint-Cloud. Le choix comportait un second avantage : il laissait une semaine supplémentaire de répit entre cette sortie et les King George VI, le 27 juillet, à Ascot, si on se décidait à les courir.

Va-t-on effectivement s'y décider ? Le propriétaire refuse de l'indiquer. Il s'est fait désormais une règle, lorsqu'il s'agit des courses anglaises, de ne jamais dévoiler ses batteries, pour éviter que les bookmakers n'encaissent des paris (en aucun cas remboursés) sur des chevaux de l'écurie qui ne seront même pas partants. Mais, de vous à moi, si vous avez un bookmaker en Angleterre, vous pouvez lui téléphoner un pari sur *Allez France* dans les King George : vous risquez peu de l'enrichir.

Autres nouvelles des derniers jours : *Margouillat* confirme sa résurrection ; *Ace of Aces* indique ses limites en se faisant battre par *El Rastro* ; un probable divorce entre l'écurie Hunt et Bill Pyers. Enfin, au trot, Jean-René Gougeon demande audience au conseil de direction de la Société du cheval français pour discuter de problèmes professionnels. S'agit-il de ceux de pronostiqueur ?

LOUIS DÉNIEL.

jeunes

UNE HISTOIRE RACONTÉE AUX ENFANTS DE SUMMERHILL

UN beau matin d'été, le millionnaire de Chicago Pyecraft débarqua sur la pelouse de l'école *« libre et autonome »* de Summerhill, à bord de l'aéronef spécial qu'il s'était fait construire pour battre le record du monde d'altitude.

« Mais pourquoi n'êtes-vous pas resté en Amérique pour ça ? », demanda Petty.

Pyecraft sourit.

« Parce que je savais que mon cher vieux Neill et les enfants de Summerhill pourraient m'aider à battre ce record », dit-il.

Le vieux professeur, les sept enfants qui l'entouraient et l'Américain se retrouvèrent bientôt à 30 000 mètres du sol. C'est alors qu'ils constatèrent une chose bizarre : vus d'en haut, les nuages étaient verts. Ou plutôt un nuage d'une espèce tout à fait particulière venait de se constituer pendant leur ascension : il changeait les gens en pierre. Quand ils furent redescendus sur terre, ils durent se rendre à l'évidence : tous les hommes étaient pétrifiés et ils étaient, eux, les seuls survivants.

Ainsi commence l'histoire que Neill, le directeur de Summerhill, entreprit de raconter, un jour de 1938, aux enfants de l'école. Une histoire dont les héros sont Neill lui-même et les élèves et dont chaque chapitre est suivi des commentaires de ces derniers.

Seuls sur la terre, et bientôt confrontés aux problèmes élémentaires de la survie, nos jeunes gens n'ont nullement l'âme héroïque et l'esprit méthodique de Robinson. L'idée de *« créer une nouvelle civilisation »* pour reconstituer une société et assurer la perpétuation de l'espèce les effleure bien parfois, mais c'est un objectif un peu trop compliqué pour eux. Leur préoccupation majeure est plutôt de profiter au maximum de l'immense Luna-Park qu'est devenue la Terre débarrassée de ses adultes. Ils se servent dans les magasins, pillent les marchands de jouets et de bonbons, prennent des locomotives, des avions et des bateaux, font le tour du monde, explorent les terres les plus reculées...

Violence et humour britannique

Cette tournée des grands-ducs ne va pas sans risques. Nos héros ont à affronter en permanence des dangers épouvantables: il faut lutter contre les bêtes féroces, contre la faim, la maladie, et parfois entre eux (ils manquent de périr dans la tour de Londres au cours d'une guerre civile). Il leur arrive aussi de s'apercevoir qu'ils ne sont pas aussi seuls qu'ils l'avaient cru d'abord. Les hasards de leurs vagabondages leur font faire la connaissance de quelques autres survivants peu sympathiques et peu recommandables : un nazi, des gangsters de Chicago réfugiés sur des montagnes, des hommes de main du général Franco qui se trouvaient dans un sous-marin et, pour finir, des forçats évadés cachés dans une mine d'étain. Chacune de ces rencontres est l'occasion de nouveaux déboires et de nouveaux exploits.

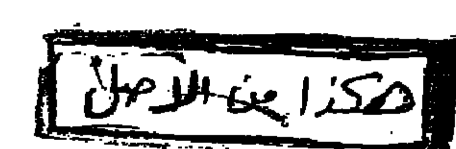
L'agressivité — voire le sadisme — qui traverse le livre a quelque chose d'un peu saisissant, même tempérée par un humour parfaitement britannique. Le climat de l'époque n'est évidemment pas pour rien dans cette impression : les allusions aux autres *« nuages verts »* qui s'amoncelaient sur l'Europe fasciste sont plus que transparentes. L'énormité des périls est aussi à la mesure de l'audace des héros : on voit là une référence directe au climat paroxystique des bandes dessinées, des films de gangsters et des romans d'aventures qui faisaient — déjà — la pâture intellectuelle des jeunes de l'avant-guerre.

Mais, pour Neill, cette violence littéraire a aussi une signification cathartique : pour lui, apôtre du pacifisme et du retour à la nature, la violence des mots est l'exutoire qui permet d'exprimer ses fantasmes sans les traduire en actes.

Les fantasmes des enfants mais aussi ceux du narrateur : à la fin de l'histoire, les forçats et les enfants se sont tous entretués, et Neill reste seul : d'abord, explique-t-il, parce que *« le type qui se donne la peine d'inventer l'histoire mérite bien d'en être le seul survivant »*, mais aussi parce qu'être débarrassé des élèves, c'est un peu le rêve de tout directeur d'école...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ O.C.D.L., 65, r. Claude-Bernard, Paris-5e, 206 pages, 19 F.



chronique sportive

En marge de la Coupe du monde de football

UN GRAND MATCH INTERNATIONAL

La Coupe du monde de football, dont le coup d'envoi a été donné le jeudi 13 juin à Munich, aura passionné des millions — on dit même des milliards — de téléspectateurs, pour qui ce sport tient lieu de distraction privilégiée. Mais l'aspect spectaculaire de cette compétition, qui prendra fin le 7 juillet, n'est pas le seul.

Les trois mille cinq cents journalistes ou reporters de radio et de télévision présents en Allemagne ont été amenés, à plusieurs reprises, à regarder au-delà des limites du stade. Déjà, l'élection d'un Brésilien à la tête d'un organisme — la Fédération internationale de football association (FIFA), — jusque-là présidé en permanence par un représentant européen, montre que le sport ne peut échapper aux grands courants politiques du moment. La preuve en est que le congrès de la FIFA, qui se réunissait à Francfort à la veille du premier match de la Coupe du monde, a longuement examiné le problème de la Chine et celui de la discrimination raciale.

Mais la FIFA a buté sur les mêmes contradictions que n'importe quel organisme international. La réadmission de la Chine suppose l'éviction de Taïwan, ce que l'ONU a fini par admettre, mais ce que les milieux sportifs, dans leur ensemble, continuent de refuser. Quant à la discrimination raciale, elle a été une nouvelle fois condamnée, sur les instances des pays africains regroupés dans un Conseil supérieur du sport (C.S.S.A.).

Le secrétaire général de cet organisme, M. Jean-Claude Ganga, présent à Francfort, poursuit son rêve d'unité africaine par le sport. Il ne laissera en paix ni la Rhodésie ni l'Afrique du Sud, où se pratique l'*apartheid*, non seulement parce qu'il pense que l'attitude de ces pays doit être flétrie, mais aussi parce qu'il sait combien les Africains sont sensibles à *tout* ce qui touche au sport en général et au football en particulier.

La Chine, l'Afrique, mais aussi le Chili. Avant même la rencontre de l'équipe sud-américaine avec celle de la R.F.A., le vendredi 14 juin à Berlin-Ouest, les autorités ouest-allemandes redoutaient des manifestations dans le stade olympique de 1936. Celles-ci ont, en définitive, été très sporadiques. Elles n'en visaient pas moins un aspect extra-sportif de la compétition. « *Notre action*, précisait un comité de solidarité avec le Chili, *est dirigée contre le fait que le championnat du monde de football est exploité par la junte de Santiago à des fins de propagande, tout comme Hitler l'avait fait en 1936 lors des Jeux olympiques.* »

Les manifestants font état d'une circulaire dans laquelle les militaires chiliens attiraient l'attention des joueurs sur l'« *importance politique* » que revêtait leur participation au championnat du monde. L'importance politique ? On s'était bien gardé d'employer ce mot à Santiago, au mois de novembre dernier, lorsque l'U.R.S.S. avait refusé d'aller disputer un match de qualification dans un stade à peine débarrassé de ses prisonniers et de ses torturés.

A Munich, où se déroulera la finale dimanche prochain, on sait mieux que partout ailleurs ce qu'il en est de la confusion entre le sport et la politique. Depuis la tragédie de Fürstenfeldbruck en 1972, on ne prend plus à la légère la menace que ferait peser un commando-suicide, de quelque nature qu'il soit. L'attentat du 12 juin contre le consulat du Chili à Berlin-Ouest et l'arrestation d'un militant palestinien ont justifié un déploiement presque ostentatoire des forces de police.

Ainsi ce grand spectacle, pour lequel les pays participants ont dépensé des sommes importantes — le Brésil, à lui seul, a investi pour 20 millions de francs dans l'entreprise, — sort-il du cadre dans lequel on a souvent tendance à l'enfermer : le sport ne porte pas en lui toutes les vertus dont on veut bien le parer.

FRANÇOIS SIMON.

Le Tour de France a besoin d'une voiture-balai... mais d'une vraie

La caravane du Tour de France, qui comprend déjà neuf cents véhicules, en comptera onze de plus pendant certaines étapes de montagne. Des bennes à ordures ! Entre Besançon et Serre-Chevalier, sur les 570 kilomètres de ces trois étapes courues les 6, 7 et 9 juillet, la voiture-balai ne sera pas la dernière du convoi. Des SITA la suivront pour débarrasser routes et campagnes des tonnes de déchets que sème la course sur son passage. Car si l'intérêt sportif du Tour s'amenuise avec les ans, son caractère polluant s'affirme de plus en plus.

L'opération nettoyage ressemble à une action de commando. Onze véhicules, vingt-cinq hommes. A l'aube, installation le long de l'itinéraire de cinq cents supports avec leurs sacs en papier. Juste avant et juste après la caravane, appel aux spectateurs par haut-parleurs : « Piqueniqueurs ne jetez pas vos détritus. Déposez-les dans les poubelles ! » *En fin d'après-midi, intervention de camions tous terrains (pour les campings sauvages dans les cols) et de bennes qui récoltent les sacs de 110 litres. Au total, sur trois étapes, il y en aura trois mille.*

Cette opération-test était indispensable. L'an dernier, à la même époque, un professeur de l'Institut de géographie du Mans, M. Jean Gouhier, avec huit de ses élèves, a suivi le Tour pendant cinq étapes de montagne.

Ces jeunes gens se sont appliqués à compter les tas d'ordures, à interroger les spectateurs, les gendarmes, les responsables locaux. Le rapport détaillé, illustré de croquis, qu'ils ont rédigé pour le ministère de l'environnement, est accablant.

Le Tour envoie sur les routes mille cinq cents nomades qui jettent leurs bidons, leurs papiers gras, mais surtout distribuent ou balancent à la volée des tonnes de prospectus; chapeaux et jouets en plastique. La plus grande partie de ce bric-à-brac publicitaire rejoint les restes de piqueniques qu'abandonnent quatorze millions de spectateurs. Pourquoi ? Parce que rien n'est prévu pour recueillir et enlever les reliefs de la fête.

Misérables abords

Situation d'autant plus paradoxale que la chaussée, elle, est soigneusement balayée devant les coureurs. On la dégraisse et même on en durçit le goudron. Mais la sollicitude des services de l'équipement ne s'étend pas aux abords. En ville, les employés de la voirie, font leur travail. A Reims, l'an dernier, par exemple, dix ouvriers ont travaillé pendant cinq heures. Mais, à la campagne et dans les pâturages de montagne, c'est le laisser-aller total. Or, au Galibier, sept mille personnes viennent camper. A l'Izoard dix mille.

Résultat : dès le début de la saison touristique, le paysage est constellé d'ordures et les prés encombrés de dangereux débris de verre. Les tenanciers de refuges constatent une aggravation de ce phénomène d'année en année. Celui du refuge Napoléon passe avec sa famille une semaine à nettoyer ses abords après le passage du Tour.

Le rapport Gouhier suggérait plusieurs mesures immédiates : profiter du Tour pour lancer une vaste opération de sensibilisation du public, disposer des poubelles aux endroits de concentration, interdire aux commerces ambulants d'abandonner leurs emballages, renoncer à la distribution de gadgets publicitaires

Le ministère de la qualité de la vie a demandé à la fondation Sauvons l'avenir, qu'il finance en grande partie, de se charger de l'opération « nettoyage du Tour 1974 ». Devis initial : 400 000 F. M. Félix Lévitan, codirecteur du Tour de France, dont on sollicita l'aide financière et technique, n'a rien voulu entendre. Il n'a donné que quelques vagues consignes à sa caravane : « Pas de déchets sauvages abandonnés à la sauvette. » *Bien entendu, il n'a soufflé mot des prospectus de réclame.*

Finalement, pour 100 000 F, la fondation a fait appel à la Société industrielle de transport automobile (SITA). C'est elle qui va nettoyer l'itinéraire des trois étapes entre Besançon et Serre-Chevalier. Pour les dix-neuf autres étapes, les Français sont invités à ramasser leurs détritus... et ceux de la caravane publicitaire.

M. A.-Ru.

JEU DE PAUME A PARIS

Après Henri V, qui, si l'on en croit Shakespeare, y rumina la stratégie d'Azincourt ; après Henri VIII, qui y apprit — non sans délectation — qu'Anne Boleyn venoit d'être proprement décapitée ; après Louis XIII, qui y trompait son ennui sans y fortifier une musculature débile ; après Mirabeau, qui s'y crut au Palais-Bourbon, ils sont deux, ce dimanche, sur le carreau du Jeu de Paume, pour la finale du tournoi dit de la « raquette d'or ». Le même jour, à Roland-Garros, quinze mille spectateurs voient s'affronter Borg et Orantès. Ici, rue Lauriston, à l'enseigne discrète du « jeu de paume et de raquets », nous sommes dix-neuf, en comptant les parents et amis, pour voir l'Anglais Cooper battre, après cent soixante minutes de lutte passionnante, le Bordelais Sarlangue.

Le rapport entre les deux jeux de « tennis », c'est à peu près celui qu'on peut établir entre le problème des robinets et la recherche nucléaire. A Roland-Garros, le jeune Borg joue superbement. Mais quoi, c'est « bing, bang, plouf... » Service, drive, revers, montée au filet et vlan ! un smash croisé ! Est-ce un hasard si le tennis est dominé par un jeune homme si frais, et dont les qualités athlétiques l'emportent évidemment sur l'aptitude à la méditation ? On serait curieux de voir ce marmouset-miracle aux prises avec les ruses du « biscon », du « pied sec », du « service girafe », du « tambour », de la « grille » ou du « coup d'Orléans ». S'il est vrai que ce jeu est né du côté des Tuileries et que nos souverains ont eu quelque part à ces inventions, on s'étonne moins du temps qu'a mis la République à s'imposer en France : ces gens-là avaient plus d'un tour dans leur sac.

Etrange lieu. Gare désaffectée vue par Paul Delvaux, grand magasin vide peint par Chirico ? Autour du carreau, entre les hauts murs à demi en noir, sous la verrière pâle, des galeries courent sur trois côtés, comportant des « ouverts ». Un filet coupe le champ en deux, incurvé : il est accroché à 1 m 20 sur les côtés, à 92 cm en son centre. La balle, d'un peu moins de 6 centimètres de diamètre, fait penser, par le poids et le rebond, à une pelote basque plus qu'à celle dont on use au lawn-tennis. Elle peut être frappée sous tous les angles, heurter les murs et rouler sur les galeries pourvu qu'elle franchisse le filet. Ainsi, le jeu a ceci d'envoûtant qu'il encercle les joueurs, que ceux-ci sont au centre du mouvement. Le tennis fuit comme un torrent hors des protagonistes. A la paume, chacun est constamment à l'intérieur du jeu, encerclé, assiégé, au cœur de la lutte. D'arrière, de côté, du plafond, d'avant, la balle surgit, surprenante, capricieuse, obsédante. Et, si violemment que la brossent nombre de champions de tennis, ce n'est rien à côté de ce qui est mijoté ici — un peu comme au ping-pong : les vieux paumiers disent à leurs élèves : « Faites vivre la balle. » Ce qui est la traiter d'une façon plus vicieuse qu'on le fait des demoiselles dans les romans de Crébillon fils.

Ce n'est pas que les élèves de l'ENA pêchent par naïveté, aient du mal à faire carrière dans la France de 1974 : mais, pour peu que le jeu de paume soit au programme de cette institution où l'on forme les princes qui nous gouvernent, la dextérité et la ruse qu'ils y acquerraient, « pelotant », visant le « tambour » ou tapant dans la grille, feraient de ces jeunes gens des interlocuteurs plus malicieux encore pour l'innocent docteur Kissinger, qui ne connaît, lui, que le lawn-tennis...

JEAN LACOUTURE.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Bernard Burlet sont heureux d'annoncer la naissance de

Marie.

Paris, le 29 juin 1974.
45-47, boulevard Voltaire,
Paris-11e

Fiançailles

— M. Pierre Marchand-Pasquier et Mme, née Gilles,
M. Gaspard Fillias, consul général de France à Séville, et Mme, née Bofill,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Brigitte et Georges.

31, rue Vineuse, Paris-16e.
4, avenue de Cadiz, Séville (Espagne).

Nécrologie

— Le président, le conseil d'administration, la direction et le personnel de la société COPAR (Compagnie de produits alimentaires réunis), Suchard et Tobler,
ont le profond regret d'annoncer le décès de

M. André BALLEYGUIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien vice-président
de Chocolat Suchard S.A., Paris,

survenu le 1er juillet dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 juillet, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris-6e.

— Mme René Casteran,
M. et Mme Hubert Casteran et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Léger,
M. et Mme Jean Velard et leurs enfants,
M. et Mme Paul Hockard et leurs enfants,
Mlle Bl. Casteran,
Les familles de Croix de Clerfayt et Rappaz,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Bordeaux dans sa quatre-vingt-huitième année, de

M. René CASTERAN,
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu le 2 juillet dans la plus stricte intimité en l'église Notre-Dame-du-Salut de Caudéran.
133, boulevard Wilson,
33 200 Bordeaux.

[M. Jean-René Casteran, né en 1885, a fait carrière dans les consulats au Caire, à Vintimille, Naples, Caracas, Porto-Rico, Monaco, Lausanne, Bilbao. Il a été nommé consul général à Barcelone en 1940 et révoqué en 1943. Délégué du Comité français de libération nationale au Venezuela en 1943, il a été nommé ministre plénipotentiaire en 1945. Il a pris sa retraite en 1945.]

— M. Georges Liber et Mme, née Renée Flachon, Catherine, Elisabeth et Michel Liber, ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Sophie LIBER,
née Minster,

survenue le 3 juillet à l'âge de quatre-vingts ans.
La levée du corps aura lieu à l'hôpital Broussais le samedi 6 juillet, à 15 h. 30, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien, à 16 heures (entrée par la porte principale).
4, place Violet, 75 015 Paris.

— M. Jean E. Perez, président de chambre à la cour d'appel de Paris,
Le docteur et Mme Maurice Audry et leurs enfants,
Les familles Audry, Duprat, Labourdette, Prat,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean PEREZ,
née Noëlla Audry,

survenu en son domicile, à Paris-15e, le 3 juillet.
Les obsèques seront célébrées le samedi 6 juillet, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de La Charité-sur-Loire (Nièvre).
55, avenue de la Motte-Picquet, 75 015 Paris.
21, rue Viète, 75 017 Paris.

— M. Fabien Sollar,
M. et Mme Jacques Marquet de Vasselot et leurs enfants,
M. et Mme Max Gonfreville,
Mlle Henriette Gonfreville,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fabien SOLLAR,
née Jacqueline Gonfreville.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Mme Igor Ortynska remercie très sincèrement tous ceux qui lui ont fait part de leur sympathie et s'excuse de ne pouvoir répondre individuellement à chacun d'eux.

Offices religieux

— Tous les amis de l'Argentine sont priés d'assister à la messe qui sera dite à l'intention du

lieutenant-général Juan D. PERON,
président de la nation argentine,

le lundi 8 juillet, à 12 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (2, place du Louvre, à Paris-1er).
Un registre de condoléances est ouvert à la chancellerie de l'ambassade, 6, rue Cimarosa, de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures.

Communications diverses

— M. Itbier de Roquemaurel, président-directeur général de la librairie Hachette, a offert jeudi soir une réception pour fêter le cinq cent millième exemplaire de « Quand la Chine s'éveillera... », d'Alain Peyrefitte.

Visites et conférences

SAMEDI 6 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. 30, entrée, musée du Petit Palais, Mme Pajot : Exposition « la Bulgarie ». — 15 h., 2, rue Boilly, Mme Carey : « L'impressionnisme et l'Empire au musée Marmottan ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « La rénovation des hôtels du Marais, hôtel Lamoignon, de Marle » (A travers Paris). — 15 h., métro Belleville : « Forêts, jardins et souterrains du Moyen Age à Belleville » (M. Banassat). — 15 h., métro Saint-Paul, M. Elby-Hennion : « Habitants et traditions du Marais » (Connaissance de Paris). — 15 h., 60, boulevard Saint-Germain : « Le quartier Maubert inconnu » (Mme Hager). — 15 h., 63, rue de Monceau : « L'ancienne France évoquée au musée Camondo » (Histoire et archéologie). 15 h., 50, rue Vieille-du-Temple : « Hôtels des ambassadeurs de Hollande, d'Albret, de Châtillon, de Marle » (M. de La Roche). — 15 h., musée du Petit Palais : « Découverte de l'art Thrace ». — 15 h., 2, rue de Bellechasse : « Musée de la Légion d'honneur ». — 15 h., 13, quai aux Fleurs : « Coins mystérieux dans l'île de la Cité » (Paris inconnu). — 15 h., 6, place des Vosges : « Plaisirs et drames place des Vosges » (Paris et son histoire). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

DIMANCHE 7 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. 30, 31, rue de Condé, Mme Carey : « Le palais du Luxembourg : le Sénat ». — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Pennec : « Le centre national de la batellerie à Conflans-Sainte-Honorine et l'abbaye de Maubuisson ». — 15 h., métro Halles, Mme Garoaillat : « Saint-Eustache et le quartier des Halles ». — 15 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Lemarchand : « De place en place : de la Concorde à la place Gaillon ». — 15 h., métro Gambetta, Mme Pajot : « Le cimetière du Père-Lachaise ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Stoppelaère : « Hôtel de Sully ». — 15 h., hall gauche cité parc, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h. 15 : Devant l'église Saint-Paul, Mme Lemarchand : « Le Marais illuminé ».

10 h., musée du Petit Palais : Exposition « Découverte de l'art thrace » (l'Art pour tous). — 10 h., place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (A travers Paris). — 15 h., métro Censier-Daubenton : « La mystérieuse église Saint-Médard et la rue Mouffetard » (M. Banassat). — 15 h., 3, rue Fabre-d'Eglantine : « L'émouvant cimetière de Picpus » (Mme Barbier). — 15 h., 70, rue de Vaugirard : « Couvent et massacres des Carmes » (Mme Camus). — 15 h., 93, rue de Rivoli, M. Elby-Hennion : « Les salons de Napoléon III du ministère des finances » (Connaissance de Paris). — 15 h., Façade de l'église : « Jardins secrets de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Hager). — 15 h., 24, rue Pavée : « Le vieux Paris à l'hôtel Lamoignon » (Histoire et archéologie). — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « l'Hôtel de Rohan et l'affaire du Collier » (M. de La Roche). — 15 h. : sortie métro Jussieu : « Les arènes de Lutèce et le quartier Mouffetard » (Paris et son histoire). — 14 h. 45, 2, place du Palais-Bourbon, M. Chapon : « Le Palais-Bourbon » (Tourisme culturel).





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Manon.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Marrons du feu ; le Légataire universel.
Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Phèdre ; à la Gaîté-Lyrique, 20 h. 45 : les Marionnettes japonaises du Bunraku (deuxième programme).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Atelier, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Carré Thorigny, 20 h. : Mon œil.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux sans toi.
Daunou, 21 h. : Les portes claquent.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : Candida.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horsains ; 24 h. : Prisoncorps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Mouffetard, 20 h. 30 : Pourquoi pas Brecht ? ; 22 h. : Hommage à Pablo Neruda.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Théâtre de la Cour des Miracles, 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Phèdre. — Salle II, 20 h. 15 : Concert ; 21 h. 30 : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre du Poteau, 18 h. 30 et 21 h. : Pour les enfants et pour les raffinés ; 19 h. 15 : J.-F. Delcamp, guitare ; 20 h. : la Tour de Babil ; 22 h. : Tomates.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus ; (La Galerie), 21 h. : les Ombres.
Théâtre Présent, 21 h. : Sa Négresse Jésus ; 22 h. 30 : la Voix T.P. 74.
Troglodyte, 22 h. 30 : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

Montreuil, salle Berthelot, 20 h. 30 : Histoire de bonnes femmes.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 15 : Nosotros de America del Sur.
Tour Eiffel, 21 h. 30 : Les magiciens sont parmi nous.

Les chansonniers

Caveau de la République : Sept ans pis ou sept ans mieux.

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Gruss.

Lyrique

Variétés, 20 h. 30 : Opéra non stop.

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS

Théâtre, hôtel d'Aumont, 20 h. 30 : Orphée-clown ; Auberge de l'Aigle-d'Or, 20 h. 30 : Comment harponner le requin.
Café-chantant, hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Kouthrepye ; 22 h. : Jacques Leguay.
Diaporama, hôtel de Lamoignon, 21 h. 30 : Artisanat vivant.
Dans la rue, place du Marché-Sainte-Catherine, 20 h. : George Dandin ; square Langlois, 20 h. 45 : Arnaud et Gaël ; rue de l'Hôtel-Saint-Paul, de 18 h. 30 à 22 h. : *animation populaire.*

FESTIVAL DE SCEAUX

Orangerie du château, 20 h. 45 : Duo Claire et Henri Honegger, piano et violoncelle (Bach, Schumann, Debussy).

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Théâtre français de la danse.
Théâtre d'Orsay, 18 h. : Graziella Martinez.
Théâtre des Variétés, 18 h. : Créations chorégraphiques et musicales.

Les concerts

Théâtre Essaïon, 20 h. 15 : Elisabeth et Guy Robert, luths et vihuelas (Cabezon, Da Milano, Dowland, de Vizee).



Vendredi 5 juillet

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Révoltés d'Alvaredo, de F. Zinnemann ; 18 h. 30, la Femme infidèle, de Cl. Chabrol ; Festival de Toulon, 20 h. 30 : Mister Brown, de R. Andrieux (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, Hearts and Minds, de P. Davis (en présence de l'auteur) ; 0 h. 30 : Un film inédit de G. Damiano.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AXEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cluny Palace, 5e (033-07-76), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Victor-Hugo, 16e (727-48-75).
LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84).
LA COURSE EN TETE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36).
LE CUISINIER DE LUDWIG (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
EMMANUELLE (Fr.), (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul' Mich, 5e (033-48-29), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount Maillot, 17e (747-24-24), Paramount Orléans, 14e (580-03-75), Paramount Montmartre, 18e (606-34-24), Lux Bastille, 12e (343-79-17), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Royal Passy, 16e (527-41-16).
FEMMES AU SOLEIL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Elysées II SF, 8e (225-64-29), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16).
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
1789 (Fr.) : 14 Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40).
MONOLOGUE (Sov.) : La Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-Tch., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
MAGGOO ET Cie (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), de 12 h. à 18 h. 30.
LES ORDRES SONT LES ORDRES (It., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
LE PROTECTEUR (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Gramont, 9e (742-95-82), Fauvette, 13e (331-60-74).
SHAFT CONTRE LES TRAFIQUANTS D'HOMMES (**) (A., v.o.) : Ermitage, 8e (225-15-99) ; (v.f.) : Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).

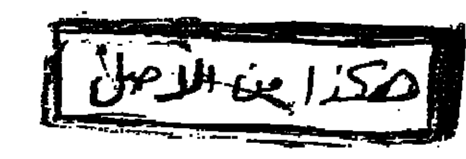
Les films nouveaux

MEURTRES AU SOLEIL, film américain de Antonio Isasi, avec C. Mitchum, K. Malden, R. Vallone. — v.o. : Saint-Germain Huchette (5e) (633-87-59), Mercury (8e) (225-75-90) ; v.f. : Clichy Pathé (18e) (522-37-41), Gaumont Convention (15e) (828-42-27), Fauvette (13e) (331-56-86), ABC (2e) (236-55-54), Gaumont Gambetta (20e) (797-02-74), Gramont (2e) (742-95-82), Belle Epine (Thiais), Flanades (Sarcelles), Publicis (La Défense), Artel (Rosny), Gamma (Argenteuil).
DON ANGELO EST MORT, film américain de Richard Fleicher, avec Anthony Quinn. — v.o. : Studio Cujas (5e) (033-89-22), Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93), Telstar (13e) (331-06-19), Rotonde (16e) (633-08-22), Cyrano (Versailles), Dame Blanche (Garches), Ulis (Orsay), Alpha (Argenteuil).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-87), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Montparnasse, 14e (326-65-13).
SWEET MOVIE (Fr.-Ca., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
STAVISKY (Fr.) Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Caravelle, 18e (387-50-70).
SUPER TEMOIN (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; v.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
TERRE BRULEE (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5 (033-39-47).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 5e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. 15 et 22 h. 15.
UNE TOSCA PAS COMME LES AUTRES (It., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Quintette, 5e (033-35-40).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Arlequin, 6e (548-62-25), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Méry, 17e (522-58-54).
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxéville, 9e (770-72-87), Luxembourg, 6e (633-97-77).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxéville, 9e (770-72-87).

Les grandes reprises

AIR MAIL (A., v.o.) : New-Yorker, 8e (770-63-40).
LE BAL DES VAMPIRES (Ang.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (356-71-08).
BLOW UP (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES CHOSES DE LA VIE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33) (sous-titres anglais), Magic-Convention, 15e (828-90-32), Cinémonde-Opéra, 1er (770-01-90), Clicy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DUEL (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LOST WEEK-END (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55), relâche lundi.
M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORGAN (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, (326-48-18).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Paramount-Odéon (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot et Saint-Cyr (747-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Capri, 2e (508-11-69).
OUT I SPECTRE (Fr.) : Le Seine, 5e (525-92-46), à 20 h.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.f.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA RUEE VERS L'OR (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA SALAMANDRE (Suis.) : Monge, 5e (033-51-46).
SATYRICON (It., v.o.) (**) : Murat, 16e (288-99-75).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action, 6e (325-85-78).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LITTLE BIG MAN (A.) (**) : Pagode, 7e (551-12-15), Vendôme, 2e (073-97-52), Marotte, 2e (231-41-39).
TRISTANA (Esp.) : V.O.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90).



ARTS ET SPECTACLES

Festivals



Stockhausen et Varese

● Les secondes Rencontres internationales d'art contemporain n'en sont encore qu'à mi-parcours ; elles promettent, pour les jours à venir, une journée Boulez (le 6) et un hommage à Bruno Maderna (le 7); entre de bons débuts et ce bouquet final, elles passent par leur période de latence, mais il est vrai que le petit miracle de l'an dernier ne semble pas s'être renouvelé. Terminés les chahuts, les bousculades, la resquille : finis les carillons du dimanche matin, les orphéons sur la place du Marché, les débats orageux à l'hôtel de ville, les expositions incendiées : l'ordre s'est rétabli. Mais la ville s'est tue. Et les « amateurs » vont-ils se retrouver, comme partout ailleurs, entre eux et un peu seuls derrière des guichets bien gardés ?

Tel n'est sans doute pas le projet de la municipalité et des organisateurs. Ils l'ont d'ailleurs prouvé en montant à grands frais et en exclusivité française une œuvre-océan de Stockhausen, un « lieu de musique » où l'on marche, où l'on parle de choses et d'autres, où l'on somnole, où l'on médite : un endroit vaste comme un stade où le ciel entre et où les étoiles figurent comme interprètes.

● A 20 heures, dans le parc, près de la mer, l'herbe est humide. La nuit s'effiloche en bancs de brume autour de miradors surmontés de haut-parleurs. Cinq podiums disposés en étoile entre les arbres portent des gongs et des cloches à vache, des claviers électroniques et des instruments traditionnels. Pris dans un faisceau de projecteurs, les visages des exécutants (tous collaborateurs réguliers de Stockhausen) ressemblent à des masques calmes. Leurs silhouettes s'associent en groupes lumineux, en objets qui scintillent, en phares balisant l'espace : en constellations d'étoiles.

« Basé sur cinq accords d'harmoniques possédant chacun ses huit sons partiels en accords parfaits », synchronisé à intervalles réguliers suivis de tempos communs, l'ensemble explore, quatre heures durant, un intervalle mélodique compris entre la tierce mineure et l'unisson, oscille, clignote et s'interrompt. Garant d'équilibre et d'éternité, la pauvreté du matériau fait loi. Mais il y a la beauté du dispositif, ce grand cirque que sillonnent au pas de course les messagers du son, escortés d'un porte-flambeau, l'ombre à ras de terre des auditeurs anonymes et cet espace prodigieusement habité par une musique inarticulée à peine arrachée au silence.

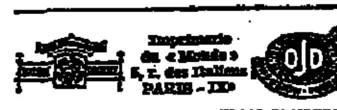
● « Le temps de Beethoven était le nôtre, disait Varese : une seconde valait le soixantième d'une minute. » L'auteur, champion du « temps percutant », détestait les épigones. Mais il n'a jamais nié que Monteverdi, Bach, Berlioz aient avant lui rêvé la musique dans l'espace.

ANNE REY.

■ La jeune violoniste française Marie-Annick Nicolas a obtenu une médaille de bronze au Concours Tchaïkowski, qui vient de s'achever à Moscou.

■ L'Union nationale des étudiants du Maroc organise une soirée, le 5 juillet, à 20 h. 30, à laquelle participent Georges Moustaki, Yves Simon et Maurice Fanon. Ce spectacle a lieu à la Maison du Maroc, 1, boulevard Jourdan, à Paris.

Édité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe

BOB WILSON AUX RENCONTRES DE LA ROCHELLE

Un cercle d'images autour de la reine Victoria

Avec un jour de retard, Bob Wilson a enfin présenté sa Lettre à la reine Victoria, *l'événement attendu du Festival de La Rochelle.*

Devant le rideau de fer, deux silhouettes blanches, bras écartés, tournoient lentement, comme deux girouettes poussées par un vent paresseux. Au milieu, immobile, en grand apparat, la reine Victoria. Quatre personnages en costume sobre arrivent, une lettre à la main, lisent *la Lettre à la reine Victoria*. Parmi eux, Robert (Bob) Wilson, caché par des lunettes de motocycliste, et un jeune garçon de quinze ans.

Entre des murs gris, dans une boite grise, planent des arbres secs et deux femmes-fantômes, une Blanche triangulaire, une Noire longiligne, précédée d'une grande ombre. La Blanche porte une robe noire, la Noire une robe blanche. Elles se matérialisent, prennent corps, se joignent, se parlent, avec les gestes nerveux de la main qui accompagnent une conversation mondaine. Dans la transparence de la brume apparaissent des humains déformés par des combinaisons d'aviateur. Un rideau de lamelles sépare le monde en deux. Devant, le jeune garçon s'introduit avec un vélo rouge, mais il ne peut pas le faire marcher. De part et d'autre, tournent, parallèles, les deux silhouettes blanches.

Après le monde des femmes, il y a celui des soldats. Dans un blockhaus gris, ils regardent, devant une immense fenêtre audelà de laquelle rien n'existe qu'une clarté sableuse. Ils se collent face au mur, fusillés qui ne mourront pas. Ils tombent et encore se collent face au mur sur lequel la lumière découpe des triangles jaunes qui disparaissent, qui se déplacent. Devant, dansent les deux silhouettes, noires cette fois. Le jeune garçon traverse l'air, pendu à des filins. L'image projetée d'un avion parcourt les murs de la salle, passe au-dessus de la scène.

Après la guerre, c'est la vie sociale. On apporte des petites tables grises pour deux. Vêtus de blanc, les gens s'y installent par couples. Les femmes portent de hautes toques rondes qui cachent leurs cheveux. Ils se parlent avec les mains, avec des cris, comme des sourds-muets volubiles, comme s'il y avait du soleil, comme si la guerre était finie. Mais elle ne l'est pas et la mort, parfois, interrompt brusquement un dialogue. Le jeune garçon reste seul à parler. Et puis, il danse, il tourne, maladroit, heureux, enfermé dans sa joie.

* * *

Derrière lui, l'extérieur d'une petite maison fermée par un store vénitien. Un homme coiffé d'un turban, avec de gros sourcils et une barbe de coton blanc qui cache son visage, gifle au ralenti une femme qui pleure. Des gens gris, blancs et noirs vont et viennent, circulent en rond, marchent à quatre pattes dans un jour pauvre, recomposent d'une manière hésitante, dérisoire, les gestes de la vie, comme si la vie était ailleurs, dans un souvenir. Les lamelles du store s'ouvrent, laissent apercevoir une femme dans un manteau monumental rigide. Sa tête semble se prolonger comme l'écho d'une image sur un écran de télévision. Le manteau s'écarte. Elle est en robe bleue et chante avec des gestes emphatiques. Une femme en velours rouge porte un sécateur. Les deux silhouettes blanches tournent et leurs paumes sont rougies. Une femme noire, en dentelle blanche, fume élégamment au-dessus de la femme rouge étendue sur un banc.

Entre chaque acte, descend un rideau couvert d'écriture. Robert Wilson, une fois coiffé d'un chapeau noir, une fois d'un chapeau blanc, épèle, croasse les mots qui se refusent. Et puis, tout à la fin, c'est de nouveau la nuit. Une brume épaisse pousse, efface à demi les deux femmes-fantômes revenues. Le cercle est fermé, de ces images où seules les mains expriment la vie, ces images d'une épouvante sans désespoir, presque tendre, une épouvante sans motif, alanguie dans la torpeur du bien-être. Un cercle autour d'un acte qui ne se réalise pas, qui s'est réalisé ailleurs. Peut-être un meurtre ou un suicide.

COLETTE GODARD.

Un opéra ? Non, un flux musical

Par JACQUES LONCHAMPT

Un « opéra » de Bob Wilson ? Faut-il croire que le Regard du sourd, Ka Mountain *à Chiraz,* Ouverture *à l'Opéra-Comique étaient des pièces de théâtre où* « le centre de l'action était l'intrigue, les mots, le dialogue » ? *Non, l'art de Wilson n'a pas changé, mais la musique et le chant des paroles ont pris dans cette* Lettre pour la reine Victoria *une importance plus grande et sont devenus partie intégrante de la symphonie jusqu'alors essentiellement visuelle.*

« La pensée à travers le mot devient objet. L'objet à travers le mot devant la pensée », *écrit-il. Le flot des mots qui s'échappent des lettres de ses personnages n'est pas une pensée que l'on doit comprendre, mais un flux à travers lequel, comme en psychanalyse, émergent des signes. Un* flux musical, *comme la musique est faite de notes et d'images, charrie toute la vie inconsciente du compositeur,* « tout ce qui est oublié dans la profondeur du temps » *et apporte de mystérieuses révélations.*

Schubert plutôt que Wagner

Musique des mots, musique des images : Wilson parle depuis toujours avec des images symboliques ; mais l'on veut trop souvent accrocher à chaque image un symbole, traiter chaque image en idée, en « objet ». Le langage gestuel et visuel de Wilson est d'une richesse telle qu'il défie la constitution de tous ces trains de symboles.

Oui, décidément, l'opéra avec son jeu de musique, de paroles, d'images visuelles, de danses, avec la richesse de son travail thématique, l'ampleur de ses formes et de ses mouvements accordés aux profondes significations archétypiques, est une bonne figure de l'art de Bob Wilson.

Un opéra wagnérien auquel fait penser l'ampleur du souffle et l'enchevêtrement des leitmotive ? Non, plutôt un opéra de Schubert, qui est partout dans la musique pour quatuor à cordes d'Alan Lloyd. L'identification de celui-ci avec un compositeur mort depuis près de cent cinquante ans, avec un génie apparemment inimitable, est un des éléments les plus fascinants de ce spectacle. Schubert aussi, puisque gestes et scènes symboliques ont souvent la fraîcheur, la simplicité, la profondeur, la signification énigmatique et angoissante de ses lieder. Les paroles parlent moins que sa musique.

L'apprentissage de la parole

Mais, en vérité, c'est un opéra de Bob Wilson, méditation sur la parole, la communication, la sagesse, l'infini. Au centre, son expérience de l'enfance inadaptée, schizophrène : qu'est-ce qu'apprendre à parler ? La parole est-elle le seul passage de la communication ? Le cri n'est-il pas parole plus profonde ? Et le mouvement, la création spontanée des gestes ? A travers toute l'œuvre, Bob Wilson n'apparaît qu'avec un de ces enfants, James Neu, dix-sept ans environ, « atteint de troubles de la coordination temporelle et de la perception spatiale », mais d'une intelligence conceptuelle exceptionnelle, devenu un personnage essentiel, indépendant, le plus émouvant de cet opéra qui est peut-être l'épanouissement théâtral de la méthode socratique de Wilson : une révélation des hommes à eux-mêmes, mais bien au-delà des mots.

Un grand livre ne suffirait pas à traduire le monde d'images qui, pendant près de quatre heures, ébranle toutes les zones de la sensibilité et de l'intelligence.

★ Le spectacle « Une lettre pour la reine Victoria » sera donné à Paris pendant le Festival d'automne.

Cinéma

AU FESTIVAL DE GRENOBLE

Le jury du troisième Festival international du court métrage de Grenoble a attribué ses trois grands prix :

— *Prix du film de combat : la Dernière tombe à Dimbaza,* film réalisé clandestinement par un collectif anonyme en Afrique du Sud, et qui traite de l'apartheid ;

— *Prix du film reportage : le Journal de Narym,* film soviétique de A. Viduguiris, film sur la construction d'un barrage dans les montagnes de Kirghize, et qui glorifie le travail ;

— *Prix du film de fiction : Merc,* film américain de Marc Obenhaus, film de recherche sur la relation qui s'établit entre deux inconnus dans la gare de New-York, et tendent à se rapprocher au moyen d'une caméra.

En revanche, le jury des « premières rencontres internationales des films d'étudiants », organisées par le Centre international de liaison des écoles de cinéma et de télévision (CILECT), en marge du Festival de Grenoble, « *a décidé de ne pas décerner de prix, pour éviter de donner à la manifestation le caractère d'une compétition ou d'un festival* ». Des mentions et des bourses ont cependant été distribuées.

■ Bertolucci, Antonioni et Tanner sont à l'affiche du ciné-club du Causse, qui présente, à Gramat (Lot), un week-end ouvert à tous les auteurs de courts métrages en 16 millimètres. Débats et projections les 5 et 6. (Renseignements : Cité Longayrie, 46500 Gramat.)

Expositions

UNE MOISSON DE TABLEAUX

La « Joie de peindre » est le titre qui a été donné à cette exposition de tableaux du dix-neuvième siècle. On pense aussitôt à quelque aimable accrochage de toiles de tous bords. En fait, la manifestation vaut mieux que son titre. Les tableaux — qui sont des tableaux d'amateurs — nous parlent toujours de ce processus particulier et secret de la peinture qui appartient au dix-neuvième siècle. Il faudrait donc plutôt parler d'une certaine joie du regard, d'une jubilation de l'œil qui parcourt des images décrivant, de l'intérieur, le monde des gens et celui de la nature.

Alfred Daber, qui compte presque un demi-siècle de quête de tableaux, doit éprouver une certaine satisfaction au milieu de ces deux salles aux murs parés de trente-six numéros. Des tableaux trouvés tout au long de sa carrière, certains cédés à des collectionneurs qui les lui ont prêtés, d'autres restés dans ses réserves, n'ayant pas trouvé preneur.

Certains sont donc partis, d'autres sont restés. Parmi les plus récents, les trois Vuillard peints sur carton, prêtés par leur possesseur, un vibrant *Vase de roses* et deux portraits de Mme Hessel. L'œuvre de Courbet ne provoque pas la ruée. Toute la gamme de ses moyens est ici représentée : le *Portrait de Mme Max Bouchon* de 1864 ; la sensuelle *Etude pour la fileuse endormie* (tableau non signé) ; la puissante orchestration de pierres, d'eau et de feuillages du *Ruisseau du puits noir*. Et pour conclure l'éclatant miroir de *Scey-en-Varais*, qui dépeint un paysage miraculeusement intact.

Sur l'autre versant du réalisme, d'une poésie plus ténue, la peinture de Corot, représenté ici par des œuvres pas toujours « typiques » comme on dit. Ainsi ce *Jeune Garçon au chapeau haut-de-forme*, acquis il y a quarante ans, l'étrange *Cour de ferme normande*, à la verdure trop sèche et plate pour Corot, ainsi que les délicieux et plus classiques *Saules et chaumière*.

Autre musique avec Delacroix, nous tombons de plain-pied sur l'extase de cette *Tête de la Madeleine*, renversée, que Beaudelaire citait dans son salon de 1845 pour sa « *poésie intime, mystérieuse et romantique...* ». La houle picturale aussi avec la moiteur de cette scène du *Corps de garde à Mequinez*, donné ici pour la première version du tableau du musée Condé à Chantilly. « *Le débarquement de Marie de Médicis à Marseille* » est également une « réplique », mais une réplique peinte par Delacroix à partir des grandes compositions de Rubens au Louvre...

A côté des tableaux de maîtres plus ou moins oubliés, le trésor d'Alfred Daber recèle également des peintres que l'histoire de l'art a relégués au second plan : Guigou, Stanislas Lépine, Bonvin, qui peignait au dix-neuvième siècle comme les Hollandais du dix-septième, mais avec quel savoir-faire ! On trouvera enfin deux femmes qu'aima Edouard Manet et qui fut aimé par elles : Berthe Morisot (*les Dalhias*), et Eva Gonzalez. La seconde est la grande oubliée. Sa passion devait être grande : elle mourut en 1883 peu après avoir appris la disparition du peintre du *Déjeuner sur l'herbe*. Et sa peinture s'était fougueusement accordée à celle de Manet. Comme on peut le voir dans ce très beau et sensuel portrait de *Jeanne Gonzalez*. Parmi tous ces peintres, connus ou inconnus, c'est peut-être la plus méconnue.

JACQUES MICHEL.

★ « La joie de peindre, de Vuillard à Corot ». Galerie Alfred Daber, 134, avenue de Friedland. Jusqu'au 14 juillet.

■ Le Musée égyptien de Turin vient de fermer pour une durée indéterminé. Ses collections d'antiquités égyptiennes sont, après celles du Caire, les plus importantes du monde. La fermeture de ce musée national italien a une raison officielle : l'insuffisance du personnel et les lacunes du système d'alarme.

Télévision

C'est beau, l'étranger

L'étranger. S'il s'agit d'un pays, ça va, on aime bien, on en rêve. C'est beau, le Maroc, c'est pittoresque. S'il s'agit d'une personne, alors là, on aime moins, on se méfie, les Arabes c'est paresseux, c'est sale, dit-on. Une demi-douzaine d'Algériens, des fils de travailleurs émigrés, des gosses nés, élevés dans la banlieue parisienne et condamnés au chômage forcé, se plaignaient — oh ! très gentiment — jeudi à l'écran (« La vie est là »). Ils téléphonent. On leur dit de passer. Nationalité ? Désolé, rien pour le moment. Au point qu'ils envisagent de rentrer « chez eux ». Où, chez eux ? Ils ne parlent pas ou mal l'arabe. Chez eux, n'est-ce pas chez nous ? Sommes-nous donc incapables de faire preuve d'un peu de tolérance et de solidarité ?

Nous en sommes capables, oui, mais à l'étranger. La veille, sur la même chaîne, la première, on nous a montré des « Français aux quatre coins du monde ». Des coopérants. Des gens très bien, vraiment, courageux, dévoués. Au fait, la coopération, c'est quoi exactement ? A quels émoluments, à quels avancements donne-t-elle droit ? Quels sont les rapports entre assistants et assistés, et quel vrai profit ceux-ci tirent-ils de ceux-là, ou inversement ? Au bout d'une heure, nous n'avions toujours pas d'idées bien claires sur le sujet. Ou plutôt si, nous en avions une. Vraie ? Fausse ? Dorée en tout cas, belle comme une image arrachée à la brochure de Frères des hommes. *Celle de quatre missionnaires d'une ardeur à décourager toute tentative de parler faits et chiffres.*

Soyons justes. Au fil de ces séquences tournées au Yémen du Sud, dans le dispensaire du docteur Yvette Viallard ; à Ouagadougou, avec un ingénieur agronome ; en Côte-d'Ivoire, auprès d'une jeune et jolie spécialiste de l'audio-visuel attachée à répandre le bon usage de notre langue ; à Caracas, où la voix d'un élève du collège technique traitant de néo-colonialistes les efforts de notre coopérant a été vite recouverte par les accents chaleureux et sympathiques de son professeur, un Toulousain. Oui, au hasard de ces admirables expériences, on a pu glaner quelques précisions utiles. Elles auraient pris un autre poids, un autre sens dans le cadre d'une émission moins euphorique.

En tournant le bouton, on ne pouvait s'empêcher de songer à ces assistants, rares, mais il y en a, rencontrés au bord de leurs piscines, entourés de boys, de nounous et de jardiniers, des assistants si bien assistés qu'ils redoutaient le développement de leurs « sous-développés ». On est si bien à l'étranger.

CLAUDE SARRAUTE.

L'avenir des Maisons de la culture : démocratiser pour qui ?

(Suite de la première page.)

Les missions qu'André Malraux confia aux maisons de la culture étaient identiques à celles qu'il avait fixées à son propre ministère : création, diffusion, animation. Il ouvrit la première maison au Havre, en 1961. Neuf sont aujourd'hui en service. Deux préoccupations l'avaient incité à mettre en place ces équipements : d'une part, décentraliser la culture — « *La première raison d'être de cette maison,* disait-il à Grenoble, *c'est que tout ce qui se passe d'essentiel à Paris doit également se passer ici.* », — d'autre part, la démocratiser — « *Le problème est de faire pour la culture ce que la IIIe République a fait pour l'enseignement. Chaque enfant de France a droit aux tableaux, au théâtre, au cinéma, comme à l'alphabet.* » Les maisons de la culture ont-elles tenu ces engagements ?

La lecture des bilans oblige à être modeste. Dans une étude récente sur « l'expérience des maisons de la culture », publiée par *la Documentation française*, sous la signature d'un docteur en droit, Jean-Claude Becane, on note au chapitre de la fréquentation que les plus forts pourcentages reviennent aux catégories sociales culturellement déjà favorisées (étudiants, enseignants). Les statistiques sont partielles, mais on peut, sans grand risque d'erreur, en extrapoler les résultats.

A Amiens (saison 1969-1970), étudiants : 33,80 % ; employés : 15,35 % ; femmes au foyer : 10,35 % ; scolaires : 10 % ; cadres, ingénieurs, professions libérales : 9,75 % ; ouvriers : 2,20 % ; agriculteurs : 0,40 %. Le public est à 70 % âgé de moins de trente ans.

A Bourges, étudiants : 26 % ; enseignants : 18,3 % ; cadres supérieurs et moyens, professions libérales : 11,3 % ; ouvriers : 4,3 % ; agriculteurs : 0,8 %.

A Grenoble, toujours en 1970, étudiants et scolaires : 45 % ; ouvriers : 3,1 %.

Cinq ans plus tôt, la situation, déjà, était partout la même. « *Jusqu'à nouvel ordre,* écrivaient à cette époque Monique et Raymond Fichelet dans une étude, *les maisons de la culture ne semblent pouvoir exercer une action profonde que sur cette partie de la population préparée et évoluée qu'elles ont déjà touchée. Elles jouent, certes, un rôle de facilitation extrêmement positif, mais ne paraissent pas pouvoir remplir pour autant une fonction de développement.* »

Ces chiffres pourtant ne sont pas surprenants. Ils ne font que rendre visible les obstacles à toute pénétration de la culture dans le monde du travail. L'organisation sociale — de l'emploi du temps aux transports — est déterminée non par le développement culturel des invididus, mais par leur capacité de production. Les maisons de la culture prolongent les écoles et les universités, mais pas les usines et encore moins les exploitations agricoles.

Inventer des formes d'action

Pour inverser ces rapports « naturels », il faut inventer des formes d'action. Lorsque celles-ci apparaissent, rares sont les collectivités locales qui les acceptent. C'est le cas précisément à Angers. L'équipe d'animation ne s'est jamais souciée de « promouvoir » des actions spectaculaires qui permettent en fin d'année de dresser des bilans avantageux. En revanche, elle s'est infiltrée dans les milieux ouvriers, dans les quartiers populaires, dans les lycées. *La Chouette*, journal du lycée David-d'Angers, consacrait en novembre 1973 un numéro entier au travail des animateurs de la Maison de la culture.

Sa fermeture met en évidence un paradoxe : là où il y a démocratisation effective, il semble qu'il ne puisse y avoir de diffusion, au sens du moins où l'entendent les pouvoirs publics. En d'autres termes, le choix est le suivant : ou bien établir des échanges profonds et durables entre un organisme culturel et ce fameux « non-public » (que visent, en principe, les maisons de la culture) ; ou bien diffuser les grandes œuvres d'art ou les spectacles de prestige. Il ne semble pas qu'il y ait aujourd'hui de compatibilité.

Les objectifs du secrétariat d'État à la culture sont, à cet égard, très clairs. Aux maisons de la culture reviennent les rôles de créateur et de diffuseur. A des équipements souples et mobiles, ceux de formateur et d'éducateur. M. Michel Guy déclarait récemment : « *Il faut multiplier les centres légers d'animation. Ils seront à la fois des centres d'accueil et d'action en profondeur pour l'éducation culturelle* » (le *Monde* du 28 juin). Les animateurs d'Angers ont assumé cette tâche en priorité. Le secrétariat d'État à la culture garantit qu'elle sera poursuivie.

Du côté des municipalités, les objectifs sont plus équivoques. Elles exigent souvent de larges compensations au travail d'animation. La culture militante, soit ! si l'on ne peut y échapper, et pourvu qu'elle soit accompagnée de l'autre culture, la vraie, celle des grandes œuvres, des spectacles de qualité, des bons divertissements...

Les maisons de la culture, qui, généreusement, auraient dû accueillir tout le monde, souffrent de plus en plus de leur polyvalence. Mai 1968 les a fait trembler en dénonçant leur caractère institutionnel. Coincées entre une impossible rentabilité (mesurée aux entrées et aux succès) et un idéal de démocratisation qui devrait donner la main à une révolution culturelle, elles vieillissent dans l'incertitude. Le seul bénéfice d'une fermeture comme celle opérée à Angers est d'obliger les pouvoirs publics à redéfinir clairement et appliquer une politique de décentralisation.

LOUIS DANDREL.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

GROUPE IMPORTANT SUPERMARCHES recrute pour son siège PARIS XV°

JEUNE E.S.C.
ou équivalent pour poste
CHEF DE PRODUITS NOUVEAUX

Ecrire à M. J.-P. GAYET
I.T.M. ENTREPRISES
15, square de Vergennes, PARIS XV°.

LA SOCIÉTÉ L'ORÉAL
recrute
pour ses laboratoires de recherche
AIDES-CHIMISTES
débutant (tes)
Ecrire avec C.V. à l'attention de Mme DECAMP, Société L'OREAL
B.P. 22 - 93601 AULNAY-SOUS-BOIS.

SAINRAPT et BRICE
recherche
COLLABORATEURS DE 1er PLAN
POUR POSTES SUIVANTS

1) PAYS DE L'EST
CHEF D'AGENCE
conviendrait à Ingénieur très expérimenté en bâtiment ou génie civil.

2) MOYEN-ORIENT
ADJOINT AU CHEF
d'une très grosse agence T.P. - conviendrait à Ingénieur 30 ans min. parlant anglais couramment.

INGENIEUR-MECANICIEN
ou équivalent - gros matériel maritime et terrestre.

3) FRANCE — PROVINCE
CHEFS DE TRAVAUX
grands chantiers de Génie Civil et de souterrains.

PRODUCTEURS DE TRAVAUX SOUTERRAINS

4) REGION PARISIENNE
CHEF D'ATELIER
pour dépôt central de matériel.

5) SIEGE SOCIAL
INGENIEUR
entreprise générale ayant bonnes connaissances T.C.E.

INGENIEUR-COORDINATEUR
pour chantiers extérieurs.

INGENIEURS
bureau d'Etudes techniques.

Ecrire avec curriculum vitae et références à :
SERVICE DU PERSONNEL
3, Place Paul Verlaine - 75013 PARIS

C&C3289

GROUPE FINANCIER PREMIER PLAN
recherche pour
Société de constructions mécaniques

P.D.G.

pour
entrée en fonction immédiate

avec solides connaissances en biens d'équipement et références de gestion profitable.

Adresser candidature confidentielle à notre Conseil Guy G. ESCULIER, 49, av. Franklin-Roosevelt, Paris-8°. Tél. 256-25-65.

Discrétion absolue assurée.

Larges possibilités de rémunération.



emplois régionaux

HEATHKIT

CHEF DE PUBLICITÉ

Vous avez 30 ans minimum et êtes Chef de Publicité d'une importante Société vendant des biens de consommation, de préférence dans la branche électronique.

Vous parlez parfaitement l'anglais ; vous avez un diplôme d'enseignement supérieur et possédez des connaissances de base en électronique.

Vous êtes dynamique et créatif.

Nous avons vendu 5 millions de « Kits » aux U.S.A. et notre objectif est d'atteindre rapidement le même chiffre en Europe.

Nous vous offrons de faire partie de l'équipe dirigeante de trois hommes, qui, sous l'autorité du directeur général Heathkit pour l'Europe, acceptent de relever le défi.

Pour cela, nous vous proposons de diriger notre publicité en Europe, de développer notre image de marque et d'être responsable de la publication de catalogues dans trois langues différentes.

Votre lieu de travail ? Une ville offrant à la fois des possibilités de ski et de sports nautiques : Annecy.

Votre rémunération ? Fonction de votre expérience et de votre potentiel, elle ne sera pas inférieure à 80.000 F par an.

Adresser curriculum vitae et prétention, no 59.825, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



Roulements - Mécanique de précision - Siège social et 4 usines (4.300 personnes) à Annecy

recherche pour **FONCTION DE VENTE** à la Direction régionale S.N.R. de PARIS

UN CADRE DIPLOMÉ
Grande Ecole d'Ingénieurs ou Commerciale

Expérience de la vente de produits industriels de quelq. années et des langues étrangères appréciées.

L'évolution de carrière de ce poste est prévue au sein de la Direction Commerciale de la Société.

Ecrire avec curriculum vitae complet et photo à S.N.R., Service 006-C, B.P. 17, 74010 ANNECY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE de Produits Chimiques
recherche
pour la division ENTRETIEN-TRAVAUX NEUFS de son usine (3.000 personnes) de la
RÉGION BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

INGÉNIEUR
A. et M., ICAM, ECAM
débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Après quelques années de formation pratique dans la Division concernée, l'intéressé pourra se voir *confier des responsabilités dans des domaines correspondant* à ses goûts et aptitudes, avec un large éventail de possibilités (études, entretien, construction, exploitation).
Logement assuré

Ecrire sous n° 59.037, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Important constructeur européen d'appareils mécaniques ayant un large programme de fabrication (véhicules, moteurs et pompes industrielles) recherche, en vue d'étendre sa gamme par des

appareils à moteur pour loisirs

LE GÉRANT

pour la direction autonome de l'usine située au Sud-Est de la France. Nous appartenons à un groupe d'activités internationales. Directement rattaché à ce groupe, vous prendrez en charge le développement industriel de la société française.

Cette situation à un haut niveau exige évidemment les qualités et les connaissances inhérentes aux responsabilités d'un dirigeant d'entreprise.

Le poste sera confié de préférence à un candidat possédant une expérience de gestion acquise au premier rang d'une petite société et dans la fabrication mécanique en série. Connaissance de langue allemande ou d'anglais est souhaitée. La rémunération tiendra compte de la valeur professionnelle du candidat à son poste.

Adresser C.V. manuscrit, si possible en allemand ou en anglais, avec photo et prétentions sous le N° 489.968 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°, qui transmettra.

THOMSON-CSF
recherche pour
BREST

2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DIPLOMÉS D'UNE GRANDE ÉCOLE

Les candidats retenus actuell. POSITIONNES II ou III A devront justifier d'une expér. minim. de 5 à 10 ans acquise ds l'électronique professionnelle. Leur activité s'exercera dans les secteurs :
ETUDES - DEVELOPPEMENT - ESSAIS
en liaison avec les services fabrication de BREST, ainsi qu'avec d'autres usines et laboratoires de la Compagnie.
Il s'agit de postes à responsabilités importantes, qui offriront aux candidats retenus de réelles perspectives d'avenir, sur place, ou dans les autres unités de groupe.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, THOMSON CSF, route du Conquet, 29290 BREST.

Laboratoire de RECHERCHES BALISTIQUES et AÉRODYNAMIQUES de VERNON
recherche

INGÉNIEURS
E.N.S.A.E., E.N.S.T.A., E.S.E., E.C.P.

pour compléter son équipe d'ingénieurs travaillant dans les domaines suivants :

Guidage - pilotage des missiles - navigation par inertie - technologie des gyroscopes de toutes performances.

Travail dans une ambiance jeune et dynamique, dans un cadre agréable, à 80 kilomètres de PARIS.

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à Mme CAZENAVE, Chef du Personnel LRBA 27207 VERNON - Tél. : 51-07-40 à Vernon.

Leader européen, forte expansion
recherche :

INGÉNIEUR
(E.C.P. - A.M. - Equivalent)
CHEF MÉTHODES DÉPARTEMENT USINAGE
devra *diriger équipe de techniciens* et assurer le devenir technique

— Expérience usinage moyennes et grandes séries *appréciée*, mais pas indispensable ;
— Grandes possibilités évolution de carrière.

Adresser C.V., photo et prétentions, SOURIAU, Service du personnel, rue Robert - SURMONT, 72400 LA FERTE-BERNARD.

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE Régic du SUD-OUEST recherche
UN INGENIEUR
confirmé
avec expérience en thermodynamique et mécanique des fluides Age : 30 ans minimum. Bonne connaissance de l'anglais exigée.
Ecrire avec C.V. et prétent. à Havas PAU D. 11.689, qui transmettra.

Recherchons pour
TOULON
(370 SOUS DOS - POWER - CICS)
PROGRAMMEURS
COBOL + Assembleur
Grande compétence et expérience EXIGEES.
Salaire : 35.000 F/AN.
Adr. C.V., Havas Toulon 54232.

Recherchons urgent
INGENIEUR A.M.
âge 30 ans minimum pour *diriger bureau d'études spécialisés appareils de levage et de manutention.*
Adresser C.V. et prétentions à HAVAS GRENOBLE, n° 11.816.

Importante Société MONTE-CARLO recherche dans le cadre de son expansion Informatique
ANALYSTE
diplômé de l'enseignement sup., connaissant bien IBM-3, 4-5 ans d'expérience.
Age minimum 25 ans, chargé de l'analyse fonctionnelle et organique d'applications nouvelles, il sera responsable de leur mise en œuvre.
Anglais indispensable.
Position cadre.
Adr. C.V., photo et prétent. à Havas Monte-Carlo n° 1.652.

ECOLE REGIONALE DE SERVICE SOCIAL
50, rue Albéric-de-Calonne, AMIENS. Tél. : 91-31-98.
Crée poste
Responsable pédagogique
au 1er septembre 1974. Conditions : diplôme d'Etat de Service social plus formation supérieure ou titre universitaire *plus expérience pédagogique.*
S'adresser à la Directrice avant le 20 juillet.

LABORATOIRE ORLEANAIS recherche
INGENIEUR ELECTRONICIEN
pour réalisation équipements fusées scientifiques.
Techniques avancées.
Adresser C.V. sous n° 92.056 B à **BLEU** Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

emplois féminins

MARSEILLE
recherchons
ASSISTANTE DU DIRECTEUR
J.F., Sc. Po ou équivalent, bilingue anglais, excell. expression écrite et orale, expérience professionnelle, forte personnalité. Ecrire avec photo, C.V. et tél. à Opération Pilote Interministérielle, 343, bd Romain-Rolland, 13009 MARSEILLE.

SOFEMA ET M.I.L.
(MARKET INVESTIGATION LTD)
s'associent pour créer une filiale spécialisée dans le domaine des ETUDES DE MARCHE EN MILIEU MEDICAL, HOSPITALIER ET VETERINAIRE
Elles recherchent :

CHARGÉ D'ÉTUDES CONFIRMÉ

capable d'assurer la réalisation technique des études, les relations avec les clients et le développement de nouvelles activités.

Expérience de 3 à 5 ans dans Laboratoire et/ou Société d'Etudes indispensable.
Formation pharmacien souhaitée.
Anglais nécessaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions à SOFEMA 60, rue de la République, 78100 St-Germain-en-Laye

---

Société spécialisée dans l'Informatique Industrielle (Banlieue Ouest), recherche :

INGÉNIEUR

âge minimum 26 ans.

pour la vente de ses systèmes d'informatique industrielle. Ce poste exige :

- de fréquents déplacements hors de France ;
- de bonnes connaissances en Informatique ou dans le domaine de Contrôle de Processus ;
- de très bonnes connaissances des langues : Française, Angl., Allemande (parlées et écrites).

Adresser C.V., photo, prétentions, à PUBLI DENO, 14, rue Civiale, 75010 PARIS, qui transmettra.

Dans le cadre de son extension sur COMPIEGNE

« Le CENTRE B »

CONSTRUCTEUR SENLISIEN, spécialiste de maisons individuelles, traditionnelles, rech. pour sa nouvelle succursale de COMPIEGNE

UN COLLABORATEUR COMMERCIAL

de qualité, habitant COMPIEGNE ou à proximité

Profil du candidat : homme jeune et dynamique, de bonne formation, expérience commerciale confirmée.

Profil du poste : responsabilité de la succursale de Compiègne en liaison sur le plan commercial, administratif et technique avec les services du siège social à SENLIS.

La rémunération sera en rapport avec la compétence et les résultats du candidat.
Env. lettre manuscrite, curric. vitae avec photo, prétentions, au CENTRE B 3, route de Chantilly. 60300 SENLIS.

L'une des plus grandes agences européennes de traductions cherche

Traducteurs-Traductrices

pour renforcer son effectif.
Salaire selon performances.

Dr Jean-Paul Rochat
CH-8700 Kusnacht-Zurich, Seestrabe, Postfach 212, Télex 54037.

Importante Banque recherche
CADRES
en vue de renforcer ses équipes.
UN ANALYSTE FINANCIER
confirmé (HEC, ESSEC ou équivalent) capable d'animer son service d'études.
DES COLLABORATEURS
(HEC, droit, Sciences-Po) ayant si possible travaillé de 1 à 2 ans au sein d'une direction financière de banque.
POUR EFFECTUER DES ETUDES FINANCIERES
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 5.227 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Importante Société Française de jouets, filiale d'un Groupe international, recherche pour usine sise à CALAIS
CADRE COMPTABLE
confirmé Responsable de la section prix revient, très spécialisé dans la comptabilité analytique, les prix de revient et études de coûts.
— Niveau DECS et diplômes comptables ;
— Age : 30 ans minimum.
Adresser C.V., photo et prétent., n° 59.463, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société Française de lubrifiants auto et industrie
recherche
JEUNE INGENIEUR DIPLOME E.S.C.
— Pratique courante anglais - allemand ;
— 2 à 4 ans expérience dans service exportation.
Pour prendre responsabilité nouveau département en création. Développement extérieur par franchising.
— *Convient à personne aimant* sens contacts humains.
Acceptant fréquents déplacements à l'étranger.
Nécessaire élire domicile LA ROCHELLE.
Adresser lettre manuscrite avec C.V et photo, n° 91.668 B- **BLEU** Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Ville de Bobigny 93000 recrute :
INGENIEURS SUB.
Début carrière, Brut : 2.282,56 F
Fin carrière, Brut : 4.341,58 F
Possib. logement à titre gratuit.
ADJOINTS TECHNIQ.
Spécialité Bâtiment voirie
Début carrière, Brut : 1.723,86 F
Fin carrière, Brut : 2.937,01 F
Possibilité logement à titre onéreux dans les 3 mois qui suivent l'embauche.
DESSINATEURS
Début carrière, Brut : 1.660,02 F
Fin carrière, Brut : 2.258,62 F
Logement à titre onéreux 3 mois suivant embauche. *Les candidatures à adress. à M. le Maire.*

Ville Bobigny 93000 recherche : pour école de sport et cours municipaux
PROFESS. ENTRAINEURS
toutes spécialités, diplômes, réf. exigées. Candidatures à adresser à *M. le Maire.*

ETABLISSEMENT PIGIER recherche pour leur ECOLE d'ABIDJAN
UN PROFESSEUR
DE TECHNIQUE COMPTABLE
avec expérience - professionnelle.
Env. C.V. complet avec photo (retour.) et rapport d'inspection éventuel à PIGIER, *53, rue de Rivoli, Paris (1er).*

Pour son département TARTAN (revêtements sportifs pour stades, etc...)
3M
CHEF DE TRAVAUX
Le candidat retenu sera célibataire, car le poste nécessite de nombreux déplacements en France et Etranger.

Il aura de préférence une expérience T.P. et de bonnes connaissances de mécanique générale.

Frais intégralement remboursés. Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V., photo et prét. sous réf. *422/H* au Service O.P., *135, bd Sérurier, 75019 PARIS.*

IMPORTANT CABINET Architectes et Ingénieurs Associés
recherche pour assurer gestion Financière et Juridique du Groupe
UN ADJOINT
au Directeur Administratif.
Ce poste conviendrait à un cadre de haut niveau, ayant une expérience de gestion d'entreprise moyenne ou Ingénieur Commercial.
Envoyer C.V. et photo à : **PMP** n° 2.814, 63, rue de Provence, Paris-9°, qui tr.

Etablissement Financier recherche
COLLABORATEUR OU COLLABORATRICE CADRE
ayant plusieurs années d'expérience pour études techniques financières, secteur immobilier et Bourse. Rémunér. annuelle déterminée d'après l'âge et capacités. Ecr. avec C.V. et prétentions à EXCOFINANCE, 37, rue de Liège, PARIS (8e).

A.O.I.P. NAVIGATION RECHERCHE :
INGENIEUR
ETUDES et DEVELOPPEM.
Il faut pour ce poste :
— Une solide formation générale, d'une Grande école E.S.E., Centrale, A. et M. ;
— Une très bonne connaissance de la THEORIE des ASSERVISSEMENTS ;
— Une bonne pratique de l'utilisation DES CIRCUITS INTEGRES, linéaires et digitaux ;
— GOUT de la CREATION et de L'IMAGINATION.
La rémunération sera fonction des aptitudes et des connaissances.
Ecrire avec C.V. et prét. à : A.O.I.P. - NAVIGATION B.P. 301. — PARIS-XIII.

LABORATOIRE ROGER BELLON
90, RUE M.-BOUDARIAS
94140 ALFORTVILLE
recherche
HISTOLOGISTE POUR SERVICE DE TOXICOLOGIE
Ecrire avec C.V.

Editions juridiques quartier Luxembourg, rech.
CORRECTEURS QUALIF.
d'épreuves d'imprimerie. Libre immédiatement. Tél. : 033-07-20, 033-50-60.

FRAMATOME
recherche
pour sa division combustible A COURBEVOIE-LA DEFENSE
INGENIEURS
Format. grande école ou équiv. Début. ou ayant qques années d'expér., ayant une bonne conn. de la langue anglaise. Spécial. en Génie atomique appréciée.

INGENIEUR MECANICIEN
Pour études mécaniques de structures : études théoriques de conception et études liées à la fabrication. Connaissances souhaitées en résistance des matériaux, métallurgie, programmation en Fortran. C 365.

INGENIEUR EN ASSURANCE QUALITE, pour participer à l'organisation, la mise en place et la surveillance du program. d'assurance qualité dans la division et chez les fournis. Ce poste exige un bon contact humain, un esprit rigoureux et précis, et une bonne rédaction du français et en anglais. Déplacements fréquents en France et à l'étranger. C 364.

INGENIEUR EN ASSURANCE QUALITE pour le suivi de la qualité des fabrications : analyse des documents techniques, traitement des dossiers, évaluation des fournisseurs. Ce poste exige quelques années d'expérience en fabrication et contrôle, de la méthode, un sens critique, un bon contact humain. Déplacements fréquents à prévoir. C 367.

INGENIEUR EN ASSURANCE QUALITE pour l'analyse des données de contrôle et l'évaluation du niveau de qualité. Ce poste convient à un débutant ayant une formation en statistiques et en programmation (Fortran) et des connaissances en mécanique. C 368.

INGENIEUR PROJET
Pour suivi des réalisations des affaires et coordination des études et des relations avec les clients et les fabricants. C 369.

Env. C.V. + photo récente en *mentionnant la référ. du poste* à Maurice GARNIER, 77-81, rue du Mans - 92400 COURBEVOIE.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres,	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Mens. d'inform. Ville Nouvelle cherche une rédacteur-reporter-photographe, initiatives, intéres. par urbanisme et animation : aimant rédiger pour grand public, si possible résident rég. EVRY. Adr. CV, photo, prét. : à Evry Animation, Ferme du Bois Briard. — 91000 EVRY.

SOCIETE O.C.S. recherche Programmeurs assembleurs et Cobol. TÉL. pour R.-V. à : 346-69-09.

Ecole Professionnelle recherche professeur enseignement Gal : pour C.A.P. Envoyer C.V. et prétentions à : C.E.P.R.O.C., 21, rue Goubet. — Paris (19e).

Importante Entreprise T.P. sur plan national recherche

METREURS G.O.

Ecrire et envoyer curric. vitae, nº 8.760, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS recherche

UN ORGANISATEUR

dont le salaire annuel proposé variera de 34.882 F à 39.243 F selon les titres spécifiques universitaires présentés et qui seront exigés :
— TESTO - DEST - DESE du CNAM - DPCT du CNAM ou DF EM du CNOF.
Cependant une expérience professionnelle d'au moins 5 années dans un bureau d'études et de méthodes ou une fonction en rapport avec l'organisation ou l'informatique pourra être assimilé à l'un des titres énumérés ci-dessus.
Le choix de la Direction s'exercera en fonction d'un examen de compétence ou d'une conversation test.

Adresser candidature avec C.V. détaillé, à Mme la Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cédex 19, avant le 31 juillet 1974.

L. T. T.
CONFLANS-STE-HONORINE recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
CONFIRME I.U.T.

Langage COBOL. Libéré du service militaire.

Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel, L.T.T., B.P. 5 - 78702 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

IMPTE SOCIETE PRIVEE recherche

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

possédant BTS circuits logiques et analogiques.

Appelé à prendre des responsabilités et conduire des essais d'un équipement.

Nation. française exigée.

Transport assuré par car.

Ecr. avec C.V. et prét. 59.628, LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS 18-20, rue Grange-Dame-Rose, 78140 Velizy-Villacoublay.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU VAL-D'OISE
Groupe d'études et de programmation, recherche

INGENIEUR TRANSPORTS

pour études à moyen et long terme. 2 à 3 ans d'expérience souhaitée. Ecr. avec curriculum vitae à D.D.E.-G.E.P. préfecture, 95010 PONTOISE.

emplois féminins

SECRETAIRE

B.T.S.S., même début, pr organisme de recherche. Restaur. entrepr., avant. sociaux. Se prés. ORSTOM, 24, r. Bayard, Paris-8e

IMPORTANTE SOCIETE recherche

STANDARDISTE

TELEXISTE - DACTYLO expérimentée ou début. Place stable. Avant. soc. Ecr. av. C.V., Société PRODUITS BERTRAND 10, avenue Louis-Roche, (92) GENNEVILLIERS.

Nous sommes un Cabinet d'EXPERTISE COMPTABLE LYONNAIS, rattaché à un groupe européen réputé
NOUS CREONS
UNE DELEGATION PARISIENNE
et cherchons une
SECRÉTAIRE CONFIRMEE
QUI PARTICIPE AU DEMARRAGE DE CETTE UNITE
Vos responsabilités :
- Assurer le secrétariat du directeur (courrier, tél., classement) ;
- La tenue des dossiers clients (frappe de rapports, tableaux, etc.) ;
- Les facturations ;
- Les relations administratives avec le siège.

Vous devez pouvoir travailler en anglais, vous avez 38 ans minimum, une solide expérience d'un secrétariat varié.
Pour un premier contact, écrivez (sous référence 2.713 M) à Mme M.-C. TESSIER
ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS. MEMBRE DE L'ANCERP

Organisation internationale ayant son siège à Bruxelles recherche :
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
Français - Anglais.
De préférence langue maternelle française.

Ecrire ROSSEL REGIES PUBLICITAIRES, nº 514.344, rue Royale, 112, 1000 Bruxelles.

J. F., MAIN COURANTIERE NCR expérim. mois d'été. Se prés. L'HOTEL, 13, r. Beaux-Arts (6e), Mº Saint-Germain.

Cherche J. F. au pair pour s'occuper enfant 2,5 ans, Midi de la France. Tél. : SOL. 38-68.

représent. offre

JEUNE CHEF d'Entreprise de P.M.I. (compresseurs) ch. son COLLABORATEUR COMMERC. Il devra justifier d'une solide expér. commerciale, avoir de l'ambition pr un travail tr. actif, le goût des contacts, du travail d'équipe, une bonne présentat., connaiss. techniques souhaitées. Lieu de travail : PARIS (18e). Rémunération très intéress. en fonction de la valeur personn. Ecr. nº 520.417, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Importants Constructeurs machines-outils
G. DUFOUR (fraiseuses) 93 - MONTREUIL
INNOVATIONS MECANIQUES (Tours) Moret 77 recherche un
REPRESENTANT VRP
avec expér. pour sect. banlieue Paris-Sud. Ecr. av. curric. vitae, G. DUFOUR, 143, boul. Chanzy. 93 - MONTREUIL.

proposit. com. capitaux

Vd. ou accept. associat. Affaire transp. inst. rég. parisienne 25 véhic. C.A. 3.000.000 F an. Spécial desserte dans un rayon de 200 km autour Paris. Import. clientèle. Ecr. sous nº 18.589 à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui trans.

enseignement

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE MALAGA

Cours pour étrangers

Etudes de la langue espagnole
Janvier à juin.
Eté : juillet et août.
Information et inscriptions :
Universidad de Malaga (Espagne)
Cursos de Extranjeros (El Ejido).

demandes d'emploi

DOCTEUR EN DROIT
27 ans - 2 D.E.C.S.
dégagé O.M., cherche situation secteurs : publics ou semi-publics, banque, assurances, immobilier. Région Rhône-Alpes. Ecr. HAVAS GRENOBLE 12.225.

Interprète français-anglais, 10 a. d'expérience aux U.S.A. disponible à la journée - 887-24-45.

H. 40 ans, Cadre comm. (angl.-allemand) coordonnant services Agences public. rech. sit. Paris-Province. Ecr. nº 824 J.M., 30, r. Bellefond, Paris-9e, qui trans.

Ing. CNAM Phys. gén. Doct. Electro. solod. 3 a. Ind. 3 a. ens. sup. 26 a., ch. poste formateur ds Indust. Réf. Paris, Libr. im. Ecr. nº 71.283, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

Hme 28 a. posséd. lic. Histoire-Géographie, 5 a. enseign., 2 a. coopération en Afrique, Dynam., bon contact social, ch. situation. Ecrire nº 71.298, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

INGENIEUR système, 27 ans, 6 ans expérience IBM 360/370, ayant exercé responsabilités importantes pour mise en place grds systèmes. Cherche emploi poste similaire outre-mer, étranger ou province. Ecrire nº 2.697 Havas Mulhouse.

Jeune Anglaise ch. situat. au pair, région Annecy-Genève, famille avec enfant 7 ou 8 ans, janvier-août 1975. Rendez-v. poss. entre 21 et 28 juil. Ecr. J. Pratt, Burn View, Fence Houses, Co. Durham (Angleterre).

URGENT. J.F. 24 ans, licenciée en Droit, Maîtrise de Sc. Po., préparation DES, SC. PO. Conn. anglais, ch. emploi dans Presse, Radio, TV, Edition, etc., à Paris. Disponible début août. Ecrire nº 6.523, « le Monde » P., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

B. Vendeur expér., 41 ans, Bac., dyn., trav. b. présent., ch. sit. avec respons. élevées. Ecrire : Malaud, 17, HLM « La Louette », 04300 Forcalquier.

CADRE TRANSPORTS
31 ans, formation supérieure, 5 ans expérience. Transp. maritimes et terrestres dans poste responsabilités FRANCE et OUTRE-MER, cherche situation GRENOBLE ou envir. Ecrire sous nº 1.203, à HAVAS GRENOBLE.

Formateur d'adultes, 33 a., niv. ét. sup., pédagog. et sociolog., ch. empl. de format. permanente entreprises, organismes de form. publics ou privés pr études des besoins, animation, format. de form. Ecr. 6.521, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

occasions

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES toutes époques. J.-P. PONTIX, 22, avenue Niel, Paris-17e. Téléph. : 924-27-85.

LIVRES Achat de bibliothèques. H. Laffitte, 13, rue de Buci-6e. 326-68-28. Catalogue sur dem.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

appartements vente

Prix fermes et définitifs CREDITS PERSONNALISES
CLÉS Résidence du PONT D'ASNIÈRES
EN MAIN 11-13, Grande-Rue Ch.-de-Gaulle 300 m. GARE - 5' SAINT-LAZARE
BON STANDING Petit imm. p.d.t., 3 ét., asc., caves, park., clair, vue jardin.
12 appts 2-3 pièces, 49 à 85 m2. Loggias, balc. Appt témoin, sam.-dim. 14 à 18 h. 30 - En sem. 285-35-16.

Paris

GOBELINS
3 P., Cft, 60 m² env. à amén. 200.000 F. Tél. 331-77-79.

16e Dr-Blanche, duplex, liv., 2 chamb., 110 m² + terras. Ch. serv. grand stand. 604-46-87.

Mº VOLTAIRE, Direct. propr. **2 P.**, entr., cuis., wc, s. bains, ch. cent., asc., sur rue. Av. 30.000 F compt. ETO. 68-10.

16e PASSY Immeuble stand., vue sur jard., app. 2-3 p., 84 m², tout conf., asc., ch. serv. Prix 400.000 F. Tél. LAB. 13-89.

4.998 LE M²
vue sur bois Boulogne, splend. appt, ds imm. gd st., sal., s. à m., 3 ch. cuis. off., bns, w.-c. serv. pl. sol, 160 m² - 577-29-29.

Mº DUROC
APPARTEMENT : 200 m² 4e étage av. asc., chff. immeub. Vis. s. pl. vendr. 14 h 30 à 16 h. 4, avenue Constant-Coquelin ou téléphoner : 874-75-51 et 52.

NATION. Ds bel imm. P. de T., tapis escaliers, appt, entr., 2 P., cuis., S. de B., wc séper., balc., vue dégagée, 145.000. 628-79-40.

VIe, Raspail, N.-D.-des-Champs, séj. dble + ch., GD CONFT, asc., soleil, calme. ODE. 95-10.

BONBONNIERE.
Av. Parmentier, immeuble nf. stdg, jamais habité, living + 3 ch., balcons, plein soleil, box. — TILS, Tél. : 805-24-71.

MONTPARNASSE
Petit 2 Pièces, confort à installer : 80.000 F. Tél. : 331-77-79.

Cité Universitaire, imm. réct, 9e ét., séj., 2 ch., C., bs, tt cft, 163.000. DEGOVE : SEG. 55-31.

Région parisienne

Plaisir (78), SNCF Montparn., F4, cft, cuis. équip., dressing, balc., poss. C.F.F. 055-10-05.

appartem. achat

URGENT. Rech., 18e, 7, appt 5/6 P., gde surf. LAB. 13-89.

constructions neuves

INVESTISSEURS
XVe ARRDT - STUDIOS
LIVRAISON FIN 1974
Téléph. : 924-75-16

hôtels-partic.

Conditions de prix et de crédit EXCEPTIONN. si vente rapide Bourg-la-Reine, idéal pr famille artist., mais. 300 m² dt 2 atel. 100 et 35 m², état excel., calme, proche Mº. DAN. 63-98, ap. 18 h.

locations non meublées

Offre

P. à P., Mº Porte Versailles, imm. récent, 2 P. princ., tt cft, tél., 1.100 F. charges compr. Tél. : 331-96-04 et 336-35-12.

Convention. Dble liv. + 3 ch., 5e étage, soleil, TEL., tt cft, 1.700 F. Téléphone : 704-88-18.

VERSAILLES GRAND SIECLE 4 P., 102 m²; 5 P., 118 m², ss comm., loc. direc. 950-84-01.

propriétés

BOIS-LE-ROI (77)
50 KM PARIS, à sais. d'urgence bel. const. s. 1.000 m2, séj. 3 ch., gde cuis. bns, ch. centr., tél., 1er ét. à amén., s.-sol, chauffer. + gar. Px 40.000 F. Gdes facil. Vis. unk. AM., DIM., 15 à 19 h. 269, rue Carnot ou SUF. 66-35.

VERNEUIL-SUR-SEINE. - La Tocade, allée des Princes, belle propriété 2.600 m² bois, terras., garage. Le 6 (14-17 h.) ou tél. : 577-96-85. Intermédiaire s'abst.

90 KM. - PARIS OUEST
Chaumière 6/7 P., C., bs, tél., gar., chff. centr., terr., parfait état : 270.000 F. DELUCHEY, CHARTRES. Tél. (37) 21-22-38.

FLEURINES - PRES SENLIS
Paris 42 km. autor. ODE. 42-70. MAISON caract., 360 m², 3 nivx, 2 séj., S. à M., bur., 5 ch., gar., tél., luxueux confort, impeccab. JARDIN BOISE 2.000 m², soleil.

locaux commerciaux

900 m² entrepôts à louer bail 3, 6, 9. Droit au bail 200 mètres du périphérique PORTE DE SAINT-OUEN. PROGESCO : 522-24-83.

maisons de campagne

VALLEE DU CELE (LOT) PRES CAJARC
Partic. à Partic. vend maison rurale 130 m², remise neuf, cft. 2 niveaux, 5 Pièces, wc, S. de B., cave, grenier, 2 jardins : 291 m² indépend. 110 m. rives CELE. Prix 150.000 F comptant. Ecr. nº 655, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

pavillons

SEVRES 11, rue Paro-Cheviron
P. à part. 7 p., conf., jardin. 350.000 F compt. T. 027-57-65.

ST-MAUR Près MARNE et R.E.R. Champigny
6-7 p., cuis. éq., s. de bs, 2 wc, ch. cent., 160 m² env. Jardin. Entièr. rénov. 15-18 h., Vend., sam. 21, rue Grande-Ceinture.

40 km. Paris par RN 7, près Seine, splend. pav. réc. amén., style fermet., sal., séj., 40 m², ptres appar., chemin. rust., bel. terras., 3 ch., ptres appar., bns, gde cuis., gren. am., cave, gar., 1.500 m² jard. 381.000. 437-02-78.

COURTRY Pr. CHELLES prop. vd réc. SEJ., 5 ch., cft, gar. Terr. 700 m², S., dim. lun. 17, av. de la Forêt, 11-19 h.

terrains

LONGCHENE parcelles boisées
à partir 2.600 m² entièr. viab. 50 F le m². Crédit. 962-97-83.

LYS CHANTILLY. - Ss intér., rare, angle, 2.800 m² dont fac. de 57 m. — Tél. : 598-41-15.

1 h. Ouest Paris, au calme, P. à P. vd terr. 1.905 m² à 15 F, viab., en lot. Rouselle. 28, sq. WALLON. — 78190 TRAPPES.

Vends beau terrain sur baie de TALMONT (8 km. de Royan) : 2.000 m². M. Jean EUGENE, à BELOIRE par Meschers 17120.

villas

CHEVRY 2 (20 mn Paris par autoroute) ou Ligne Sceaux. Maison 6 p. sur 580 m² terr. Livrable imméd. Px EXCEPT. 278.000. 954-68-00.

autos-vente

Renault 4 L 1964, moteur 73. 10.000 km. Prix : 1.500 F. Téléphone : 771-64-91, le soir.

P rticul. vend 2 CV 1968. Prix justifié : 2.500 F. M. J.-P. Mathieu - Tél. : 648-14-87, le matin.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

appartem. vente

Paris

EXELMANS Immeuble standing asc., chauff. cal, beau 2 P., entr., cuis. aménag., bs, wc, débarr., pender., impec. Px 175.000. Jdi, vendr., 16-20 h., 10, RUE LANCRET.

Part. vend, rue de la Tour, 2 pièces, cuis., bains, wc. Téléphone : 526-49-25.

43, Bd SAINT-MICHEL
1) STUD. 40 m² env., ent. rénové. 2) GD LIV. chbre. 87 m², lux., calme. S. 14-17 h. ou PAS. 04-44.

BOURSE. Studios et 2 pièces. Vendredi-samedi, de 13 à 19 h., 27, rue Saint-Sauveur. 277-62-23.

ROME OU VILLIERS
Ds imm. avec asc., ch. centr., bel appt 60 m², 3 p., cuisine, s. de bs, wc. IMPECC. Sam., 11-17 h., 22, rue Boursault.

EMILE-ZOLA, DUPLEX
3 pces, tt cft. Prix 280.000 F. 526-55-84.

Mº Mairie-d'Issy. Prix intér. P. à P. B. 3-4 pces, 71 m², tt cft, imm. 1970, soleil, calme, balc., gar. S/pl. sam.-dim. 645-10-61.

19e dans très bel immeuble p. de taille, app. 5 p., tout conf., conditions intéress. JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, Paris-17e, Tél. 622-40-57, poste 26.

GARE LYON Imm. bourgeois de caractère en pierre taille SCULPTE, au 3e ét. sur cour claire, un beau **2 P.** entr., cuis., bains, wc, en parfait état. Prix avantageux. — 343-03-76.

LE MARAIS PRES DE LA SEINE
AU 14, RUE SAINT-PAUL dans imm. de caractère du 17e s., REFAIT A NEUF, UN **2 P.** cuis., bains, wc. Peut profes. libér. au rez-chauss. Px sur place. 343-03-76.

PEREIRE
DANS BEL IMMEUB. PIERRE DE TAILLE RAVALE, SOLEIL
5 PIECES (double living + 3 chambres, ent., cuis., salle de bains, wc, moq. REFAIT A NEUF + petit chambre de service. PROFESS. LIBERALE AUTOR.
PRIX 465.000 F.
Sur pl. vend., sam., 14-18 h. 30 **188** bis, BOULEV. PEREIRE, ou BAL. 22-82.

Mº Pte VERSAILLES-ISSY
Sur jardin, 3 pièces, ét. élevé, balcon, tout confort. 331-89-46.

16e 181, av. de VERSAILLES
Beau 3 pièces, cuis., éq., s. de bns, ch. cent. Ent. ref. neuf. 230.000 F. S. pl., ce jour et samedi de 10 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. ou KLE. 71-24.

BASTILLE - A SAISIR
Ravissants studios, 2 Pièces et duplex, entièrem. équipés, très belle décoration, sur jardin, calme, soleil. — Sur place au : 45, RUE DE CHARENTON, ts les jrs, 10-18 h. ou 343-46-69.

EMILE-ZOLA
Tr. bel imm. P.d.T., tapis, esc., ascenseur payé par le vendeur. TRES GRAND ET BEAU **5 P.** TT CFT 5e étage
PRIX TOT. **490.000** Imp. crédit possible.
Dans le même imm. au 6e étg. TRES BEAU **3 P.** tout confort + BALCON
PRIX TOT. **290.000** Import. crédit possible.
Sur place 14 à 17 h. 30 samedi 36, RUE DU COMMERCE ou 553-33-69.

22 BIS, rue DE LA **REUNION**
Imm. réc., asc., ch. c., radiat., 7e étage av. terrasse plein SUD. Tr. beau séjour + chbre tt cft. Px 175.000 F. Vr samedi, 10-18 h.

Région parisienne

GRIGNY 2 - Appt F-3, 3e étg., jolie vue. Près gare, tout confort, 63 m², parking, cave, 100.000 + 27.000 Crédit foncier. Tél. après 20 heures. 906-09-95.

SURESNES, VAL-D'OR
Part., urgt, cpt. Liv. double, 2 chbres, logg., vue Paris, soleil. Tél. bur. 266-09-09, poste 363. Vis. sam., 147, bd Henri-Sellier. Téléphone : 506-65-40.

BOULOGNE, BOIS
Gd stdg, lux. 3 p., park., prix élevé justifié. - 603-30-40.

AUBERVILLIERS
Limite LA COURNEUVE
2 pièces, entr., cuis., s. de bs, clair, soleil, 70 m², tout cft, 98.000 F. Poss. crédit 20 ans. 260-85-34 - 260-83-04.

MEAUX. Propriétaire vend studios, studios duplex, 2, 3, 4 et 5 pièces. Magnifique jardin, tout conft, proxim. gare. Vis. sam. 10-18 h., lundi 14-18 h., 15, av. Gallieni, Meaux. Tél. : 260-85-34 et 260-83-04.

P. à P. F-4, 3e gare, 10' Paris, centre ville Choisy-le-Roi, Sud-ouest, donnant sur parc. 125.000 F + C.F. 25.000 F. Tél. 680-29-18.

Dans cadre de verdure A SUCY-EN-BRIE
Appart. 4 pièces tout confort, 7e étage - RER
Libre à la vente.
Tél. : 902-00-28.

CHATOU Piscine, magnifique 4 p., 300 m. R.E.R. dernier ét., maxim. sol., gar., park., luxueux. Prix 325.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 976-30-02, 65, avenue Foch à CHATOU.

Province

HENDAYE - PLAGE
RESIDENCE ESQUALDUNA
Appart. bord de plage. 3 pces. Vue sur mer. Cuis. 2 s. bains. Tél. pr vis. 26-75-75 M. VERLUYSEN.

NICE départ, vends directem. beau 2-3 p. 70 m², tt cft, 60 m² terrasses, vue mer, chbre ind. av. sanit., gar. part. Im. réc., parc, pisc. T. mat. NICE 93-86 21-85 ou écr. Havas Nice 0459.

appartem. achat

SOCIETE rech. gd appt, standg PARIS, même à rénov. 343-62-14.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Nation : 346-11-74

Centre Etoile : 525-25-25

pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

SUISSE (STUDIOS)
Placement de 1er ordre. Très rare. Tél., le matin, 285-19-16.

locations non meublées

Offre

374, RUE DE VAUGIRARD
escal. B-3, 9e étg, tr. calme, gd 3 p. pr., entr., cuis., s. bs, wc, penderies, 2 balcons, cave. Prix 1.500 + chg. Vis. samedi, de 13 à 17 heures.

ILE-SAINT-LOUIS. SS commiss. GD STUD. caract., tt conft, c. éq., bs, 1.400. Vr gard., 19, r. Saint-Louis-en-l'Ile. - 744-26-81.

Part. loue studio gd luxe, 15e, Suffren. Calme. Tél. s. 566-71-75.

SCEAUX (Mº), stud. 2 et 3 p., tt cft, gd standing. A partir 700 F T.C. - 255-74-66.

Résidence près VERSAILLES P. à P., 3-4 p., 80 m², cave, park. Expos. sud-est. Bon état, 1.250 T.C.C. 950-09-50 apr. 19 h.

GARCHES Près GOLF Saint-Cloud dans petit imm. neuf, stdg, s. parc, calme et boisé, du STUD. au 5 PCES, gar., tél., logg., terrasse., jard. privat. Vis. sur pl. sam. 16, (10-12 h. et 14-18 h.). 17, RUE H.-REGNAULT ou S.A. H. LE CLAIR, tél. 976-30-02.

GEORGE-V TRES BEAU STUDIO
cuis., équip., bns, TEL. MOQ. REF. NF. 1.300 C.C. 555-73-54.

fonds de commerce

Cse départ, belle boutiq. plomberie, avec logt tout cft, état neuf, gd atel. C.A. 500.000. Px 250.000 F - SCHLATTER, 38, bd Arago-13e - 331-65-50. INTERMEDIAIRE S'ABSTENIR

PART. A PART. vend HOTEL 2 ET. NN, 29 numéros poss., crédit. Ag. s'abstenir. Ecr. P.I. nº 9102, 75, rue Voltaire, 92300 Levallois.

PLACEMENT INTERESSANT EN SUISSE
Remise pour cause de santé d'un important commerce d'horlogerie, bijouterie, dans une grande ville valaisanne (carrefour de l'Europe). Marques suisses de renommée mondiale. Gros chiffres d'affaires. Ecrire sous chiffre P-36 à Publicitas, CH, 1951 SION

locaux commerciaux

CHAMPIGNY (Près Gare) à louer LOC. INDUSTR. av. bur. 2.000 m2 au sol. 3.000 m2. Dévelop. GRANDE COUR accès camions TOUS TONNAGES. 375-88-88 - 523-14-07.

villégiatures

A louer août, maison camp. 6 p., 85 km sud Paris, 800 F. Tél. après 19 heures : 292-28-71.

A louer, 30 km ROANNE, altit. 680 m, vue agréable, Pavillon meublé 10 pièces, parc clos. S'adr. M. Gaudard, Droguerie, 42980 CREMEAUX.

6 km Paris. 10 juill.-août, 3 pces tout conf jard. Ecr. visite mat., Altenbach, 8 allée Résidence (94) Fresnes. 1.200 F t.t.c.

ESPAGNE. Atlantique. Loue août appt tt cft 80 m² prox. plage, 1.500 F. Tél. 589-28-75 (après 19 heures).

EN BORDURE DE L'ARDECHE CAMPING RURAL DU PONT
Sanitaire - Eau courante.
— Campeur 0,60 F.
— Voiture 0,30 F.
— Caravane 0,60 F.
Henri DUMAS
Quartier des Blaches
07120 CHAUZON.

immeubles

VIIe Petit immeuble, café-hôtel, occupé. conditions exceptionnelles. JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. Téléphone 924-56-91, poste 26.

pavillons

URGENT
Cadre sup., région Marseille, ch. à acheter pavillon neuf 4-5 p. avec jardin, région Clave-Souilly, Aulnay-sous-Bois. Ecr. à 6.519 « le Monde » Pub, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CACHAN PRES CENTRE
Pav. BERVAL. Construct. réc., ent., séj., 2 chb., cuis., s. bs, wc, ss-sol total, chaufferie, cellier, buand., linger., c.c., gar., B. id. PX 255.000. Crédit poss. Urgent, 569-24-34, même dim.

PRES LYCEE **ENGHIEN**
Pavill. pl.-pied. Séj. + 2 ch., bs, cuis. + 1 chbre à l'étage, jardin 600 m², garage, 300.000 F. Vis. sam., dim. (14 à 18 h.), 6, avenue des Belles-Feuilles, à SAINT-GRATIEN. T. 989-31-74.

PARTICULIER à PARTICUL. URGT. Je vends cause départ, Pav. 1959, Champigny, s. terrain 400 m² tt cft, 7 pièces, grenier, sous-sol, garage 2 voit. Téléph. après 19 heures : 706-22-64.

villas

RAMBOUILLET
Très belle villa 7 P., 154 m², 2 s. bs + douche + s. de jeux + gar. 2 voit. + grenier. Prix : 365.000 F avec 1.000 m² terrain. CREDIT POSSIBLE
Téléph. Mme PRUDHOMME, 14 à 18 heures. - 483-08-54

L: Chesnay, limite Versailles, magnifique demeure genre petit Castel, récept. + bur., 8 chbres. Tr. calme. Crédit person. Prix : 900.000 F - J.M.B., 970-48-18.

Part. vd belle villa au 67-HOHWALD. Sat. tourist. 9 p., tt confort, parc 18 a. DUPERTUIS, Mon Soleil, 67140 HOHWALD.

Groupe théâtral ch. en location mensuelle local ou hangar isolé avec eau et électricité, ou avec grande maison. T. M. Coutureau 336-47-36 ou M. Mathieu : 648-14-87 le matin.

terrains

60' sud Paris, cadre forestier, splend. terr. à bât. 1.000 m² ttes viab. permis constr., tr. beaux arbres. Prix 50.000 - 278-02-49.

Import. Société Construction paie comptant TERRAINS toutes superficies. PARIS et banl. 50 km. FRANK-ALEX, B.P. 32, LE PERREUX ou tél. 324-22-01 +.

maisons d'enfants

PARENTS :
Offrez à vos enfants un séjour en Suisse. Gouvernante expérimentée reçoit à la montagne (1.000 m) toute l'année. Excell. références. Cadre merveilleux. Sports. Promenades. Jeux. Réservez d'avance. Téléphone : 021-51-37-68, Mme Delvecchio, 1824 CAUX (SUISSE).

châteaux

A VENDRE
SPLENDIDE CHATEAU
Historique Périgord (France). Luxueusement aménagé. 8 hectares, proximité aéroport, grandes lignes ferroviaires et rivière.

Ecrire Agence Havas, nº 2.190, 63000 CLERMONT-FERRAND.

bureaux

LEVALLOIS 500 M2 Bureaux divisib. Lib. en toute propriété. 3.350.000 F - Tél. BAL. 10-97.

CHAMPS-ELYSEES
500 m2 divisib., aménagés, téléph. Cession de bail. Visite sur rendez-vous : **COURTOIS** ANJ. 40-85 ANJ. 21-39

BOURSE BUREAUX à LOUER 250 m2
Imm. d'angle. Situat. except. Tél. à 233-94-90

propriétés

Chantilly, résid., sup. propriété, dble récept, 5 ch., 3 bs, 300 m² + pav. 100 m², gd stdg, terrain 1.500 m², 750.000 F 747-45-16 m.

A V., hameau d'APREMONT, près de 78-MEULAN, maison caract., 6 p. — 2 p., grenier, grange, écurie, cour, jardin, 700 m² en tout, à remettre en état, 110.000 F. Téléphone : 930-10-40, après 20 heures.

REG. Les Andelys. B. maison norm., 3 p., bs, wc, ch. c., tél., cuis.+arr.-cuis. B. terr. 525 m² aménagé. Px 125.000, av. 27.000. **AVIS** 8, faubourg Cappeville, Gisors. T. (10-32) 405.

000.000 F COMPT.
Fermette, 6 Pièces, plain-pied, poutres apparentes, cheminée rustiq., grenier aménagé, cave, grange, écurie, dépendances, possib. 2 Pièces, terr. attenant 2.500 m², eau, électricité.
PRIX : 58.000 F
payab. comme un loy. sur 10 a. PROGECO, 11, avenue Sinturel, 03500 Saint-Pourcain-sur-Sioule. Tél. : 15-70-44-91-11, demander le 5-65, ouvert tous les jours, même le dimanche et les jours fériés sur rendez-vous.

PERIGORD. Joli Manoir très bon état dans bourg vallée. 14 km Sarlat. Avec maison gard. et vastes dép 1 ha parc et terr. Nebout (87) Coussac-Bonneval.

Long Basse B propriété parfait état, séj. 35 m2, âtre, 3 ch., b, sal. d'eau, w.-c., ch. c., cuis., cell., gren., parq., amén. bûcher, atel., g. att. Sup. verg. 1.300 m², clos haies. 140.000. AVIS, 8, Fg Cappeville, Gisors - Tél. 405.

Propriét. vend direct. 100 km Sud Paris, proxim. Pithiviers, belle mais. forest., 5 p., s. d'eau, 1.000 m2 terr., pêche, chas., ttes commod. pr. 120.000. 278-02-49.

Tourrette-sur-Loup, 8 ha, vue sur mer. Nice à Cannes. Pisc. Prix 650.000 F - Tél. 066-45-40.

LE DE VILLENNES (78)
Bord eau avec ponton privé, agréable villa, séjour + 3 ch. tt cft. 1.500 m jard. Sur pl. sam., dim., 14 h-18 h. Villa Barquerolles (975-80-07, mêmes heures) ou H.B. 567-22-88.

AU PORTE DE LA VILLE SUR 3.400 m² DE PARC
d'agrément avec Verger plein rapport. Dominant magnif. point de vue sur Forêt de BELLEME, BELLE PROPRIETE complèt. aménagée, 5 p., ss-sol, garage, confort moderne. Impeccable. Absolument aucun frais. S'adresser sam., dim., lundi : VIALETTES, 47, rue Villette-Gaté, NOGENT-LE-ROTROU. Téléphone : 52-10-95.

Reg Les Andelys, b. mais. norm. 3 p., s., wc, ch. c., tél., cuis., + arr.-cuis., b. terr. 525 m² am. Prix 135.000 F, avec 27.000 F. **AVIS** 8, faubourg Cappeville, Gisors. T. (10-32) 405.

LE VESINET ULTRA-CALME
Propr. anc. de caract., situat. except., récept. + 7 ch., bains, cabinets toil., parf. état, tt cft. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-86.

fermettes

Résidence secondaire, rénovée style rustique, 1 ha 60, cadre verdoyant, point de vue au Sud. 130.000 F. Michel BRUYERE, Immob., 4, rue Carlac, 81304 GRAULHET. Tél. (63) 58-51-62.

VAL DE LOIRE

Près LE LUDE, très jolie fermette, 2 gdes P., poutres, CH., corps de bât., 250 m² + grenier même surface, cellier, cave, hangar, terr. av. arbres, 2.500 m². Prix : 80.000 F.

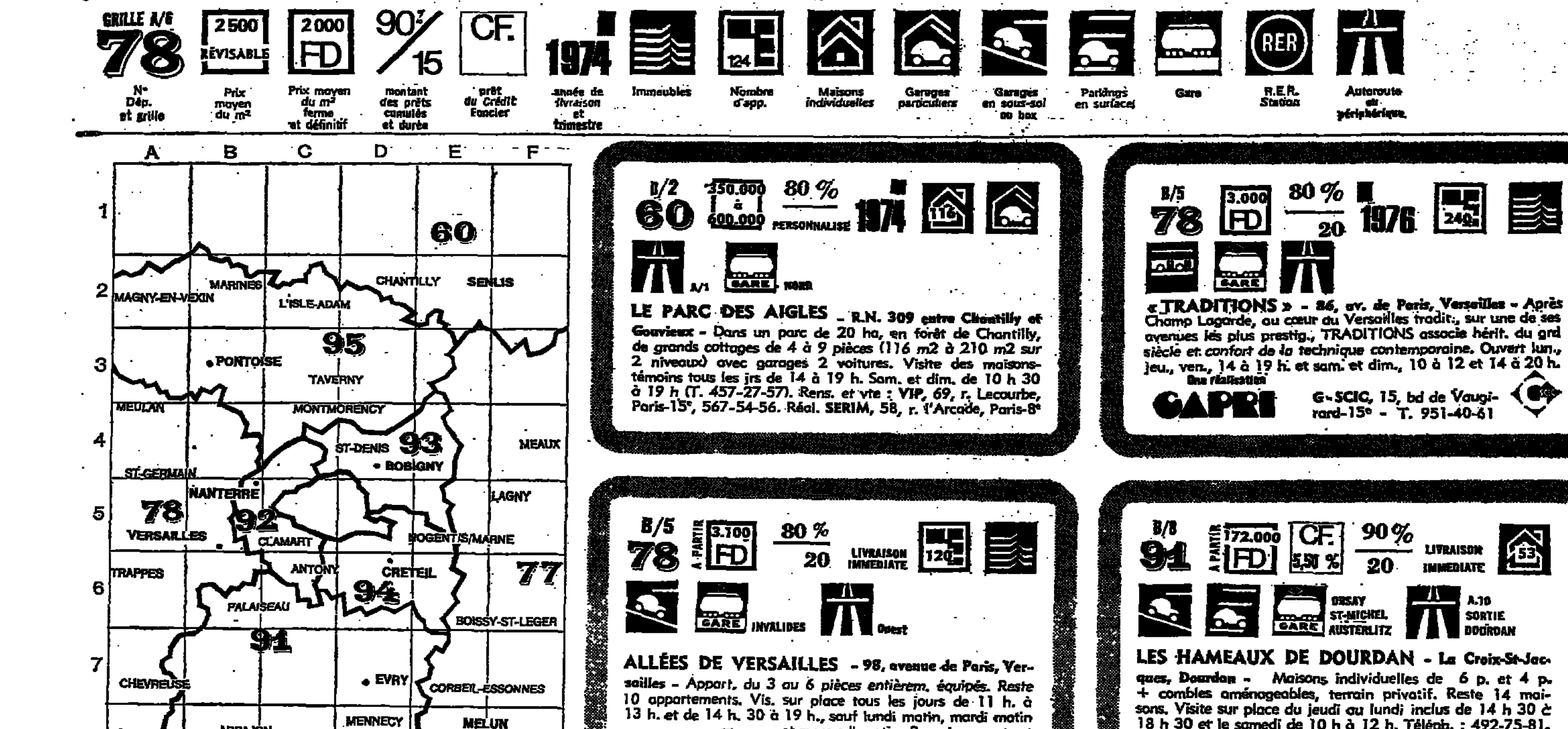
5 KM. DE LA FLECHE
fermette renommée, 3 P. hab. d. S. av. CH., grenier + dép., sur 2.500 m², E. S. P., El. Prix : 60.000 F.

Très belle propriété av. 6 caves en roc à flanc de coteau, 5 km. du LUDE, avec terrain 6.000 m². Prix : 160.000 F. Région verte.

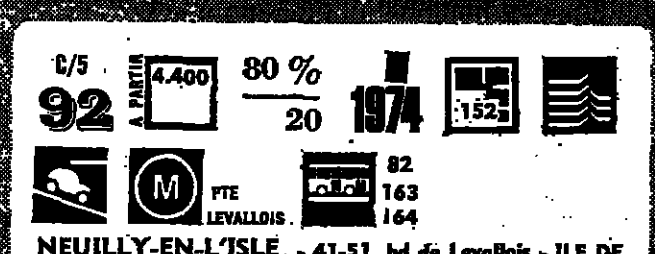
Dans petit village Sud (72), maison rurale comprenant cuisine, séjour, 2 chbres, S. de B., wc, grenier, cellier, garage, E., El. Téléphone. Jardin avec source. Prix : 80.000 F.

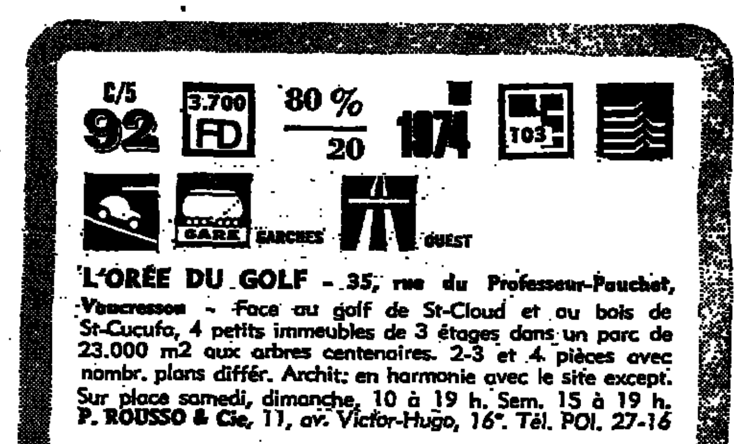
C.I.E. - B. P. 283, LE MANS. Téléphone : 28-79-16.

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

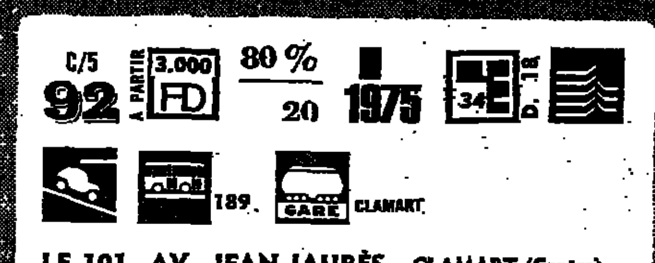




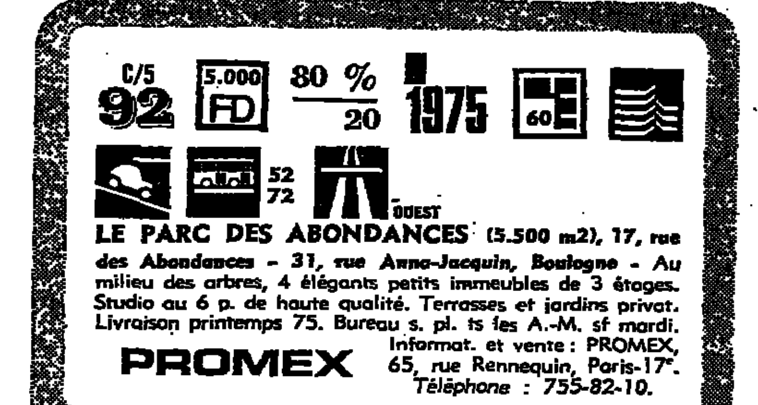
















« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

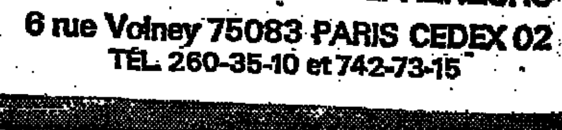
PROCHAINES PARUTIONS :

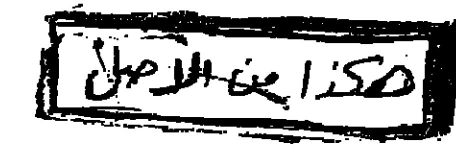
« Le Monde Immobilier Banlieue »

le 6 septembre

« Le Monde Immobilier Paris »

le 11 septembre





ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

LE RAPPORT SUR LE « GASPILLAGE » EST REMIS AU GOUVERNEMENT

Depuis le 4 juillet, M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, est en possession d'un rapport intitulé : « La lutte contre le gaspillage : une nouvelle politique économique, une nouvelle politique de l'environnement. » Il lui a été remis par M. Claude Gruson, au nom du groupe interministériel d'évaluation de l'environnement. C'est le résultat du travail d'une quinzaine de personnalités et de hauts fonctionnaires qui, depuis le début de cette année, à la demande du ministère de l'environnement, se réunissaient chaque quinzaine pour réfléchir sur le thème : « La crise et l'environnement. »

Leur réflexion se traduit aujourd'hui par un catalogue de quatre-vingt-quinze propositions. Toutes tendent à promouvoir une nouvelle politique réellement « économique » aussi bien pour l'énergie et les ressources naturelles que pour l'environnement. Elles touchent à des secteurs aussi divers que la consommation, l'industrie, le recyclage, les ressources naturelles, la recherche, l'aménagement du territoire, les prix, les structures administratives, l'éducation, la politique étrangère, etc. Intéressant ainsi une dizaine de ministères, ces recommandations, par leur multiplicité et leur convergence, remettent en cause et le mode de vie des Français et la manière de conduire les affaires économiques. Après avoir été affinées, chiffrées et précisées pendant les vacances, elles seront présentées au gouvernement à la rentrée.

Ancien directeur de l'INSEE, M. Claude Gruson, soixante-quatre ans, commente ci-dessous pour « le Monde » les thèmes de son rapport.

« *Tout notre système économique va s'écrouler si nous ne devenons pas économes et raisonnables* »

NOUS DÉCLARE M. CLAUDE GRUSON

« Quel a été l'objectif de vos recherches ?

— Au départ, nous voulions déterminer en quoi les solutions techniques à la crise de l'énergie allaient influer sur l'environnement. En effet, récupérer une carcasse de voiture, c'est à la fois supprimer un gaspillage de matière première et gommer une tache dans le paysage. Exploiter le gisement que constitue une décharge urbaine, c'est économiser des matières premières et des nuisances. La lutte contre le gaspillage améliore la qualité de la vie.

— Pourquoi avoir attendu 1974 et la crise pour souligner de telles évidences ?

— On y pensait déjà et on agissait en conséquence. Voyez la loi de 1964 sur les ressources en eau. Mais là, on ne touchait pas à de grands intérêts. Par contre, dans le secteur de l'énergie, ce sont les pétroliers qui ont imposé leur politique : fermeture des charbonnages, tout sur le pétrole à bon marché, faiblesse de la recherche sur les énergies de remplacement...

— Comment avez-vous procédé ?

— Notre travail a commencé par jeter des idées sur la table : quelles sont les solutions « économiques » à la pénurie des matières et de l'énergie ? Nous en avons imaginé de très nombreuses. Un exemple entre cent : offrir au public des appareils plus solides, peut-être à prix plus élevés, au lieu de fabriquer de la camelote à renouvellement rapide. Puis, dans un second temps, nous avons tracé les voies par lesquelles on pouvait faire appliquer ces solutions. Ainsi pour freiner les consommations inutiles, il faudra contrôler la publicité, et pour réorienter les industriels, il sera peut-être nécessaire de limiter la liberté d'entreprise.

— La situation justifie-t-elle de telles mesures ?

— L'énormité du problème posé par le renchérissement de l'énergie et des matières premières échappe à l'opinion. D'abord, parce que c'est seulement maintenant que l'on commence à payer le nouveau prix du pétrole. Ensuite parce que, depuis novembre 1973, les gouvernements ont tout fait pour dédramatiser la situation. Ne parlons pas des élections ! Or, le seul pétrole va coûter aux pays industrialisés 50 à 70 milliards de dollars chaque année. Où allons-nous les trouver ? Nos ventes à l'Iran, présentées comme un grand succès, couvrent-elles beaucoup plus que le vingtième du déficit de notre balance des comptes ? De gré ou de force, nous sommes condamnés à changer nos façons de consommer et de produire. Le public ne se rend pas compte que, sinon, c'est son niveau de vie qui est en péril. Tout notre système économique peut s'écrouler si nous ne devenons pas économes et raisonnables. Propos « gauchistes » ? Allons donc. Il est évident que la crise fait apparaître dans notre société des fissures qui vont en s'élargissant. Voyez l'Italie.

— Votre rapport dresse-t-il un bilan comptable de cette situation que vous décrivez si sombre ?

— Non. Mais implicitement, le nombre et la hardiesse des solutions que nous proposons donnent la mesure des problèmes. Quand nous disons que le transport par voiture individuel est dépassé, nous marquons bien, je crois, à la fois la gravité de la situation et les changements considérables qu'il faut lui apporter. Annoncer qu'il va falloir restreindre la liberté du commerce et de l'industrie pour stopper le gaspillage, n'est-ce pas plus concret, pour le public, que de brandir des chiffres gigantesques ?

— Quels sont les grands secteurs pour lesquels vous proposez des mesures anti-gaspillage ?

— Celui du transport, évidemment. Posséder une voiture pour tenter sans succès de circuler en ville et partir un mois par an, c'est du gaspillage. Celui des appareils ménagers. Une machine à laver dans chaque appartement, c'est absurde. Celui du chauffage et de la conception des maisons. Celui de la gestion des déchets. Il nous faut une industrie sérieuse du recyclage. Celui des biens de consommation courante où ce sont les producteurs, aidés par les publicitaires, qui imposent leurs marchandises. Sur tout cela, qui touche à la vie quotidienne, il faut un très vaste débat public qui fasse la critique de notre actuel mode de vie.

» L'automobile individuelle est-elle oui ou non la condition fondamentale du niveau de vie ? Voilà le type de question qui devrait être débattu. Il ne s'agit pas de revenir à la civilisation du bourricot, mais, profitant de la conjoncture, de réfléchir en commun sur notre avenir et sur ce que nous souhaitons qu'il soit. Tel serait ce que j'appellerai le bon usage de la crise.

— Si, au terme de ce débat, les Français acceptaient vos propositions d'une société plus spartiate, comment y arriverait-on ?

— L'éducation, l'information, l'incitation administrative, l'aménagement du territoire, la politique des prix sont autant de moyens. Ainsi, il serait indispensable que l'on évalue, dès à présent, les prix respectifs des différentes matières premières et des différentes énergies dans quelques années. Sera-t-il plus économique de choisir le charbon ou le pétrole, l'électricité ou le gaz, le nucléaire ou le soleil ? Doit-on préférer l'aluminium au plastique ? Les mêmes questions se posent pour d'autres produits bien plus élaborés. Si on ne le sait pas aujourd'hui, les décisions des investisseurs ne changeront guère et les gaspillages continueront.

— Cela ne suppose-t-il pas une planification assez poussée ?

— C'est évident. Notre rapport est une contribution au VII[e] Plan qui couvre les années 1975-1980. Ceux qui le préparent vont s'apercevoir que la France se trouve devant un problème sans autre précédent que ceux de la crise de 1929 ou des années de guerre. Elle doit prendre, sur le plan économique, un virage serré. Nous proposons un certain nombre de coups de volant. Pour qu'ils soient efficaces, ils doivent être acceptés par l'ensemble des Français — d'où le débat public — et donnés d'une manière cohérente — d'où un renforcement du Plan.

» Jusqu'ici, celui-ci ne constituait qu'une information globale qu'on utilisait, sans plus. Dans la conjoncture actuelle, il doit donner une image crédible d'un avenir pourtant très incertain. Cela demande des études plus poussées qu'autrefois, en particulier sur les prix, comme je l'indiquais tout à l'heure. Il faut encore que les pouvoirs publics s'engagent à agir conformément au Plan. Ce qui n'était pas le cas non plus. Alors tous les décideurs privés emboîteront le pas.

» La conclusion de notre groupe de travail, c'est que le commissariat au Plan doit devenir une institution plus ambitieuse.

— Et la libre entreprise, que devient-elle ?

— C'est vrai, si le VII[e] Plan doit marquer une importante mutation de notre société de consommation vers une économie d'où l'on exclut le gaspillage, le principe de la libre entreprise généralisée devra être mis en discussion. A cet égard, nos ministres actuels ne sont guère « planistes ». La nécessité les amènera-t-elle à changer d'opinion ? Je le souhaite.

— Une nouvelle politique économique française fondée sur une planification renforcée est-elle compatible avec l'organisation actuelle de l'Europe ?

— Non. Le virage doit être pris par tout le monde et en même temps. Il faut donc une concertation accrue et sans doute la création d'une certaine autorité supranationale, ne serait-ce que pour négocier avec les producteurs d'énergie. On l'a refusé jusqu'ici. Là encore, la nécessité ne fera-t-elle pas loi ? Si l'Europe prend son virage dans le désordre, je crains que ce ne soit l'oncle d'Amérique qui lui impose sa solution. Ce serait peut-être un nouveau plan Marshall, mais sans le libéralisme d'antan. Vous voyez que, partant de préoccupations touchant à l'environnement, notre groupe a remis en question pas mal de choses. Or il semble que la nécessité du changement dans bien des secteurs soit fort bien comprise à l'Elysée. Pourquoi pas dans celui-ci ? »

Propos recueillis par

MARC AMBROISE-RENDU.

QUELQUES PROPOSITIONS-CHOC

— Promouvoir l'utilisation collective des autos, machines à laver et résidences secondaires.

— « Encadrer » la publicité pour réduire les consommations inutiles et nocives.

— Imposer sur tous les produits une étiquette indiquant leur effet sur l'environnement.

— Etudier le transport des matériaux lourds par dirigeable et pipe-line.

— Développer le chauffage géothermique et solaire.

— Imposer le ramassage des ordures par catégories : métaux, plastique, papiers.

— Installer des usines de recyclage et bourses de déchets.

— Obliger les fabricants à financer la récupération de leurs produits.

— Imposer une gestion rigoureuse — donc une limitation — de la chasse et de la pêche.

— Développer la fabrication de méthanol, le carburant à base de bois.

— Etablir des schémas directeurs d'exploitation des fonds marins.

— Intégrer le temps de transport dans la durée du travail.

— Créer des fermes-écoles, des jardins et des élevages scolaires pour sensibiliser les enfants.

— Recycler les ingénieurs, les architectes et les urbanistes pour la gestion des ressources.

A PROPOS DE...

L'AVENIR DES COMITÉS D'EXPANSION

Inflation administrative dans les régions

Y a-t-il encore une place pour les comités d'expansion dans les nouvelles institutions régionales créées par la loi du 5 juillet 1972 ? Avec l'assemblée élue (le conseil) et l'assemblée consultative (le comité), les comités d'expansion, organes d'études et de promotion, ont-ils encore quelque utilité ?

La question, posée depuis plusieurs mois dans la plupart des régions et illustrée par la crise du CELIB, est à nouveau brûlante. Le comité régional d'expansion des Pays de la Loire vient, en effet, d'annoncer qu'il prononcerait lui-même sa dissolution le 23 septembre prochain si le préfet, M. Paul Camous, ne revenait pas avant cette date sur son refus de lui accorder, pour 1974, des ressources sous forme de crédits d'études. La région des Pays de la Loire a réservé sur son budget une somme de 3 millions de francs pour les études de planification, d'équipement et de développement. Mais le préfet estime que, avec la mise en place de la réforme régionale, des organismes officiels et adéquats sont créés et peuvent fort bien remplir le rôle qui était celui du comité d'expansion.

L'affaire dépasse un cadre strictement financier et administratif, car le comité d'expansion regroupe à égalité des représentants du patronat et des salariés, et il est soutenu aussi par les mouvements familiaux et les syndicats ouvriers. On sait, en revanche, que ces syndicats, suivant une consigne nationale, refusent de siéger au comité économique et social des Pays de la Loire pour protester contre la désignation par le gouvernement, dans quatre régions, de représentants de la C.F.T. et de la C.G.S.I.

L'avenir des comités régionaux d'expansion sera certainement évoqué en octobre prochain, lors du congrès du Conseil national des économies régionales et de la productivité (C.N.E.R.P.), qui regroupe les comités d'expansion. Le président du C.N.E.R.P., M. Pierre Madaule, qui est aussi président du comité économique et social de Midi-Pyrénées, devra donc jouer autant de la diplomatie que de la persuasion pour démontrer que tous ces organismes peuvent cohabiter et s'entraider sans pour autant nourrir une pernicieuse inflation administrative régionale. — F. Gr.

La construction de l'ambassade soviétique à Paris est bloquée depuis dix-huit mois

M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, lors de sa visite officielle à Moscou, du 11 au 13 juillet, devra ouvrir un dossier parisien : celui de l'installation de l'ambassade d'U.R.S.S., boulevard Lannes, dans le seizième arrondissement, dont la construction est bloquée depuis dix-huit mois.

Une affaire embrouillée. En mars 1972, le Conseil de Paris, après de longues tergiversations, décidait l'aménagement de deux terrains situés boulevard Lannes, côté bois de Boulogne, entre l'avenue Eugène-Brieux et l'avenue de Pologne, dégagés depuis la démolition des fortifications. Sur l'îlot 23, entre les avenues Eugène-Brieux et Chantemesse, 13 000 mètres carrés devaient être mis à la disposition de l'Etat français, qui les céderait à son tour aux Soviétiques pour leur ambassade. Les 10 000 mètres carrés restants seraient transformés en stade. Sur l'îlot 24, contigu, entre les avenues Chantemesse et de Pologne, 12 000 mètres carrés seraient réservés aux sports et 8 500 mètres carrés seraient vendus par la Ville de Paris à des promoteurs immobiliers. Mais l'opposition à ces projets de la Société Bugeaud-La Pompe, propriétaire du seul immeuble existant sur l'îlot 24, fit échec à cette décision.

La société rappela à la Ville de Paris qu'en vertu du cahier des charges qu'elle avait édicté pour ces deux îlots n'étaient autorisées que des constructions aérées de « caractère bourgeois ». Et bien sûr, le projet d'ambassade, un immeuble de sept étages, carré, d'une longueur de façade de 50 mètres, n'avait rien de « bourgeois ».

Il sembla un moment que l'on pouvait aboutir à un accord à l'amiable. La société accepterait de se désintéresser du sort de l'îlot 23 — c'est-à-dire en clair de laisser construire l'ambassade — à la condition que le reste de l'îlot 24, où elle possède sa parcelle, soit exclusivement réservé aux sports et aux espaces verts. S'y ajoutait un accord sur l'usage d'un garage souterrain. Aux dernières nouvelles, l'affaire a achoppé et le litige sera tranché par le tribunal de grande instance le 12 juillet.

Mais M. Jean Verdier, préfet de Paris, en rendant compte de ses démarches aux élus, n'a pas caché ses inquiétudes.

Tout se passe comme si l'Etat se désintéressait brusquement de l'issue de cette affaire. Position jugée d'autant plus curieuse que de la bonne fin de ce dossier dépend l'agrandissement, à Moscou, de l'ambassade de France, qui étouffe dans des locaux exigus.

On prête au gouvernement soviétique, à l'occasion de la visite de M. Sauvagnargues, l'intention de rappeler vigoureusement au ministre français le prix qu'il attache à une solution rapide de cette affaire, dont le président Georges Pompidou n'avait cessé de s'intéresser personnellement.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

Quand le patronat fait le gros dos

Faute de pouvoir faire les gros yeux, le patronat fait le gros dos. Prudemment silencieux et volontairement discret depuis des semaines, M. François Ceyrac compte sortir de sa réserve ces jours-ci pour faire part de sa propre analyse de la situation économique. Il le faut bien : la base patronale grogne. Déjà l'échéance de juillet a été difficile. L'éviction brutale de M. François Bloch-Lainé de la présidence du Crédit lyonnais a eu plus d'effets sur l'encadrement du crédit qu'une douzaine de décrets. Tous les établissements financiers qui ont « crevé leurs plafonds » réduisent brutalement les lignes de crédit qu'ils ont ouvertes, faisant ainsi — selon les termes des victimes — « payer en quinze jours aux entreprises six mois d'erreurs de banquiers ».

A la Bourse, l'obligation dans laquelle se trouvent certaines entreprises de vendre leurs portefeuilles de titres à quelque prix que ce soit pour se faire de la trésorerie est l'un des facteurs de la baisse.

S'il ne s'agissait que d'une crise de trésorerie, ce ne serait pas trop grave. Mais le patronat est de plus en plus convaincu que c'est à une crise plus profonde de financement, donc de production, qu'il va avoir à faire. Une personnalité éminente du C.N.P.F., l'une de celles qui ont fermement soutenu le chef de l'Etat pendant sa campagne électorale, affirme : « Ma conviction est qu'une mini-crise est inévitable, et que le gouvernement ne cherche pas à l'éviter. C'est une manière de vouloir faire baisser la température. Mais comme avec certains vaccins mal connus qu'on expérimente, il faut prendre garde qu'au lieu d'immuniser le malade on ne l'expédie à l'hôpital. »

La querelle sur les investissements n'est pas encore vidée. Devant l'assurance du ministre de l'économie et des finances, qui estime opportun de les restreindre, le C.N.P.F. affûte ses statistiques. Où trouver le fameux treizième mois d'exportations nécessaires pour équilibrer nos échanges extérieurs, alors qu'un tiers des entreprises sont à la limite de leur capacité de production ? Les investissements n'ont progressé que de 5 % ces dernières années au lieu de 6,8 % prévus par le Plan, mais surtout on confond tout dans les chiffres globaux : la progression a été folle dans l'immobilier, mais très insuffisante dans l'industrie... D'ailleurs, les possibilités d'autofinancement des entreprises ne cessent de diminuer : de 70 % en 1972 elles sont tombées à 64 % en 1973, et la tendance se poursuit. Les marchés financiers sont de plus en plus exsangues.

Si l'on respecte les formes avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, où « on ne veut pas attaquer les premiers », *dans les sièges des sociétés on est plus vert.* « En ce moment, on bouffe du patron comme on bouffait du curé il y a un demi-siècle, entend-on. A chaque fois qu'il tape sur les entreprises, le ministre des finances gagne quelques voix pour les prochaines élections... » *Le patronat n'a pas tort de se sentir vulnérable. Le voici même frustré des fruits de sa politique de concertation.*

La France est en retard à bien des égards en matière sociale, mais là où il allait se rattraper, le C.N.P.F. est sur le point de perdre apparemment le bénéfice de son geste en voyant les représentants du nouveau gouvernement s'installer à la présidence de négociations presque achevées. L'effet principal de cette intervention serait, d'après certains, de forcer le patronat à se montrer plus dur pour garder une marge de sécurité pour permettre aux syndicats de faire pression au dernier moment, et au gouvernement de leur faire accorder un ultime avantage en dernier ressort.

La grande crainte du patronat est de voir dès l'automne et plus tard les entreprises accusées de n'avoir pas fait ce qu'elles ont été empêchées de faire : exporter d'avantage, amorcer la reconversion industrielle nécessaire pour économiser l'énergie, assurer le plein emploi... Alors la « réforme de l'entreprise », *quelle qu'elle soit, pourrait prendre des allures de panacée, ce qui — disent ceux qui se veulent réalistes —* « contribuerait au départ à la rendre dangereuse ». *Mais tout saint nouveau n'a-t-il pas des miracles à faire ?*

JACQUELINE GRAPIN.

BANQUE

M. JACQUES ROCHE EST NOMMÉ « SECOND » DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CRÉDIT LYONNAIS

Le conseil d'administration du Crédit lyonnais, réuni le 4 juillet, a élu président M. Jacques Chaine, comme prévu ; confirmé M. Jean Saint-Geours dans ses fonctions de directeur général et désigné M. Jacques Roche, directeur chargé de la direction centrale de l'administration, comme second directeur général.

Cette désignation est significative : M. Jacques Roche, entré au Crédit lyonnais en 1941 à l'âge de seize ans comme jeune employé, diplômé du Centre d'études supérieures de banque, y a fait toute sa carrière, gravissant tous les échelons de la hiérarchie sous l'égide de M. Maurice Schlogel, vice-président délégué, dont il a été l'un des plus proches collaborateurs.

La nomination, aux côtés de M. Saint-Geours, inspecteur des finances arrivé en 1968, d'un homme qui a, dès l'origine, appartenu à l'exploitation bancaire et au Crédit lyonnais, signifie que M. Chaine, nouveau président, entend s'appuyer sur la vieille garde pour résoudre les problèmes qui se posent à la maison du boulevard des Italiens. Elle répond au désir manifesté par le gouvernement « *d'étoffer la direction, de façon à permettre la promotion du haut personnel issu de la maison* ».

M. ANSQUER PROPOSERA UN « STATUT DE CROISSANCE » AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT

M. Ansquer a déclaré, le 4 juillet, au cours d'un entretien avec M. Laubard, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, qu'il entendait faire participer plus étroitement les assemblées consulaires à la mise en place et à l'aménagement de la loi d'orientation sur le commerce et l'artisanat, mais qu'il convenait d'attendre l'automne avant d'apporter les correctifs nécessaires à son application.

Cette loi, a précisé le ministre du commerce et de l'artisanat, a jeté les fondements d'un statut social de l'artisan et du commerçant ; il faut, à présent « *partir de ces bases et élaborer les statuts de croissance dont ce secteur a besoin* », en adoptant le droit des sociétés, le crédit et les moyens de gestion. — *(A.F.P.)*

IMMIGRÉS

APRÈS LES MESURES GOUVERNEMENTALES

Vingt mille travailleurs étrangers au moins ne pourront entrer en France d'ici à l'automne

L'interruption, jusqu'à l'automne, de l'entrée des travailleurs immigrés décidée par le gouvernement en vue de préparer une « politique nouvelle de l'immigration » n'a pas suscité, pour le moment, de réactions d'inquiétude dans les capitales des principaux pays exportateurs de main-d'œuvre. En France, en revanche, les syndicats ouvriers et plusieurs associations de défense des immigrés expriment une certaine réserve.

M. André Postel-Vinay, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, a apporté le 4 juillet un certain nombre de précisions et de commentaires sur l'arrêt temporaire de l'immigration ; certaines, concernant notamment les travailleurs touchés par cette mesure, corrigent les premières informations données dans les milieux officiels après le conseil des ministres du 3 juillet.

La suspension provisoire de l'immigration s'applique à tous les travailleurs étrangers permanents ainsi qu'à leur famille, à la seule exception des ressortissants des pays de la C.E.E. Le cas de l'Algérie, seul pays avec lequel la France ait passé un accord prévoyant un contingent annuel d'entrées, aurait pu faire problème ; ce n'est pas le cas, puisque le gouvernement d'Alger a lui-même interrompu l'émigration vers la France en septembre dernier et n'a pas rapporté, jusqu'à présent, sa décision.

Si l'on se réfère au nombre de travailleurs étrangers entrés officiellement ces dernières années, entre juillet et octobre, on peut estimer à vingt mille environ le chiffre des étrangers concernés par la mesure de suspension, sans parler bien sûr des « clandestins », dont le nombre est, par nature, impossible à connaître. En revanche, les travailleurs saisonniers, en particulier les Espagnols qui viennent chaque été en France participer aux travaux agricoles, ne sont pas touchés par l'interdiction. Ils pourront donc entrer normalement sur le territoire.

M. Postel-Vinay a déclaré que la volonté du gouvernement était d'empêcher le développement éventuel du chômage et aussi le peuplement de taudis. « *La nature du flux migratoire des familles d'ouvriers étrangers est telle que, si elle se poursuivait au rythme actuel, il deviendrait impossible de fournir à toutes ces familles un logement décent. Ne pas freiner cette immigration conduirait à condamner ces familles à vivre dans les taudis* » M. Postel-Vinay a conclu qu'aucun pays n'était « *aussi libéral que la France en matière d'immigration* ».

Les réactions en France...

Après la C.G.T. (*le Monde* du 5 juillet), le bureau de la confédération Force ouvrière rappelle que « *la charge financière des mesures annoncées doit être supportée par le budget de l'Etat, mais aussi par les entreprises qui utilisent — souvent à très bon compte — la main-d'œuvre étrangère* ».

Force ouvrière demande au gouvernement d'admettre des représentants des organisations syndicales au sein du conseil d'administration de l'Office national d'immigration. La confédération F.O estime cependant qu'une véritable politique de l'immigration doit effectivement comporter « *un contrôle du flux migratoire, dans l'intérêt de l'ensemble des travailleurs* ».

● LA C.F.D.T. déclare que « *l'immigration n'est intéressante pour le gouvernement, comme pour le patronat, que comme un volant de main-d'œuvre permettant de peser sur le marché du travail* ». Elle souligne que ces décisions « *ne résolvent en rien les graves problèmes posés aux travailleurs immigrés* ».

● LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME souligne que « *ces mesures restrictives ne serviront aucunement les jeunes Français non encore qualifiés, donc inaptes dans l'immédiat aux fonctions remplies par ces étrangers* », et rappelle que « *la protection de tous les étrangers, travailleurs ou non, résidant en France, doit être assurée par de nouveaux textes législatifs proposés par la Ligue, et de nature à les faire échapper à l'arbitraire des décisions administratives* ».

● LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS IMMIGRES (FASTI) déclare que « *les mesures annoncées ne sauraient être crédibles si des dispositions ne sont pas prises immédiatement concernant les travailleurs immigrés actuellement en situation irrégulière* ». Elle souhaite que le développement de l'action sociale en faveur des travailleurs immigrés et la reconnaissance de leurs droits syndicaux s'accompagnent de la suppression de la procédure actuelle d'expulsion « *dont le caractère administratif et arbitraire porte quotidiennement atteinte aux droits de l'homme* ».

● LE GROUPE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN DES TRAVAILLEURS IMMIGRES (GISTI) estime que la décision du gouvernement apparaît « *sans grande portée quantitative* ». Mais le GISTI s'interroge sur « *le but poursuivi* » et se demande « *s'il ne s'agit pas d'une opération psychologique* », ajoutant : « *Le gouvernement ne cherche-t-il pas à faire croire que l'arrêt de l'immigration permettra d'endiguer la montée du chômage, entretenant ainsi l'idée fausse, mais trop répandue, que les travailleurs immigrés font concurrence aux travailleurs français sur le marché du travail ?* »

...et à l'étranger

Préjugé favorable en Algérie

(De notre correspondant.)

Alger. — Il n'y a eu aucune réaction officielle jusqu'ici à la nouvelle politique de l'immigration décidée par le gouvernement français Dans les milieux bien informés, on fait observer que l'Algérie n'est pas directement concernée par la suspension de l'immigration jusqu'au mois d'octobre puisque le président Boumediène avait lui-même suspendu le 19 septembre dernier l'envoi des travailleurs algériens en France à la suite des attentats racistes (*le Monde* du 21 septembre).

D'autre part, on estime positive la détermination — à condition qu'elle se traduise dans les faits — exprimée par le gouvernement français concernant le logement, l'alphabétisation et la formation professionnelle.

[Le gouvernement algérien avait, à plusieurs reprises, notamment en 1971, 1972 et 1973, demandé « que la sécurité et la dignité de ses ressortissants soient garanties ». Estimant que celles-ci ne l'étaient pas — assassinats de plusieurs travailleurs nord-africains, explosion au consulat général d'Algérie à Marseille, — le président Boumediène avait décidé unilatéralement l'arrêt de l'émigration vers la France. « Lorsque les conditions requises que nous réclamons avec force seront remplies, avait-il déclaré, le courant de main-d'œuvre reprendra. »]

● ERRATUM. — *Dans l'article* intitulé « *L'entrée des immigrés est suspendue* », publié dans *le Monde* du 5 juillet, une coquille typographique nous a fait écrire, à propos des raisons de cette mesure, qu'il s'agissait d'abord de créer un choc psychologique auprès des pays « *importateurs de main-d'œuvre* ». C'est évidemment « *exportateurs* » qu'il fallait lire.

PRESTATIONS SOCIALES

SELON M. DURAFOUR

Le relèvement des allocations familiales pourrait être légèrement supérieur aux 12,2 % prévus

M. Michel Durafour, ministre du travail, a commenté, jeudi 4 juillet, au cours d'une conférence de presse, les orientations d'une politique de l'emploi qu'il entend soumettre, le 11 juillet, aux syndicats et aux employeurs. Après la présentation de ces projets, que le ministre du travail a exposés au cours d'une interview au *Monde*, publiée dans nos éditions datées 5 juillet, des précisions ont été données sur d'autres sujets.

Interrogé sur le malaise du corps médical, les dépassements de tarifs et la demande des syndicats médicaux d'avancer au 1ᵉʳ juillet l'augmentation des honoraires, prévue au 1ᵉʳ septembre, M. Durafour a déclaré : « *On ne peut pas nier la montée des prix, mais dans une situation économique difficile on ne peut pas prétendre que les médecins soient les plus défavorisés et les plus malheureux.* »

A propos de la discussion imminente d'un contrat de progrès pour les familles — comme le premier ministre l'a confirmé, le 28 juin, à l'UNAF, dont il recevait les dirigeants, — M. Durafour a indiqué qu'« *un faible relèvement des allocations familiales* » était envisagé, s'ajoutant à l'augmentation prévue de 12,2 % le 1ᵉʳ août ; le coup de pouce pourrait être d'environ 1 %. Pourquoi un « *faible relèvement* » ? « *Rien ne sert,* a ajouté le ministre, *d'accroître les allocations familiales, si dans le même temps les prix annulent l'effet de cette mesure.* »

CADRES

La C.G.C. et le patronat préconisent en commun la concertation dans les entreprises

Le C.N.P.F. et la C.G.C. ont signé, le 3 juillet, une déclaration commune sur le développement, au sein des entreprises, de la concertation avec le personnel d'encadrement.

L'association des cadres à l'élaboration des décisions, est-il précisé dès le début du texte, « *pour être féconde, doit rejeter la contestation systématique, et viser le développement de l'entreprise dans le contexte de l'économie actuelle* ».

Quant à l'application pratique de cette déclaration — qui n'est pas un accord — elle sera négociée dans chaque entreprise. La direction du C.N.P.F., sans « transiter » par les fédérations patronales, proposera plusieurs formules aux employeurs. Aucun délai de mise en application n'est prévu.

M. Malterre, tout en reconnaissant les limites des concessions faites par le C.N.P.F., se félicite que les cadres C.G.C. soient considérés comme des interlocuteurs privilégiés.

« *C'est le premier texte paritaire,* a-t-il souligné, *où les rapports entre employeurs et salariés sont définis autrement qu'en liens de subordination. C'est une réforme capitale qui peut modifier profondément le climat des entreprises.* »

Un secret inhabituel a entouré la dernière phase des conversations entre le C.N.P.F. et la C.G.C. En revanche, MM. Ceyrac et Malterre ont voulu donner beaucoup d'éclat à la révélation de l'aboutissement de leurs discussions engagées il y a deux ans.

Celles-ci avaient achoppé, l'été dernier, sur la création des commissions de concertation, qui, d'ailleurs, ne sont pas mentionnées dans la déclaration commune du 3 juillet.

Cet échec avait conduit la C.G.C. à s'engager résolument dans la négociation d'un accord avec l'U.G.I.C.T., l'organisation des cadres C.G.T. L'entente était presque réalisée au mois de janvier, puis la mise au point, après avoir subi quelques à-coups, vient d'être achevée et devrait être officielle à la rentrée.

Les cadres C.G.T. et C.F.D.T., chacun de leur côté, portent un jugement sévère sur la déclaration commune de MM. Ceyrac et Malterre. « *La direction de la C.G.C. a commis une mauvaise action à l'encontre des cadres et de toutes les catégories de travailleurs* », estime l'U.G.I.C.T. Et, de leur côté, les cadres cédétistes considèrent que l'opération n'est que « *tromperie et illusion* ».

La déclaration commune C.N.P.F.-C.G.C.

Voici les principaux extraits de la déclaration commune signée le 3 juillet par les dirigeants du C.N.P.F. et de la C.G.C. :

« *Les organisations signataires considèrent que les différentes catégories sociales doivent tenir compte dans la défense de leurs légitimes intérêts des aspirations et des contraintes des autres catégories. La concertation est la mise en œuvre de ce principe. Pour réaliser ses objectifs de progrès économique et social, l'entreprise doit recueillir l'adhésion des hommes qu'elle rassemble, et tout particulièrement des cadres, en les associant à l'élaboration des décisions. Cette association, pour être féconde, doit rejeter la contestation systématique et viser le développement de l'entreprise dans le contexte de l'économie actuelle.* »

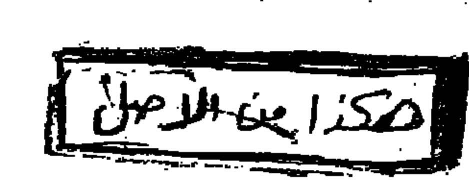
La C.G.C. et le C.N.P.F. prônent une méthode de direction « *reposant sur l'information, ouverte à la consultation et à la délégation sans pour autant remettre en cause les responsabilités propres au chef d'entreprise* ».

Après avoir préconisé une information entendue comme « *un courant d'échanges à la fois descendant et ascendant* », les deux organisations soulignent que la concertation doit se réaliser à la fois dans la vie quotidienne, « *aux niveaux opérationnels* », et sur « *le plan de la politique générale, sans que soit mis en cause le rôle des organes de représentation existant dans l'entreprise* » Les « *principaux domaines* » dans lesquels « *avec la discrétion indispensable à la vie de l'entreprise* » une concertation s'exerce sont :

« *L'organisation technique et la production, les conditions de travail, la politique du personnel et de l'emploi, la politique commerciale, les résultats financiers, les objectifs de développement et la politique d'investissement, l'évolution des structures de l'entreprise.*

» *En conséquence, les organisations soussignées engagent les directions à mettre en place, par un accord établi avec les cadres de l'entreprise, des procédures d'information, de consultation et de concertation, répondant aux principes définis ci-dessus, adaptées à sa situation particulière et s'appliquant d'une part aux ingénieurs et cadres et assimilés et, d'autre part, à ceux des agents de maîtrise et techniciens dont l'emploi aura été retenu, compte tenu des niveaux de responsabilité des intéressés.* »

● LA COMPAGNIE CENTRALE D'ETUDES INDUSTRIELLES va construire à Grzybow, en Pologne, une unité de production de 200 000 tonnes de sulfure de carbone. Le contrat signé entre la COCEI et la Centrale d'achats polonaise porte sur un montant de 127 millions de francs.



LA VIE ÉCONOMIQUE

TAXER L'INFLATION

II. — Freiner avant l'obstacle

Par LIONEL STOLÉRU

Dans un premier article (« le Monde » du 5 juillet), M. Lionel Stoléru a expliqué que les mécanismes régulateurs sur lesquels on pouvait compter durant les décennies précédentes, pour lutter contre l'inflation, se dérobent, et notamment celui de la concurrence extérieure, car tous les voisins « font des bêtises ».

L'inflation touche l'entreprise par maints apects plus ou moins directs : la concurrence internationale intervient avec plus ou moins de force, l'endettement est plus ou moins rogné par l'érosion monétaire, les matières premières jouent un rôle plus ou moins important, etc.

Mais le mécanisme essentiel : celui des prix et des salaires n'est paradoxalement pas lié directement à l'inflation. Naturellement, une entreprise serait en général heureuse de ne pas avoir à augmenter ses prix, et d'augmenter ses salaires au rythme annuel de la productivité, disons de 4 % par an.

Pour être plus réaliste, disons que l'entreprise se satisferait volontiers d'un régime où ses prix augmenteraient de 3 % par an et les salaires de 7 % par an.

Mais, et c'est là qu'est la carence fondamentale de notre système, l'entreprise pourra se trouver tout aussi satisfaite si elle augmente ses prix de 13 % par an et ses salaires de 17 %, ou, à la limite, de 83 et 87 % puisque, ce qui est essentiel pour elle, c'est moins le niveau que la différence entre prix et salaires, car c'est celle-ci qui lui assure l'équilibre de l'exploitation et l'autofinancement partiel des investissements.

Bien sûr, l'entreprise n'ira pas spontanément augmenter ses prix et salaires de 83 et 87 % par an, mais si l'escalade générale des prix et salaires l'y incite, elle fera plus porter ses efforts sur le maintien de l'écart entre prix et salaires que sur la recherche d'un niveau absolu « raisonnable ».

Voilà pourquoi l'équilibre des prix et des salaires, qui se faisait à 3 et 7 % il y a dix ans dans les pays industriels, se fait maintenant à 13 et 17 %. Ce ne sont pas les entreprises qui en portent la responsabilité mais, plus simplement, ce sont les entreprises qui n'ont rien pu faire pour en enrayer la progression.

A partir du moment où on analyse l'inflation sous cet angle, la solution à y apporter devient assez claire : il faut agir au niveau de l'entreprise en y installant un frein analogue à celui qu'a constitué, vis-à-vis de la création monétaire, le coefficient de réserves obligatoires dans les banques.

Comme il vaut mieux freiner avant l'obstacle qu'après, le mécanisme ne peut s'appuyer sur les éléments annuels de l'entreprise tels que bilan ou compte d'exploitation, car l'action serait beaucoup trop tardive. Un élément mensuel est donc indispensable, ce qui amène directement à penser à la valeur ajoutée, qui donne déjà lieu à des relations mensuelles entre l'entreprise et l'Etat.

Le choix de cette grandeur est d'autant plus approprié qu'elle incorpore toutes les données de l'inflation : elle englobe la hausse de prix du produit par rapport aux prix des fournitures ; elle englobe la hausse des salaires et profits distribués par l'entreprise.

Un excellent index

La hausse de la valeur ajoutée est donc un excellent index pour peu que l'on sache distinguer la hausse nominale — celle que l'on veut analyser — de la hausse en volume qui reflète simplement le fait que l'entreprise produit plus. Croissance qu'il s'agit évidemment de favoriser et non d'entraver de quelque manière.

Une telle dissociation entre volume et prix n'a rien d'impossible en pratique : la technique, maintenant bien connue grâce en particulier aux idées de Pierre Massé développées par le Centre d'études des revenus et des coûts, a déjà été appliquée aussi bien à des entreprises qu'à des secteurs industriels. En outre, on cherche moins la précision mathématique à la décimale près, que l'ordre de grandeur du phénomène, surtout au niveau où sont les taux d'inflation actuels.

A partir de cette hausse nominale mensuelle de la valeur ajoutée de l'entreprise, quel serait le mécanisme ? Il me semble fort simple : on fixerait une norme pour une certaine période, nationale, sectorielle, voire par entreprise sur la base des données des périodes précédentes.

Dès lors, chaque mois : ou bien la croissance nominale de la valeur ajoutée a dépassé la norme et l'entreprise subit une pénalité proportionnelle au dépassement, selon un barème qu'elle connaît à l'avance ; ou bien la croissance nominale a été en deçà de la norme et l'entreprise bénéficie soit d'un avantage symétrique du précédent, soit d'un « crédit » à valoir sur les éventuelles pénalités ultérieures.

Quelle pourrait être la pénalité ? On peut penser *a priori* à deux méthodes assez différentes : une pénalité fiscale ; une pénalité monétaire.

Dans le *premier* cas, il s'agit d'un supplément de T.V.A. avec un barème défini à l'avance et connu des entreprises, perçu selon les mêmes méthodes et avec la même périodicité que la T.V.A.

Dans le second cas, il s'agit d'un gel de trésorerie non rémunérée identique à celui pratiqué dans les banques du fait du coefficient de réserves obligatoires.

Ma préférence personnelle irait plutôt au second procédé, car, outre qu'il ne s'agirait que d'une extension aux entreprises d'un système existant déjà dans les banques, il aurait l'avantage de n'exiger aucune intervention de l'Etat. En effet, le fonctionnement du dispositif se ferait uniquement par relations entre l'entreprise, sa (ou ses) banque et la Banque de France, alors que le procédé fiscal met en jeu les services administratifs. Enfin, il me semble que la fiscalité est un moyen mieux adapté à la recherche de la justice sociale, qu'à la régulation économique.

Une nouvelle « règle du jeu »

Comme on le voit, le dispositif ainsi esquissé est beaucoup plus un mécanisme structurel destiné à supprimer une fois pour toutes les risques d'inflation accélérée qu'un simple instrument conjoncturel. Il pase deux questions fondamentales : Sera-t-il efficace ? Qui paiera ?

On devrait pouvoir répondre « oui » à la première question si la norme et l'éch elle des pénalités sont correctement ajustées : ni trop brutales pour ne pas mettre l'entreprise en difficulté, ni trop bénignes au point d'être insensibles à l'entreprise. Une mise en œuvre prudente, progressive, fondée sur une concertation permanente entre les principaux partenaires sociaux intéressés devrait permettre de satisfaire ces conditions.

A la deuxième question, le principe même du dispositif est tel qu'il n'y a pas de réponse unique. L'objectif poursuivi est que personne ne paie, c'est-à-dire que l'entreprise respecte la norme, n'encoure aucune pénalité, et que l'inflation soit ainsi jugulée.

S'il y a pénalité, cela veut dire que l'entreprise préfère payer pour ne pas avoir à respecter la norme et elle arbitre alors entre ce supplément de charges fiscales, la possibilité d'augmenter ses prix, et celle de contrôler l'évolution de ses charges, salariales et autres. Il est difficile de dire *a priori* comment se fera l'arbitrage et si la pénalité pèsera sur les prix, les profits ou les salaires. Ce qu'on cherche à taxer, ce n'est ni l'entreprise, ni le travailleur, ni le consommateur : c'est l'inflation.

D'aucuns diront : encore un cran de dirigisme technocratique de plus. Non. Bien au contraire. Le choix n'est pas en effet entre cette taxe et rien, car ce n'est pas en empêchant cette taxe de naître qu'on supprimera l'inflation. Le choix est entre cette taxe et l'arsenal administratif de moyens classiques de lutte contre l'inflation : rationnement, contrôle administratif des prix, puis des revenus comme aux USA et en Grande-Bretagne, encadrement de plus en plus dirigiste du crédit, etc., tous moyens qui transfèrent de plus en plus le pouvoir de décision de l'entreprise vers le système administratif.

Le dispositif précédemment évoqué fonctionne de manière totalement différente : il ne subordonne aucune décision de l'entreprise à une autorisation administrative, il créé seulement une « nouvelle règle du jeu » dans l'économie de marché. L'entreprise incorpore cette règle à toutes les autres qu'elle doit respecter, en matière fiscale, salariale, financière, sociale... et garde son atonomie de décision pour savoir comment se comporter au mieux de ses intérêts tout en respectant les règles du jeu définies par la société. Ce faisant, elle découvrira que son intérêt est de voir l'inflation diminuer et elle apportera spontanément sa contribution à l'effort collectif.

Mais, dira-t-on, derrière ces bonnes intentions, ne risque-t-on pas de voir se profiler le chemin de l'enfer ?

Ce danger n'est, en effet, pas à sous-estimer, car ce ne serait pas la première fois que des systèmes *a priori* séduisants se révèlent inadaptés à la réalité quotidienne : la « mise en musique » est souvent plus ardue que la découverte du thème. Le ministère de l'économie et des finances se trouve ainsi investi d'une responsabilité très difficile, car la mise au point de telles idées représentera, dans le contexte actuel, une performance extraordinairement délicate.

Il faut souhaiter que les partenaires économiques et sociaux lui apportent appui et compréhension car, dans le combat difficile qu'il faudra inéluctablement mener contre l'inflation, ce dispositif représente, en quelque sorte, la dernière chance de l'économie de marché. Il ne fait, en effet, rien d'autre que de réconcilier artificiellement l'intérêt de l'entreprise et l'intérêt de la collectivité qui, en matière d'inflation, n'étaient pas automatiquement reliés. C'est bien dans le sens d'une telle réconciliation que l'économie de marché doit savoir évoluer si elle veut survivre aux défis nouveaux que lui lance la transformation de notre société.

FIN

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

S A T
SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Siège social : 40, avenue de New-York. — PARIS (16e)

Société anonyme au capital de 61 875 600 francs divisé en :

— 309 378 actions actuellement en circulation ;

— 309 378 actions provenant d'une distribution d'actions gratuites qui seront réparties ultérieurement.

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 61 875 600 F A 77 344 500 F

Emission de 154 689 actions nouvelles de 100 francs nominal à souscrire contre espèces.

PRIX D'ÉMISSION : 370 F par action, soit 100 F représentant le nominal de l'action et 270 F représentant la prime d'émission.

JOUISSANCE : 1er janvier 1974.

DROIT DE SOUSCRIPTION : réservé par préférence aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour deux actions anciennes (avant l'attribution gratuite). Ce droit — coupon n° 36 — est négociable en Bourse. Possibilité de souscrire à titre réductible.

DELAI DE SOUSCRIPTION : du 1er juillet au 1er août 1974 inclus.

LIEUX DE SOUSCRIPTION : Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit lyonnais, Banque nationale de Paris, Crédit industriel et commercial, Société générale.

Les actions émises contre espèces ne participeront pas à l'attribution gratuite.

Une note d'information est à la disposition des souscripteurs aux guichets des banques domiciliataires, ainsi qu'au siège social de la Société.

« BALO » du 24 juin 1974 - Visa C.O.B. 74-87 du 18 juin 1974.

COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée générale ordinaire réunie le 28 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui se sont traduits par un bénéfice net de 8 085 707 F en progression de 26,8 % sur celui de l'exercice précédent : 6 372 852 F et la distribution d'un dividende de 11,34 F par action dont 7,56 F versés directement et 3,78 F d'impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal) en progression, conformément aux recommandations du ministre des finances et de l'économie nationale, de 5 % sur celui de l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement le 16 juillet 1974 contre remise du coupon n° 19.

Un montant de 3 303 304 a été affecté au poste « Report à nouveau », porté ainsi à 7 317 678 F.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée, a décidé l'attribution gratuite d'une action nouvelle, créée jouissance 1er janvier 1974, pour 5 actions anciennes : la délivrance des actions nouvelles sera effectuée dans le courant du mois d'octobre 1974 à une date qui sera précisée ultérieurement, contre remise du coupon n° 20.

Dans son allocution, M. Xavier Torre, président-directeur général, a commenté le bilan consolidé de la Compagnie et de ses filiales, qui fait apparaître un bénéfice net de 28 millions 206 844 F contre 13 458 114 F en 1972, soit par action Optorg 48,70 F contre 23,20 F.

Ce bilan reflète l'importance de l'autofinancement réalisé et une nouvelle amélioration des ratios de structure financière.

L'assemblée générale extraordinaire, tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a approuvé l'apport de 41 574 actions de la société l'Abeille S.A. par la Société de participations mobilières et la remise à cette dernière, en rémunération de son apport, de 67 994 actions Optorg créées jouissance 1er janvier 1974.

Ces 67 994 actions auront droit à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes, décidée à l'issue de l'assemblée par le conseil d'administration.

Du fait de ces opérations, le capital de la Compagnie Optorg se trouve ainsi porté de F 28 953 100 à F 38 823 000.

La même assemblée a approuvé, en outre, l'apport par la Société T.H.V. International N.V. de :

— 4 975 actions de RS Stokvis Sénégal ;

— 13 963 actions de RS Stokvis Côte-d'Ivoire ;

— 70 000 actions de Stokvis Nigéria ;

— 30 200 actions de Stokvis Nord Afrique (Maroc)

sous réserve de l'obtention le 19 décembre 1974 au plus tard des autorisations administratives impliquées, dans les quatre pays concernés, par cet apport.

Cet apport sera rémunéré, compte tenu de la distribution d'actions gratuites décidée par le conseil d'administration, par la remise à la Société T.H.V. International N.V. de 39 460 actions OPTORG : cette opération sera réalisée dès constatation par le conseil d'administration de l'obtention des autorisations administratives.

Autorisation a enfin été donnée au conseil d'administration d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital social d'une somme de 50 millions au moyen de l'incorporation des réserves et en particulier des primes de fusion et d'apport.

Ces assemblées ont ratifié la nomination d'administrateur de M. R. Van Heusden, vice-président du directoire de OGEM Holding N.V., et nommé administrateurs, M. Karrel Fibbe, président du directoire de OGEM Holding N.V. et M. Jean Marjoulet, président directeur général de l'Abeille S.A.

GROUPE TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Lors de l'assemblée de la C.F.P., réunie le 28 juin, le président-directeur général, M. Granier de Lilliac, — après avoir rappelé que les résultats de l'exercice 1973 doivent être jugés moyens plutôt que brillants, après la stagnation de 1972 — a relevé les signes naissants d'une récession de la consommation d'hydrocarbures dans le monde, en recul depuis six mois après une augmentation qui ne s'est pas démentie pendant dix ans et plus. Aujourd'hui, la contraction du marché montre que l'on ne peut impunément pousser la hausse des prix au-delà du point où l'acheteur se retire faute de moyens de paiements.

Analysant les résultats du premier semestre 1974, le président a souligné que l'importance des effets de la réévaluation des stocks est un phénomène inquiétant puisque le bénéfice purement comptable qui en résulte disparaît d'autant plus rapidement que le niveau des prix réglementés est plus bas.

Les nouveaux accords de participation des pays producteurs au contrôle de la production à concurrence de 60 % ramènent les concessionnaires à un statut minoritaire qui peut encore évoluer. Il s'ensuit que les compagnies devront affirmer et défendre leur rôle vis-à-vis des gouvernements de ces pays sur le terrain d'une assistance technique, de plus en plus nécessaire aux Etats confrontés avec les énormes problèmes de leur développement.

Le groupe a réussi en 1973, malgré des conditions d'approvisionnement perturbées par la conjoncture internationale, à accroître les tonnages de pétrole brut qu'il a commercialisés de 13 %, les portant à 78,7 millions de tonnes, dont 65,2 de ressources propres (en augmentation de 6 % sur 1972) et 13,5 d'achats complémentaires. Il a traité 49,2 millions de tonnes de brut et vendu 58,3 millions de tonnes de produits finis, ces deux chiffres marquant une progression à peu près parallèle de l'ordre de 18 % par rapport à l'année précédente.

Le développement et la diversification des efforts d'exploration du Groupe ont abouti notamment à la découverte de pétrole d'Alwyn, en mer du Nord, et à la confirmation de l'intérêt des gisements indonésiens de Panjilatan (gaz) et de Bekapai (pétrole), lequel commencera à produire au début de 1975. L'année 1973 a également été marquée par la mise en évidence d'indices d'hydrocarbures au large du Labrador, à l'aide du navire spécialisé *Pélican*, et par la reprise des activités de recherche en Algérie, qui ont permis la découverte d'Ouan Dimeta.

* * *

Le bénéfice net réalisé par la C.F.P. (maison mère) a atteint en 1973 549 millions de francs, marquant une progression de 19,7 %, qui continue de placer la compagnie au premier rang des sociétés françaises. Il a permis de dégager un dividende global de 179,5 millions de francs, soit une augmentation sur 1972 limitée à 5 % conformément aux recommandations des pouvoirs publics. Le revenu total par action s'établit à 12,60 francs, dont 8,40 francs de dividende net et 4,20 francs d'impôt déjà versé au Trésor. Une somme de 21 millions 373 804 francs, représentant 1 franc par action, a été inscrite sur un compte « report à nouveau » qui permettra la distribution en 1975 d'un dividende supplémentaire au titre de l'exercice 1973.

SAVIEM

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 28 juin 1974 sous la présidence de M. Bernard Vernier-Palliez.

Il ressort du compte rendu d'activité que la SAVIEM a produit, en 1973, 36 971 véhicules (+ 12 % par rapport à 1972).

Ce niveau de production est le plus élevé qui ait été atteint depuis la création de la société ; il aurait été largement dépassé si les événements sociaux du printemps de 1973 n'avaient entraîné une perte de 3 500 véhicules.

Les immatriculations de camions et tracteurs routiers qui avaient nettement progressé au cours du premier trimestre se sont également ressenties des pertes de livraison qui n'ont pu être rattrapées. Cela explique que la SAVIEM n'ait pu suivre l'expansion du marché français et que sa part ait légèrement reculé, passant de 20,75 % en 1972 à 19,86 %. En ce qui concerne les cars et autobus, SAVIEM a confirmé sa position en faisant passer sa part de 58,5 % à 61,3 % du marché national.

Les livraisons sur les marchés extérieurs ont représenté 9 346 unités (9 467 en 1972), soit le quart de la production.

L'action en profondeur menée à l'exportation a apporté, en fin d'exercice, un certain nombre de gros contrats (Irak, Algérie, Turquie...), qui contribuent au maintien d'un bon niveau d'activité dans les usines de la SAVIEM alors que l'on assiste à un ralentissement du marché national ; cette politique sera poursuivie.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2 163 millions contre 1 853 millions en 1972.

L'assemblée a ensuite approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1973 qui font apparaître un bénéfice d'exploitation de 23,9 millions de francs (18 millions en 1972), après dotation de 70 millions aux comptes d'amortissements (63 millions) et 2 millions aux comptes de provisions (10 millions).

Le bénéfice net dégagé ressort à 8 974 069 F (11 380 384 en 1972), après provision de 13 millions au titre de l'impôt sur les sociétés.

Sur ce bénéfice, l'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende de 5 % auquel s'ajoute l'avoir fiscal.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 28 juin 1974, sous la présidence de M. Pierre Bessière.

Bénéfice net de l'exercice 1973 : 6 018 556,23 F. Total à répartir : 9 164 757,39 F.

L'assemblée a décidé d'affecter à la réserve de plus-values à long terme (après impôt de 15 %) : 163 157,09 F, aux actionnaires : 4 244 985 F, au conseil d'administration : 185 521,57 F, au report à nouveau : 4 571 063, 73 F.

Dividende : 7,50 F (avoir fiscal : 3,75 F), soit un revenu global de 11,25 F en paiement à partir du 17 juillet 1974 contre remise du coupon n° 58.

PARIS - RHONE

L'assemblée du 24 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui font apparaître un bénéfice net de 2 176 114 F contre 7 167 958 F, après 24 714 583 F d'amortissements et provisions, contre 16 961 445 F.

Il faut noter l'importance de la dotation « amortissements » ; ceux-ci sont calculés selon la méthode dégressive.

L'évolution des résultats a cependant été pénalisée par une valorisation très insuffisante des produits, lors des livraisons automobiles, quel que soit le secteur de vente.

Ce phénomène, déjà sensible en 1972, et qui s'est accentué en 1973, est dû essentiellement aux très grandes rigueurs dans la politique de prix en matière de contrat-programme ; les services commerciaux alertés s'efforcent de revoir avec la clientèle les divers aspects de cette situation.

L'assemblée a fixé le dividende à 5,25 F par action assorti d'un avoir fiscal de 2,625 F. Le paiement du dividende sera effectué à partir du 15 juillet 1974 contre remise du coupon n° 28.

L'assemblée a réélu administrateur, pour six ans, M. Pierre Ciblé.

Le chiffre d'affaires total de l'exercice s'est élevé, pour l'ensemble des activités, à 340 928 498 F hors taxes contre 303 534 270 F en 1972 soit une augmentation de 12,3 %.

Dans ces chiffres, l'activité « automobile » s'élève à 299 422 013 F contre 268 790 223 F en 1972, soit une progression de 11,4 %, inférieure à celle de 1972.

Il convient de remarquer la bonne activité du département « rechange » dont la progression a été de 21,7 % au sein de l'activité « automobile ».

Le département « appareils ménagers » a maintenu une excellente progression. Le chiffre d'affaires est de 41 506 485 F contre 34 744 047 F en 1972, soit un accroissement de 19,46 % légèrement supérieur à 1972.

Au cours de l'exercice 1973, la société a continué son programme d'investissement dans les différentes unités de production.

Les investissements se poursuivront cependant en 1974 à un rythme plus modéré, car la société se trouve dotée actuellement d'un outil industriel puissant lui permettant dans les exercices à venir de satisfaire correctement au développement de ses diverses fabrications.

PAPETERIES DE GASCOGNE

L'assemblée du 24 juin 1974 a approuvé les comptes de 1974 qui se soldent par un bénéfice net de 2 465 771,19 F.

Cette réduction du bénéfice net malgré un résultat brut d'exploitation plus élevé que l'exercice précédent est due à la constitution d'importantes provisions d'un montant de 11 876 220,98 francs justifiées en quasi-totalité par la hausse du prix des bois.

L'assemblée a décidé de prélever sur les réserves une somme de 1 525 703 40 francs et de distribuer un dividende de 6,00 francs par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 3,00 francs.

Dans sa déclaration lors de l'assemblée, M. Louis Blanc, président, a notamment précisé :

« En fait, un fossé s'est rapidement creusé entre les prix français et les prix étrangers, plus chers au quatrième trimestre de plus de 35 %, créant un certain nombre de situations absolument illogiques tout en étant régulières sur le plan de nos règlements. On voyait ainsi des papiers de deuxième ordre fabriqués avec des vieux papiers se vendre plus de 10 % plus cher en France que les krafts purs landais. On voyait également des krafts pour caisse carton française se vendre moins cher que les pâtes kraft scandinaves ou canadiennes. On voit encore des papiers fabriqués avec des pâtes importées se vendre plus cher que les nôtres. »

M. Louis Blanc a particulièrement critiqué les défrichements importants qui ont été effectués et qui continuent à se faire dans le massif forestier landais, déclarant à leur sujet :

« Avec beaucoup d'excellents arguments, nous n'avons cessé de nous élever contre ces défrichements devant les pouvoirs publics trop enclins à faire la sourde oreille ; nous ne pensions certes pas qu'un jour les meilleurs propagandistes de la forêt française s'avéreraient être, par un *jeu de ricochet, les émirs arabes*. Notre insistance n'en devient que plus vive. La forêt qui nécessite au moins trois décennies pour arriver à maturité, doit plus que jamais être protégée des « activistes » de l'économie agricole et développée surtout dans notre région qui a vraiment une des plus belles vocations forestières du monde occidental.

» La balance des comptes de la France comporte pour l'an passé, en matière de produits forestiers, un déficit de 3 milliards de francs actuels en augmentation d'un demi-milliard sur 1972.

» Les défrichements ne peuvent qu'aggraver ce déficit pour de nombreuses années. Seule une politique forestière vigoureusement constructive à moyen et long terme pourra remédier à ce déséquilibre d'une façon durable, en réduisant les importations du fait d'une production nationale augmentée.

» Nous souhaitons que notre nouveau chef d'Etat et son premier ministre prennent conscience de ce problème dont on n'a jamais entendu parler au cours de la campagne électorale, sauf par M. Dumont, tant il est vrai que, dans les urnes, l'agriculture pèse plus lourd que la forêt. Nous pensons que rien de sérieux ne pourra être fait dans ce domaine tant que ne sera pas rétabli un sous-secrétariat d'Etat aux forêts et que l'administration forestière n'aura pas retrouvé l'indépendance qu'elle avait avant la réforme de 1965. »

GROUPE PALUEL-MARMONT

ACCORD SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS (SOBI) - LANDESBANK RHEINLAND PFALZ

Les actionnaires de la Société de banque et d'investissements (SOBI), Banque de crédit à moyen et long terme à vocation immobilière du groupe Paluel-Marmont, ont conclu avec la Landesbank Rheinland Pfalz (Rhénanie Palatinat), sous réserve de l'approbation des autorités compétentes, un accord portant sur une prise de participation de 26 % dans la SOBI.

Rappelons que la Landesbank Rheinland Pfalz (Rhénanie Palatinat), dont le siège social est à Mayence, et dont le bilan représente la contre-valeur de plus de 23 milliards de francs, est une banque à vocation générale ayant une forte expérience en matière de prêts à long terme et de crédits hypothécaires.

D'une manière plus générale, le groupe Paluel-Marmont et la Landesbank Rheinland Pfalz envisagent de développer leur collaboration dans d'autres domaines d'activités financières.

De Dietrich

L'assemblée ordinaire du 27 juin 1974 a approuvé les comptes et le bilan pour l'exercice 1973, faisant ressortir un bénéfice de 15 518 421 F. Elle a décidé la distribution d'un dividende de 13,44 F assorti d'un avoir fiscal de 6,72 F (contre 12,80 F et 6,40 F pour 1972), payable à partir du 8 juillet 1974.

Une assemblée extraordinaire a ensuite autorisé le conseil à augmenter sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois le capital social pour le porter à un maximum de 60 000 000 de F, par incorporation de réserves ou émission en numéraire.

Le président, M. Gilbert de Dietrich, a prononcé l'allocution suivante :

« Le rapport du conseil d'administration vous a rendu compte de la marche de votre société au cours de son 289e exercice, dont les résultats ont largement justifié les prévisions que je vous avais indiquées l'année dernière à pareille époque.

La progression du chiffre d'affaires s'est accompagnée d'une amélioration sensible des résultats d'exploitation proprement dits auxquels se sont ajoutées ceux provenant d'importantes plus-values.

Il aurait semblé souhaitable de pouvoir également traduire pour les actionnaires l'augmentation exceptionnelle de nos résultats par une augmentation du dividende. Toutefois nous nous sommes tenus cette année aux recommandations gouvernementales en limitant sa progression.

Le montant du report à nouveau qui vous est proposé dépasse sensiblement celui des sommes distribuées et devrait permettre une majoration, à notre avis justifiée, de notre prochaine distribution.

* * *

Malgré les incertitudes générales, nous avons dès le début de l'année 1974 fixé comme objectifs une progression sensible du chiffre d'affaires de toutes nos divisions, la consolidation de nos résultats d'exploitation et la poursuite de notre programme d'investissements.

A fin mai, notre chiffre d'affaires est en augmentation de 26 % par rapport aux cinq premiers mois de 1973 ; durant la même période, nos ventes à l'exportation ont progressé de 75 % et totalisent d'ores et déjà 51 millions de francs contre un total annuel de 64 millions réalisés en 1973.

Le programme d'investissement décidé par votre conseil se poursuit activement. Cet effort très conséquent doit bien entendu nous permettre d'augmenter nos capacités de production, d'améliorer dans de larges proportions les conditions de travail de certains ateliers et d'accroître notre compétitivité, mais avant tout assurer le développement de nos exportations et plus spécialement celles de notre division matériel ferroviaire et mécanique et de notre division des équipements chimiques. A ce jour 37 millions sont engagés sur un programme de 44 millions qui doit être réalisé par autofinancement. Nous attendons avec confiance les mesures à l'étude qui doivent stimuler les efforts à l'exportation de l'industrie française.

Sur le plan commercial, nos perspectives pour l'année 1974 sont, dans leur ensemble, favorables, notamment pour nos deux divisions de biens d'investissements dont les carnets de commandes se sont reconstitués à des niveaux très élevés. Le total des commandes en carnet de la division matériel ferroviaire et mécanique se monte à fin mai à 370 millions de francs contre 161 millions à fin mai 1973. Pour la division équipements chimiques, il totalise 37 millions contre 22 millions en 1973.

Pour nos divisions équipement thermique et équipement ménager, la très forte progression de nos facturations réalisées au cours des cinq premiers mois, nous permet d'envisager une activité soutenue pour l'exercice en cours.

* * *

La crise de l'énergie, les hausses successives des matières premières nous incitent à accélérer la mise au point, notamment dans nos divisions de « biens de consommation durables » de produits économiques et performants.

Nous avons été satisfaits d'obtenir pour les actions de votre société le transfert de leur cotation de la Bourse de Nancy à celle de Paris ; nous subissons malheureusement les conséquences du climat boursier actuel.

Sans dissimuler les difficultés que nous aurons à surmonter au cours des mois qui viennent, nous avons confiance dans les possibilités de développement de l'économie française et plus particulièrement dans celles de votre société.

L'année 1974 devrait une fois de plus justifier le bien-fondé de notre politique de croissance dans la diversification sans jamais négliger la rentabilité indispensable au développement de votre société pour la satisfaction de son personnel et de ses actionnaires. »

société française de travaux publics

FOUGEROLLE SNCT

EXERCICE 1973

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 juin 1974 sous la présidence de Monsieur Louis LESNE a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui se traduisent par une progression importante des résultats bénéficiaires.

LES CHANGEMENTS DE STRUCTURE

L'année écoulée a été marquée par les modifications de la structure financière de la Société résultant de l'absorption de la Société Nouvelle de Constructions et de Travaux et de la Société des Entreprises FOUGEROLLE-LIMOUSIN. Par ailleurs, les actionnaires de la SOCIETE CHIMIQUE DE LA ROUTE ayant accepté, à une très forte majorité, l'offre qui leur a été faite en novembre 1973 d'échanger leurs actions contre les actions FOUGEROLLE SNCT, le *Groupe FOUGEROLLE* est aujourd'hui devenu l'un des plus importants de la profession.

L'ACTIVITE EN 1973

A la suite de ces différentes opérations, l'activité du Groupe se trouve largement diversifiée puisqu'elle comporte, outre les travaux publics traditionnels, un important secteur Bâtiment, un secteur Autoroutier et un secteur purement routier. Sur le plan géographique, ces activités sont réparties entre les agences établies sur l'ensemble du territoire métropolitain et celles de l'étranger, notamment en Afrique Noire francophone. La filiale récente, FOUGEROLLE-NIGERIA Ltd vient d'obtenir un important marché de 100 millions de F. pour la construction de 40 kilomètres de routes et d'un pont sur la Cross River, au Nigéria.

LES RESULTATS

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à F. 20 119 000 contre F. 9 326 000 en 1972.

Ce résultat s'entend après dotation à divers comptes de provisions (F. 10 290 000) et impôt (F. 4 628 000).

Au niveau du Groupe, le bénéfice consolidé (y compris sa quote-part des filiales étrangères) s'élève à F. 16 349 000 contre F. 9 768 000 en 1972 après amortissements de F. 42 453 000.

L'Assemblée a décidé de distribuer à chacune des actions composant le capital au 31 décembre 1973 ainsi qu'aux 289.939 actions créées en rémunération des actions Société Chimique de la Route apportées à la Société, un dividende de F. 5,30 et de mettre en réserve la somme nécessaire pour le versement en 1975 d'un dividende complémentaire de F. 0,20 par action.

Le montant des bénéfices distribués aux actionnaires s'élève ainsi à F. 5 997 000 contre F. 3 362 000 en 1972, soit une progression de 78 %.

Au dividende de F. 5,30 s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) pour former un revenu global de F. 7,95 par action.

Au cours de l'Assemblée, le *Président* a indiqué que l'activité en 1974 se déroulait dans de bonnes conditions et que le *chiffre d'affaires* de l'exercice devrait être supérieur à 2 milliards de francs. Le bénéfice de 1974 sera supérieur à celui de l'exercice précédent et devrait permettre une augmentation sensible du dividende.

CHIFFRE D'AFFAIRES
en 1000 F.

	1972	1973
Travaux exécutés par la Société et quote-part du chiffre d'affaires exécuté en association avec d'autres entreprises	477 715	751 763
Chiffre d'affaires consolidé de la Société et de ses filiales françaises .	798 497	1 380 223
Chiffre d'affaires total du Groupe, y compris la quote-part réalisée par ses filiales étrangères et non compris la Sté Chimique de la Route	819 317	1 425 104

EVOLUTION COMPAREE DU CAPITAL ET DES BENEFICES DISTRIBUES

1969 1970 1971 1972 1973

700% 600% 500% 400% 300% 200% 100%

BASE 100 : 1969 — BENEFICES DISTRIBUES — CAPITAL

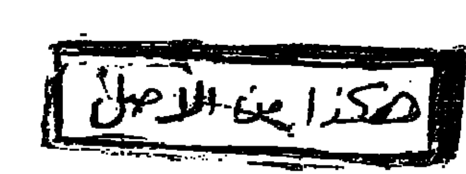
Bénéfices nets (en 1000 F.)	3197	5132	9326	20.119	
Dividende (en F.)	4,24	4,50	5	5,30	

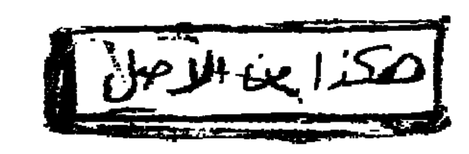
PRINCIPAUX CHAPITRES DES BILANS CONSOLIDES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE
en 1000 F.

	1972	1973
ACTIF		
Frais d'établissement . .	1 285	1 452
Immobilisations nettes .	108 253	161 196
Autres valeurs immobilisées	34 046	63 411
Valeurs d'exploitation . .	550 808	867 502
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	317 983	552 633
PASSIF		
Fonds propres	63 296	107 394
Provisions	8 555	15 538
Dettes à long et moyen terme	85 975	136 836
Dettes d'exploitation . .	504 340	759 371
Dettes à court terme . .	341 374	610 706
Résultat du Groupe . . .	9 435	16 349
Total du Bilan	1012 375	1646 194

Une Assemblée Générale Extraordinaire réunie à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé la fusion avec le Groupement des Industries de Forages Pétroliers "G.I.F.O.R." moyennant l'attribution aux actionnaires de cette Société de 161.780 actions de F. 50 nominal de FOUGEROLLE-SNCT. A la suite de cette opération, le capital FOUGEROLLE-SNCT sera porté à F. 58 106 400 et les fonds propres du Groupe, à fin 1974, atteindront 200 millions de F.

FOUGEROLLE-SNCT - Sté Française de Travaux Publics, 3 av. Morane Saulnier, 78 Vélizy-Villacoublay





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
4 JUILLET

Nouvelle et forte baisse de la rente 4 1/2 % dans un marché toujours déprimé

Le fait saillant de la séance a été la nouvelle et très forte baisse de la rente 4 1/2 % 1973 (—8,3 %), déclenchée par le vif repli (— 10,5 %) du napoléon sur lequel elle est indexée. La pression des ventes a été telle, que la cotation du titre a dû être retardée de trois quarts d'heures.

Du coup, les signes de résistance, qui s'étaient timidement manifestés à l'ouverture, ont rapidement disparu en cours de séance, et le recul des cours s'est poursuivi à une allure rapide malgré l'intervention discrète des organismes de placement collectif. Exception faite de quelques grandes vedettes de la cote, comme Rhône-Poulenc, qui n'ont pas trop mal défendu leurs positions, les pertes subies ont été encore « saignantes », dépassant 5 % dans de nombreux cas. Devant l'abondance des offres, près de dix valeurs ont vu leur cotation retardée, à savoir : Poclain, Bouygues, Lyonnaise des Eaux, Bull, Antar, Ricard, Kléber.

A l'évidence, le marché commence, à tort ou à raison, à prendre peur et les baisses se multiplient par effet boule de neige. Cette psychose est d'autant plus désastreuse que la crise de liquidités (voir d'autre part) pèse déjà lourdement sur les cours.

Sur le marché de l'or, outre le napoléon déjà cité, toutes les pièces se sont vivement repliées. Le métal fin n'a pas été mieux loti. Le lingot a encore perdu 980 F à 20 000 F, et le kilo en barre 1 019 F à 20 250 F. Le volume des transactions est resté important : 26,42 millions de F contre 26,77 millions.

Les valeurs étrangères ont été beaucoup plus résistantes. Bonne tenue des allemandes, des néerlandaises et des américaines. Résistance des pétroles internationaux, mais rechute des mines d'or.

LONDRES

Vive reprise des mines d'or.

La remontée des cours de l'or provoque vendredi à l'ouverture une assez vive reprise des mines d'or. Sur le reste du marché, la tendance reste orientée à la baisse. Recul des industrielles et des pétroles. Tassement des fond d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 131 50 contre 128 ..

VALEURS	CLOTURE 4/7	COURS 5/7
War Loan 3 1/2 %	23 3/8	23 1/4
Beechams	194 ...	193 1/4
British Petroleum	376 ...	373 1/2
Shell	179 ...	178 ...
Vickers	108 ...	92 ...
Imperial Chemical	204 ...	203 ...
Courtaulds	91 ...	91 1/4
De Beers	219 ...	220 ...
* Western Holdings	24 ...	24 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	121 ...	120 ...
* West Driefontein	32 ...	33 ...

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	3 juill.	4 juill.
Valeurs françaises ..	78,2	76,4
Valeurs étrangères ..	87,3	86,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	67,2	65,4

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	......
Effets privés....	....	14 1/4 %
Moyen terme....	....	11 3/4 %

NOUVELLES DES SOCIETES

AIR INDUSTRIE. — La chambre syndicale ayant été saisie d'un projet d'offre publique d'échange qui sera présenté aux porteurs des actions et des obligations convertibles à 8 1/3 % 1971 de 160 F de la société, a décidé d'en suspendre la cotation dès le 4 juillet. Le nom de l'instigateur de cette opération n'a pas été révélé. Mais, selon nos informations, il s'agit de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, déjà détenteur de 34 % du capital d'Air Industrie, et de 56 % de ses obligations.

NEW YORK

Clos

Tous les marchés américains ont chômé jeudi à l'occasion de la fête de l'Indépendance.

LA BAISSE DE L'OR EST TEMPORAIRE déclare le ministre sud-africain des finances

Pretoria (A.F.P.). — « La récente baisse de l'or n'est due qu'à des facteurs temporaires », a déclaré le Dr Diederichs, ministre sud-africain des finances, qui escompte à long terme une stabilisation des cours « au niveau réaliste » de 200 dollars l'once.

Au cours d'une conférence de presse tenue au lendemain de son retour d'une tournée aux Etats-Unis et en Europe, M. Diederichs a expliqué le recul actuel du métal jaune sur le marché mondial par les raisons suivantes :

— La rareté de l'argent liquide et sa cherté, provoquées par les taux d'intérêt extrêmement élevés ;

— L'incidence sur le marché de la faillite de la banque allemande Herstatt ;

— Les difficultés financières de l'Italie, qui l'ont obligé à envisager une liquidation partielle de ses réserves métalliques.

Toutefois, selon M. Diederichs, ces facteurs ne sont que transitoires et un redressement des cours devrait intervenir notamment grâce à l'autorisation accordée aux citoyens américains d'opérer des transactions privées sur l'or, qui devrait susciter une augmentation de la demande ;

— Au rôle de l'or comme garantie d'emprunts par les pays importateurs de pétrole ;

— Aux placements en or qui seront prochainement effectués par les pays exportateurs de pétrole, qui n'ont pas encore procédé à un recyclage substantiel de leurs recettes ;

— A la situation privilégiée de l'or par rapport au dollar et aux D.T.S. en regard de la nécessité de créer de nouvelles liquidités sur le plan mondial, notamment en ce qui concerne le règlement des achats de pétrole.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/7	5/7
1 dollar (en yens) ..	285 80	286 50

BOURSE DE PARIS — 4 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %..........	38 90	2 27
5 %..........	60 40	2 11
5 % 1920-1960.	...	2 11
3 % amort. 45-54	69 80	2 77
4 1/4 % 1963..	91 50	0 58
4 1/4-4 3/4 % 63	81 80	3 60
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	93 90	3 96
Emp. N. Eq. 6 % 66	92 40	4 56
Emp. N. Eq. 6 % 67	86 20	0 55
Empr. 7 % 1973	85 90	3 26
E.D.F. 6 1/2 1950	110 .	0 81
— 5 % 1960	92 40	1 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	... ..	336 .
— parts 1953	... ..	327
Ch. France 3 %.	98 ..	97 80
Abeille-I.G.A.R.D.	497 .	495
Abeille (Vie)....	300	300 ..
A.G.P..........	398 30	398 .
Concorde.......	345	345 ..
Epargne France.	385	385 .
Fonc. T.I.A.R.D..	93 50	93 ..
Foncière (Vie)...	351	337 .
France (I.A.R.D.).	384 50	380 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie).....	430	435 .
Préservatrice S.A	320	325 ..
Prévoyance......	730 ..	728 .
Protectrice A.I.R.	255 ..	266 ..
Alsacien. Banque	... ..	*280
(Li) Bque Dupont.	... ..	226 .
Banque Hervet ..	250 ..	250 .
Sté B. et Partic..	342	... ..
Banque Worms..	166 30	164 ..
C.F.E.C.........	575	567 ..
C.G.I.B.........	o110 .	... ..
Cadetel.........	100	96 ..
Cofica..........	98 40	80 ..
C.A.M.E........	.	. ..
Créd. gén. indust	130 ..	129 ..
(M.) Crédit Med..	96	. ..
Crédit Universel.	193 ..	189 ..
Financière Sofal.	136 .	136 .
Finextel.........	102 .	108 .
Foncia-Crédit..	210	o202 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	69 80	69 10
France-Bail.....	221	220
Hydro-Energie...	d 58	57 ..
Immobanque....	113 20	112 .
Immofice	115	115
Interbail........	130	124 50
Locafinancière..	117	112 40
Lyon-Alemand...	123 10	122 20
Soc. Mars. Crédit	255 50	255 50

[illegible]

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
456 ..	4,50 % 1973	390 .	388 .	382 ..	383 ..
1025 ..	C.N.E. 3 %.	1003 ..	1000	970	987 ..
220 ..	Afrique Occ.	211	201 ..	205 ..	205 ..
350	Exxon Corp..	331 80	333 80	333 80	333 80
255	Ford Motor..	231 .	227 50	231 80	229 50
149	Free State..	141 .	138 10	136 10	135 40
210	West Hold..	201 .	196	195 .	196 .
5	Zambia Cop..	4 40	4 30	4 30	4 35

[illegible]

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 816	4 827	4 84
Canada ($ can. 1)	4 934	4 962	5 03
Allemagne (100 DM)	188 300	189 280	188 75
Belgique (100 fr.)	12 670	12 695	12 10
Danemark (100 Krd.)	81 400	81 850	81 50
Espagne (100 pes.)	8 402	8 445	8 47
Grande-Bretagne (£ 1)	11 526	11 502	11 60
Italie (100 lires)	8 745	8 748	8 71
Norvège (100 krs.)	89 250	89 500	89 75
Pays-Bas (100 fl.)	181 400	181 850	181 25
Portugal (100 esc.)	19 360	19 330	19 75
Suède (100 krs.)	110 300	110 250	110 25
Suisse (100 fr.)	162 900	162 450	162 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/7
Or fin (kilo en barre) ..	21000	19500 ..
Or fin (kilo en lingot)..	20000	20000
Pièce française (20 fr.)..	217 50	194 50
Pièce française (10 fr.)..	160 60	173 50
Pièce suisse (20 fr.)....	225 40	201 80
Union latine (20 fr.)....	197 .	179 10
Souverain	216 40	202 ..
Pièce de 20 dollars....	1062 .	1000 40
Pièce de 10 dollars....	520 ..	520 ..
Pièce de 5 dollars....	319 ..	325
Pièce de 50 pesos	858 ..	830 ..
Pièce de 10 florins	185 ..	183 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D F G H

Après un tête-à-tête d'une heure trente à l'Élysée

M. Kissinger se déclare satisfait de son entretien avec M. Giscard d'Estaing

Le président Giscard d'Estaing a eu ce vendredi 5 juillet un entretien de près d'une heure trente en tête à tête, avec le secrétaire d'État américain M. Kissinger, au cours d'un « petit déjeuner de travail ».

« *J'ai eu un très bon entretien. Nous avons passé en revue les relations internationales et la scène internationale ainsi que les relations franco-américaines et les relations entre les Etats-Unis et l'Europe dans une atmosphère très amicale, constructive, ouverte et chaleureuse* », a dit le secrétaire d'État en quittant l'Elysée.

M. Kissinger était arrivé à 9 heures au palais, à pied, venant de la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, distante de 200 mètres. Il était entouré d'un service de sécurité impressionnant et la rue du Faubourg-Saint-Honoré était jalonnée par des agents en tenue tous les 10 mètres et par des policiers en civil. M. Kissinger a été accueilli par M. Pierre-Brossolette, secrétaire général de l'Elysée, qui l'a conduit aussitôt à la petite terrasse ensoleillée des appartements particuliers, où l'attendait un petit déjeuner « à l'anglaise » : pas de croissants mais œufs au bacon, toasts, thé, café et jus de fruits.

Les rencontres à Bruxelles

Jeudi, à Bruxelles, après ses entretiens avec le premier ministre belge, M. Tindemans, et avec le président de la commisson européenne, M. Ortoli (*le Monde* du 5 juillet), M. Kissinger avait participé à un conseil atlantique. « *Tout ce qui a été discuté à Moscou a été exposé devant le conseil. J'ai expliqué le mécanisme des pourparlers sur les armements stratégiques. Il n'y a pas d'accords secrets, même tacites* [avec l'U.R.S.S.] », a déclaré le secrétaire d'État à la sortie. Interrogé sur le désir des Soviétiques de clore par un « sommet » la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), M. Kissinger a dit que les Etats Unis consulteraient leurs alliés européens avant de prendre position.

M. Kissinger a déjeuné avec le secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, avant de partir pour Paris, où il est arrivé à 15 h. 10. A son arrivée à Olry, il a déclaré :

« *Les relations entre la France et les Etats-Unis ont toujours été extrêmement amicales et sont essentiellement basées sur l'égalité et l'indépendance (...). Je crois nécessaire de souligner que la France a un rôle important à jouer dans les relations futures qui s'établiront entre l'Europe et les Etats-Unis.* »

Dans la soirée, M. Kissinger s'est entretenu avec M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, qui le recevait à dîner. Dans les milieux français, on se borne à déclarer que les deux ministres ont procédé « *dans une atmosphère ouverte et amicale à un tour d'horizon aussi complet que possible* ».

Une escale supplémentaire à Madrid

M. Kissinger a quitté Paris en fin de la matinée de vendredi pour Rome, où il devait être reçu par le président Leone ; le président du conseil, M. Rumor ; le ministre des affaires étrangères, M. Moro, et, samedi matin, par le pape Paul VI. Celui-ci aurait notamment l'intention de soulever la question de Jérusalem. Le Vatican s'est, en effet, prononcé pour un statut international de la ville, qui est aujourd'hui la capitale d'Israël.

Le secrétaire d'État américain partira ensuite pour Munich, où il aura dimanche, avant et après avoir assisté à la finale de la Coup du monde de football, des entretiens avec le président Scheel, le chancelier Schmidt et le ministre des affaires étrangères, M. Genscher. D'après un communiqué publié jeudi à Bonn, les problèmes économiques et monétaires, le dialogue euro-arabe et la C.S.C.E. seront au centre des entretiens.

Après une *étape* à *Londres*, lundi, M. Kissinger a ajouté une escale à son voyage européen : il signera mardi dans la capitale espagnole une « *déclaration de principes* » sur les relations hispano-américaines, qui complétera, dans l'esprit du secrétaire d'Etat, la déclaration dite d'Ottawa avec les alliés de l'OTAN. Ce sera son troisième voyage à Madrid depuis qu'il est secrétaire d'Etat. Il y était déjà passé les 18 et 19 décembre 1973 (la veille de l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, premier ministre) et le 11 janvier.

Au Portugal

M. MITTERRAND A PARTICIPÉ A DEUX MEETINGS SOCIALISTES

Lisbonne (A.F.P.). — M. François Mitterrand et M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères du Portugal, ont participé, le mercredi 3 et le jeudi 4 juillet, à deux meetings organisés par le parti socialiste portugais à l'occasion de la visite du premier secrétaire du parti socialiste français, l'un à Porto et l'autre à Lisbonne.

M. Mitterrand et la délégation française, qui comprenait notamment M. Gaston Defferre, devaient rentrer à Paris ce vendredi 5 juillet.

● *Deux des meurtriers du général Humberto Delgado*, leader de l'opposition démocrate portugaise assassiné en 1965, ont été arrêtés, a annoncé, le 3 juillet, M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères. M. Soares a précisé qu'il s'agissait d'agents de l'ancienne Pide, la police politique du régime de M. Salazar. — *(A.F.P.)*

Mgr JEAN ORCHAMPT EST NOMMÉ ÉVÊQUE D'ANGERS

Mgr Jean Orchampt, évêque auxiliaire de Montpellier, a été nommé évêque d'Angers par Paul VI en remplacement de Mgr Henri Mazerat qui a donné sa démission pour raisons de santé.

[Mgr Jean Orchampt, né à Vesoul (Haute-Saône) le 9 décembre 1923, a été ordonné prêtre le 29 juin 1948, puis nommé vicaire de Saint-Martin-de-Chaprais à Besançon. En 1954, il suit à Paris les cours de l'Institut supérieur de pastorale catéchétique (I.S.P.C.) ; en 1956, il est nommé sous-directeur de l'enseignement religieux à Besançon; en 1957, professeur et directeur des études à l'I.S.P.C., puis directeur adjoint de ce même institut. En 1968, il fonde l'Institut supérieur de culture religieuse à Abidjan. Le 14 juin 1971, il est nommé évêque auxiliaire de Montpellier et consacré le 18 septembre 1971 à Besançon. Il est, depuis l'assemblée plénière des évêques de novembre 1973, président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux.]

PATRICK NOULET A CESSÉ SA GRÈVE DE LA FAIM

M. Patrick Noulet, détenu de la prison de la Santé, qui observait depuis le 4 juin une grève de la faim car on lui refusait la lecture de livres jugés séditieux, a mis un terme à son jeûne le jeudi 5 juillet. Il avait été transféré, le 28 juin, à l'hôpital central des prisons de Fresnes. Le comité qui s'était créé pour soutenir l'action de M. Noulet affirme que ce dernier a été avisé officiellement par le directeur de l'établissement pénitentiaire qu'en ce qui le concernait toute censure de livres et de journaux était supprimée.

NOUVELLES SPORTIVES

● *La finale du simple dames* du tournoi de tennis de Wimbledon opposait, ce vendredi 5 juillet, l'Américaine Chris Evert, déjà finaliste l'an dernier, à la Soviétique Olga Morozova.

● *Dans le Tour de France cycliste*, le Belge Eddy Merckx, vainqueur de la septième étape, a repris la tête du classement général. Il devance de 7 secondes son compatriote Patrick Sercu et de 18 secondes le Néerlandais Karstens.

● *Deux records du monde* ont été battus par des représentants de la République démocratique allemande : celui du 100 mètres nage libre féminin par Kornelia Ender, quinze ans (57 sec. 51/100; ancien record, 57 sec. 54/100 par la même nageuse), et celui du marteau par Reinhard Theimer (76.60 mètres), le record précédent appartenant à Walter Schmidt (R.F.A.), avec 76,40 mètres.

LA SITUATION SOCIALE

Selon la C.F.D.T.

CENT TRENTE TRAVAILLEURS NE SERAIENT PAS RÉEMBAUCHÉS CHEZ LIP

(De notre correspondant.)

Besançon. — Les syndicats des travailleurs de Lip sont à nouveau en état d'alerte. Un tract C.F.D.T. fait courir le bruit, depuis vendredi matin, que seuls deux cent trente ouvriers seront appelés à suivre des stages en juillet pour être réembauchés par la suite. Si cela se confirmait, cent trente travailleurs seraient ainsi éliminés de la liste d'attente de réembauche, et par là même des stages.

A cette information de la C.F.D.T., la direction de Lip répond qu'elle est en train de travailler avec les syndicats dans le cadre de la commission emploi-formation de l'entreprise pour assurer l'application des accords de Dole. Une décision devrait être prise après, pour ce qui est de la continuation des stages, mais la direction précise que cette décision dépend du seul ministère du travail. En attendant la réponse de Paris, la direction de Lip s'abstient de tout autre commentaire.

Interrogé, M. Charles Piaget a précisé de son côté que lors d'une réunion des patrons, la semaine passée, un recensement des emplois disponibles avait été effectué. Les stages après le 31 juillet ne seraient réservés qu'aux travailleurs susceptibles d'être réembauchés. Enfin, des cas très difficiles, tel celui de M. Piaget, se poseraient à la direction.

Grève de vingt-quatre heures sur les réseaux S.N.C.F. de Paris-Versailles et Rambouillet

Le trafic des trains sur les réseaux S.N.C.F. Paris-Versailles est en partie paralysé, depuis vendredi 5 juillet à 4 heures, par une grève de vingt-quatre heures des services d'exploitation (les usagers ayant été prévenus, jeudi, par voie d'affiches dans les gares) ; le travail devrait reprendre samedi 6 juillet à 6 heures. Le service est normal sur la ligne Montparnasse-Versailles, réduit à 75 % sur les lignes de Montparnasse à Rambouillet et à Plaisir, totalement interrompu sur le réseau Paris-Invalides-Versailles et Versailles-Chantiers - Juvisy.

La grève déclenchée par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des services d'exploitation (aiguilleurs, receveurs, contrôleurs, chefs de gare) porte sur l'insuffisance des effectifs et les conditions de travail.

Les licenciements à Marpent (Nord)

D'autres conflits se poursuivent dans le secteur privé ou public : débrayages d'une heure par jour, depuis le 17 mai, à la Société des eaux de Vittel ; grève depuis trois semaines au bureau des P.T.T. de Goussainville ; depuis plus de deux semaines aux établissements Rion, à Pantin ; aux Tanneries du Puy, où des négociations devaient s'ouvrir vendredi 5 juillet ; depuis le 4 juillet, aux établissements de travaux publics Chagnaud, à Flins ; à la société de confection Duhamel de Harnes (Pas-de-Calais) ; Allan, à Paris. Dans ces trois derniers cas, il y a occupation des locaux. Les licenciements sont souvent à l'origine des grèves en cours, comme c'est le cas à la société M.K. Porter-France dans le Nord, à Marpent.

Selon notre correspondant à Lille, la direction de cette entreprise a confirmé la fermeture de ses divisions mécanique et construction — soit 353 licenciements sur un effectif de 1 000 personnes — bien que l'autorisation de procéder à un licenciement collectif n'ait pas encore été accordée.

L'envoi des lettres de licenciement a provoqué un mouvement de grève avec occupation des locaux. La C.G.T., qui entend mener une action très ferme dans ce secteur de la Sambre, où la situation de l'emploi est grave, réclame l'annulation des lettres de licenciement et le maintien de l'activité dans l'attente d'« *une recherche par les pouvoirs publics d'une solution industrielle* ».

Pour les dirigeants syndicaux et les responsables politiques de gauche, l'affaire de Marpent paraît exemplaire à bien des égards. H.K. Porter est une société américaine dont le P.D.G. a notifié sa décision de fermeture depuis Pittsburg (Etats-Unis). C'est une méthode qui est vivement dénoncée : « *Vu de Pittsburg, Marpent c'est où ? Entre l'Angleterre et l'Allemagne...* » écrit un syndicaliste. On a le sentiment qu'aucune réalité humaine n'est prise en compte et que seuls les chiffres d'affaires sont considérés. Or, sur ce plan même, les avis sont divergents et des cadres notamment estiment que la situation de l'entreprise n'est pas aussi catastrophique qu'on le dit et qu'elle peut encore tourner dans sa totalité.

Le conseil régional du Nord, présidé par M. Mauroy, député socialiste et maire de Lille, a demandé la nomination d'un administrateur provisoire qui serait à même de présenter un rapport sur la gestion de l'entreprise. M. Pierre Mauroy rencontrera M. Michel Durafour, ministre du travail, la semaine prochaine, pour lui présenter cette requête.

Quant au directeur de la société, il a été reçu récemment par le préfet de région. Il a réitéré sa demande d'autorisation de procéder « *au dégagement prévu* ». Son impatience cachait à peine la menace de fermer non seulement l'usine de Marpent, mais celles qu'exploite aussi la société à Courbevoie et à Hallicourt dans le Pas-de-Calais.

La direction de H.K. Porter-France souligne néanmoins que, « *reconnaissant ses obligations sociales et légales vis-à-vis de son personnel, elle fait tout ce qui est possible pour que la fermeture s'effectue dans le calme et en relation étroite avec les syndicats et l'administration pour le reclassement du personnel dans les entreprises de la région* ».

● *Grève des transports en Guadeloupe.* — Le mouvement de grève déclenché, le mercredi 3 juillet, par le syndicat des entrepreneurs de transport de la Guadeloupe — suivi à 90 % — continuera jusqu'à ce qu'un accord soit réalisé avec l'administration préfectorale, déclare cette organisation professionnelle. L'augmentation de 4 % des tarifs passagers et de 6 % des tarifs marchandises est jugée insuffisante pour compenser les hausses du prix du carburant.

Le numéro du « Monde » daté 5 juillet 1974 a été tiré à 536 856 exemplaires.

5 % de baisse en quarante-huit heures

LA BOURSE DE PARIS VICTIME DES BESOINS DE LIQUIDITÉS

Les boursiers sont inquiets. Depuis quarante-huit heures, la baisse de la Bourse de Paris s'est fortement accentuée. En deux jours, mercredi et jeudi, les indices ont perdu plus de 5 %. Ce n'est pas la grande peur mais, dans les couloirs qui entourent la corbeille, les mines s'allongent et les commentaires vont bon train.

Aucune événement particulier ne justifie *a priori* ce recul brutal, sinon peut-être un accroissement sensible des besoins de liquidités. Mais, d'abord, qui vend ? Les Anglais, affirme-t-on. On avait accueilli avec une satisfaction non dissimulée l'arrivée des investisseurs étrangers, et notamment britanniques, sur notre marché. Arrivée spectaculaire, qui avait entraîné une hausse considérable des valeurs dites de « croissance ». Les Anglais reviennent maintenant, mais dans l'autre sens. Désireux de se procurer des disponibilités, ils vendent... à n'importe quel prix.

Certaines sociétés, également gênées dans leur trésorerie par l'encadrement du crédit, font de même et pèsent aussi sur les cours.

Troisième catégorie de vendeurs et non la moindre : les opérateurs ayant spéculé sur l'emprunt 4 1/2 % 1973. Cet emprunt, qui a remplacé le Pinay, et est indexé comme lui sur le cours du napoléon, a fait l'objet de transactions et de bénéfices considérables. Il était devenu le seul centre d'intérêt de la Bourse de Paris ces derniers mois.

Rien d'étonnant à cela quand on considère que son cours est passé de 261.50 F à... 533 F d'octobre 1973 à avril 1974. Comme on peut aisément l'imaginer, la spéculation s'est emparée de cette rente, qui est cotée à terme. Ce qui signifie que l'on peut en acheter sans payer immédiatement son acquisition. L'effondrement des cours de l'or ayant entraîné celui du napoléon, l'emprunt 4 1/2 % 1973 a très fortement baissé à son tour, revenant aux alentours de 360 F. Pour faire face à ce recul brutal et payer les « dégâts », de nombreux opérateurs ont dû vendre d'autres actions.

Enfin, « la baisse appelant la baisse », comme dit le dicton boursier, il faut également compter avec les ventes de « suiveurs » qui accompagnent traditionnellement un mouvement de recul.

« Pas d'acheteurs »

Face à ces vendeurs, la contrepartie est très réticente. Comme le disait un spécialiste : « *Il n'y a plus d'acheteurs à Paris.* » C'est une formule, bien sûr. On ne saurait coter sans acquéreur, mais elle dit bien ce qu'elle veut dire car, et c'est là sans doute le deuxième phénomène notable du repli brutal intervenu ces dernières quarante-huit heures, le volume des transactions est resté faible.

Cette réticence des acheteurs ne date pas d'hier — la Bourse de Paris a baissé de 16 % pendant le premier semestre, — mais elle s'est accentuée ces derniers temps. A force de soutenir les cours, les meilleures volontés finissent par se lasser. Et puis les récents propos de M. Fourcade n'ont pas fait plaisir. Certains y ont puisé la certitude que des mesures d'austérité plus dures encore seront prises à la rentrée et qu'en toute hypothèse le ministre de l'économie et des finances était décidé à être dur avec les sociétés. On s'interroge aussi sur la réforme de l'entreprise, et plus encore sur cette « taxe conjoncturelle » qui ne dit rien qui vaille. Bref, on préfère attendre, et ce d'autant que les rumeurs qui circulent, faisant état de graves difficultés dans l'immobilier, et les « accidents » survenus à quelques banques, dans des spéculations hasardeuses sur les changes, obscurcissent l'horizon...

Accident de parcours ou amorce d'une baisse plus prononcée ? C'était, bien sûr, la question que chacun se posait à l'issue de ces deux journées agitées. Inquiets, les spécialistes se refusaient cependant à envisager le pire. Certains estimaient même qu'une reprise technique était possible, sinon probable. Il reste que ce brutal accès de faiblesse du marché de Paris traduit un malaise beaucoup plus général qui touche toutes les places financières. Depuis le début de l'année, Londres, par exemple, a baissé de près de 30 %. Les Bourses de New-York et de Dusseldorf se sont relativement bien tenues, mais n'avaient-elles pas fléchi, respectivement, de 16, 5 et de 22 % en 1973, alors que Paris ne reculait que de 6 % ? Car la vérité est là : la crise des marchés financiers, confrontés aux remous monétaires, aux politiques menées contre l'inflation, et aux taux d'intérêt très élevés, dure depuis de très longs mois. Les Bourses de valeurs ayant vu leur rôle décroître dans le financement des investissements, cette crise n'a pas eu jusqu'à présent trop d'effets. Il n'empêche qu'elle reflète, outre une désaffection évidende pour les placements en actions, une certaine inquiétude sur l'avenir des économies occidentales. La passion le cède souvent à la raison en Bourse, diront certains. C'est vrai, mais après tout qui peut affirmer aujourd'hui que les marchés financiers ne se révéleront pas de bons prophètes ?

PHILIPPE LABARDE.

